REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—

1910

JEANNE D'ARC[1]

IV[2]

L'ABANDON

IV

Si on délibérait, si on agissait autour de Charles VII, on délibérait et on agissait autour du Duc de Bourgogne. Ayant quitté Paris le 22 avril, après sa querelle avec le duc de Bedford, il regagne ses États et séjourne à Bruges (fin avril, début de mai). Il ne regrette pas son algarade avec le duc de Bedford au sujet du siège d'Orléans. Un contemporain écrit de Bruges : « Si on me le demandait en confidence, je crois que ce seigneur duc n'en ressent pas moins de plaisir que les autres. Et cela parce que c'est son intérêt que les Anglais qui sont puissans soient quelque peu battus et que, les autres les guerroyant, ils aillent en consumant (3). »

Mais il commence à s'inquiéter de ce qui se passe à la Cour de Charles VII. Le fort et le faible lui est signalé par ses partisans. Ceux-ci se sentent débordés. La décision est prise : l'armée royale marche sur Reims. Le Roi ira se faire sacrer dans la cathédrale de Saint-Remy. Les « Bourguignons » du Conseil commencent à craindre pour eux-mêmes.

Le duc, malade à Hesdin, se voit visé directement. L'armée

(1) *Copyright by* Gabriel Hanotaux.
(2) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin.
(3) Morosini (III, 39).

du Roi quitte Gien; elle occupe Auxerre qui est du domaine de Bourgogne. A Auxerre, à Troyes, à Châlons-sur-Marne, les garnisons étaient mi-partie anglaises et bourguignonnes (1). Ces places se rendent l'une après l'autre. Philippe le Bon rassemble des troupes entre Corbie et Amiens pour reprendre le contact avec les forces anglaises (2); il reçoit, en même temps, une ambassade du duc de Bedford qui le presse d'agir.

Suivant son double jeu, il stimule le zèle de ses amis de la Cour de France. Ne les a-t-il pas traînés, jusqu'ici, par l'espoir d'une paix prochaine; il poursuit, selon cette méthode de promesses et de délais qui lui a été si utile. Le duc de Savoie réclame avec insistance l'ouverture de nouvelles négociations. La paix, la paix!

Nous avons trace de pourparlers extrêmement actifs, à cette date, entre le duc Philippe et les favoris du roi Charles. Après l'occupation d'Auxerre, un émissaire est envoyé en toute urgence, de Dijon, auprès du sire de La Trémoïlle, « pour audit sire de La Trémoïlle dire et exposer plusieurs choses et lui requérir l'accomplissement d'icelles au bien et honneur de mondit seigneur (le Duc de Bourgogne) et de ses pays et subjects. » En même temps, un seigneur bourguignon, Jean de Villeneuve, qui avait été à la Cour de France, où il avait reçu, de la bouche du Roi et de La Trémoïlle, d'importantes communications, revient à Dijon et, de là, repart en hâte près du duc « pour lui dire et exposer plusieurs choses que lesdits Dauphin et La Trémoïlle avaient dictées de bouche à icelluy Villeneuve (3). »

Voilà donc le lien établi.

Le duc Philippe accourt à Paris, où il arrive le 10 juillet, au moment où Troyes ouvre ses portes. Tandis que l'armée royale continue sa marche sur Reims, il négocie avec ardeur des deux côtés à la fois.

Il manœuvre assez habilement pour que, à ce moment, la foi en une paix prochaine fût générale à la cour de Charles VII. On croit bon de mêler à ce qui se passe le nom de la Pucelle. Vers la fin du mois de juin, elle avait convoqué, par lettres, le duc à venir prendre son rang au sacre du Roi; elle lui demande, de nouveau, solennellement, le 17 juillet, « que le roi de France

(1) Voyez Quicherat, *Aperçus nouveaux* (p. 34). — *Chronique de la Pucelle* (*Procès*, IV, 247-251).
(2) 8 juillet : Champion, *Flavy* (p. 137).
(3) Les voyages sont de fin juin, début juillet. — Voyez Beaucourt (II, p. 402).

et vous fassiez longue paix qui dure longuement; pardonnez l'un à l'autre de bon cœur entièrement, ainsi que doivent faire loyaulx chrétiens; et s'il vous plaist à guerroier, si allez sur les Sarrazins. » (*Procès*, V, 126.) Jeanne supplie le duc, « à mains jointes » d'entendre sa requête et son conseil (1).

Elle fait assurément la différence entre « la paix de Bourgogne » et la paix des Anglais, comme elle l'expose très clairement, interrogée sur ce sujet à Rouen : « Pour la paix, quant au Duc de Bourgogne, elle l'a requis du Duc de Bourgogne, dit-elle, par lectres à ses ambassadeurs. Quant aux Anglais, la paix qu'il y faut, c'est que s'en voysent en leur pays, en Angleterre. » (*Procès*, I, p. 234.)

Mais à quelles conditions veut-elle la paix avec le duc, cette paix entre Français? Un désaccord — non assez remarqué — existe à ce sujet, entre la conception de Jeanne et celle des conseillers de Charles VII. Ici encore, la qualité, la rectitude d'esprit de la Pucelle se signale avec une autorité essentielle. Elle considère comme le premier gage des sentimens du duc, s'il veut réellement la paix, l'hommage qu'il doit au chef de la famille et au chef de l'État, en pleine cérémonie du sacre.

Dans sa pensée, il ne s'agit nullement d'une négociation entre deux égaux, mais bien d'une réconciliation de famille qui commence par un acte de soumission du vassal à l'égard du souverain. Or, voilà précisément ce que ne voulait, à aucun prix, le Duc de Bourgogne; il prétendait, au contraire, dénouer les liens de vassalité qui l'attachaient à la couronne de France; il visait à l'indépendance; et c'est ce que les conseillers du Roi, en cela si différens de Jeanne, consentaient à lui accorder, pour prix de cette pacification qui était devenue leur unique pensée.

Philippe le Bon se dérobe; ayant entre les mains les propositions du Roi et les lettres de la Pucelle, il se retourne du côté des Anglais.

Il se rencontre avec le duc de Bedford à Paris, le 14 juillet, c'est-à-dire l'avant-veille du sacre. Là, il prend part à une cérémonie solennelle bien différente, et qui remplit de joie le cœur des « Bourguignons » de la capitale. Après avoir entendu un sermon à Notre-Dame, il se rend dans la grande salle du Palais de Justice

(1) Jadart, *Jeanne d'Arc à Reims*. Surtout, la brochure si précieuse du comte de Maleissye, *les Reliques de Jehanne d'Arc*, où les lettres sont publiées en fac-simile.

et, là, devant un public immense, il renouvelle, « les mains levées, » le serment de vengeance et de haine contre le Dauphin et ses partisans, fauteurs de l'assassinat du pont de Montereau.

En même temps, il combine une reprise générale des hostilités, d'accord avec les Anglais. Le régent Bedford n'en était plus à ses propos sur les « oisillons. » Il sent la politique d'Henri V si menacée que rien ne lui coûte pour la sauver. Philippe le faisait passer par où il voulait. Des paroles furent échangées dès lors; la satisfaction de Bedford en témoigne; restait à rédiger les actes et à trouver les formules.

Philippe met ce délai à profit pour se retourner vers Charles VII et jouer plus serré encore, de ce côté. A peine a-t-il quitté Paris que, de Laon, il envoie des ambassadeurs à Reims; ils arrivent exactement le lendemain du sacre (18 juillet); toutes ces démarches sont combinées avec une précision méticuleuse : et c'est, maintenant, avec le Roi, couronné de la veille, qu'il traite.

Que va-t-il promettre de ce côté et que va-t-il obtenir? Ce qu'il va promettre, c'est la paix, — éternel et décevant mirage; ce qu'il va obtenir, c'est la trêve qui arrêtera l'armée royale en plein succès, brisera l'élan de la Pucelle, épuisera les maigres ressources du trésor royal, tandis que le duc pourra offrir cette garantie inespérée au régent Bedford, en échange des conditions qu'il compte bien lui imposer : voilà qui est joué !

Suivons le détail. Le lendemain du sacre, les ambassadeurs du duc arrivent à Reims ; ils accompagnent sans doute le Roi à Corbeny, à Vailly, à Soissons, à Château-Thierry; car c'est avant le 3 août, probablement dans les derniers jours de juillet, qu'ils obtiennent une première trêve de quinze jours. Il est entendu, en même temps, que le Roi enverra une ambassade à Arras auprès du duc, pour traiter de la paix. Cette ambassade est composée des « Bourguignons » de la Cour : à sa tête le chancelier Regnault de Chartres. La Pucelle commence à ouvrir les yeux : c'est le moment où elle exhale ses premières plaintes à ses amis de Reims qui craignent d'être abandonnés (1).

Tandis que l'ambassade, qui se rend à Arras, y arrive dans les premiers jours d'août, le Roi et la Pucelle poursuivent leur route vers Paris par Soissons, Château-Thierry, Provins. Charles VII s'arrête quelques jours dans cette ville à délibérer. L'apparition

(1) Voyez Jadart, *loc. cit.*, et Maleissye, fac-simile de la lettre du 5 août (p. 7).

de l'armée anglaise, venant de Paris, rend quelque espoir à la Pucelle : une bataille éclaircirait cette atmosphère trouble où l'on avance dans l'obscurité : mais, de part et d'autre, on sait que l'on négocie. Le Roi s'approche, en hésitant, de Paris par Crépy-en-Valois, Lagny-le-Sec, presque gêné par l'élan du pays, par le mouvement des populations qui s'offrent à lui et ne demandent que sa présence pour se déclarer.

Le parti des « Bourguignons » a tellement hâte de conclure qu'il apporte au duc, à Arras, les propositions, — probablement délibérées à Provins, — qui mettent le royaume de France à sa discrétion. Il suffit de mentionner la plus grave de ces concessions pour faire apprécier la différence des vues de ces négociateurs avec celles de Jeanne d'Arc : « Le duc et ses vassaux seront, durant la vie du Roi, exempts de tout hommage ou serment de fidélité ; » en outre, en ce qui regarde la personne du duc, « il sera exempt de toutes choses dudit roi Charles, sa vie durant. » Voilà ce qu'offrait ce roi, consacré d'hier, à son vassal : une pleine et entière indépendance, du moins à titre viager. Philippe le Bon voit se réaliser le rêve si longtemps caressé ! En outre, il obtient la cession, par manière d'apanages, de toutes les terres et seigneuries qu'il tient et qui ont fait partie du domaine royal, sans parler de ses terres anciennes et de celles qui pourront lui être données.

Et le duc n'est pas satisfait ! Il a retenu, près de lui, les émissaires du duc de Bedford. Un de ses conseillers les plus avisés, Hugues de Lannoy qui était près du régent, accourt et répète les paroles de Bedford adjurant le Duc de Bourgogne de ne pas manquer au serment qu'il a prêté au roi Henri V (1).

Le duc Philippe renvoie la balle ; il s'ouvre aux Anglais des propositions qui lui sont faites au nom de Charles VII. Le régent anglais ne sait comment soutenir la concurrence ; il trouve le moyen d'offrir davantage encore. Le 13 août, il nomme le duc Philippe gouverneur de Paris avec lieutenance du roi Henri VI sur toute la partie de la France qui n'est pas au pouvoir de Charles VII, sauf la Normandie. Le voilà donc libéré, par l'un, de toute vassalité, par l'autre, maître de Paris ; son domaine s'agrandit chaque jour.

(1) Monstrelet, dans *Procès* (IV, 390). Monstrelet était présent ; il raconte l'ambassade des Français auprès de Philippe le Bon et paraît croire aux sentimens pacifiques de son maître, que les faits démentirent.

Dans cette prodigieuse fortune, il ne perd pas la tête. L'édifice de papier peut encore s'écrouler, si on ne l'appuie immédiatement sur des réalités. Ces réalités, ce sont les occupations effectives et c'est à cela que le grand duc travaille sans discontinuer.

Avant tout, il faut arrêter Charles VII et la Pucelle qui s'avancent vers Paris et qui peuvent réduire à néant, par un coup de main heureux, la fameuse lieutenance. Le 28 août, une ambassade bourguignonne, qui a rejoint le Roi à Compiègne, signe, avec les ministres du Roi, une trêve générale, que ceux-ci se hâtent de publier par lettres patentes du même jour. Or, le 28 août, la Pucelle et l'armée royale arrivent sous Paris.

Par ces trêves si opportunes, on promet, une fois de plus, la paix ; une réunion, ayant la paix pour objet, aura lieu à Auxerre, au printemps suivant. En attendant, la trêve suspend les hostilités et fait, de Philippe le Bon, l'arbitre et le séquestre des régions sur lesquelles le roi Charles VII n'avait qu'à tendre la main. Il est entendu que la trêve s'applique à la fois à la Bourgogne et à l'Angleterre (quoique cette puissance n'eût pas pris part directement aux négociations). Il est entendu, en outre, que la trêve générale et abstinence de guerre s'étend, pour les trois belligérans, à tous les pays situés au nord de la Seine depuis Nogent-sur-Seine jusqu'à Harfleur, sauf les villes, places et forteresses formant passage sur la Seine, mais « *à l'exception de Paris* où le Duc de Bourgogne pouvoit, *en cas d'attaque des troupes royales*, mettre garnison. En outre, il est stipulé que *les deux parties ne pourroient, pendant les trêves, s'emparer d'aucune des villes situées dans les limites indiquées ni en recevoir obéissance*, à moins que ces villes ne fissent volontairement leur soumission. »

Encore une fois, cet accord est signé et promulgué d'urgence, le 28 août, le jour même où Jeanne d'Arc, arrivée de la veille à Saint-Denis, prenait ses dispositions pour attaquer Paris. Paris était mis sous la sauvegarde de la trêve, c'est-à-dire du Duc de Bourgogne. La capitale ne pouvait plus être prise légitimement. Philippe le Bon s'interposait à l'heure critique. Il arrêtait la fortune croissante et presque terrifiante de la cause royale. Jeanne d'Arc était cernée.

Cette situation fut « consolidée, » du côté anglais, par les lettres du roi Henri VI, datées du 13 octobre 1429, conférant à

Philippe le Bon la lieutenance générale de Paris et de toute la France du Nord. Il reçoit les pleins pouvoirs de gouvernement sur Paris, les villes et bailliages de Chartres, Melun, Sens, Troyes, Chaumont en Bassigny, Saint-Jaugon, Vermandois, Amiens, Tournaisis, Saint-Amand et sénéchaussée de Ponthieu, en un mot sur tout le pays conquis, sauf la Normandie; de telle sorte que [illegible] chroniqueur contemporain peut résumer la situation nouv[illegible]le en cette phrase décisive : « Fut ordonné que le duc anglais Bedford seroit gouverneur de Normandie et que le Duc de Bourgogne seroit *régent de France.* »

Mais il faut des garanties plus stables encore, la conquête effective. Voilà ce que le ministre le plus autorisé de Philippe le Bon négocie en Angleterre. Tandis qu'on promet la paix au déplorable entourage de Charles VII, Hugues de Lannoy machine tout un nouveau plan d'attaque combiné entre Angleterre et Bourgogne contre le même roi Charles. Il rédige deux Mémoires, qui ont été heureusement conservés et qui nous font connaître le fonds et le tréfonds de cette astucieuse politique.

De ces deux Mémoires, l'un visait surtout l'action militaire concertée des deux alliés et l'autre leur intervention dans les affaires du royaume de France (1).

Pour la guerre, il faut la faire ensemble; mais pour les dépouilles, Bourgogne se réserve d'en disposer.

Hugues de Lannoy proclame la nécessité de l'alliance anglo-bourguignonne : « Il semble, considéré que Mgr le Duc de Bourgogne congnoist la grant mauvaiseté et malivolence que ses ennemis ont eu et ont envers lui (au lendemain de la trêve du 28 août!) et encore se travaillent de faire autant chascun jour, *que il lui est chose nécessaire de bien entretenir les alliances des Anglois.* » Ceci dit, après quelques phrases d'usage en faveur de la paix, on ajoute que c'est la guerre qu'il faut préparer, et cela plus tôt que plus tard, c'est-à-dire avant la Noël, date fixée pour l'expiration de la trêve. Le roi d'Angleterre doit se préparer à passer lui-même sur le continent « en haute et grande puissance » et se mettre en mesure d'aller se faire, à son tour, sacrer à Reims; il convient qu'il facilite, par des subsides et

(1) Voyez Potvin, *Œuvres de Ghillebert de Lannoy*. Louvain, 1878, in-8, et *Notice sur Hugues de Lannoy*, dans *Comptes rendus de la Commission royale de Belgique*, 1879 (p. 117-138). — Les deux Mémoires sont publiés dans Champion, *Guillaume de Flavy* p. 142-148).

secours, l'entrée en ligne de puissantes armées bourguignonnes; il doit envoyer le cardinal de Winchester pour régler, avec le Duc de Bourgogne, toutes les conditions de l'action commune. Des ambassades se rendront dans la plupart des pays de l'Europe pour obtenir les concours matériels et moraux qui permettront d'enserrer l'adversaire. Un programme général de l'armement et des subsides nécessaires est établi.

Mais, quand il s'agit de disposer du résultat éventuel de la victoire, c'est du côté des vieilles ententes entre seigneurs français qu'on se retourne. On en revient à l'accord Bourgogne-Bretagne-Richemont, c'est-à-dire au consortium des maisons apanagères, combinaison qui, seule, offre tous les avantages, avec les moindres risques, au chef naturel de ces maisons insurgées contre la branche aînée, le Duc de Bourgogne. On soumet les princes de la famille royale aux mêmes tentations et on escompte, de leur part, les mêmes retournemens. Négocier d'abord avec le duc de Bretagne et lui offrir le Poitou; négocier avec Richemont et lui offrir, outre la connétablie au nom de Henri VI, le duché de Touraine, le comté de Saintonge et d'Aulnis et la ville de La Rochelle, en outre toutes les possessions et seigneuries du sire de La Trémoïlle dans ces régions (digne récompense réservée au zèle « bourguignon » du favori!); charger Richemont, à qui on fournira hommes et troupes pour cela, d'insurger tout le pays et d'occuper les villes de la Loire, du Berry, de la Charente et des marches vers le Languedoc; lui confier le soin d'aider les Anglais dans le Bordelais, le Sud-Ouest, etc., etc.

Philippe, bien entendu, ne s'oublie pas. Ses sujets ne sont pas tenus de faire la guerre pour autrui. Aussi, le roi Henri VI doit, pour les contenter, bailler au dit duc, outre les fortes sommes stipulées et prévues pour mettre sur pied les armées nécessaires, « aucune grande seigneurie notable et telle que à son état appartient, dont lui et ses dits vassaux et sujets fussent contens, pour la tenir en héritage pour lui et ses hoirs... » Enfin, « puisque mondit sieur Duc de Bourgogne a autour de lui aucuns grands seigneurs qui peuvent beaucoup pour la conduite et exécution de ces matières et qu'eux-mêmes ont grande puissance (Jean de Luxembourg, Antoine de Vergy, etc.), le Roi leur pourroit donner, chacun selon leur état, aucunes autres seigneuries afin de les attirer et de les engager et aussi ceux qui sont de leur suite.. »

En un mot, c'est le démembrement et le dépècement du royaume qui se trame à la faveur des trêves du 28 août. On voit que Jeanne d'Arc avait une claire vision des choses quand elle se refusait à une telle négociation. Philippe le Bon était le plus cher parent et le plus dangereux ennemi de Charles VII.

Il suffit de dire que ce programme fut adopté de point en point et qu'il dirigea l'action des deux puissances unies, dans la période qui s'écoule depuis la signature de la trêve jusqu'à la capture de Jeanne d'Arc.

En vérité, le grand duc d'Occident pouvait se déclarer satisfait. Depuis le début de la guerre de Cent ans, les peuples et les rois n'avaient travaillé que pour lui. Tant de sang avait été versé, tant de misères multipliées pour qu'il triomphât. Les affaires du monde venaient se jeter en son succès comme les fleuves en la mer. Au moment où il épousait Isabeau de Portugal, venue de si loin, à travers tant de périls, pour le rejoindre à Bruges, il pouvait célébrer, par des fêtes inouïes, ces étonnantes faveurs de la fortune ; il pouvait remercier Dieu et consacrer sa liesse en fondant cet ordre de la Toison d'Or, destiné à exalter les vertus chevaleresques et les nobles désintéressemens : « A tous présens et à venir savoir faisons, qu'à cause du grand et parfait amour que nous avons pour le noble état de chevalerie, dont, par notre ardente et singulière affection, nous désirons accroître l'honneur afin que, par son moyen, la vraie foi catholique, l'état de notre Sainte Mère l'Église... soient, autant qu'ils peuvent l'être, défendus, gardés et conservés, nous, pour la gloire et la louange du créateur, pour la vénération de la glorieuse Vierge, sa mère, pour l'honneur de Mgr saint André, pour l'exaltation de la foi et de la Sainte Église, pour l'excitation aux vertus et aux bonnes mœurs, le 10 janvier 1429 (1430), qui était le jour de la solennité du mariage célébré entre nous et notre bien-aimée épouse Élisabeth, nous avons institué, créé et ordonné un ordre et confrérie de chevalerie et d'association amicale d'un certain nombre de chevaliers que nous avons voulu appeler du nom de *Toison d'Or*, conquise par Jason (1). »

Les pompeuses déclarations religieuses et morales cachaient mal le paganisme de ces fêtes. Jason et la Dame d'Or étaient plus opportuns que Gédéon et la Sainte Église.

(1) Baron Kerwyn de Lettenhove, *La Toison d'Or*, Bruxelles, 1907 (p. 11).

Les fêtes de Bruges, au cours desquelles les hérauts proclamèrent la création du nouvel Ordre, furent d'une splendeur et d'un faste inouïs. La noblesse se rua en tournois et le peuple en beuveries. Le grand duc, le héros des souverainetés apanagères, en groupant autour de lui, par ce serment et ce lien nouveaux, l'élite de la noblesse, en rafraîchissant le relief de l'état chevaleresque sur son déclin, préparait la campagne qui devait proroger le Moyen Age par la défaite prochaine des démocraties urbaines des Flandres. C'était vraiment la fête de l'aristocratie.

Parmi les vingt-quatre chevaliers composant la première liste figuraient tous les hommes qui eurent sur la destinée de la fille du peuple, Jeanne d'Arc, la plus immédiate influence : messire Antoine de Vergy, qui avait conduit la campagne contre Vaucouleurs, messire Hugues de Lannoy, qui venait de conclure les pactes d'où résultèrent les événemens de Compiègne, messire Jean de La Trémoille, qui entretenait les connivences avec le favori du Roi, et enfin le fatidique Jean, bâtard de Luxembourg, qui devait vendre la Pucelle aux Anglais.

C'est de la main de ce Jean de Luxembourg que Philippe le Bon avait voulu être fait chevalier; et le bâtard avait adressé au duc ces paroles solennelles : « Monseigneur, au nom de Dieu et de Mgr saint Georges, je vous fais chevalier; que, ainsi vous puissiez devenir saint, comme il sera bien besoin à nous tous... » Bien besoin, en effet, car rien ne manquait plus au duc Philippe que la sainteté!

V

Jeanne d'Arc était navrée de douleur et de honte. La victoire paraissait certaine : les Anglais étaient à bout de ressources; ils se repliaient sur la Normandie, laissant Paris sous la sauvegarde du Bourguignon; et on s'arrêtait devant celui-ci, on les laissait s'échapper. On manquait à ce peuple naïf et enthousiaste qui se levait pour acclamer le Roi. Et c'était le Roi qui repoussait ces dévouemens sincères et spontanés! Un contemporain l'écrit : « Le povre et loyal peuple, joyeux de votre venue, vous faisoit ouvertes les villes de Troiez, Châlons, Laon, Reims, Senlis, Compiègne, Melun, Laingny et plusieurs autres. Et si la chose eust esté bien conduite, vous aviez sans difficulté recouvré toute votre seigneu-

rie (1). » C'est à Crépy-en-Valois, le 11 août, que Jeanne d'Arc sentit monter le cri de l'âme française, tandis que chevauchait auprès d'elle l'archevêque Regnault de Chartres, c'est-à-dire « l'abandon. » Le peuple criait *Noël!* Elle dit qu'elle voudrait mourir et être enterrée là. Son triste cœur s'ouvrait devant le diplomate à l'œil froid... Il partit de là pour se rendre à Arras traiter avec le duc.

Cinq jours après, on était à Compiègne, Jeanne au comble de l'angoisse. Elle eût voulu forcer les événemens et la volonté royale par un coup d'énergie. Faisant venir le duc d'Alençon, elle lui dit : « Mon beau duc, faites appareiller vos gens et des autres capitaines; » et ajouta : « Par mon Martin, je veuil aller voir Paris de plus près que ne l'ay veu. » On partit pour Saint-Denis.

Le Roi résiste. Cependant, il cache encore son sentiment; il suit de mauvaise grâce, traîné, en quelque sorte, à la remorque (2). Le duc d'Alençon harcelait le Roi, le suppliant d'agir. Celui-ci ne répondait pas, dissimulait encore. Il attendait les réponses de Regnault de Chartres; il sait qu'une ambassade bourguignonne, ayant à sa tête Jean de Luxembourg, s'achemine sur Compiègne pour traiter des trêves et de la paix. Jeanne revient à la charge. Les assistans suivaient des yeux ce duel et ne comprenaient pas : « Et n'y avoit celui, de quelque estat qu'il fût, qui ne deist : « Elle mettra le roy dedans Paris, *se à lui ne tient* (3). »

Une grande conférence eut lieu à Compiègne, le 28, entre les ambassadeurs du Roi, ceux du Duc de Bourgogne et de Savoie. Toute le Conseil de Charles VII était présent, lui à quelques lieues à Senlis : après de longues délibérations, on signa. C'étaient les fameuses trêves.

On comprend ce que fut, dans ces conditions, la tentative sur Paris : la Pucelle et sa troupe singulièrement réduite, jetées pour ainsi dire à la muraille, sans préparatifs et sans appuis sérieux ; le Conseil, les chefs hostiles ; le Roi loin de l'assaut, cruellement embarrassé (car il sait, lui, que les trêves sont signées). Ce n'est pas dans ces conditions que réussit une entreprise aussi risquée.

(1) Epistre de Jean Jouvenel des Ursins. Cité dans Champion (p. 30).
(2) « Quand le Roy sceut qu'ils estoient ainssi logiéz en la ville de Saint-Denis, il vint à grant regret jusques en la ville de Senlis. » *Perceval de Cagny* (p. 24).
(3) *Perceval de Cagny* (p. 26).

Quand la Pucelle fut blessée d'un trait d'arbalète à la cuisse, on l'emporta de force au camp royal. Le lendemain, 9 septembre, elle se lève de bon matin, fait venir le duc d'Alençon et déclare qu'elle veut recommencer l'attaque. Une bonne partie de l'armée, pleine d'entrain et de confiance, était prête à la suivre, on comptait sur des intelligences dans la place ; mais le duc de Bar et le comte de Clermont viennent vers la Pucelle et la somment de se rendre auprès du Roi resté à Saint-Denis : « Et aussy, de par le Roi, prioient au duc d'Alençon et commandoient à tous les autres cappitaines qu'ils s'en venisent et amenassent la Pucelle devers lui. La Pucelle et le plus de ceux de la compaignie en furent très marriz et néantmoins obéirent à la voulenté du Roy;... ils s'en vindrent près du Roy. Le samedi ensuyvant, partie de ceulx qui avoient esté devant Paris cuidèrent, bien matin, aler passer la rivière de Saine audit pont; mais ils ne pourent, pour ce que le Roy qui avoit sceu l'intention de la Pucelle, du duc d'Alençon et des autres de bon vouloir, toute la nuit fist dépecier ledit pont. Et ainsi furent demourez (empêchés) de passer. Ce jour-là, le Roi tint son conseil auquel plusieurs opinions furent dictes, et demoura audit lieu jusques au mardi XIIIe jour (de septembre), toujours tendant affin de retourner sur la rivière de Loire au grand desplaisir de la Pucelle (1)... »

Il fallait citer ce texte si précis, et que tous les autres documens confirment, pour bien dégager la cause immédiate de l'échec de Paris et les responsabilités directes du Roi. C'est toujours lui qui agit, c'est à lui qu'on s'adresse ; c'est par son intervention que les choses se décident.

Quels étaient les sentimens et les raisons qui déterminent Charles VII ?

D'abord, il s'était accordé aux trêves et c'était une question de bonne foi. Quoique le Bourguignon ne se fît pas scrupule de les violer, il invoqua la parole royale, quand il eut nouvelle de la tentative sur Paris et ordonna des mouvemens de troupes; le duc de Savoie, intermédiaire patenté de ces arrangemens ambigus, protesta, jurant qu'il ne se mêlerait plus de rien.

En outre, les négociations pour la paix n'étaient pas rompues avec le Duc de Bourgogne : celui-ci les entretenait avec soin e

(1) *Perceval de Cagny, ibid.*

fût-ce que pour amuser le tapis. Les envoyés du Roi : Regnault de Chartres, le comte de Clermont, les chefs du Conseil établi dans l'Ile-de-France, ne quittent pas le duc, le suivent pas à pas au moment où il vient, de sa personne, prendre la direction des affaires contre leur maître à Paris. On dirait qu'ils mendient la paix : ayant cru saisir le succès de leur politique, ils ne peuvent se décider à y renoncer. Comme il arrive d'ordinaire dans les négociations, leur platitude encourage les refus.

Charles VII était acquis, désormais, à cette politique ; en fait, on ne manquait pas de bons argumens pour le convaincre : elle était fondée sur les vœux du pays; en tant que direction générale, c'est elle qui devait triompher à la fin ; elle était faite pour séduire un prince porté, par son naturel, aux lentes évolutions des idées et des faits; elle s'accordait probablement avec un de ces fléchissemens de l'énergie et de la volonté qui lui étaient encore trop habituels à cette date. La longue chevauchée qu'il venait d'accomplir l'avait sans doute fatigué; il aspirait à ces « chambres et retraites » où il vivait « muché » sans l'exigence des fatigues corporelles et des résolutions immédiates. Et puis, le sacre de Reims lui était une confirmation qui lui donnait plus de confiance en l'issue finale.

Une autre cause devait agir sur les sentimens du Roi et peut contribuer à expliquer cet extraordinaire *abandon*. La plupart des contemporains s'accordent en ceci qu'un des traits de son caractère, c'était l'envie. Nul prince moins sûr. Il y a, dans l'histoire de ce victorieux, deux pages qui ne sont pas belles, sa conduite envers Jeanne d'Arc et sa conduite envers Jacques Cœur. L'ingratitude passait pour une vertu royale. Cette fille était gênante, à la fin. Il n'y avait d'acclamations que pour elle; elle partageait trop la gloire du succès et l'honneur du triomphe; elle s'était mise un peu trop près de la Sainte-Ampoule à Reims; elle était trop digne, trop fière, ne demandant rien. Ce que les politiques aiment le moins ce sont les âmes désintéressées; car, celles-là, on ne sait par quel bout les prendre.

De telles pensées sont conformes au caractère de Charles VII; on les trouve exprimées, plus tard, dans les lettres du chancelier Regnault de Chartres aux gens de Reims : le prudent archevêque ne se fût pas risqué à les écrire, s'il ne se fût senti, jusqu'à un certain point, autorisé (*Procès*, V, 168); peut-être n'en eût-il pas même conçu la pensée, si le Roi et son entourage ne s'étaient

sentis blessés le jour où la Pucelle avait pris fait et cause pour Richemont. Ce faisant, elle avait prêté la balle aux favoris malfaisans, La Trémoïlle et ses compères. De quoi se mêlait-elle?

S'il y avait, dans le royaume, quelqu'un que le Roi détestait, c'était l'homme, — peu traitable, d'ailleurs, — qui prétendait marcher de pair avec lui, surtout à la tête des armées. Jeanne d'Arc n'avait pas aperçu ces dessous. Comme elle s'attachait au duc d'Alençon, parce qu'il était « du sang de France; » elle n'avait vu, dans Richemont, que le bon soldat. Elle s'était jetée, tête baissée, parmi les ronces des partis, comme elle se jetait tête baissée sur le front des ennemis : brave, candide, sincère, la politique n'était pas son affaire : elle périssait par la politique.

Charles VII et Jeanne d'Arc accomplissaient l'un et l'autre leurs destinées ; elle allait à la mort et lui à la victoire : ce ne sont pas les mêmes voies.

Le Roi n'en avait pas moins gravement péché, péché contre le cœur, et, à supposer que cela ne compte pas pour les princes, il avait péché contre l'intelligence en se laissant prendre si facilement à ce piège de la paix de Bourgogne. Preuve incomparable du génie divinatoire de Jeanne d'Arc : dans ces circonstances où ses voix ne la guident pas, elle découvre, mieux que les plus fins limiers, la tactique décevante et les avances illusoires du Bourguignon.

Son opinion sur les trêves et sur la politique du Roi et de ses conseillers, elle l'exprime avec une netteté absolue dans une lettre adressée, dès le 5 août, aux habitans de la ville de Reims. Émus du bruit qui courait déjà que le Roi allait quitter la région de la Seine pour se replier vers la Loire, ils avaient envoyé à la Cour pour supplier le Roi de ne pas les abandonner. Jeanne d'Arc a pris position, dès lors, contre les arrangemens bâtards, elle qui, quinze jours auparavant, convoquait le Duc de Bourgogne au sacre et le suppliait « à mains jointes » de conclure la paix. Elle ne fait pas, entre les trêves et la paix, les confusions plus ou moins volontaires auxquelles le Roi et ses conseillers se prêtent. Elle écrit aux gens de Reims; on ne saurait un meilleur exposé de cette situation embrouillée : «... Et est vrai que le Roi a fait trêves au Duc de Bourgogne, quinze jours durant, par ainsi qu'il li doit rendre la cité de Paris paisiblement au chieff de quinze jours. Pourtant, ne vous donnés nulle merveille si je ne y entre si brieffvement, combien que

des trêves qui ainsy sont faictes, je ne suy poinct contente et ne scay si je les tendrai; mais si je les tiens, ce sera seulement pour garder l'onneur du Roy; combien aussi que ils ne cabuseront point le sang roial; car je tendroy et maintendroy ensemble l'armée du Roy pour estre toute prête au chieff desdiz quinze jours *si ils ne font la paix* (1). »

Jamais elle ne fut plus irritée contre le Duc de Bourgogne. Fille de l'Est, elle lui en veut de ce que, par lui, souffre son pays; elle lui en veut, plus, peut-être, qu'aux Anglais, dont il se fait le complice et l'introducteur. Elle comprend que le péril majeur du royaume vient de cette défection; elle veut bien le ramener au giron royal, mais non par de nouvelles concessions qui, au lieu de fermer la blessure, l'aggravent. Dans une lettre postérieure aux mêmes habitans de Reims, elle le qualifie, lui et les siens, « ces traîtres Bourguignons adversaires (2). »

Toute sa pensée, elle la résume, en la forme vive qui lui est habituelle, quelque temps après la retraite sur la Loire. Comme on ne pouvait voiler cette claire lumière qu'elle répandait autour d'elle, on crut pouvoir la diminuer en suscitant une autre visionnaire, Catherine de la Rochelle; le Père Richard, dont le rôle fut toujours des plus louches, « vouloit qu'on mist celle-ci en œuvre. » (*Procès;* I, 107-119.) Jeanne n'eut pas de peine à démêler l'artifice. Elle renvoya Catherine « faire son ménage et soigner ses enfans. » Mais Catherine, instrument de l'intrigue, déclara « qu'elle voulait aller devers le Duc de Bourgogne pour faire paix. » Ce à quoi Jeanne opposa la parole célèbre et si juste : « Qu'on n'y trouveroit point de paix *si ce n'estoit par le bout de la lance.* »

Voilà les deux systèmes en présence; rien n'est plus clair. Charles VII avait le choix entre l'espoir fallacieux d'une paix implorée et l'énergique aléa d'une paix imposée ; il choisit contre Jeanne d'Arc et ses conseillers les plus judicieux et les plus braves. Remarquez que Jeanne d'Arc n'agit ici que d'après ses lumières propres, son bon sens, son courage. Son intuition politique, établie sur des faits et des documens incontestables, est infiniment au-dessus de tout ce qu'on peut attendre de la « berge-

(1) Dans Jadart, *loc. cit.* (p. 104). — Le fac-simile dans Maleissye (p. 7). — Lettre datée, tout militairement : « emprès Provins en logis sur champs ou chemin de Paris. »

(2) Jadart (p. 107).

rette » lorraine. Excellent « chef de guerre » à la tête des armées, non moins sagace au milieu de la Cour et dans le Conseil !

L'*abandon* de Jeanne d'Arc s'explique surtout par la médiocrité des esprits et la bassesse des cœurs autour de Charles VII, médiocrité et bassesse qui sont, d'ailleurs, à l'étiage normal de l'humanité. De là vient que l'histoire est, d'ordinaire, un pèlerinage si pénible et si décevant; les générations piétinent sur le sable ou dans la boue, tant qu'elles n'ont pas rencontré le guide supérieur qui les porte sur les sommets.

Mais le drame si émouvant de cette même histoire tient à ceci que ce guide supérieur, ce surhomme survient *toujours*, qu'il est d'abord suivi et acclamé, mais qu'il est *toujours* abandonné de son vivant, qu'il est *toujours* sacrifié et qu'il n'est enfin consacré et vénéré qu'après sa mort. Je répéterai une observation que je dois à un vieux soldat d'Afrique : aux heures critiques, quand une colonne s'est engagée dans un endroit difficile, les officiers, les chefs galonnés cèdent spontanément le commandement à tel ou tel parmi les hommes de la troupe qui, seul, est capable de tirer tout le monde d'affaire. Le pas franchi, la hiérarchie reprend ses droits et le commandant éphémère rentre dans le rang.

Autour de Charles VII, il y avait les deux types éternels de toute hiérarchie sociale : le favori, l'intrigant La Trémoïlle, et le fonctionnaire Regnault de Chartres. La Trémoïlle, grossier, égoïste, violent, cupide, puisait son influence dans sa caisse. Dans ces crises tragiques, il y a toujours un homme d'argent : l'argent c'est la matière, le lest brutal des choses humaines, seul capable d'entraver l'élan des âmes ardentes et désintéressées.

Regnault de Chartres, c'est le fonctionnaire. Les fonctionnaires de ce rang sont généralement intelligens et appliqués; mais ils vivent entre deux eaux parce qu'ils se croient indispensables et qu'ils veulent durer. Il y a toujours aussi, dans ces grands drames, un Ponce-Pilate appelé à se prononcer et qui se lave les mains. Regnault de Chartres a été maître, plusieurs fois, du sort de la Pucelle; un peu plus tard, il eût pu la sauver comme métropolitain de l'évêque de Beauvais. Et c'est cet homme distingué qui a laissé traîner, jusque dans l'histoire, cette lettre adressée par lui aux gens de Reims où il accuse si lourdement la Pucelle, lettre qui l'accable, pour toujours, d'une chape écrasante d'imbécillité.

S'il l'eût voulu, la tactique parfaitement admissible de « la paix de Bourgogne, » moins asservie aux basses querelles des partis, eût réussi plus tôt et à son honneur. Mais il n'osa pas, précisément parce qu'il était fonctionnaire.

Avec ces hommes, il y avait, autour du Roi, des prêtres et des soldats. Sauf exception, les prêtres agissent peu : ils parlent ou ils prient. Les soldats ne savent que la bataille; combien rares ceux qui conçoivent des idées d'ensemble et sont dignes de ce nom si beau de *général!* Observez que, s'il y eût eu là un Du Guesclin, Jeanne d'Arc serait restée dans son village. Ces très grandes natures sont modestes : elles n'entreprennent de faire que ce qu'on leur laisse à faire.

L'histoire en revient fatalement à la responsabilité de Charles VII; tels entours, tel maître.

Charles VII était un jeune homme intelligent et réfléchi; mais il n'avait que vingt-cinq ans, sans l'expérience du courage ni le courage de l'expérience. Il avait compris Jeanne d'Arc au début, et avait couvert la bergerette de son manteau royal. Mais il était, alors, à une de ces heures désespérées où l'homme, ne voyant plus rien entre lui et la mort, considère les choses sous leur véritable aspect. Plus tard, ses affaires s'étaient améliorées et son sens s'était rassis. On ne se tient pas perpétuellement à l'essor. Il n'eut pas la force de vaincre l'entraînement, l'enlizement des velléités molles et des paresses abandonnées. Grand adolescent mélancolique, il ne sut que se taire et laisser faire; cette femme finissait par représenter, pour lui, l'effort odieux et le tracas. Il se tut à Gien, il se tut à Reims, il se tut à Provins, il se tut et dissimula sous Paris ; il laissa faire quand elle partit pour Compiègne, il laissa faire quand on la livra aux Anglais, il se tut et laissa faire pendant les longs mois de la prison de Rouen.

Que pensait-il?

De ce temps, on sait tout; mais, sur cela, on ne sait rien! Silence du Roi, silence des courtisans, et, plus tard, silence des historiens. Elle ne dit pas un mot, non plus. Lèvres closes. Pacte tacite des responsabilités et des fidélités. L'âme royale avait pris la mesure de cette âme populaire. Leurs yeux s'étaient rencontrés... mais il se détourna.

VI

Jeanne d'Arc, abandonnée dès le lendemain du sacre, sacrifiée à la journée de Paris, devait, avant de mourir, rendre au Roi et au royaume un suprême service et donner une preuve nouvelle, non moins éclatante que toutes autres, de son génie et de sa mystérieuse inspiration. Elle comprenait et elle agissait : ces facultés, elle les déploya successivement dans le fait de Compiègne, et cela, non plus, n'a pas été assez remarqué.

Au cours de cette histoire, Compiègne achève Orléans, Compiègne vaut Orléans. A Orléans, la Pucelle avait arrêté la fortune des Anglais ; à Compiègne, elle refoule la fortune du Duc de Bourgogne. Les deux sièges font diptyque et encadrent symétriquement cette courte et miraculeuse carrière. Seulement, à Orléans, Jeanne d'Arc commence, et elle entre triomphante ; à Compiègne, elle sort et elle finit, pour se jeter au sacrifice. Victorieuse dans sa défaite, elle trouve la borne au point où le service suprême est rendu. Et on demande si la mission fut accomplie !

Après l'échec de Paris, l'armée royale se repliant sur la Loire avait été licenciée à Gien, le 21 septembre. Ce grand effort était, en somme, inutilisé ; les partisans en grand nombre qui avaient suivi les étendards du Roi et de la Pucelle s'étaient dispersés et avaient repris chacun, peu ou prou, la guerre pour son propre compte. Malgré les trêves, on se battait partout, mais pour le profit, non pour la victoire. Charles VII avait laissé dans le Nord une Commission ayant pour principaux membres son cousin le comte de Clermont et son chancelier Regnault de Chartres, se débarrassant ainsi de toute la tractation bourguignonne et la remettant aux plus affidés « bourguignons » de son Conseil. Il emmène Jeanne d'Arc, et va se réfugier derrière la Loire jusque dans le Berry, au château de Mehun-sur-Yèvre. Là, il s'endort loin des tracas et des fatigues de la politique et de la guerre. La Pucelle était au désespoir.

Le Roi et ses conseillers persévéraient dans leur foi en une prochaine pacification. On traitait à force avec le Duc de Bourgogne. Les ambassadeurs allaient et venaient d'une cour à l'autre, colportant des paroles toujours menteuses et toujours acceptées.

Le Duc de Bourgogne profitait de ces délais inespérés pour s'arrondir, se fortifier, exciter les Anglais et se préparer lui-même

aux hostilités qu'il jugeait inévitables. Charles VII et Bedford lui offraient toujours plus, alternativement et simultanément ; et il promettait avec la même conscience, à l'un et à l'autre, tout ce qui pouvait leur être agréable : les paroles ne lui coûtaient pas. A chaque nouvelle exigence, chacun des partenaires rivaux faisait de nouvelles concessions.

Après avoir reçu, en octobre 1429, la lieutenance générale du royaume, il négocie tout l'hiver avec Bedford pour obtenir les comtés de Champagne et de Brie ; ces deux provinces, qui le mettent aux portes de Paris, lui sont accordées par lettres du roi Henri, datées du 8 mars 1430. Ainsi, il achevait, par des contrats dûment scellés, l'union de tous ses États et constituait le vaste Empire allant de la mer à la Savoie et de l'Alsace aux duchés de Bourbonnais, de Berry et d'Orléans, — une immense Lotharingie. L'alliance anglaise avait, décidément, des argumens irrésistibles. Quant à Charles VII, il n'avait plus rien à céder que sa couronne.

Pourtant, il fallait le tenir en son sommeil quelque temps encore ; rien de plus facile : on lui promit la paix. Il fut entendu que des conférences ayant en vue un arrangement général s'ouvriraient à Auxerre, le 1er avril 1430. Toutes les parties belligérantes devaient assister à ce congrès solennel ; le Duc de Bourgogne y viendrait en personne et amènerait son beau-frère le duc de Bedford ; les conférences s'ouvriraient sous les auspices du duc de Savoie et en la présence de cardinaux légats du Pape. Cette fois, c'était juré.

La vérité est que le duc avait un dernier effort à faire, une dernière réalisation à obtenir pour achever son œuvre ; il restait un anneau à souder, un nœud à boucler, — sinon le chapelet, inachevé, risquait de s'égrener.

Pour compléter l'union du domaine bien récent encore, qui pour une bonne partie n'existait que sur le parchemin des traités, il était absolument nécessaire d'assurer les communications entre la Flandre et Paris, c'est-à-dire entre les États de domination propre et ceux qui dépendaient de la lieutenance générale concédée par le roi Henri.

Or, une ligne de places restées fidèles à la cause française faisait barrière. Creil, Senlis, Pont-Sainte-Maxence, Compiègne, Soissons, commandant les ports et les passages de l'Oise et de l'Aisne, le séparaient de la capitale. Il n'avait donc qu'une pensée,

briser cette ligne de circonvallation : le succès de sa grande manœuvre était à ce prix.

De ces villes, greniers et étapes de Paris, Compiègne et Soissons étaient les principales. On négocia l'achat de Soissons que l'on obtint, un peu plus tard, de la vénalité de son gouverneur, Guichard Bournel (mai 1430).

Restait Compiègne.

A Compiègne, il y eut plus de difficultés. La place s'était remise volontairement entre les mains du Roi par une composition signée à Crépy-en-Valois, le 18 août 1429. Il avait été entendu que le capitaine serait à la nomination de la ville et des gens du Roi (1). Le Roi avait attribué la capitainerie au sieur de La Trémoïlle ; mais celui-ci, comme il avait été convenu probablement, l'avait passée à un homme de guerre « de sa compaignie, » ayant de solides attaches dans le pays, Guillaume de Flavy. (*Procès*, V, 174.)

C'est à Compiègne que s'étaient manigancées les funestes trêves du 28 août 1429. Le Duc de Bourgogne insista pour obtenir, pendant la période des trêves, la garde des villes de l'Oise, Pont-Sainte-Maxence, Creil, Compiègne. La promesse fut faite par le Roi, mais, à ce qu'il semble, oralement, de remettre ces places entre les mains de Jean de Luxembourg, le lieutenant favori du duc Philippe (2). On livra Pont-Sainte-Maxence : mais Compiègne ne voulait entendre parler du Bourguignon à aucun prix.

Le Duc de Bourgogne se retourna vers le Roi et exigea l'exécution de la promesse (3). Le Roi et ses ministres s'employèrent, avec une activité extrême, en faveur du duc de Bourgogne. Le chef de la Commission royale dans ces régions, le

(1) La plupart des textes relatifs au siège de Compiègne sont réunis dans le précieux recueil de Pièces justificatives publié par M. P. Champion à la fin de son étude sur *Guillaume de Flavy* (p. 137 et suiv.). — Voyez aussi, pour les délibérations du Conseil de la ville, *la Prise de Jeanne d'Arc à Compiègne*, par Alexandre Sorel, 1889, in-8.

(2) Charles VII reconnaît implicitement cet engagement lorsqu'il écrit, un peu plus tard : « Et, au regard des dites villes de Compiègne et de Creil, il peut estre que, en prenant lesdites abstinences (trêves), il fut appointé que la place de Pont-Sainte-Maxence et la ville de Compiègne seroient mises aux mains de nostre dict cousin de Luxembourg durant ycelles abstinences... »

(3) « *Item*, que Mgr le Duc de Bourgogne est mal content de ce que ceste ville est réduite en la main du Roy, et que ceste dicte ville, avec Creil, Compiègne et Senlis, estoient en sa garde, par traité fait avec le Roy, et avoit intention de sommer le Roy de entretenir ledict traité et aussi de avoir en sa dicte garde ceste dicte ville... »

comte de Clermont, proposa de mettre dans la ville une grosse garnison, soi-disant pour la défendre. Les habitans se méfiaient. La municipalité consentit à « rendre obéissance au comte de Clermont, mais se refusa à recevoir, en quelque manière que ce fût, la garnison. »

Il y eut des conférences entre Regnault de Chartres et les ministres du Duc de Bourgogne où l'on traita de cette embarrassante question. Regnault de Chartres vint à Compiègne et insista; il demandait seulement que le capitaine de la ville, Guillaume de Flavy, vînt en délibérer, à Senlis, avec le comte de Clermont. La commune coupa court à ces négociations suspectes et envoya une ambassade à Charles VII pour lui faire savoir la volonté des habitans « de n'obéir à d'autres qu'à lui et à leur capitaine. »

Ce capitaine était-il sûr? Routier dangereux, homme de sac et de corde, ami du sire de La Trémoïlle, il cherchait ses voies. Mais on le tint serré. Le 1er octobre, il vint devant le conseil de ville et, d'après les ordres du comte de Clermont, exhorta les bourgeois à céder et à ne pas mettre d'empêchement à l'exécution des traités du Roi. « Les bourgeois qui affectionnoient Flavy escoutèrent ses remontrances, sans toutefois pouvoir se résoudre à l'exécution d'icelles. La domination étrangère leur étoit extrêmement odieuse... Il se tint plusieurs assemblées là-dessus, au cours desquelles les bourgeois persévérèrent de ne point quitter l'obéissance du Roy. Le chancelier et autres ministres d'Estat, après leur exhortation, reconnaissant que les Compiégnois estoient résolus *de plutôt se perdre que de quitter le Roy*, s'en retournèrent, marris de leur obstination, de laquelle on donna avis au duc (1)... » Voilà de bons Français

Nouvelles conférences entre Regnault de Chartres et Hugues de Lannoy. Accablés de reproches par le ministre bourguignon, Clermont et Chartres reconnaissent leur faute et leur impuissance, s'humilient, s'excusent: « Quant au fait de Compiègne, Mgr le Conte a fait et fera tout son léal povoir et diligence de l'avoir pour le bailler à mondit seigneur de Bourgoingne,

(1) Extraits des délibérations municipales de Compiègne, dans dom Gilesson, *Antiquités de la ville de Compiègne*. — Cf. sur l'attitude de Flavy, *Procès* (V, 174) « Trêve aurait été accordée... pendant laquelle ladicte ville de Compiègne seroit mise ès mains dudict duc ou de ceux qui seroient par lui commis : *lequel de Flavy auroit de sa part offert satisfaire...* »

ainsy que le Roy l'a volu. Et pour ceste cause y a encore mondit seigneur le Conte envoyé, depuis le retour de Saint-Denis, Mgr l'archevêque de Rains, chancelier de France et autres ambaxadeurs là envoyés de par le Roy et mondit seigneur conte. A quoy on ne luy en a encores voulu obéir: *Et si on y veult mettre le siege*, mondit seigneur de Clermont point ne l'empêchera et ne fera empeschement (1). »

C'est comme si on disait au Duc de Bourgogne: « Prenez! » Et il se met en devoir de prendre: « Lequel résolut d'avoir par force ce qu'il n'avoit pu avoir par de belles promesses et par la ruse. »

Les gens de Compiègne n'étaient donc pas mieux traités que Jeanne d'Arc; on les exposait et on les abandonnait. Leur fidélité était gênante. L'insistance du duc aurait dû ouvrir les yeux. Mais on ne voulait rien voir, rien comprendre.

L'hiver se passa (nov. 1429-mars 1430) en de vaines négociations et des hostilités plus vaines encore. On se battait hors des pays protégés par les trêves. La Pucelle tantôt allait prendre part à des sièges plus ou moins heureux dans la région de la Loire : prise de Saint-Pierre-le-Moutier (début nov. 1429), échec devant La Charité (24 nov.); tantôt accompagnait le Roi; la Reine, la Cour, dans les châteaux, à Mehun-sur-Yèvre, à Bourges, à Sully-sur-Loire (fin février 1430), « très marrie de ce que le Roi n'entreprenoit de conquester de ses places sur ses ennemis. » (IV, p. 31.) On la flattait, on l'accablait d'honneurs et de cadeaux à faire fléchir une tête moins haute. C'est le moment où le Roi accorde à la famille de la Pucelle des lettres de noblesse; on lui fournit de beaux chevaux, des armes brillantes, des vêtemens magnifiques; — moyens des cours. Si elle s'en amuse, elle ne se laisse pas séduire. Elle bout d'impatience.

Cependant les nouvelles du Nord de la France et de la région de Compiègne arrivaient à la Cour. La ville tenait bon et le Roi était fort embarrassé. Le bruit se répandait qu'un lieutenant de Guillaume de Flavy, Baudon de La Fontaine, négociait avec le Bourguignon pour lui livrer la place par trahison. Jeanne avait eu le temps de réfléchir à la gravité de ce qui se faisait, là-bas, sans elle.

L'hiver passé et le temps des chevauchées revenu, elle fait

(1) « Réponse baillée par le doyen de Paris et le seigneur d'Espinac envoiez devers le Duc de Bourgoigne par Monseigneur le conte de Clermont, » 20 oct. 1429. (Champion, *Flavy*, p. 149.)

semblant, un jour, d'aller à aucun « esbat » et, « sans le sçu du Roi ne prendre congé de luy, » elle se met à la tête de quelques gens d'armes et part. La connexité des faits est exprimée dans un texte très précis et qui traduit, tout au moins, l'opinion du temps : « La Pucelle très mal content des gens du conseil du Roy sur le fait de la guerre, partit de devers le Roy et s'en ala en la ville de Compiengne sur la rivière de Oyse (1). »

Elle se rapproche de Paris par Lagny-sur-Marne, Melun qui est occupé par les Anglais; elle pousse sa pointe jusqu'à Senlis. Là elle se renseigne (24 avril). Elle vient voir ce qui se passe aux approches de la capitale.

Le Duc de Bourgogne avait mis à profit le délai que lui laissaient les négociations poursuivies avec la Cour de Charles VII. Tandis que l'expiration des trêves était reportée de la Noël jusqu'au 15 mars et du 15 mars au 15 avril, il préparait la campagne de l'Oise et de l'Aisne. Ayant obtenu, en mars 1430, les comtés de Champagne et de Brie, il n'avait plus qu'à compléter l'investissement de Paris par le Nord. Il levait l'armée la plus considérable qu'il eût encore mise sur pied et combinait son action avec celle des Anglais, suivant le programme qu'il avait tracé lui-même.

Le cardinal de Winchester avait passé le détroit, dès la fin de l'été précédent, pour tout arranger avec le duc. Il avait amené une armée, levée des deniers du Pape pour faire la guerre contre les Hussites, et l'employait tout bonnement aux affaires de France (2). Henri VI devait, à la tête de ses troupes, opérer dans le Nord et marcher sur Reims pour s'y faire sacrer.

Ainsi secondé, Philippe le Bon n'avait plus qu'à réduire Compiègne à l'obéissance. On comprend, maintenant, l'importance du siège. Compiègne est vraiment le nœud. La *Chronique anonyme*, rédigée par un Bourguignon, s'exprime avec la plus grande netteté sur les intentions et les motifs du duc. « En ce temps durant, furent plusieurs grands consaulx tenus des ambaxateurs des princes sur le fait de la paix, et les triewes et abstinences ralongiés jusques au moix de march ensuivant.

(1) Perceval de Cagny, dans *Procès* (IV, p. 31).

(2) *Procès* (IV, 81). — Voyez dans Rymer (t. X, p. 424) les articles de l'appointement conclu entre le conseil d'Angleterre et le cardinal, à la date du 1er juillet 1429, pour convertir l'armée de la foi en une simple levée destinée à renforcer les armées de France (*ibid.*, p. 191).

Mais finablement, la paix ne si polt trouver et faillirent les traitiés par ce mesmement que la ville de Compiengne fu de tout désobéissant de livrer passage audit Duc de Bourgongne en alant et se retournant à Paris: ce qui lui estoit promis, avec le Pont Sainte-Massence... » Et encore, précisant que là est bien la cause et l'objectif principal de la guerre : « A l'entrée du mois d'avril, alla le Duc de Bourgongne à Péronne et fist une très grant assemblée de gens d'armes pour aller devant Compiengne, pour ce que là avoit très grosse garnison qui empeschoit le passage de Paris (1)... »

C'est cela que, du fond des châteaux de la Loire, Jeanne d'Arc a compris. Elle accourt; elle est dans l'Ile-de-France vers le 15 avril, s'approche de Senlis (2); elle ne quitte plus la région, allant et venant à Crépy-en-Valois, à Soissons, à Compiègne où elle entre et d'où elle sort plusieurs fois, rôdant en quelque sorte autour de la ville, comme un chien de garde vigilant qui rassemble le troupeau.

Le pis, c'est qu'elle est dénuée de tout, abandonnée une seconde fois, n'ayant avec elle que son escorte fidèle d'écuyers et de prêtres, quelques soldats vigoureux, Ambroise de Loré, Jean Foucault, Alain Giron, Poton de Xaintrailles, Jacques de Chabannes, des hommes empruntés aux bandes qui courent les champs; le plus clair de ses forces, c'est une compagnie d'environ deux cents Italiens, commandés par un certain Baretta. Et ses voix l'ont avertie, sous Melun, lui disant et lui répétant « comme tous les jours, qu'elle seroit prise avant qu'il fût la Saint-Jean. » (*Procès*, I, 115.)

Pâques était le terme des trêves : cette fois, elles ne furent pas renouvelées; et le duc Philippe, accompagné de Jean de Luxembourg, du seigneur de Croy et autres capitaines, se porta sur Compiègne au moment où le roi d'Angleterre débarquait à Calais. Celui-ci envoyait immédiatement au duc des renforts pour assiéger la place. Au débarqué, le Roi trouve une missive de Philippe le Bon, lui expliquant tous ses desseins. « Paris est le cœur de la France; la perdition de cette ville serait la perdition du royaume; si le corps mystique du royaume, dont la ville de Paris est le cœur, est malade et opprimé par la guerre et environné par ses adversaires, si ces adversaires ne peuvent

(1) Dans Champion (p. 154-162).
(2) Flammermont, *Senlis pendant la guerre de Cent ans* (p. 245).

être éloignés et le pays élargi alentour, ledit corps mystique (c'est à savoir la seigneurie du royaume) ne pourra se soutenir et sauver. »

Donc, il faut ouvrir les chemins de Paris. Que le roi d'Angleterre aille se faire couronner à Reims, et qu'il se dirige, ensuite, avec toutes ses forces, sur le Berry, le Bourbonnais, Forez, Beaujolais, Orléans, Sologne, « delà et oultre la rivière de Loire; » pour cela, le Duc de Bourgogne lui viendra en aide. Mais il convient, d'autre part, que le roi d'Angleterre aide le Duc de Bourgogne à s'emparer de la Seine, de l'Oise, et pays de Champagne et de l'Ile-de-France. Pour Compiègne, le duc s'en charge, non sans faire état de la difficulté. Il faut bloquer la ville et essayer de la prendre par la famine : « car qui, de présent, la vouldroit assiéger, on y pourroit demourer longuement et y faudroit emploier très grand nombre de gens (1). »

Les parts ainsi faites, et il n'est pas difficile de suivre, dans cet exposé, les habiletés du duc. Tout est mis en mouvement. Une armée, avec un appareil énorme de munitions et d'engins de guerre, se porte sur les bords de l'Oise. Les alentours sont occupés d'abord, les petites places soumises ou cernées. La prise de Compiègne n'est maintenant qu'une affaire de temps.

Enfin, Charles VII et ses conseillers ouvrent les yeux. Quand, depuis trois mois, les hostilités sont commencées en fait (2); quand, depuis trois semaines, le duc Philippe est à Péronne, à la tête de ses troupes, la Cour de France adresse à l'intermédiaire éternel de la politique des trêves, le duc de Savoie, la piteuse lettre où l'on avoue avoir été trompé, bafoué. Il est à peine croyable, mais il est exact que l'on implore une nouvelle prolongation des trêves jusqu'au mois de juin. Toutefois, la rancœur est la plus forte; on incrimine la conduite du Duc de de Bourgogne et des Anglais; et si l'on défend, — bien platement, — la vaillante conduite des habitans de Compiègne « pour aucuns empêchemens survenus, non pas par notre faute, » du moins on ne les abandonne plus et, entre les lignes diplomatiques du Mémoire, on voit apparaître une première résistance :

(1) Il est très curieux que, par la suite, Philippe le Bon désavoua cette campagne, qui avait été sa grande pensée, comme Bedford avait désavoué l'idée du siège d'Orléans. Il écrit à Henri VI : « Je suis allé devant Compiègne, jaçoit que l'avis de moy et de mon conseil ne fut pas tel. » Dans Stevenson (IIe partie, I, 156).

(2) Le commencement des hostilités peut être fixé au 20 février, date où Jean de Luxembourg quitte Péronne avec l'avant-garde de l'armée bourguignonne.

si l'on ne peut plus faire autrement, on recourra aux armes.

Le 6 mai, Regnault de Chartres est à Compiègne où sa présence alterne, pour ainsi dire, d'une façon bien inquiétante, avec celle de Jeanne d'Arc (*Procès*, V, 175) (1); le chancelier rédige alors un manifeste du Roi qui peut passer pour l'instrument de la rupture : « Notre adversaire de Bourgogne nous a trop longtemps *amusé* et *déçu* par trêves, *sans ombre de bonne foi*, alors qu'il disoit et affirmoit ne vouloir parvenir qu'au bien de la paix... Mais, maintenant, il montre, bien clairement, qu'il n'a eu aucune volonté de parvenir à la paix; il n'a cessé de favoriser nos ennemis et il a levé une armée pour faire la guerre à nous, nos pays et loyaux subjects (2). »

Jeanne d'Arc s'efforce de réparer, à force d'héroïsme, les fautes qu'un aveuglement si obstiné a fait commettre. Du mois d'avril à la fin de mai, elle se multiplie avec ses faibles ressources; elle se bat chaque jour, pour ainsi dire, autour de Compiègne, retardant, autant que possible, l'heure de l'investissement : vue militaire des plus justes encore, puisqu'elle répond (comme on vient de le voir) à la secrète inquiétude de l'adversaire. Elle peut réunir, un instant, jusqu'à 2000 hommes de guerre éprouvés avec lesquels elle fait beaucoup de mal à l'ennemi, et, en retardant les événemens, permet aux armées royales de se rétablir et de se mettre en mouvement.

Cependant la trahison de Guichard Bournel, qui livre Soissons et ouvre au Duc de Bourgogne la route de l'Aisne (18 mai), la capitulation de la petite ville de Choisy-au-Bac, dont le pont assurait les communications entre Noyon et Compiègne (16 mai), resserrent le cercle des opérations. Visiblement aussi, Jeanne est gênée et entravée par la présence du Conseil royal dans cette région, le comte de Clermont, Regnault de Chartres qui ne la quittent guère. L'archevêque, depuis l'échec de la politique de

(1) Jeanne d'Arc se méfiait beaucoup des « Bourguignons » de Compiègne. Elle partageait le lit de Marie le Boucher, femme du procureur du Roi et, d'après les notes manuscrites de Jean Le Féron, petit-fils de Marie le Boucher, « faisoit souvent relever de son lit ladite Marie, pour aller advertir ledict procureur qu'il se donnât de garde de plusieurs trahisons des Bourguignons. » — Fait des plus importans, à la tête de ces suspects se trouvait Jean Dacier, abbé de Saint-Corneille de Compiègne, familier de l'évêque Cauchon, et qui fut un des juges de la Pucelle, à Rouen. On comprend que Jeanne d'Arc ait répété, à diverses reprises, pendant son séjour à Compiègne, qu'elle se sentait trahie. — Vallet de Viriville, *Charles VII* (t. II, p. 151).

(2) Archives de Reims, dans Jadart, *loc. cit.*

la « paix de Bourgogne, » ne voyait plus en elle qu'un adversaire ; il lui en voulait d'autant plus qu'elle avait perçu plus clairement l'erreur où il s'était obstiné. Certains chefs comme Gaucourt, très influens dans ces mêmes conseils, la trouvaient téméraire, encombrante, orgueilleuse; elle dérangeait, par son courage, son entrain, ses exemples, les combinaisons de ces hommes sentencieux et compassés, si sûrs d'eux-mêmes (1).

Il est impossible de savoir ce qui se dit dans les entretiens que les hommes représentant la Cour avaient journellement avec le gouverneur de la place, lieutenant du sire de La Trémoïlle, Guillaume de Flavy. Ce qui est certain, c'est que celui-ci connaissait leurs sentimens : on l'a vu, à un moment, prendre, contre les habitans de Compiègne, le parti de la Cour et se prononcer pour la soumission au Duc de Bourgogne. Il ne valait pas cher; mais il n'est pas permis de l'accuser sur de vagues soupçons.

A la suite de l'échec devant Soissons, on dirait que le Conseil royal considère la partie comme perdue. La plupart des seigneurs français se portent sur Senlis avec Regnault de Chartres, et la troupe de Jeanne d'Arc, probablement par ordre, se disperse.

Jeanne prend chemin vers Crépy-en-Valois, ne sachant plus que faire. C'est là, qu'à bout de ressources, mais incapable de manquer à son devoir, elle décide d'aller s'enfermer dans Compiègne décidément assiégée. Ses compagnons veulent la détourner de ce dessein : « Par mon Martin, dit-elle, nous sommes bien assez; je iray voir mes bons amys de Compiengne ! » Défendre cette place, telle est maintenant sa pensée suprême.

Partie dans la matinée de Crépy-en-Valois, elle franchit le boulevard à Compiègne, le 23 mai de grand matin. « Comme un simple partisan, elle menait avec elle l'Italien Baretta et une compagnie de soudoyers étrangers. Cette petite troupe se composait de 32 hommes d'armes, 43 arbalétriers, 20 archers, le frère de Jeanne, Pierre d'Arc, son chapelain Pasquerel, Poton le Bourguignon et deux pages (2). »

A peine dans la ville, après un court repos, le jour même,

(1) Ici se place naturellement l'accusation formelle de la *Chronique de Tournai:* « Depuis, affirmèrent plusieurs que, par l'envie des capitaines de France, avec la faveur que aulcuns du conseil du Roi avoient à Philippe de Bourgogne et à Messire Jehan de Luxembourg, on trouva couleur de faire mourir la dicte Pucelle par feu en la ville de Rouen. » Quicherat, *Revue historique* (t. IV, p. 62).

(2) P. Champion, p. 44 et *Procès* (V, 177).

23 mai, dans l'après-midi, ayant à ses côtés Guillaume de Flavy, Poton le Bourguignon et 5 ou 600 hommes, elle passe le pont pour surprendre un poste ennemi qui serrait la place de trop près. Après une brillante escarmouche, à la nuit tombante, un secours inespéré, que le hasard amène à l'ennemi, change la fortune. Guillaume de Flavy et la plus grande partie de la troupe s'enfuient et rentrent dans la place. Assaillie, entourée, épuisée, elle ne voulait pas battre en retraite. Son écuyer d'Aulon prend la bride de son cheval pour la ramener; elle est poussée jusqu'auprès du pont, d'où les Anglais l'avaient coupé déjà. Elle se défend héroïquement. Un archer picard la tire par sa huque de velours d'or, la jette à bas de son cheval, la saisit à bras-le-corps, la fait prisonnière; elle est livrée à Jean de Luxembourg, le fatal Bourguignon.

C'en est fini de Jeanne, mais l'œuvre de l'héroïne se poursuit. Le geste porte, même quand le bras est arrêté. Il faut dire ce qui advint du siège de Compiègne : ainsi on appréciera, avec l'importance stratégique de la ville, la clairvoyance de Jeanne. On jugera, par les conséquences, la portée de ses vues et de ses décisions, contraires à celles du Roi et de ses conseillers. Le salut de Compiègne n'était pas trop payé du bûcher de Rouen.

Dès le 25 mai, le Duc de Bourgogne faisait savoir à son oncle, le duc de Savoie, par une lettre datée du camp de Venette-les-Compiègne, qu'il attendait, maintenant, en toute confiance, l'issue de la campagne, en dépit des *feintises, cautèles* et *dissimulations* de l'adversaire : « Nous sommes, écrivait-il, grandement réconfortés de la guerre ; car, le 23 mai, vers six heures, les assiégés ayant fait une sortie, celle qu'ils appellent la Pucelle et plusieurs capitaines, chevaliers, écuyers et autres ont été pris, noyés et tués. Si, je vous écris, très cher et très amé oncle, pour ce que ne fais pas doute que bien vous fera plaisir (1). »

Cela faisait plaisir, surtout, à celui qui écrivait la lettre ; la fortune le comblait. La place fut entourée de solides bastilles ;

(1) La nouvelle fut annoncée en grande allégresse, par lettres spéciales du duc, aux bonnes villes de la domination bourguignonne : « Ceste chose vous écrivons pour noz nouvelles, espérans que en aurez joye, confort et consolation. » (Archives de Saint-Quentin.) — La nouvelle fut connue à Paris le jeudi 25, par lettre de Jean de Luxembourg adressée à son frère, le chancelier Louis. Cf. A. Sorel, *La Prise de Jeanne d'Arc à Compiègne* (p. 213).

de nouveaux renforts anglais arrivèrent ; l'armée de secours n'apparaissait pas.

Pourtant, la ville tenait bon. L'été se passa ainsi, sans qu'elle fût entièrement bloquée, « vu la grandeur du tour. » Guillaume de Flavy, Philippe de Gamaches, abbé de Saint-Marcou et, surtout, les habitans de la ville redoublèrent d'efforts. Les villes environnantes envoyèrent des hommes d'armes, des approvisionnemens. Les gens du bâtard d'Orléans, Poton de Xaintrailles, qui n'avaient pas quitté la contrée, jetaient par petits paquets du secours dans la place. Le Duc de Bourgogne manquait d'argent, les soldats mal payés, mal nourris, malades, « se départoient. » Philippe le Bon lui-même rentra dans ses États où d'autres affaires l'appelaient (4 août 1430).

Il laissa la lieutenance à Jean de Luxembourg : celui-ci ne fut pas plus heureux. A force, l'armée de secours s'était constituée, et elle avançait sous les ordres du comte de Vendôme, un fidèle de Jeanne, avec Boussac, Xaintrailles, La Hire, Chabannes, Alain Giron, tous les vaillans hommes dont les noms sont unis à la gloire de la Pucelle. Une formidable bastille que Jean de Luxembourg avait construite vers la forêt, dans la direction de Pierrefonds, pour achever l'investissement, fut attaquée à la fois par le dehors et par les assiégés dans un assaut furieux auquel les femmes elle-mêmes prirent part. Ce fut la journée décisive (24 octobre).

Jeanne d'Arc, du fond de la tour de Beaurevoir, prisonnière de ce même Jean de Luxembourg, savait, *voyait* sans doute : « Interrogée si elle fut longuement en cette tour, répond qu'elle y fut quatre mois ou environ... Interrogée quelle fut la cause pour quoy elle saillit de la tour, répond qu'elle avoit ouy dire que ceulx de Compiègne, tous jusqu'à l'âge de sept ans, devoient estre mis à feu et à sang... Interrogée si ce sault ce fut du conseil de ses voix, répond Saincte Catherine lui disoit presque tous les jours qu'elle ne saillist point et que Dieu luy aideroit et même à ceulx de Compiègne ; et ladicte Jehanne dict à Saincte Catherine : « Puisque Dieu aideroit à ceulx de Compiègne, elle y vouloit estre... » « Enfin pour le doubte des Anglois (la crainte d'être livrée aux Anglois), saillit et se commenda à Dieu et à Notre-Dame et fut blécée. Et quand elle eut sailli, la voix Saincte Catherine lui dict qu'elle fict bonne chière et qu'elle gariroit et que ceulx de Compiègne airoient secours... *Item* dit qu'elle

prioit toujours pour ceulx de Compiègne avec son conseil... » (*Procès*, I, 110,114,150.)

Et il arriva, comme la sainte l'avait prédit, comme la clairvoyance et la foi de la Pucelle l'avaient deviné, comme sa volonté l'avait conçu et préparé, — Compiègne fut délivrée. Jean de Luxembourg dut lever le siège, « la mort dans l'âme. » (25 octobre.) Mais, avant de rentrer dans son château de Beaurevoir, il avait vendu la Pucelle aux Anglais.

La résistance victorieuse de Compiègne rompit le grand dessein du duc Philippe. Ses ambitions furent réprimées et les espérances des Anglais détruites. Le retard et l'épuisement causés par la longueur du siège empêchèrent tout. Le roi Henri VI ne put se faire couronner à Reims ; Paris resta cerné par la nouvelle offensive française ; puisqu'il fallait se battre, on se battait : « Ce siège levé donna un grand courage aux gens du roi Charles et commenchièrent à courir et prendre places à tous lez et finablement reconquirrent tout ce qu'ils avoient perdu, en bien peu d'espace, excepté la ville de Soissons... Et ces nouvelles, venues au Duc de Bourgogne qui encores estoit en Brabant, iceluy duc fist un grant mandement de gens d'armes très hastivement, mais les uns n'avoient plus chevaux, les autres point d'argent, etc. (1). »

Le duc avait, maintenant, d'autres choses à penser et à faire. Tout cela lui donnait à réfléchir. En somme, il avait trop embrassé. La France lui était un trop gros morceau ; l'Angleterre épuisée, divisée, un allié trop affaibli et trop peu sûr. Assez souple pour ne pas s'entêter contre la fortune, il comprit qu'il valait mieux ne pas persévérer dans une lutte par où coulait la richesse et la fidélité de ses peuples. Les démocraties flamandes n'étaient pas satisfaites de ces guerres « seigneuriales » sans honneur et sans profit. Les drapiers et les tisserands commençaient à souffrir de la concurrence anglaise ; ils exigeaient de leur duc l'abandon d'une alliance ruineuse et la réouverture des marchés inépuisables que sont pour eux, d'ordinaire, les provinces limitrophes françaises (2).

Après la prise de Jeanne d'Arc, une campagne pénible et très confuse en Picardie, Bourgogne, Champagne, etc., ruine le pays et n'avance pas les affaires. Les deux alliés se reprochent

(1) *Chronique anonyme*, dans Champion (p. 162).
(2) Pirenne, *Histoire de Belgique* (t. II, p. 243).

l'un à l'autre la responsabilité des échecs. Philippe n'a pas pardonné au gouvernement anglais sa conduite dans l'affaire de Jacqueline de Bavière, ni les hautains propos de Bedford sur « les oisillons. »

Il est menacé d'un autre côté. La grandeur bourguignonne a effrayé l'Allemagne. L'empereur Sigismond, sollicité par Charles VII, s'est prononcé. Le duc va être pris à revers et serré entre les deux pinces de la tenaille. Avec un État à peine constitué, c'est le péril qui l'effraye le plus. Le Pape et le concile de Bâle (depuis que l'affaire des bénéfices ecclésiastiques est arrangée avec la France) réclament la paix; c'est une autorité qui ne peut plus être tout à fait méprisée.

Le plus simple est d'en venir aux réalisations immédiates. Charles VII s'est arrangé avec le duc de Bretagne; inlassable, il fait de nouvelles ouvertures à la Bourgogne et à l'Angleterre, dans le sens d'une pacification générale. L'Angleterre elle-même semble comprendre que les temps sont changés.

Une trêve de deux ans est signée à Chinon entre Bourgogne et France, le 8 septembre 1431; et, le 31 décembre, sous les auspices des légats du Pape, est conclu, à Lille, entre France et Angleterre, un arrangement qui permettra de travailler à la consolidation de la paix définitive (1).

Tout cela se passe dans l'année même de la mort de Jeanne d'Arc. Tel était l'effet immédiat, direct, de son action et de son intervention à Compiègne.

On sait comment le revirement, une fois commencé, devait évoluer jusqu'au bout. A la Cour de France, La Trémoïlle et ses partisans sont balayés. La reine Yolande ramène Richemont aux affaires. Le connétable, pour qui la leçon n'a pas été perdue, reprend exactement la politique de Jeanne (2) : négocier en combattant. Énergique organisateur des forces françaises, ce rude soldat éduque la volonté de Charles VII, comme Jeanne d'Arc avait éduqué sa confiance.

Philippe le Bon sait que Richemont et le parti des grands lui offrent les plus sérieuses garanties pour la conclusion d'une paix honorable et avantageuse. Il sait que les dispositions sont telles en France qu'on lui fera le maximum de concessions *territoriales*, et c'est là, à ses yeux, le principal. Le rapproche-

(1) Beaucourt (II, p. 43).
(2) Cosneau, *le Connétable de Richemont*, (p. 209 et suivantes.)

ment général se fait à Nevers, au milieu des banquets et des beuveries. Les princes français se trouvent réunis autour de la royauté remise à sa place, il est vrai, mais payant chèrement le sacrifice d'honneur et de soumission qu'ils lui consentent. Tel est le véritable sens de la paix d'Arras, 1435.

L'Angleterre n'a pas voulu souscrire à l'entente préparée à Nevers. Tant mieux! Si elle eût accepté les conditions qu'on lui offrait alors, la France ne se fût peut-être jamais reconstituée. Son refus laissait le champ libre aux fidélités françaises groupées autour de la dynastie légitime. Henri VI, qui n'avait pas su se battre et vaincre, ne sut ni négocier ni conclure.

Le Duc de Bourgogne fut plus avisé et plus sage. Rentré au giron, sa loyauté et son honneur étaient saufs, de même que sa puissance était intacte. Mieux valait *avoir failli être roi* que d'être roi en effet. Jamais la Bourgogne ne fut plus grande : il fallut la folie du Téméraire pour ruiner cette formidable maison que la persévérance, l'habileté et la ruse avaient élevée et qui, si elle eût duré, eût couvert de son ombre les destinées de l'Europe.

Jeanne d'Arc avait tout vu, tout prévu; ce qu'elle avait conçu s'était réalisé. Selon sa parole au duc d'Alençon : « plus il y avait du sang de France, mieux cela valait. » Dans la négociation comme dans l'action, elle avait toujours discerné le point exact, la décision juste et utile. On avait obtenu la paix, « mais à la pointe de la lance. »

Cette paix victorieuse, elle était allée la chercher à Compiègne : elle se jeta dans la ville, sachant qu'elle serait prise « avant la Saint-Jean, » mais voulant, avant de mourir, faire à Paris, « à ce cœur mystique de la France, » à la France elle-même, un rempart de son corps et de son martyre.

Dans le drame de l'*abandon*, on voit Jeanne plus étroitement mêlée aux choses humaines. C'est ici que le côté mystérieux de sa mission apparaît le moins, mais c'est ici que la qualité naturelle de son esprit et de son cœur se découvrent le mieux. Elle a des idées et des volontés militaires et politiques parfaitement définies et circonstanciées. Son bon sens, sa clairvoyance, sa fougue, décident et tranchent, quand la prudence ou la pusillanimité des conseillers royaux ânonnent et reculent. Ou il faut renoncer à prendre les mots dans leur sens habituel, ou il faut reconnaître, dans cette netteté et promptitude de la conception et

de l'acte, les caractères du génie. Jeanne, dans cette période de sa vie, est clairement et humainement *admirable*.

Mais le génie, l'intelligence, le courage, ce n'est pas tout Jeanne. Ses facultés extraordinaires ne sont que les instrumens de la volonté supérieure qui l'anime. Ayant pris son inspiration et la mesure de son action dans l'au-delà, elle ne s'achève pas, elle ne se réalise pas dans le train ordinaire des affaires humaines.

Les œuvres d'ici-bas ne sont grandes que conçues et accomplies sous l'angle de l'éternité. Aussi, parmi ces œuvres, celles qui sont dignes de subsister brisent le cadre trop étroit de l'existence individuelle. Elles échappent et s'épanouissent dans la mort.

Jeanne va se retrouver, dans l'unité absolue de son existence incomparable et de sa destination céleste, à Rouen, devant ses juges, parmi les flammes. Là, elle quitte les contingences, brise l'entrave, délaisse le relatif des conceptions ordinaires; elle reprend le dialogue avec « les voix... »

Ainsi alterne le rythme de cette prodigieuse carrière : la *formation* fut humaine, la *mission* divine; l'*abandon* fut humain, la *condamnation* sera divine.

Pour que la leçon fût complète et que les hommes apprissent, sans le comprendre, une fois de plus, le peu que l'individuel et l'éphémère compte en présence du général et du définitif, il fallait qu'ils accablassent, en elle, le divin pour que le divin prît sa revanche et les laissât éblouis, en regagnant, sous leurs yeux, par un essor d'abnégation joyeuse, sa demeure, l'Éternité.

GABRIEL HANOTAUX.

L'ÉPREUVE DU FEU[1]

PREMIÈRE PARTIE

Comme le fer mis au feu perd sa rouille et devient tout étincelant... (IMITATION.)

I

Le coupé s'arrêtait à peine devant l'hôtel Grasset, avenue du Bois, lorsque qu'Yvonne Avrey en sortit lestement. Suivie de loin par sa gouvernante, une Anglaise poussive et rousse, elle monta l'escalier de son pas vif; sa veste brodée, son tricorne accentuaient sa fière allure, cette aisance qui ne s'acquiert pas, mais s'hérite de plusieurs générations affinées. Sa seule façon de poser ses pieds cambrés sur les tapis dénotait la race : une habitude séculaire de domination.

Elle traversa un grand hall aux vitraux de mauvais goût, et embrassa une vieille petite dame dont la laideur de bossue s'adoucissait d'un sourire bon, résigné.

— Mes félicitations! mademoiselle Cécile! Mais quelle surprise pour moi que les fiançailles d'Edmée!

La vieille fille hocha sa longue face blême, mais se tut, et suivit tristement des yeux Yvonne qui entra dans la chambre claire où sa meilleure amie Edmée Grasset se laissait coiffer.

— Ma chérie! dit-elle avec effusion. Te figures-tu ma joie de ce matin? Joie et stupeur! Tu ne m'avais rien dit! Je ne le con-

mais pas! Où le voyais-tu? Et comment cela s'est-il fait? Raconte!

Elle s'arrêta, saisie par l'air morne d'Edmée qui, d'un clignement de paupière, lui désignait le témoin gênant : la femme de chambre occupée à tordre ses superbes cheveux blonds.

Tout son entrain tombé, Yvonne attendit, le regard fixé anxieusement sur le beau profil droit de son amie. Ce visage très régulier d'une extrême blancheur, mais froid et fermé, contrastait avec le sien si mobile et dont la pâleur saine se rosait aux plus fugitives impressions. Les yeux d'Yvonne que voilaient de grands cils n'étaient pas grands, mais, tout baignés d'une lumière charmante, ils étaient le reflet de son âme de feu. Et si, quand passaient les deux amies, c'était Mlle Grasset qu'on remarquait, dès qu'Yvonne souriait, on ne voyait plus qu'elle. On subissait l'irrésistible attirance dont la jeune fille s'étonnait en riant.

Cette coiffure ne finirait donc pas? Pendant qu'on arrangeait, non sans peine, les beaux cheveux d'une embarrassante longueur, Yvonne s'inquiétait de ce teint plus exsangue encore, de ces paupières gonflées. Elle ne s'était pas figuré ainsi la fiancée et, quoiqu'elle dût connaître ses prétentions à l'impassibilité, elle pensait à ce qu'Edmée, l'avant-veille encore, lui répétait :

— Pourquoi me marier? Les enfans? j'en adopterai, si je veux. Non! c'est pour l'indépendance, l'étude et les voyages que je me sens faite. J'envie les nomades qui peuvent comparer les musées de tous les pays!...

Que s'était-il donc passé en deux jours pour changer les idées d'Edmée, qui jusque-là n'avait jamais varié dans ses goûts studieux, mais peu féminins, et qui, à vingt-trois ans, avait refusé déjà tant de partis?

Yvonne se le demandait et elle était toute désorientée par la brusque décision de la froide fille à qui, avec les illusions généreuses de sa jeunesse, elle prêtait toutes les qualités. Infiniment mieux douée que son amie, vibrante, artiste, bonne, elle subissait son ascendant avec une incroyable force. Entraînée par sa nature enthousiaste, elle l'idéalisait. L'incapacité d'admirer, l'égoïsme qu'Edmée dissimulait sous une politesse doucereuse, l'ennui qui ternissait l'eau glauque de ses grands yeux devenaient pour elle la nostalgie d'un esprit noble supérieur à son entourage. Peu malléable avec ses maîtres, Yvonne obéissait aveuglément à son amie. Elle s'efforçait de la suivre dans son

orgueilleux mépris de l'amour; et c'est à peine si elle, qui ne pouvait rien lui cacher, s'étonnait d'être informée de la grande nouvelle le même jour que les indifférens, tant elle était faite à cette singulière amitié, véritable marché de dupe où, donnant tout, elle ne recevait rien.

Enfin la coiffure laborieuse s'achevait. Edmée, de sa voix sans inflexions réservée aux subalternes, congédia la vieille Allemande qui l'avait élevée et qui répondit avec une gratitude affectueuse au gentil sourire d'Yvonne, très dépourvue, elle, de la morgue des parvenus, de leur souci de marquer les distances à ceux dont ils se sentent encore trop près.

La porte se refermait à peine qu'Yvonne dit impatiemment :

— Eh bien?

Mais Edmée ne se décidait pas à parler. Immobile devant la glace en argent qui reflétait sa belle figure régulière à peine jaunie par le blanc cru de son peignoir, elle déplaçait les bibelots précieux étalés sur la guipure de sa table à coiffer.

Enfin, de l'air ironique qui ne la quittait guère, mais qui, en un moment pareil, surprit et choqua Yvonne :

— Tu peux me féliciter, dit-elle. Je fais un très beau mariage! M. Georges Serdis, élève de l'École d'Athènes, archéologue déjà connu, est tout désigné pour la chaire occupée par son père autrefois. Il me sort de mon milieu que je déteste. Il n'est pas aussi riche que moi; c'est vrai! mais il le sera davantage à la mort de sa mère. Enfin, de nous deux, c'est moi qui fais le meilleur marché.

Yvonne confondue l'écoutait dire ces choses trop pratiques posément, de sa voix basse, modulée avec une complaisance trop visible; un air de supériorité, d'assurance dogmatique assez déplaisant.

Il y eut un silence pénible. Enfin Yvonne put parler :

— Pour que je te félicite, dit-elle, il me faudrait autre chose que ces détails qui ne comptent pas pour moi. Que ton fiancé soit riche ou pauvre, universitaire ou marchand, peu m'importe! L'aimes-tu? Et depuis quand? Je ne l'ai jamais vu chez toi.

Edmée hésita, et sans regarder son amie :

— Mais je le connais! Rien de précipité dans cela, je t'assure! Depuis un an je le vois presque tous les jours chez M[me] Ducasse, qui s'était mis en tête de nous marier.

— Depuis un an! répéta Yvonne. Oh! Edmée! Pendant un an, tu as pu me cacher?...

— Te cacher quoi ? dit l'autre avec impatience. Puisqu'il n'y avait rien? que je ne me décidais pas? J'ai refusé d'abord et je ne crois pas que de lui-même il aurait eu l'idée d'insister. Mais cette fine mouche de Mme Ducasse qui tenait à son affaire n'a pas lâché prise. Aidée par ma tante que mes refus désolaient, elle a continué de nous réunir et nous a donné la facilité de nous connaître sans nous engager. Je ne voulais toujours pas, et ce que je te disais l'autre jour était encore ma pensée à bien peu de chose près. Mais j'ai su hier qu'il se décourageait. Alors j'ai pesé les avantages de cette union. Avantages difficiles à trouver réunis. Toute la nuit j'ai hésité, j'ai pleuré... Quelle nuit!... Je ne l'oublierai pas!... Enfin j'ai pris mon parti. Et, ce matin, j'ai dit à tante Anna en entrant dans sa chambre : « Te voilà délivrée de la peur que je coiffe sainte Catherine et de tes tourmens de tutelle. C'est oui! » Elle a levé ses bras courts; elle m'a mouillée de ses larmes et aussi de la crème de beauté qui la barbouillait. Elle a crié la chose à ma cousine Cécile, qui comme d'habitude a pleuré sans rien dire, en hochant sa vieille tête. Et voilà! Tante Anna va pouvoir jouir de sa folle quatrième jeunesse de cinquante ans! se remarier même, si cela lui plaît. Ma noce se fait à la rentrée. Nous avons tout l'été pour roucouler...

Un sourire froid découvrit ses belles dents et elle dévisagea Yvonne, qui, de plus en plus suffoquée, fixait sur elle des yeux élargis.

Elle comprit le reproche muet et, ironique :

— Cela t'indigne, n'est-ce pas, qu'on se marie ainsi? Par raison?

— Oui! dit Yvonne avec une franchise qui lui coûta. Comment! tu es comme moi riche, orpheline, jeune. Tu as le droit et le temps de choisir et tu te lies à un homme que tu n'aimes pas? un homme qui ne te fait rien éprouver, n'est-ce pas?

Le sourire moqueur d'Edmée s'accentua pendant qu'elle disait posément :

— S'il faut être tout à fait franche, c'est plutôt de l'antipathie que j'éprouve. Et quand il s'approche, qu'il me prend la main, cela s'aggrave. C'est ce qui m'a fait hésiter si longtemps. Mais je me dis que cette impression toute physique ne doit pas m'arrêter; qu'elle se dissipera puisque ce garçon bien élevé, ni mieux

ni plus mal qu'un autre, n'a rien qui puisse m'éloigner, mais au contraire partage mes goûts, a la même horreur des démonstrations vives que moi. Tout bien considéré, nous sommes faits pour nous entendre et pour traverser la vie en bons compagnons.

Yvonne eut un geste désolé.

— Non, Edmée! supplia-t-elle. Ce n'est pas possible que tu te maries ainsi! Tu ne le feras pas? Ce serait si mal?

— Je le ferai, dit Edmée sèchement, et je me connais, je ne le regretterai pas. Je ne suis pas une exaltée comme toi, Dieu merci! Je comprends la vie et je vois les choses telles qu'elles sont.

Elle se leva, fit quelques pas dans la chambre, de son pas lourd, presque masculin, et revenant s'asseoir près d'Yvonne qui, consternée, se taisait :

— Comprends-moi bien, dit-elle. Quelle différence vois-tu entre les mariages d'amour et les autres après trois ans? Qu'il y ait eu flambée ou non, chacun s'en va de son côté. A moins que, rare bonheur, — le nôtre, — des goûts semblables ne vous réunissent : l'automobile, les voyages,... les enfans surtout qu'il aime comme moi... Les enfans!...

Quelque chose de doux passa sur sa figure fermée et la détendit pendant qu'elle répétait, les yeux au loin :

— Les enfans! Ce qui me tente en somme plus que les voyages, que l'étude, que tout. Le mari qui me donnera cette joie pourra bien faire après ce qu'il voudra; son rôle sera terminé.

Elle reprit après une pause :

— Les enfans étant pour moi le but du mariage, je leur dois un père non seulement bien doué et bien portant, mais en situation de leur donner dans la société une place meilleure que la mienne qui ne me permet pas toutes les relations. Vues sous cet angle, les considérations qui dictent mon choix et te paraissent mesquines ont une importance capitale. En faisant ce qui s'appelle un bon mariage, je fais mon devoir. Je prépare une vie facile à ceux qui naîtront de moi. Je suis dans le vrai.

Yvonne soupira et ne trouva rien à répondre. Cette façon spécieuse de présenter un calcul intéressé comme un acte d'abnégation, un sacrifice à la race, l'ébranlait sans la persuader.

Tout en admirant son amie, elle ne pouvait pas s'empêcher de croire qu'une union amoureuse aurait mieux valu, même pour les enfans... Que cela devait être doux de choisir libre-

ment, de se donner toute, corps et âme, et, dans les peines plus encore que dans les joies, de se serrer l'un contre l'autre...

Mais ce besoin de protection tendre qui la tourmentait secrètement, Edmée n'en avait jamais souffert! Ne se suffisait-elle pas à elle-même? N'avait-elle pas une confiance absolue dans son propre sens?

— Écoute! finit-elle par dire avec un soupir, tu es tellement autre que moi, tellement plus sérieuse, que tu fais peut-être bien d'agir ainsi. Je ne pourrai jamais, moi! J'ai beau plaindre ce pauvre Hermann Muller et reconnaître ses qualités, l'idée de les voir répétées chez d'autres petits Hermann ne me suffit pas... Je veux non seulement que mes enfans soient bien posés dans le monde, mais qu'ils m'enchantent par leur ressemblance avec celui que j'aimerai en eux.

— Tu as tort! dit non sans dédain Edmée, de laisser échapper un si bon parti.

Yvonne ouvrit de grands yeux:

— Mais l'autre jour encore tu m'approuvais?

— L'autre jour, dit froidement la grande fille qui commença de s'habiller, je n'étais pas décidée encore, et je ne me souciais pas de te voir mariée avant moi, ce qui nous aurait séparées, les premiers temps tout au moins. Maintenant, c'est autre chose! Ta vie d'orpheline chez ton frère depuis son mariage est bien plus dépendante que la mienne chez tante Anna qui m'agace, mais me cède en tout. Et tu n'es qu'au début de tes ennuis! Cette jeune femme, que ton frère idolâtre, cherche à le détacher de toi. Elle y parviendra et tu seras reléguée au dernier plan; tu deviendras l'être effacé, la non-valeur! Quelque chose comme la cousine Cécile, moins la bosse et la pauvreté. Non! Il te faut le plus vite possible un chez toi. Réfléchis donc? Est-ce une existence à vingt-deux ans? Qu'attends-tu? Un héros de roman? un être chimérique? Si, comme c'est probable, tu ne le rencontres jamais, que deviendras-tu?

— Je ne sais pas! dit Yvonne qui pâlit et détourna la tête. Les coins de sa bouche fine s'abaissaient. Sa mobile figure, faite pour exprimer toutes les tendresses, toutes les fiertés, ne reflétait plus que le découragement dont les conseils si cruellement raisonnables de son amie l'accablaient.

Edmée vit son désarroi et y trouva une raison nouvelle de se féliciter de sa décision.

— Allons! dit-elle avec une condescendance dédaigneuse teintée de satisfaction, tâche de suivre mon exemple, d'être moins romanesque, moins enfant!

— Je voudrais bien! dit humblement Yvonne. Mais je ne peux pas...

Edmée ne répondit que par un sourire qui accrut la tristesse de son amie. Et une fois de plus la créature sèche, médiocre, domina l'enfant aimante, honteuse de ses aspirations au bonheur, de cette vie intense qui sourdait en elle et voulait s'épandre, rayonner...

II

Yvonne, en sortant de chez son amie, avait la tête si enfiévrée qu'elle voulut marcher dans le Pré-Catelan, suivie de la voiture où miss Darrel armée de son stylographe diluait dans une de ses interminables lettres ses rares idées.

Il faisait chaud et lourd; sous le ciel terne les pelouses veloutées outraient leur vert cru. Des bébés prétentieusement attifés faisaient un bruit de volière. Ils se battaient et se salissaient impunément, mal surveillés par les *nurses* pincées et les gouvernantes trop bien mises qui chuchotaient en grand mystère, se livraient visiblement à la joie de dire du mal des « patrons. »

Jamais encore Yvonne n'avait si vivement ressenti la tristesse de ce paysage trop peigné, de ces bébés trop riches, empêtrés dans leurs atours ridicules, livrés aux subalternes; plus délaissés, les pauvres petits, que les marmots qui sous l'œil de leur mère se roulent dans la poussière des faubourgs. Et un retour qu'elle fit sur elle-même, sur son isolement d'orpheline, mouilla ses yeux d'une petite larme qu'elle eut peine à retenir.

Lasse tout à coup, elle se remit en voiture et répondit avec effort aux gentillesses de son Anglaise qui lui souriait à toutes dents. Bientôt celle-ci se dépita de n'obtenir que des monosyllabes. Et elle se remit à penser au fiancé dont, avec une confiance ridicule et touchante, elle attendait le retour des Indes depuis vingt ans, et à étirer pour lui la prose insipide et sentimentale qui suffisait, croyait-elle, à entretenir cet amour trop patient...

Yvonne, libérée des banalités dont sa compagne l'excédait.

put alors être triste en paix et repasser les mélancolies de sa vie si courte et si vite assombrie par la mort de ses parens.

Ah! si elle les avait encore! Si la brutale catastrophe, l'accident de voiture ne lui avait pas pris les siens, comme tout aurait été autre! Doux, tiède et bon!...

Elle n'avait que sept ans lors du drame, mais elle se souvenait bien de son bonheur d'avant, de ses joies turbulentes de petit être choyé, ivre de lumière et de vie neuve.

Elle voyait encore nettement, comme des tableaux, des coins de chambre, des allées de parc. Mais surtout, les balustres, si blancs sur la mer, de la terrasse où, dans l'air vif, elle courait avec des cris aigus comme ceux des hirondelles qui se pourchassaient là-haut... Et aussi elle sentait le chatouillement des herbes plus hautes qu'elle sur ses boucles toujours en désordre, et toujours lissées par les mains de sa mère, ces mains qui guérissaient les bobos rien qu'en les touchant et dont elle regrettait encore la caresse apaisante quand elle souffrait...

Qu'elle était bonne, cette maman jolie sur laquelle elle fondait entre deux courses de petit animal fou! Mais qu'elle était devenue grave et blanche lorsque Yvonne, entrée sans permission dans la chambre éclairée de grandes bougies où, lui disait-on, elle dormait, l'avait sentie si froide sous ses baisers... changée par le bandeau qui lui cachait le front, sa fine main si gonflée que la bague brillante, l' « étoile » qu'aimait Yvonne, s'enfonçait dans la chair...

D'abord l'enfant n'avait pas compris. Dans la maison bouleversée, pleine de monde qui parlait bas, elle s'étonnait que son père aussi dormît tard...

Peu à peu, par des mots maladroits des domestiques, elle comprit pourquoi son grand frère Charles pleurait. Alors ce fut un désespoir farouche, une révolte contre Dieu qui lui avait pris Maman... Puis une fièvre dont on crut qu'elle mourrait et qui lui laissait un souvenir de soif atroce, de chaleur brûlant son petit corps tandis que, d'une voix plaintive, elle appelait inlassablement: « Maman..., maman... »

Elle était sortie de là grandie, sérieuse, aussi changée que sa vie nouvelle entre son frère très bon, mais absorbé par ses études d'ingénieur, et miss Darrel si nulle que, à huit ans, la petite fille sentait son infériorité et en souffrait. Et puis, c'était le dépaysement, l'exil; le chagrin de quitter le beau jardin de

lumière pour un appartement assombri par le voisinage des hautes maisons.

Plus d'espace pour courir! Plus de bleu! Un pauvre soleil sans force qui semblait la caricature du vrai! Des jours blafards! Une existence frileuse, resserrée, où la petite Provençale, poussée librement au grand air, étouffait.

Pour la consoler de partir on lui avait dit: « A Paris tu auras presque une sœur! la fille d'amis de nos parens; une orpheline comme toi et de ton âge; elle n'a qu'un an de plus.

Ah! cette première visite à Edmée! Cette visite si impatiemment désirée et dont elle était sortie toute triste, elle y pensait maintenant... Et tout au fond d'elle-même un rapprochement se faisait entre sa déception d'alors et celle que, à douze ans de distance, elle ressentait.

Vraiment le premier contact, qui fut un choc, était bien typique. Les deux petites filles s'y étaient montrées telles que, femmes plus tard, elles seraient.

Lorsque Yvonne toute trépidante d'émotion s'était trouvée en face de la grande fille à superbe natte blonde qui, debout entre deux dames, l'une blême, difforme, toute noire, l'autre ronde, rouge, vêtue de clair, la regardait sérieusement, elle s'était jetée à son cou.

Déconcertée par la surprise froide avec laquelle son gentil élan était reçu, elle avait balbutié:

— Je t'aime déjà, tu sais? puisque nos mamans...

— Attendez de me connaître pour savoir si vous m'aimez! lui répondit, avec une solennité un peu prétentieuse qui la vieillissait, la belle fille choquée d'être tutoyée dès l'abord par cette petite, sa cadette d'un an...

Yvonne toute rouge se tut. Elle rougit plus encore lorsque Edmée lui montrant sa chambre lui dit orgueilleusement:

— Est-ce que vous en avez une aussi jolie? Est-ce que, quand vous serez grande, vous serez aussi riche que moi?

— Je ne sais pas, dit Yvonne en dressant sa petite tête fière, et ça m'est bien égal! Papa et maman donnaient tant aux pauvres qu'ils ne m'ont peut-être pas gardé beaucoup d'argent. Ils ont bien fait! je serai comme eux.

Edmée mordit ses lèvres et, ne trouvant rien à répondre, abandonna ce sujet pour un autre où elle pouvait mieux établir sa supériorité.

— Quel drôle d'accent vous avez, ma chère! dit-elle de son air important. Il faut le perdre pour qu'on ne se moque pas de vous...

Se moquer! C'était la principale fonction d'Edmée. Elle voyait tout laid, tout grotesque. Il semblait que des lunettes invisibles, appliquées sur ses larges yeux, lui déformaient les choses et les gens, grossissaient leurs défauts, rapetissaient jusqu'à les rendre invisibles leurs qualités. Yvonne s'en aperçut vite et après s'en être étonnée :

— C'est un vilain cadeau que t'a fait là ta marraine Fée! Moi, j'aime bien mieux voir tout joli...

— Quand tu auras mon âge!... dit Edmée sans daigner s'expliquer...

Les discussions de ce genre se renouvelaient tous les jours. Yvonne, beaucoup plus spirituelle, y brillait. Mais c'est Edmée qui finissait par avoir l'avantage à cause de son adresse à se taire et à sourire mystérieusement quand on la mettait au pied du mur; à dire du bout des lèvres et d'un ton de haute condescendance : « Si tu veux... mettons que tu as raison et n'en parlons plus... »

Cette tactique réduisait infailliblement au silence l'ardent petit rhéteur en jupons. Elle lui faisait croire que, pour pincer les lèvres d'un air si transcendant, il fallait avoir de bonnes raisons : des raisons qu'on ne daignait même pas lui dire parce que, sans doute, elle n'aurait pas compris...

Peu à peu Edmée établit son prestige et put régenter Yvonne aussi bien que sa tante qui, ballottée entre des sévérités excessives, qu'elle regrettait et rachetait par de non moins excessives gâteries, ruinait son autorité...

Les gouvernantes dont, disait ironiquement Edmée, on changeait comme de chemise, n'osaient souffler mot. La cousine Cécile trottinait sans bruit là où elle pouvait se rendre utile; mais, doublement humiliée par sa dépendance de parente pauvre et sa difformité, elle s'effaçait et, doux souffre-douleur, ne répondait aux moqueries de la petite fille que par un silence de prière pendant lequel ses lèvres exsangues remuaient.

A ces momens-là, il n'y avait plus de prestige qui tînt. Yvonne se révoltait :

— Tu n'as pas honte de lui faire de la peine? criait-elle, toi qu'elle soigne nuit et jour quand il le faut...

Mais elle finissait par s'apaiser et par accepter les détestables raisons de son amie qu'elle avait besoin d'admirer.

Elle l'admirait en tout : dans les études qu'elles faisaient ensemble et où leurs natures si différentes s'affirmaient.

Yvonne, merveilleusement douée, enchantait ses professeurs, bien que, à cause de sa facilité même, son travail fût capricieux et irrégulier. Toute la partie mécanique des devoirs l'ennuyait. Elle bâclait ses copies, négligeait ses gammes... Mais, dans ses griffonnages, le style et les idées étonnaient déjà et si, au piano, elle manquait les traits perlés par son amie, elle savait faire chanter la mélodie sous ses petits doigts malhabiles, mais inspirés...

Et pas l'ombre d'amour-propre avec cela. Une surprise constante de voir qu'on la citait en exemple à Edmée, bien meilleure élève qu'elle pourtant, attelée à sa tâche comme un bœuf de labour à son sillon.

C'était cette application constante qu'elle lui enviait, cette intelligence plus lourde, mais réelle, dépourvue d'imagination et que les contes bleus qui tourbillonnaient dans sa petite tête chaude ne distrayaient pas.

Les moindres devoirs d'Edmée étaient soignés, écrits d'une belle écriture appliquée, toujours égale comme sa voix qu'elle modérait et modulait déjà avec une précoce prétention.

Cette façon lente et sûre d'avancer qui remplaçait jusqu'à un certain point des dons plus brillans, Edmée la tenait de son père, fils de ses œuvres, monté du même pas lourd et sûr de l'école communale d'une bourgade jusqu'à l'énorme maison de commerce fondée et accrue fantastiquement par lui.

Resté le même dans ses grandeurs qu'aux jours de misère, levé avant le dernier de ses employés, il entassait jusqu'à la fin les millions dont il laissait à d'autres le soin de jouir. Trop sensé pour aimer le luxe dont s'entourait sa femme et où il se sentait déplacé, trop inculte pour goûter des joies intellectuelles ou artistiques, il ne se plaisait que dans le bureau humide, sombre, le rez-de-chaussée sur une cour moisie où il était mort en faisant son bilan.

Il avait légué à sa fille son sens pratique, épais; mais il ne lui avait donné, et c'était grand dommage, ni sa simplicité, ni sa bonté charitable, ingénieuse, ce tact du cœur qui, chez lui, suppléait à l'éducation et faisait du paysan du Danube l'égal des

plus affinés. Les parens d'Yvonne, tous deux d'une exquise distinction, avaient pour lui une sympathie plus vive que pour sa femme. Très vaniteuse, affolée de snobisme, Mme Grasset ne s'était jamais consolée de sa mésalliance et faisait durement payer à son mari l'honneur qu'elle, fille de banquier ruiné au jeu, lui avait fait en acceptant ses millions gagnés dans une boutique.

Ni l'un ni l'autre n'avait été heureux. Et sans doute leur enfant portait le stigmate de l'union sans tendresse, de l'aigre conflit : un je ne sais quoi de chagrin, de malcontent, de terne, qui faisait ressortir la vie lumineuse, l'entrain, le charme spontané d'Yvonne, née dans la plénitude de joie de deux êtres unis par l'esprit autant que par la chair.

III

— Eh bien! ma petite Yvonne! dit Charles Avrey qui, au sortir de table, prit le bras de sa sœur, tu as beau dire, ton Edmée n'est qu'une arriviste! Sa tante vient de me raconter ses fiançailles. Riche comme elle, prendre un mari qui lui déplaît pour entrer dans un cercle plus distingué, c'est plus malpropre que l'acte de ces pauvres filles qui ne se vendent que parce qu'elles meurent de faim. Mais assez là-dessus! Je te fais de la peine, n'est-ce pas?

— Beaucoup! dit Yvonne, rougissant à ces paroles, d'autant plus pénibles à entendre que, dans le coin le plus obscur de sa conscience, quelque chose les approuvait...

— Je t'assure, Charles, dit-elle avec un peu de gêne, que tu es injuste. Si elle se résout à ce mariage, ce n'est pas par vulgaire ambition. Tu sais qu'elle ne s'entend guère avec sa tante. Enfin elle aime les enfans et...

— Et, dit son frère, qui haussa les épaules, il les lui faut d'un universitaire bien posé, pour faire oublier son pauvre brave homme de père, venu à pied de son village avec une pacotille, et dont elle a la sottise de rougir. Elle a toutes les mesquineries des parvenus que son père, lui, n'avait pas. De plus, il faut qu'elle soit méchante pour ne pas aimer sa tante, malgré ses inoffensifs ridicules de grosse dame qui ne se voit pas vieillir. Et la cousine Cécile qu'elle malmène aussi, la pauvre et douce créature, est-ce qu'elle ne la vénérerait pas, si elle avait tant soit peu

de cœur? Mais elle n'en a pas. Elle est sèche, vaniteuse. Hypocrite avec ceux qu'elle cherche à embobeliner, elle n'aime, n'admire qu'une seule personne : elle! Et tu l'encourages, toi, dans ses prétentions et son pédantisme par ton culte aveugle!

« N'ai-je pas raison, Tilly? conclut-il, en s'adressant à sa jeune femme, occupée à servir le café.

Elle leva vers lui sa jolie figure rose sous un ébouriffement blond lié de noir, et avec un sourire qui creusait des fossettes dans ses joues rondes :

— Oui, mon ami. Mais tu sais bien qu'Yvonne n'entendra jamais raison et qu'il ne faut pas toucher à son idole, une idole pour laquelle elle nous sacrifierait tous!...

Cela fut dit sans aigreur, comme une chose qui n'atteignait pas sa gaieté d'heureuse enfant.

Comme elle s'avançait, tenant à deux mains la tasse trop pleine, son mari l'enveloppa d'un regard attendri et la saisit par ses deux poignets potelés qu'il baisa.

Confus tout à coup, il s'arrêta et, lissant sa longue barbe, il regarda de côté Yvonne qui, tout assombrie, se taisait.

Le cœur serré, elle pensait à ce qu'il venait de dire et ne cherchait pas à reprendre le sujet pénible que déjà, dans leur joie égoïste d'amoureux, ils oubliaient...

Elle surprit le sourire plein de choses qu'ils échangeaient et, mal à son aise, elle chercha un prétexte pour s'éloigner de ce salon où elle se sentait de trop, pour ne plus être l'intruse dans ce jeune ménage.

Elle n'était pas jalouse au sens bas et mesquin du mot. Le bonheur que la jeune femme donnait à Charles l'attendrissait. tout en la faisant souffrir un peu, à cause des aspirations qu'éveillait en elle le spectacle d'un amour qu'on ne lui cachait pas assez. Mais elle n'aurait jamais pensé à incriminer la jeune femme du trouble vague, de la sensation de solitude, de vie incomplète qui, depuis le mariage de son frère, la tourmentait. Son peu de sympathie pour sa belle-sœur n'avait pas d'autres causes que le dénigrement d'Edmée qui, dès le début, s'était appliquée à la lui faire voir sous le plus mauvais jour, soit pour ruiner d'avance un ascendant qui risquait de contre-balancer le sien, soit sans calcul, poussée par sa malveillance invétérée, sa vision déformée, grimaçante de tout.

Sans doute Mme Avrey, grandie auprès d'une mère frivole,

avait des excentricités de toilette, des libertés de langage, qui pouvaient choquer une jeune fille élevée rigidement. Mais ces défauts de surface ne l'empêchaient pas d'être sincère, droite, très éprise de son mari. Et Yvonne, livrée à elle-même, n'aurait pas tardé à le comprendre. Les insinuations d'Edmée l'en avaient empêchée, sa persistance à s'apitoyer sur ce « pauvre Charles, destiné à être dupé ! bafoué ! »

L'idée que son frère souffrirait par cette femme qu'il adorait faisait bouillir le sang d'Yvonne. Avec sa vive imagination, elle ressentait comme des griefs réels les préventions de son amie et ces choses, exagérées par sa nervosité de jeune fille aimante trop proche d'un couple épris, la rendaient injuste.

Avrey, que le mutisme de sa sœur préoccupait, vint s'asseoir auprès d'elle et lui dit de sa bonne voix cordiale :

— Sais-tu, petite? Ces fiançailles de ta précieuse Edmée me font plaisir pour toi. Quand tu verras moins cette pécore, tu ne seras plus influencée par ses faux dédains du mariage, dédains qui, tu le vois, ne l'ont pas empêchée de se caser dès qu'elle a trouvé ce qu'elle cherchait. Débarrassée de ses conseils, tu t'habitueras peut-être à ce bon Muller? Malgré son air fruste, il ne manque ni d'intelligence, ni de culture, et il t'aime tant! Tu avais quinze ans qu'il y pensait déjà... sans espoir... je l'entends encore : « C'est un roi qu'elle mérite!... Un roi! » Pauvre garçon! il te rendrait si heureuse! Il vivrait à tes pieds...

Yvonne soupira. Elle savait cela, mais elle n'arrivait pas à voir un mari dans le grand garçon connu depuis toujours et si gauche, qui ne la quittait jamais sans lui dire avec son rude accent du Nord : « Portez-vous bien... »

Étaient-ce ces petits riens qui l'empêchaient d'être touchée par cet amour, d'apprécier non seulement la valeur, mais la beauté mâle de l'Alsacien taillé en hercule, la franchise de cette face énergique, imberbe, haute en couleur sous la rude crinière couleur de feu ?

N'était-ce pas plutôt la facilité même de sa conquête qui la rebutait ? En elle fermentait un obscur besoin de luttes... Petit être vibrant et altier, ce n'était pas d'une ferveur dévote qu'elle rêvait, mais d'une volonté supérieure capable de la dompter, fût-ce rudement.

Son pouvoir exercé sur Hermann quand elle avait encore des robes courtes, elle le connaissait trop. Elle l'avait trop mis

à l'épreuve avec la cruauté des très jeunes filles, si contentes d'essayer leurs griffes sur le premier cœur conquis. Que de fois elle l'avait poussé, lui si timide, à s'exposer pour son caprice aux moqueries... Le soir où, pour obtenir une danse, il était arrivé au bal avec, à sa boutonnière, le tournesol imposé comme condition, elle s'était trouvée méchante de ne pas l'aimer... Elle avait regretté de ne pas trouver le mot ou le regard qu'il attendait. Et elle s'en était voulu de son merci trop froid quand elle avait vu se ternir les yeux francs fixés sur elle : des yeux mouillés de bon chien...

Qu'y pouvait-elle, pourtant, s'il était de ceux qui ont pour destinée de tout donner sans rien recevoir ?

— Si tu changeais de conversation ? dit Avrey, traduisant la boutade provençale avec laquelle on réveille les silencieux.

— Je t'assure, dit-elle, que je voudrais aimer Muller, mais... c'est plus fort que moi ! Et tu viens de dire toi-même que c'est mal de se marier par raison.

— Certes ! dit Charles avec véhémence, et cela, je ne te le conseillerai jamais. Ton amie n'a pas le droit de prendre sans l'aimer la vie d'un homme qui peut prétendre à bien mieux qu'elle. En ce moment, tante Anna, la marieuse, tout le monde s'entend pour berner le pauvre garçon. On lui fait prendre la froideur de sa fiancée pour de la réserve : gage de bonheur durable et profond. Mais quand il verra clair, qu'il comprendra le laid calcul si invraisemblable chez une fille dans sa situation, qu'éprouvera-t-il ?

— Je n'en sais rien ! dit Yvonne, blessée par ce retour agressif. Rien ne prouve qu'Edmée, sous ses dehors froids, n'aura pas plus de vraie tendresse que tant de jeunes femmes prodigues en démonstrations et qui, au fond, n'aiment que leur petite personne, leurs succès !

Pourquoi, en disant cela, ne put-elle s'empêcher de se tourner vers Tilly qui, piquée au vif par l'allusion que son mari heureusement ne comprit pas, lui lança un regard courroucé.

A peine sa riposte partie, Yvonne la regretta ; mais il était trop tard.

— Comme il faut que tu sois parfaite, pour être si sévère ! dit Tilly d'une voix pointue que sa belle-sœur ne lui connaissait pas... C'est sans doute cela qui te rend si difficile ? et que tu ne trouves personnes digne de toi ? Tout de même, tu pourrais bien rester pour compte !... Méfie-toi...

— Et quand cela serait? dit Avrey, qui passa son bras avec une tendresse paternelle autour des épaules de sa sœur. Elle restera avec nous, voilà tout!

Tilly eut un petit rire bref.

— Oh! je ne crois pas que cela lui sourie. Je la comprends, du reste; ces choses-là ne peuvent pas durer toujours...

— Pourquoi donc pas? dit vivement son mari. N'est-ce pas, petite, que tu n'es pas malheureuse à la maison?

Yvonne très contrite l'embrassa.

— Non certes! dit-elle timidement.

Elle regardait sa belle-sœur, mais elle ne put rencontrer les yeux de la jeune femme qui, sérieusement froissée, se taisait, les lèvres pincées.

Yvonne sentit que quelque chose venait de les séparer et que, par sa faute, il n'y aurait plus entre elles ni confiance ni intimité.

Elle sortit du salon. Elle se faisait d'amers reproches sur sa pointe méchante venue si mal à propos, au moment même où, très affectueusement, on s'inquiétait d'elle, de son avenir...

« Pourquoi suis-je si mauvaise? » se répétait-elle, désolée.

Pas une minute l'idée ne lui vint d'incriminer la vraie coupable, Edmée, qui lui avait communiqué son humeur chagrine, suggéré des idées indignes de sa générosité et qui, tôt ou tard, devaient se traduire en paroles, prendre corps.

Non. Plutôt que de reconnaître la néfaste influence, elle s'accusait! Et rien ne lui démasquait encore la personnalité véritable de cette Edmée, qu'elle voyait toute lumineuse dans son propre rayonnement. Mais pourraient-elles durer bien longtemps, ces illusions, restes de son enfance, de la période sotte et charmante où, pour employer un cœur tout neuf, les petites filles s'attendrissent sur les mérites de leur poupée de bois?..

IV

Edmée et son fiancé sortaient, escortés de l'institutrice, quand Yvonne vint leur apporter son cadeau. C'est sur l'escalier qu'elle se trouva pour la première fois en présence de l'homme énigmatique, — naïf ou roué? — qui acceptait d'être pris sans amour. . Certainement Edmée ne le lui avait pas caché. Ne

l'avait-elle pas tenu en suspens une année entière avec ses peu flatteuses hésitations?

« Est-il donc si épris qu'il se plie à tout? se demandait Yvonne. Où bien supporte-t-il cette situation humiliante par intérêt? »

Elle y pensa lorsqu'on le lui présenta; c'est avec une curiosité méfiante, hostile même, qu'elle dévisagea le héros de ce bizarre roman..

Il soutint ce regard, dont le sens ne dut pas lui échapper, avec un calme imperturbable, une expression glaciale qui frappa désagréablement Yvonne, comme elle s'étonnait de l'extrême jeunesse de ce visage à la moustache naissante, aux traits fins, qu'elle ne se figurait pas ainsi.

Très grand, très mince, les épaules voûtées par un travail qu'on disait acharné, un je ne sais quoi de gauche, de raide dans l'attitude, reste d'une jeunesse provinciale, Georges Serdis portait un peu en avant sa tête sérieuse aux cheveux drus qui aurait paru insignifiante sans l'énergie du menton carré; la beauté du front, l'acuité spirituelle des yeux bruns, pas grands mais bien fendus.

Malgré ses vingt-huit ans, il semblait le cadet de la grande fille blonde mise en valeur par sa robe et son chapeau des grands faiseurs : vraiment très belle, mais d'une beauté de femme faite.

« Comme il est moins bien qu'elle! C'est presque un collégien! se dit Yvonne. Je comprends sa peine à se décider... Pauvre Edmée!... »

Pleine de tendresse pour sa chère sacrifiée, elle lui présenta à elle seule, avec un gentil élan, le plateau ancien si passionnément cherché et découvert enfin après bien des courses exténuantes dans les quartiers les plus lointains.

— Tu es gentille! dit Edmée en regardant avec une indifférence trop visible l'écrin qu'elle referma aussitôt sur les ciselures de vermeil pâli.

Yvonne en fut toute contristée. Elle s'était donné tant de mal pour trouver ce qui pouvait faire le plus de plaisir...

Georges Serdis vit le changement subit d'expression, l'air humilié, déçu de la petite personne qui venait de le toiser si dédaigneusement et montrait une telle tendresse pour son amie.

Il eut un sourire amusé et pitoyable à la fois, un air très bon qui pendant un instant mit sur sa figure sérieuse et froide beaucoup de charme et de douceur.

Il retint sa fiancée qui, le pied sur la première marche, s'excusait tranquillement :

— Tu comprends, Yvonne ? impossible de rentrer te recevoir. Nous avons tant de courses !...

— Nos courses peuvent attendre, dit-il. Laissez-moi d'abord admirer ces ciselures. Quelle délicatesse et quelle imagination ! Nos orièvres modernes en sont bien incapables...

Yvonne un peu consolée lui sourit :

« Il comprend la beauté des choses, pensa-t-elle, et il sait remercier. Mais s'il a du tact, comment accepte-t-il cette situation si pénible de fiancé non choisi, mais subi ? de pis aller ? »

Très perplexe, elle le regarda de nouveau.

Redevenu flegmatique, il aidait sa fiancée à remonter son écharpe. Et ce geste qui les rapprochait laissait à Edmée le même air distrait, la résignation correcte, un peu rogue qu'elle avait pour subir les corvées mondaines...

Quel contraste avec les fiancés qu'avaient été Charles et Tilly...

Le soir, quand son frère et sa belle-sœur lui demandèrent son impression, Yvonne hésita :

— Ni beau ni laid ! Correct, bien élevé, finit-elle par dire... Je ne sais pas ce que je lui reproche vraiment ! mais il ne me plaît pas. Et je regrette qu'Edmée ait cru devoir surmonter son aversion.

— Je le regrette aussi, dit Georges, mais pour M. Serdis. Tout ce que je sais de lui est à son avantage. Remarquablement doué, assuré d'une brillante carrière, dévoué aux siens, charitable, désintéressé, puisqu'il a refusé de superbes partis, il méritait mieux.

— Mais qu'est-ce qui le forçait à rechercher Edmée si longtemps ? dit Yvonne avec dépit. Un homme comme lui a bien plus la facilité de choisir qu'une jeune fille cantonnée, malgré sa fortune, dans un cercle très limité. S'il se marie sans entraînement, ce ne peut être que pour jouir du luxe qu'il n'aura, lui, qu'après la mort de sa mère... Eh bien ! s'il fait cela... c'est lui qui est vénal, arriviste !

Le souvenir de l'affabilité délicate du jeune homme lui

revint et la rendit confuse. Mais elle l'écarta et nia résolument tout ce qui pouvait témoigner en faveur de Georges Serdis, infirmer la supposition si commode de sa cupidité... Après tout, ces partis plus riches qu'Edmée les avait-il refusés vraiment? On le disait. Mais quelle preuve?...

— Enfin ! conclut-elle avec un geste énergique de sa petite tête, je persiste à croire que, si ce n'est pas un vilain calcul qui le décide, sa conduite ne s'explique pas.

Cette première impression ne se modifia pas pendant ces fiançailles déconcertantes, cérémonieuses, mornes, qui faisaient perdre contenance aux visiteurs et donnaient aux félicitations un air vague de condoléance, de deuil discret. Le ton bas qu'on prenait pour parler au futur ménage de ses projets, les regards étonnés, moqueurs, dénigrans, tout ce qui peinait Yvonne, c'est lui qu'elle en rendit responsable; c'est son amie qu'elle en plaignit.

Jamais elle ne put admettre que, en dehors de tout calcul, il pouvait y avoir en cet homme impassible, en cette tête carrée de Lorrain, un désir sincère accru par la froideur même de la belle fille et que, plus elle le rebutait, plus il s'entêtait à vouloir gagner son amour.

Elle était trop jeune pour pénétrer cette nature riche, complexe, toute en profondeur; pour deviner ce goût de la difficulté, de l'obstacle à vaincre qui tourmente et égare tant d'obstinés.

Il lui fallut longtemps pour comprendre que, comme elle, par d'autres raisons, il s'était mépris sur Edmée. Très tendre et très passionné, mais silencieux, timide, malhabile à s'extérioriser, Georges Serdis était porté à voir sous la froideur concentrée de la jeune fille le même feu qui couvait en lui.

L'ardeur secrète et d'autant plus vive qu'il savait mal l'exprimer, il la lui supposait et, patient, il attendait l'éveil, en elle, d'une sensibilité qu'elle ne devait jamais avoir.

V

Yvonne se sentit émue en entrant dans l'appartement tout neuf, tout blanc, presque vide encore, où Edmée, à peine rentrée de son voyage, l'avait mandée.

Comment allaient-elles se retrouver? Y aurait-il entre elles

les mêmes silences gênés qui les avaient éloignées de leurs amies mariées déjà? Leur intimité serait-elle relâchée? Non! C'est avec une chaleur insolite que la nouvelle Mme Serdis s'écria en la voyant entrer :

— Enfin! J'avais peur de ne pas te voir!

Un peu hâlée, amincie et très à son avantage dans la robe empire claire qui allait bien à sa blonde et robuste beauté, elle souriait.

Yvonne en l'embrassant sentit venir une petite larme qu'elle retint par peur des moqueries.

— C'est joli chez toi! dit-elle en essayant d'affermir sa voix et, pour se remettre, elle fit le tour du salon riche de soixante porte-bouquets et de quatre fauteuils seulement.

— Oui! dit Edmée, je crois que ce ne sera pas mal... Un seul défaut, le voisinage immédiat de ma tante. Je n'en voulais à aucun prix. Mais Georges s'est laissé entortiller et a même, bien malgré moi, laissé construire un passage nous reliant à l'hôtel, ce qui fait que nous ne sommes plus chez nous!... Enfin!...

Rien que sa façon de prononcer le nom de Georges fut une révélation pour Yvonne... L'amour n'était pas venu...

Attristée, elle regarda Edmée qui passait avec flegme son aiguille dans son carré de filet tout en causant. Comme elle avait l'air peu gênée par ce qui avait métamorphosé sa vie depuis leur dernière entrevue! Comme, malgré sa belle robe de nouvelle mariée, elle restait pareille à l'Edmée d'avant!... C'était à croire que le mari n'existait pas! Après cette première phrase où elle l'avait nommé d'un ton si particulier, Edmée semblait l'oublier, et tranquillement elle racontait son superbe voyage en Égypte comme si elle l'avait accompli seule! « J'ai fait... J'ai vu... »

Yvonne était interdite... Sans attendre des confidences, elle prévoyait ce je ne sais quoi de triomphant, d'épanoui, d'autre, cette transfiguration remarquée chez les jeunes mariées. Rien de tel! Pauvre Edmée! Comme elle devait regretter son acte de haute raison en regardant l'étendue monotone et plate de sa vie que l'amour n'ensoleillerait jamais! Quel avenir!... Mais ce calme exagéré jusqu'à l'invraisemblance n'était peut-être qu'une attitude? De tout son cœur elle le souhaita et elle sentit qu'elle aurait bien mieux aimé voir son amie refroidie pour elle que si peu attachée à celui dont dépendait son bonheur.

— A quoi penses-tu? lui dit Edmée dont la voix plus élevée la fit sursauter. Tu ne m'entends donc pas? Réponds franchement! Ta maladie le jour de mon mariage n'était qu'une excuse, n'est-ce pas? C'est ton frère, poussé par sa femme, qui ne t'a pas permis d'assister à une union civile?

— Tu sais bien, dit Yvonne un peu vivement, que je ne mens pas. S'il y avait eu autre chose que mon rhume, je te l'aurais dit. Charles est la tolérance même. Il ne m'a rien défendu, quoique cette décision, venue de toi paraît-il, l'ait surpris. Nous ne sommes guère occupés de religion; pas assez peut-être; mais nous ne penserions pas plus à nous marier sans prières qu'à nous faire jeter à la voirie sans un mot, comme des chiens. Je te croyais dans les mêmes idées jusqu'ici?

— Ma chère! dit dogmatiquement Edmée, j'estime que quand on n'a plus la foi, il est absurde de continuer des pratiques qui ne répondent plus à rien, et peuvent nuire à toute une carrière d'homme par le temps qui court... Mon mari m'a étonnée par son illogisme. Comme moi, il ne croit à rien; mais il voulait la bénédiction pour ne pas chagriner sa mère qui est au diapason de la cousine Cécile... J'ai tenu bon et les derniers jours, pendant ton rhume, nous avons été à deux doigts de la rupture. Quand il s'y met, il est aussi entêté que moi. C'est sa mère qui, en cédant, non sans beaucoup de larmes, a tout arrangé. Elle a même bien voulu, par charité chrétienne, dire qu'elle me recevrait comme si j'étais mariée en attendant la fin de mon égarement... Charmant! n'est-ce pas?

— Pauvre femme! dit Yvonne apitoyée. Quel gros sacrifice elle t'a fait là et comme cela doit t'attacher à elle!

Edmée ne répondit que par un mauvais sourire et revenant au sujet qui lui tenait à cœur:

— Enfin, tu peux dire à ton frère que je ne suis pas dévote comme sa femme, mais que je ne ferai pas parler de moi un an après mon mariage. C'est une compensation.

— Que veux-tu dire? fit Yvonne qui sentit tout son sang bouillonner.

— Oh! simplement qu'on s'étonne du nombre de répétitions qu'il faut à Tilly et au séduisant de Bray pour apprendre leur scène d'amour dans la revue qu'ils préparent! dit Edmée en détachant chaque mot avec une satisfaction méchante.

Après une pause, elle reprit du même ton:

— C'est gentil, n'est-ce pas? de préparer cette surprise à ton frère?... Mais tu as l'air de n'en pas plus savoir que lui! Faut-il vraiment que j'arrive d'Afrique pour t'apprendre ce qui amuse tout Paris?

— Non! dit aussi fermement qu'elle put Yvonne. Je connais cette très anodine revue et je suis certaine que Charles n'y attachera pas plus d'importance que moi et tous nos vrais amis.

— Tu as raison de le dire et même de le croire, si tu peux, dit Edmée avec son sourire froid. Il vaut mieux ne voir certaines choses que quand on y est forcé. On est plus heureux. Parlons d'autre chose! Et ton mariage à toi? Muller?

— Ah! soupira Yvonne, je voudrais tant! tant!...

Elle allait dire: quitter cette maison... Mais elle s'arrêta et, pétrissant un coussin, elle murmura tristement:

— On me pousse! On m'assure que l'amour vient après. Mais... je n'ai pas le courage! Ce serait si terrible de me sentir liée et...

Edmée, accoudée à la table, cherchait un modèle de guipure dans son album qu'elle feuilletait... Sans lever la tête, elle dit d'une voix autre, non plus ironique, mais assourdie, voilée :

— Tu as raison... Ne les écoute pas! Un éloignement physique est plus impossible à vaincre que tout. Reste plutôt seule. Cela vaut mieux...

Un silence consterné fut la seule réponse d'Yvonne à cette courte phrase qui en disait si long...

Mais Edmée, comme si elle regrettait son involontaire aveu, s'agitait, sonnait:

— Servez le thé, dit-elle de sa voix dure à sa vieille bonne, et prévenez Monsieur:

— Il est ici, et tu n'es pas auprès de lui? ne put s'empêcher de s'écrier Yvonne très surprise.

— Il travaille, fit posément Edmée. Que ferait-il de moi?

Georges entra, aussi guindé et froid que pendant ses bizarres fiançailles, mais plus triste, semblait-il, les traits tirés, comme s'il souffrait.

Il se dérida pourtant lorsqu'il vit l'expressive figure de la jeune fille lui sourire avec une timidité gentille : et le même air très bon, très jeune qui l'avait frappée la première fois qu'elle l'avait vu, éclaira un instant son visage soucieux.

— Eh bien! Edmée, dit-il avec une affabilité cérémonieuse, teintée d'ironie, vous devez être contente? Seule chez vous, avec votre amie qui vous manquait tant?

— Pensait-elle tant à moi? dit Yvonne en riant pour cacher sa gêne à ce discret reproche dont elle était l'occasion.

— Elle n'est pas expansive, vous devez le savoir, dit Georges avec le même mélange de tristesse et de sarcasme, mais vous pouvez être certaine qu'elle vous aime... autant qu'elle est capable d'aimer...

— Est-ce vrai, Edmée? dit Yvonne, pour dire quelque chose et cacher son embarras.

— Oh! je t'en prie! ne conjuguons pas: « Je t'aime, tu m'aimes! » s'écria la jeune femme avec humeur. Nous ne sommes plus à l'âge où l'on effeuille des marguerites... Je trouve agréable d'échanger des impressions avec toi, et cela m'ennuyait de ne pouvoir le faire là-bas. Rien de ton sentimentalisme enfantin là dedans! Rien qui ressemble à tes tendres lettres qui m'ont fait un peu rire, mais ont ébloui mon époux par leur rhétorique.

— Je ne t'en écrirai plus, sois tranquille, fit Yvonne froissée. A ce moment, elle surprit un regard singulier que Georges attachait sur sa femme, puis sur elle. Un regard très profond, très découragé.

Quand il se détourna sans rien dire, d'un air triste et las, elle sentit une chaude pitié pour ce qu'il devait éprouver devant cette sécheresse. Presque aussitôt elle s'étonna de son sentiment :

Comment! Edmée venait de lui laisser entendre qu'elle n'était pas heureuse, et c'était l'autre, l'inconnu d'hier qu'elle plaignait?

De toutes ses forces elle voulut retrouver sa tendresse aveugle; mais elle avait beau faire, le charme se rompait, et l'idole lui apparaissait sous un autre jour... terriblement cru...

Edmée, levée pour servir le thé, remuait avec un plaisir vaniteux l'argenterie trop neuve, les accessoires inutiles, incommodes, cadeaux de gens qui cherchent non à faire plaisir, mais de l'effet. Yvonne distraite ne pensait pas à admirer. Elle touchait à peine aux sandwichs qu'Edmée avalait deux par deux. Lorsque celle-ci se fut rassasiée enfin, elle dit :

— Allons marcher au Bois?... Viendrez-vous, Georges?

Cette invitation à son mari, elle ne la fit qu'après une

hésitation et de la même voix qu'elle aurait pu prendre avec un étranger.

Et c'est sur le même ton glacial et cérémonieux qu'il répondit :

— Je regrette ! mais j'ai un travail à finir et... vous oubliez que ma mère vient nous voir ?

— Eh bien ! fit Edmée avec une tranquille désinvolture, c'est vous qui la recevrez ! Croyez qu'elle ne s'en plaindra pas.

— Non ! non ! s'écria Yvonne. Tu ne peux pas faire cela. Restons.

Edmée très contrariée haussa les épaules.

— Je t'assure, dit-elle sèchement, que M[me] Serdis comprendra mon besoin de respirer. Pourquoi venir à l'heure de ma promenade ?

— Mais parce que vous lui avez désigné vous-même cette heure qui change ses habitudes, dit Georges, dont la courtoisie ne dissimulait qu'à peine une sérieuse irritation.

« Du reste, reprit-il en se maîtrisant, vous êtes libre ; je vous crois assez raisonnable pour savoir ce que vous devez faire.

— Eh bien, je sors ! dit délibérément Edmée. Excusez-moi auprès de votre mère. Au revoir, Georges.

— Au revoir, Edmée !

Ils ne se regardaient même pas, ces deux êtres qui vivaient sous le même toit, dormaient dans le même lit et restaient étrangers... peut-être même ennemis...

— Écoute ! dit brusquement Yvonne dès qu'elles furent dans la chambre, tu as tort. Très tort... Tu sais son culte pour sa mère et tu te permets un pareil manque d'égards ?

— Ma chère, dit Edmée tout en s'habillant, c'est précisément parce qu'il est bon fils, trop bon ! que j'agis ainsi. La promenade, je m'en moque ; mais c'est le principe que je défends, le pli que j'entends donner dès le début. Pendant les fiançailles, j'ai compris la nécessité de trancher dans le vif. Si tu savais le risible programme de réunions de famille qu'il me faisait : Et « ma mère a dit !... » Et « ma tante trouve !... » Jusqu'à mon alliance que je voulais mince et qui est énorme parce que « ma mère » l'a choisie... Je n'ai rien dit. Je ne me suis occupée que d'avoir le dessus dans l'affaire du mariage civil. Et là encore j'ai vu combien l'influence de la vieille dame dépassait la mienne. Il importe donc d'établir tout de suite notre vie comme elle

doit être. Je ne lui impose pas ma famille, n'est-ce pas? S'il lui plaît d'avoir avec tante Anna et même avec la vieille Cécile des prévenances ridicules, si bien qu'on le préfère à moi déjà, ce n'est pas ma faute.

« Je lui ai dit sur tous les tons que je ne me suis pas mariée pour rester en tutelle; qu'il peut négliger mes tantes sans crainte de me blesser; que je ne demande qu'à me libérer des corvées familiales. C'est clair? n'est-ce pas. Donnant, donnant! Il a fait la sourde oreille. Il pousse le fétichisme de la famille jusqu'à vénérer celle des autres. Libre à lui! Mais moi qui ne lui impose rien, je ne me laisserai rien imposer et je suis dans mon droit.

— Dans ton droit, peut-être! reprit Yvonne avec une froideur qui la surprit elle-même. Mais certainement pas dans la vérité.

— Tu es une enfant! dit Edmée en haussant les épaules. Tu ne vois rien au delà de l'heure présente. Moi, c'est l'avenir qui m'occupe. Et je sais les suites des moindres concessions, les premiers temps.

Cette fois, son air supérieur ne produisit pas d'effet, et Yvonne resta soucieuse.

— Autre chose! dit-elle au bout d'un instant. Pourquoi ce « vous » entre mari et femme? Très distingué, mais si peu naturel!

Edmée, qui, avant de sortir, enlevait de son doigt mouillé la poudre restée aux sourcils, se mit à rire.

— Je m'y attendais! Que veux-tu? Nous ne serons pas le ménage qui s'embrasse dans les portes et régale tout le monde du spectacle de ses intimités. Je ne suis pas comme ta belle-sœur, et...

— Je t'en prie! dit Yvonne avec une pénible émotion, ne me parle plus d'elle et de ce que tu sais ou, plutôt, crois savoir; car on t'a certainement exagéré...

— Mettons qu'on a tout inventé, même la revue! dit Edmée sardoniquement, et n'en parlons plus. Pour rien au monde, je ne voudrais troubler ta sérénité.

Avant de quitter la chambre en désordre, jonchée de vêtemens qu'Edmée n'avait pas daigné ramasser, Yvonne s'arrêta et, très gênée par son audace, elle murmura sans regarder son amie :

— Naturellement, l'intimité n'est pas encore entre vous ce

qu'elle sera plus tard, mais... tu crois pouvoir t'habituer? être heureuse? Il a l'air bon.

— Très bon! dit Edmée du même air qu'elle aurait eu pour complimenter une maîtresse de maison, et, naturellement, je suis heureuse. Pourquoi me demandes-tu cela?

Sans lui laisser le temps de répondre, elle s'écria :

— Sortons vite! La vieille dame va être là!

Comme elles descendaient, elles entendirent l'ascenseur. Edmée avec un chut! impérieux poussa son amie entre deux étages, hors de la vue de celle qui montait, s'arrêtait chez elle.

Dès que la porte se referma, elle dit en riant de bon cœur:

— Quelle chance! Trois marches descendues plus tôt et nous étions vues!

Yvonne ne put pas s'égayer de cette gaminerie méchante qui avait dû faire tant de peine à la pauvre femme si, comme c'était probable, elle s'en était aperçue.

Et quand elle quitta Edmée, ce n'est pas à son amie qu'elle pensa, mais au bon fils à qui on faisait un grief d'aimer sa mère et qui cachait mal une grande tristesse sous un air gourmé, ironique et froid...

Quand Charles lui demanda en riant des nouvelles de l'idole, elle dit brièvement:

— Elle va bien... Mais, tu sais? je reviens sur mon opinion défavorable : Georges Serdis mérite d'être heureux!

— Il ne le sera pas! dit tranquillement Charles en bourrant sa pipe.

Cette fois elle ne le contredit pas.

VI

De cette visite Yvonne garda une impression très pénible. Edmée avait justifié les sévérités de Charles... Qu'aurait-il dit de cet abandon des pratiques religieuses par calcul d'ambition; de cette insolence systématique pour une pauvre mère qui, très croyante, avait fait la plus douloureuse des concessions et devait tant souffrir de ce conflit entre la chrétienne et la mère trop tendre pour savoir résister à son fils? Que dire aussi de cette hâte à informer Yvonne de choses qu'elle aurait dû taire à tout prix?

C'est à cela, à l'avenir si sombre de Charles qu'elle pensait

un jour en quittant miss Darrel pour remonter chez elle. Et son souci l'absorbait à un tel point qu'elle ne vit pas sous la voûte les jeunes femmes, actrices de la malencontreuse revue, lui sourire en passant. C'est seulement dans l'escalier qu'elle reconnut le jeune homme qui les suivait et la salua... De Bray! Elle se troubla.

De Bray seul chez Tilly et pas à son jour. Mais alors...

Une palpitation violente l'immobilisa.

Pour elle qui n'avait pas reconnu les partenaires du jeune homme sorties en même temps, et qui ne savait pas que la répétition avait eu lieu cette fois chez Tilly, cette visite était la confirmation de tout.

L'idée que la jeune femme recevait à son foyer l'homme qui la compromettait troublait ses yeux d'une colère violente, faisait bouillir son sang de méridionale et d'enfant très droite qui ne savait pas mentir.

Elle alla droit au salon où les meubles dérangés par la répétition, les tasses à thé nombreuses auraient dû l'éclairer. Mais elle ne vit rien... Sans être entendue par sa belle-sœur qui devant la glace rajustait ses cheveux, elle arriva près d'elle et, d'une voix sourde qui la saisit et la fit tressaillir :

— Tu n'as pas de chance que je rentre avant l'heure!... Je viens de rencontrer de Bray, ton de Bray...

— Ton de Bray? répéta la jeune femme abasourdie, que veux-tu dire?

Yvonne ne vit dans sa naturelle stupeur que le trouble de la coupable.

— Oh! rien, scanda-t-elle... J'en dirais trop!

Il y eut un silence. Frémissantes, elles se toisaient. Peu à peu, l'irréparable injure pénétrait l'esprit de la jeune femme qui était trop loin de s'y attendre pour la comprendre tout de suite, et ses traits se convulsaient, sa figure de poupée rose devenait un masque tragique d'une impressionnante blancheur.

Enfin, elle put dire en suffoquant :

— Tu oses?... Tu oses croire de telles abominations?

— Je ne crois pas! dit Yvonne avec un mépris flagellant. Je constate que tu fais ce qu'il faut pour te perdre aux yeux du monde, pour ridiculiser ton mari, et que ce qu'on m'a dit est vrai! Il n'y a pas un an que tu es mariée à un homme qui t'adore et... on parle de toi...

— Oh! c'est trop fort, c'est trop fort! sanglota la jeune femme. Mais qui t'a dit? Cette vipère d'Edmée? C'est elle, n'est-ce pas, qui me traîne dans la boue, t'éloigne de moi, et qui sait? va parler à Charles?... Oui! Elle en serait capable. Elle le fera.

Elle pleurait convulsivement et, dans son indignation affolée, elle ne comprenait pas que son trouble devant des yeux prévenus pouvait justifier les soupçons. L'idée ne lui venait pas de se disculper en appelant sa mère passée dans la bibliothèque et témoin de la répétition.

A ce coup si imprévu, elle perdait la tête. Elle qui, enfant gâtée, ne connaissait de la vie que ses caresses, elle s'anéantissait sous la première injustice du sort.

Elle finit par s'abattre sur le divan, secouée par une crise de nerfs.

Yvonne effrayée s'avança; mais, d'un geste vif comme ceux de la chatte blanche à laquelle Charles en riant la comparait, elle la repoussa en criant :

— Ne me touche pas! Sors d'ici! Je te chasse.

— Tu n'as pas besoin de me chasser, dit Yvonne hautainement. Ma place n'est plus ici, puisque je n'entends être ni ta complice, ni ton délateur! Je pars demain.

Et maintenant, renfermée dans sa chambre, elle essayait de respirer, de soulever la masse écrasante qui venait de s'abattre sur sa poitrine et l'étouffait. Sa souffrance dépassait tout ce que, lors des tourmens causés par Edmée, elle se figurait. C'était une rancœur devant ce qu'elle croyait être la plus lâche des trahisons.

Trahison dont son imagination pure ne lui présentait aucune image précise... Rien que l'horreur du répugnant mensonge. « Comment, se disait-elle les dents serrées, peut-elle être cette trompeuse, et garder son rire d'enfant? »

Un instant, sa colère fut telle que l'idée de la crier à Charles lui vint. Mais le souvenir des regards dont le pauvre garçon couvait sa femme l'arrêta. Quel coup pour lui! Le supporterait-il?

Non! le devoir c'était de se taire et, laissant la faute impunie, de s'en aller! Mais où?...

Le sourire triste et patient de Muller, ses yeux de bon chien lui revinrent; mais l'idée de sa figure imberbe et haute en couleur s'approchant de la sienne pour le baiser des fiançailles

lui fut si insupportable qu'elle oublia ce qu'elle croyait être le malheur de Charles pour pleurer sur sa propre misère. La nécessité de choisir entre un exil, une vie déracinée, solitaire, ou bien un mariage sans amour, une morne cohabitation comme celle dont Edmée venait de lui montrer le stagnant ennui...

Le temps passa. Au domestique qui lui disait qu'on l'attendait pour dîner, elle prétexta une migraine. A côté, elle percevait un chuchotement plaintif, coupé de brèves paroles de Charles. Puis le murmure dolent reprenait, s'élevait parfois sans qu'elle pût saisir aucun mot...

« Qu'invente-t-elle pour se disculper et me noircir? » pensait-elle tristement. Mais elle ne s'approcha pas de la porte derrière laquelle, sans qu'elle pût se défendre, on l'accusait.

Cela dura longtemps, très longtemps. Une heure sonnait à sa pendule de voyage avec un joli timbre de carillon lointain, lorsque le pas bien connu de Charles lui donna une émotion si cruelle qu'il lui sembla que son cœur s'arrêtait.

Lui aussi devait souffrir derrière cette porte qu'il n'osait pas ouvrir...

Enfin, si bas qu'elle devina plutôt qu'elle n'entendit, il murmura :

— Dors-tu?

Et sans avoir la force de lui répondre, elle glissa vers la porte, l'ouvrit, puis, presque défaillante, retomba sur son lit.

Il s'assit les bras croisés auprès d'elle, se recueillit un moment, puis, avec une colère mal contenue qui changeait sa voix :

— Qu'est-ce que j'apprends?... Comment croire que tu pouvais être aussi méchante? Et pour qui, mon Dieu! Pour une enfant qui ne demandait qu'à t'aimer, à faire ton bonheur comme le mien...

Il attendit une réponse. Rien ne vint qu'un sanglot étouffé.

— Sans doute, reprit-il, j'aurais dû comprendre ce qui se passait en toi... Cette jalousie pour celle qui te supplantait dans mon cœur, croyais-tu? Mais est-ce que tu ne sentais pas, petite sotte, que des sentimens aussi différens ne peuvent se nuire et que je t'aimais toujours?

Sa colère tombait à mesure que, tout en parlant, il voyait Yvonne, « sa petite, » presque son enfant, pelotonnée sur elle-même, diminuée, tassée par le froid de son grand chagrin, le fixer de ses yeux pitoyables. Des yeux de biche traquée.

Cette détresse muette qui ne se défendait pas effaça pour un temps la rancune légitime qui grondait en lui. Il se pencha sur Yvonne, frôla ses joues de la grande barbe où si souvent elle était venue cacher sa petite figure en pleurs pour se faire pardonner, et la baisant comme autrefois, cet autrefois dont la douceur abolie leur revenait en même temps et les attendrissait, il lui dit avec bonté :

— Allons, c'est fini, n'est-ce pas, cette lubie de mauvaise tête? et il n'est plus question de départ? Tilly se calme déjà. Elle ne demande qu'à oublier. Tu vas lui dire que tu regrettes...

Brusquement, dans une invincible révolte, elle se dégagea :

— Lui demander pardon? Jamais !

Quelque chose dans son accent le fit pâlir.

— Que veux-tu dire? fit-il avec une angoisse si poignante qu'elle trembla de l'avoir éclairé...

Alors, elle n'eut plus qu'une idée : lui cacher l'abominable chose dont un seul reflet venait de faire chavirer ses yeux francs.

— Charles, pardon ! murmura-t-elle en posant la tête sur son épaule pour éviter son regard. C'est vrai que je suis méchante... par jalousie... Je ferai des excuses à ta femme... mais pas pour rester avec vous. Il faut que je m'en aille... Il le faut ! Il le faut, répéta-t-elle en mettant la main sur sa bouche pour l'empêcher de parler... Si je restais, la vie serait impossible ! Je recommencerais !

— Partir... Mais où ? dit-il sans insister davantage, visiblement soulagé par l'aveu de sa sœur.

— Je ne sais pas... Je chercherai, dit-elle en pleurant sans bruit, sur son épaule... Mais je t'en supplie... Va-t'en et... ne me parle jamais plus de cela...

Il l'écarta de lui pour la dévisager. De nouveau, un soupçon creusait un pli sombre entre ses sourcils.

Elle osa le regarder bien en face pour lui dire :

— Tu comprends que cette jalousie m'humilie... Je croyais ne jamais la laisser voir... Demain, je demanderai pardon à ta femme. Mais quand même, après, cela me gênera... d'être ici.

Ce mensonge, dit péniblement, rendit si heureux le pauvre garçon que sa gorge à elle fut moins étranglée d'angoisse, se détendit un peu.

— Ah ! dit-il en reprenant sa bonne voix sonore. Ce que

c'est que d'avoir été trop gâtée, considérée comme le centre de tout! Mais tu vas guérir de cette triste maladie, ma pauvre petite? Et après un voyage où il te plaira, tu nous rendras la gentille Yvonne? La vraie? Celle que, tous les deux, nous aimons?

— Je tâcherai! dit-elle en s'efforçant de sourire...

Elle savait bien qu'elle ne reviendrait pas et que c'était pour toujours qu'elle se séparait de ce frère si dévoué, si paternel...

Mais quelque chose adoucissait son chagrin. L'idée qu'elle avait su taire le triste secret, fait ce qu'elle devait! Et que, pour le moment, toujours, peut-être, elle serait la seule à souffrir...

VII

— Où allons-nous, Darling? dit miss Darrel, surprise de voir son élève, si décidée d'habitude, hésiter avant de se mettre en route, l'air désorienté, presque hagard.

Il fallut un moment pour que le sens des mots parvînt à Yvonne encore bouleversée par son bref entretien avec Charles et Tilly. Le baiser dont la jeune femme l'avait arrêtée aux premiers mots d'excuses, ce baiser qu'elle n'avait pu éviter lui brûlait le front...

Elle se ressaisit enfin et vit le large sourire de celle qui devait être sa seule compagne d'exil... Un instant, elle resta immobile encore, essayant de penser, malgré la cruelle névralgie qui martelait son front. Enfin elle arrêta un fiacre, y monta, et se tournant vers l'Anglaise :

— Je vous rends votre liberté, dit-elle. Je vais avenue du Bois, chez Edmée.

— Mais, Darling, seule?... Est-ce convenable? dit la vieille fille scandalisée.

— Oh! fit Yvonne tristement, cela n'a plus grande importance puisque bientôt...

Elle partit sans finir sa phrase et, avec une impatience fébrile, elle attendit la fin de ce trajet très court qui lui semblait interminable, tant était impérieuse sa hâte de voir Edmée, Edmée dont les cruelles paroles n'étaient, hélas! que la vérité...

Si elle était sortie déjà?

Elle respira quand on lui dit que Madame était au grand salon... Mais sur la porte elle s'arrêta, déçue. Edmée n'était pas

seule. Mme Grasset, Mlle Cécile, Georges Serdis étaient là aussi et mesuraient la vaste pièce sans rideaux, sans lustre et dont une superbe bergère, un vieux divan oriental, quelques chaises, une poudreuse empire étaient tout le meuble provisoire et incohérent.

On se détourna au bruit léger que fit son approche et on eut l'air étonné de la voir.

— Tiens ! dit Edmée de son air froid, je vois qu'on exécute bien mes ordres quand je défends ma porte ! Heureusement que ce n'est que toi.

Elle n'avait pas sa belle robe crème, mais un peignoir bourru, indigne d'une jeune mariée ; ses beaux cheveux dépeignés l'enlaidissaient et elle traînait dans des mules ses pieds grands et plats.

Yvonne, décontenancée par cet accueil, balbutiait vaguement :

— Je... J'avais peur de ne pas te trouver. Je me suis dépêchée.

— Tu n'as pas eu tort. Je devrais être dehors. Le tapissier m'attend. Viens-y, tu me feras ta visite en voiture.

Sans plus s'occuper d'elle, elle se tourna vers Mme Grasset en train de poudrer devant la glace sa figure poupine et très rouge et, du ton acerbe qu'elle ne quittait guère avec elle :

— Oui ! tu es toute jeune, toute mince, toute jolie... Mais attends pour t'admirer que nous ayons conclu. Je suis pressée. Tout dépend de la somme que tu comptes ajouter. Suffira-t-elle à meubler non seulement la bibliothèque, mais le salon qui est immense et où je ne veux rien que de très beau ? Je t'ai donné les devis hier, que décides-tu ?

Georges qui se tenait à l'écart, debout contre la fenêtre, eut un geste d'impatience, et s'avançant :

— Je vous en prie, Edmée ! dit-il un peu sèchement, ne mettez donc pas votre tante en demeure de se décider. Rien ne nous force à choisir aujourd'hui et surtout à exiger le couteau sur la gorge de nouvelles et très inutiles générosités. Pourquoi revenir sur ce qui a été dit ? Si Mme Grasset veut, en plus de la bibliothèque, vous offrir quelque chose pour ce salon, elle le fera en son temps, après que nous aurons, nous, décidé le principal. Ne pensez-vous pas ?

— Je pense, dit Edmée en rougissant de colère, que je vous

sais gré de cette nouvelle leçon de désintéressement et de tact.

Georges, sans se déconcerter, sourit tranquillement et s'approchant de Mme Grasset qui, prête à pleurer aux moqueries de sa nièce, reprenait en le regardant son sourire de gros bébé :

— Vous avez entendu, tante Anna? pas de folies. Elles nous humilieraient. Quant aux taquineries de votre irrévérencieuse nièce, n'en tenez pas compte. Répondez-lui qu'on a l'âge de ses artères et de son cœur... Le vôtre est celui d'un enfant... Au lieu de nous payer des meubles dont nous n'avons pas besoin, commandez-vous beaucoup de robes très chères, puisque cela vous amuse. Ne vous poudrez seulement pas trop, parce que cela vous va mal! Regardez!

Gaiement il lui montrait dans la glace le blanc cru qui plaquait ses joues trop rouges et les bleuissait.

Il conclut en riant :

— C'est entendu, n'est-ce pas? Allez chez votre modiste au lieu de nous suivre chez le tapissier. Pensez à vous! Je ne vous demande qu'une chose: de garder votre bonne humeur.

— Comment ne pas la garder avec vous? dit tante Anna si épanouie qu'elle en rajeunissait. Quand je pense que, après avoir fait des pieds et des mains pour décider votre mariage, je le regrettais! Que je devenais presque belle-mère! Mais c'est un frère!... un frère que j'ai trouvé en vous!

— Un frère aîné? n'est-ce pas? dit Edmée de sa voix mordante.

— Tiens? dit Mme Grasset en changeant de figure, il y avait longtemps que tu ne m'avais pas rappelé mon âge!... Ma chère, je ne te souhaite qu'une chose : c'est, à cinquante ans, car tu les auras comme les autres, d'être aussi bien conservée que moi.

Edmée allait lancer quelque nouveau sarcasme, mais son mari l'arrêta d'un regard et, se tournant vers la cousine Cécile qui, enfoncée dans le divan, muette, recroquevillée, se faisait oublier, il lui dit :

— Eh bien! ma tante, cette migraine?

Elle aussi fut transfigurée par l'insolite contentement qui mit un soupçon de couleur sur son blême et long visage, tandis qu'elle lui répondait :

— Mieux, mon fils! et merci d'avoir pour les vieilles femmes des égards auxquels on ne pense guère à votre âge... Que Dieu...

— Bénis-le vite, je t'en prie! dit Edmée en haussant les

épaules, pour qu'il puisse être prêt en même temps que moi. Nous ne sommes que trop en retard.

— Ouf ! dit-elle, dès que la porte se referma sur les deux femmes. Si ce voisinage doit nous les faire subir à toute heure, je le regretterais joliment ! Je les ai plus sur le dos qu'avant mon mariage. Yvonne, je vais m'habiller. Viens-tu ?

— Un instant, dit Georges, en regardant la jeune fille qui, d'abord gênée par cette scène de famille, avait bientôt cessé d'entendre et toute pâlie, absorbée, se taisait. Un instant ! Votre amie a, je crois, quelque chose qui la tourmente. Confessez-la et si je peux lui être bon à quelque chose, la conseiller, appelez-moi.

— Restez ! restez ! dit Yvonne surprise et touchée que cet étranger compatît au désarroi que les autres n'avaient même pas remarqué. C'est vrai : je viens demander un conseil pour quelque chose de grave...

Intriguée, Edmée la regarda, tandis que, la gorge trop serrée pour parler, elle baissait la tête... cherchant le moyen d'annoncer la séparation sans accuser Tilly...

Enfin elle dit très bas, en détournant les yeux :

— Voilà ! je n'avais jamais voulu te l'avouer, Edmée, mais je ne m'entends pas du tout avec ma belle-sœur... Mon frère en est très affligé, il me trouve trop jeune pour vivre seule. Il lui serait très pénible de me voir les quitter définitivement, soit pour me mettre en pension chez un professeur, soit pour m'installer avec une compagne moins insuffisante que miss Darrel. Je ne sais que faire... L'idée d'un voyage avec mon Anglaise, c'est-à-dire plus seule que si je l'étais tout à fait, ne me sourit guère. D'un autre côté, j'hésite à chagriner par un acte d'indépendance mon frère si bon... Je sais bien ce que tu vas me répondre, Edmée ! Que la meilleure solution serait le mariage... Muller... J'y ai bien pensé, mais décidément... Je ne peux pas...

Georges apitoyé la regardait en silence et comprenait tout ce que la pauvre petite ne disait pas... Il se rembrunit lorsque Edmée s'écria d'un air de triomphe :

— Allons ! Tu as donc vu ce que tu ne voulais pas croire l'autre jour ?

Avant qu'Yvonne très pâle eût pu parler, Georges s'interposa, et d'un ton si sévère que sa femme interloquée ne dit pas la méchanceté pour laquelle déjà ses lèvres s'ouvraient :

— Je veux croire, dit-il, qu'Edmée n'a pas eu la maladresse de vous répéter les propos que ses venimeuses cousines colportent sur votre belle-sœur comme sur toutes les femmes qu'elles envient? Si, malgré moi, elle vous a indisposée contre votre seule famille, elle assume une bien lourde responsabilité:

— Je l'ai, cette responsabilité! dit sèchement Edmée en le bravant du regard, et elle ne me pèse pas! Du reste, Yvonne ne m'a pas crue. Si elle se décide à partir, c'est qu'elle a sans doute une preuve de ce qu'elle se refusait à admettre hier.

— Il y a bien peu de preuves évidentes, répondit-il en haussant les épaules. Mais les moindres coïncidences deviennent des charges pour un esprit prévenu. J'aime à croire que tôt ou tard votre amie jugera les choses plus sainement et qu'elle reprendra chez les siens la place que je regrette de lui voir perdre. Il ne faut donc rien brusquer et se garder d'un éclat, d'un acte d'indépendance toujours préjudiciable à une jeune fille. Je trouve que votre frère a parfaitement raison de s'y opposer de tout son pouvoir.

Il regarda avec une douceur attristée la jeune fille qui avait tant de peine à ne pas pleurer, et plus lentement :

— Mais je comprends votre répugnance, mademoiselle, à voyager seule avec cette insuffisante compagne...

— Pourquoi donc? interrompit Edmée; mais je l'envie, moi! c'est la vie rêvée! un chaperon qui ne compte pas! l'indépendance absolue! Tout le monde voudrait être à sa place!...

— Les égoïstes, peut-être! dit-il froidement de sa voix précise. Mais je crois que votre amie mérite mieux que ce genre de bonheur. Ce qui serait le plus simple...

Il s'arrêta un instant, puis répondant par un bon sourire à la question passionnée des yeux humides qu'Yvonne attachait sur lui :

— Je connais, pas loin d'ici, lui dit-il avec sa douceur tranquille, persuasive, deux pauvres femmes bien seules, bien désemparées depuis le mariage de leur nièce, deux femmes qui vous aiment tout autant qu'elle : maternellement! et qui seraient heureuses de voir sa place vide occupée par vous... Ce séjour, qu'on dirait d'abord provisoire, à titre de consolation, pourrait s'éterniser sans surprendre personne à cause de l'amitié qui depuis toujours unit vos familles, amitié qui vaut une parenté. On trouverait même que, pour vous chaperonner jusqu'à votre

mariage, Mme Grasset, qui est seule, libre, ne demande qu'à sortir, est tout indiquée. Sans doute, ajouta-t-il avec un sourire indulgent, je sais que ni tante Anna ni tante Cécile ne seront de grande ressource pour vous. Mais elles sont si bonnes! Auprès d'elles vous vous croiriez un peu chez vos parens qu'elles ont aimés. Enfin vous vivriez presque avec votre amie, qui se réconcilierait avec le voisinage et aurait de plus la pensée réconfortante qu'en vous recueillant elle répare jusqu'à un certain point le mal fait par cette brouille où je lui crois une responsabilité. Que pensez-vous de ma combinaison, Edmée? Ne trouvez-vous pas qu'elle arrange tout?

— Je trouve, dit Edmée, si contente qu'elle ne pensa ni à relever le reproche de son mari, ni à modérer sa voix par souci de distinction, je trouve que c'est tout à fait bien! Mes tantes adorent Yvonne. Elles la gâteront à qui mieux mieux. Grâce à ce dérivatif, j'aurai la paix. De plus, ce sera tout à fait commode d'être aussi voisines pour les sorties ensemble, les courses qu'elle fera pour moi ou avec moi... Tu acceptes, n'est-ce pas? dit-elle avec une impétuosité surprenante chez elle. Tu verras qu'elles ne t'ennuieront pas! Toi et Georges, vous vous accommodez de leurs manies qui m'horripilent. Vous ferez un excellent ménage! C'est oui, n'est-ce pas? Je cours le leur dire! Georges, un bon point pour votre idée. Je ne vous aurais pas cru si ingénieux.

— Ni vous si passionnée, dit-il en constatant non sans tristesse l'exubérance que ce contentement très égoïste lui donnait.

Mais Edmée était déjà loin. Presque aussitôt Yvonne, confondue par la soudaineté de tout cela, était dans les bras de tante Anna, qui riait et pleurait en lui criant dans l'oreille :

— Voilà que je retrouve une fille! Comme je vais te gâter! Tout ce que ta chère maman aurait fait, je le ferai...

Plus calme, la cousine Cécile exprima sa joie au moins aussi grande par un embrassement silencieux, très long... Yvonne, émue, regardait avec une tendresse nouvelle les excellentes femmes qui lui rendaient une famille, un foyer...

Puis sa reconnaissance affectueuse se reporta vers celui qui la sauvait de l'isolement et venait de s'occuper d'elle avec une si délicate et prévoyante bonté.

Confuse de l'avoir méconnu jusque-là, elle se dégagea pour

aller à lui et, gentiment, avec un de ses charmans sourires qui, sans qu'elle le sût, attiraient et même troublaient :

— Que vous êtes bon ! dit-elle avec élan. Jamais je n'oublierai que, me connaissant à peine, vous avez agi en frère.

C'est à peine s'il serra la petite main offerte dans un involontaire élan et, d'un ton guindé qui tomba sur l'enthousiasme d'Yvonne comme une vague froide :

— La meilleure amie de ma femme n'est pas une inconnue pour moi, dit-il. Et cette combinaison a des avantages bien plus grands pour elle et pour nos tantes que pour vous.

Yvonne toute déconcertée se tut. Cette phrase polie, dite si froidement, la peinait... Pourquoi, après s'être montré si simple et bon, reprendre cet air cérémonieux, distant, comme si, dans l'intimité voulue par lui-même, il entendait rester à part?

« Il est décidément bien difficile à connaître, se dit-elle avec un soupir. Ce doit être pour réparer la maladresse d'Edmée qu'il a fait cela. Mais sans doute, c'est un sacrifice... il n'a pas de sympathie pour moi... »

Avant de s'endormir dans la chambre claire, l'ancienne chambre d'Edmée témoin de leurs jeux d'enfans, c'est à cela qu'elle pensait... Et elle s'en tourmentait encore le lendemain lorsque Martha, la vieille bonne allemande, vint lui apporter son déjeuner avec un sourire d'adoration qui fendait d'une oreille à l'autre sa face rouge brique, luisante sous les cheveux tirés jaunes et plats.

JACQUES MORIAN.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA TRAITE DES BLANCHES

ET

LE COMMERCE DE L'OBSCÉNITÉ

CONFÉRENCES DIPLOMATIQUES INTERNATIONALES DU 15 JUILLET 1902 ET DU 18 AVRIL 1910

Il n'est pas rare que des événemens dont l'importance eût vivement sollicité, dans des circonstances ordinaires, l'intérêt des esprits éclairés, soient relégués au second plan, passent même inaperçus, lorsque des faits d'une intense émotion viennent tout à coup se saisir de l'attention publique et l'absorber.

C'est ce qui arrive à la Conférence diplomatique internationale réunie du 18 avril au 4 mai dernier à Paris, sur la convocation du gouvernement français. Son double objet était d'un haut intérêt. Il s'agissait, d'une part, de compléter les dispositions prises antérieurement pour frapper cet abominable fléau de la Traite des Blanches dont la récente découverte a jeté un si grand émoi dans le monde entier; de l'autre, d'opposer une digue à la néfaste invasion du commerce de l'obscénité, cause si manifeste de la dégénérescence des mœurs et de l'accroissement de la criminalité juvénile.

Mais la mauvaise fortune a voulu que la réunion de cette Conférence coïncidât avec une succession d'événemens si particuliers, que tout devait s'effacer devant eux. Comment lutter contre les préoccupations d'une élection politique, la curiosité du passage d'un personnage privé fêté à l'égal d'un souverain,

les inquiétudes d'une tentative révolutionnaire, et, plus particulièrement, les tristesses si inattendues du deuil d'un pays ami.

La presse a cependant reproduit le texte des résolutions de la Conférence. Mais elle s'est en général méprise sur le caractère de quelques-unes des plus considérables d'entre elles et n'a point fait remarquer leur importance. C'est, à mon sens, un regrettable oubli. Jointe en effet à la Conférence internationale réunie en 1902, également sur la convocation du gouvernement français et dont il importe de ne pas la séparer, elle constitue un progrès d'une haute importance dans l'histoire des ententes entre nations.

Jusqu'ici les concerts internationaux devenus si fréquens depuis un demi-siècle, au grand avantage des peuples et de la paix du monde, portaient uniquement sur des intérêts d'ordre politique, tels les traités qui garantissent la neutralité de certains États, ceux qui fixent leurs droits réciproques dans des conflits possibles, ceux encore qui règlent les droits de la guerre ou les conditions de l'arbitrage, ou encore d'ordre économique, conventions postales ou monétaires, conventions relatives aux douanes, aux chemins de fer, à la propriété artistique ou littéraire, etc. Mais il faut remonter à plus d'un siècle, et le fait était resté jusqu'à présent unique, pour trouver un concert international réalisé en vue d'un intérêt de pure humanité. J'entends parler de la célèbre campagne engagée par l'Angleterre sur la courageuse et tenace initiative d'un homme qui y a trouvé une illustration méritée, Wilberforce, contre la Traite des Noirs. Et encore faut-il constater que l'entente si laborieusement créée alors, loin d'être l'effet d'un accord concerté, fut successive et plutôt arrachée à chaque gouvernement par l'âpre énergie de négociations souvent appuyées sur la menace et la force, qu'obtenue de son libre consentement.

Ce que les ententes de 1902 et de 1910 ont d'original et de nouveau, c'est que, reprenant cette tradition et n'usant cette fois que des procédés amicaux, seize États comprenant, avec la presque unanimité des États d'Europe, les États-Unis d'Amérique et ceux du Brésil, se sont, sur la convocation de l'un d'entre eux, réunis, pour traiter et régler des questions d'ordre uniquement moral : en 1902, la répression de la Traite des Blanches; en 1910, celle de la fabrication, du commerce et de la circulation des productions obscènes.

Il convient, pour bien saisir l'importance et la portée de ces deux accords, de rappeler les circonstances d'où ils sont nés.

I. — TRAITE DES BLANCHES

Le mot de Traite des Blanches est peut-être impropre, car il ne s'agit pas, dans la lutte engagée, du sauvetage exclusif des femmes blanches, et celles de toute autre couleur, les noires comme les autres, ont droit à la même protection, mais il est clairement expressif. On appelle ainsi le trafic infâme qui arrache une fille ou une femme à sa famille, et le plus souvent à son pays, pour la livrer à la prostitution.

Certes, le proxénétisme a existé de tout temps. La vieille Égypte aussi bien que l'ancienne Rome et la Grèce l'ont connu. Il est inhérent à la corruption des mœurs et, dans les civilisations anciennes comme dans les modernes, il y a toujours eu des intermédiaires pour procurer la femme à prix d'argent, comme des libertins pour la payer. Il était du moins local, par conséquent borné; les législations relativement modernes la classaient, particulièrement quand la victime est mineure, parmi les faits justiciables de la loi pénale; c'était alors la seule mesure à prendre contre ses excès.

On vivait encore, il y a peu d'années, dans cette croyance. Des inquiétudes commençaient cependant à se faire jour. Les associations protectrices de la femme concevaient des alarmes. Des jeunes filles disparaissaient, quittant furtivement leur famille. Nulle recherche ne retrouvait leur trace. Tout portait à croire qu'elles étaient parties pour quelque autre pays. Elles n'avaient pu s'y rendre seules. D'autres, cédant au mirage de promesses alléchantes, allaient à l'étranger avec le consentement de leurs parens sur la foi de vagues contrats, et malgré leur engagement de donner, aussitôt arrivées, de leurs nouvelles, on n'entendait plus parler d'elles. Bientôt venaient de certains pays du Nord les bruits les plus douloureux. Les disparues, victimes d'ignobles traitans, avaient été livrées à la prostitution.

Il appartenait à l'Angleterre, si justement fière d'avoir, il y a un siècle, dénoncé et vaincu la Traite des Noirs, de découvrir la première ce nouveau fléau et de le révéler au monde.

Une de ses sociétés charitables les plus considérables, *The National vigilance Association*, s'en donnait la tâche. Mieux

informée que toute autre par ses relations étendues, non seulement avec toutes les parties de l'immense Empire britannique, mais avec l'étranger ; convaincue que les faits déjà recueillis par elle devaient s'étendre à d'autres pays, elle décidait d'entreprendre une enquête privée par toute l'Europe.

Un des hommes les mieux qualifiés par sa remarquable sagacité, l'entraînement de sa parole et son indomptable énergie pour accomplir cette mission, son honorable secrétaire, M. William Alexander Coote, peu connu alors, célèbre aujourd'hui parcourait en son nom les principaux États du Continent, se mettant en rapport avec les représentans les plus influens de la charité, de la politique, du clergé, de la presse, sollicitant les gouvernemens, s'adressant particulièrement à la sensibilité féminine, allant jusqu'aux souverains eux-mêmes. Réunissant tout ce monde, déjà à peu près entraîné, sous le feu de sa chaude parole, il l'amenait à partager sa conviction qu'une entente entre nations pourrait seule avoir raison du mal.

De là est né le Congrès international réuni à Londres en 1897, congrès privé en ce que sa convocation émanait d'une association libre, en réalité, à peu près officiel par le grand nombre des personnages publics, des délégués même des gouvernemens venus des points les plus divers pour y prendre part, et des hautes personnalités anglaises appelées successivement à le présider. La France y était représentée par huit délégués. Parmi eux des membres du Parlement et de l'Institut.

Chaque pays y apporta ses preuves. Aucun doute ne s'y produisit sur la réalité des faits. Il fut unanimement reconnu que, favorisée par l'impunité malheureusement certaine dont nous dirons plus loin les causes, une formidable organisation, embrassant presque tous les pays, s'était peu à peu substituée au proxénétisme isolé, seul prévu et réprimé par les lois pénales.

Un grand nombre de femmes ou filles, le plus souvent mineures, étaient embauchées dans un pays, sous promesse d'emplois lucratifs à l'étranger, enlevées à leur famille, transportées au loin, séparées de toute communication, livrées à d'infâmes complices et bientôt contraintes par l'impossibilité de faire entendre leurs plaintes, souvent par les privations, les menaces et les coups, à subir les pires dégradations.

Nous en donnerons plus loin des exemples. C'était particulièrement sur l'Europe que s'étendait l'habile réseau de l'asso-

ciation criminelle. Elle y avait son personnel supérieur, ses agens recruteurs, ses courtiers, ses marchés, ses banques et jusqu'à une langue de convention lui permettant, sans risques, de traiter télégraphiquement ses affaires.

« Je vous envoie, dit une dépêche saisie, trois sacs de pommes de terre. Vous serez content de la marchandise. »

« J'ai besoin, lit-on dans une autre, de belles pièces de soie. Ne regardez pas au prix. »

Même découverts, les faits échappaient à toute répression, pour deux raisons. Ils n'avaient pu être prévus par des législations antérieures à leur révélation. En outre, les actes successifs dont l'ensemble seul pouvait constituer le délit se trouvant disséminés sur des pays différens, les règles étroites de ce que le droit pénal appelle *la territorialité*, n'en permettaient nulle part la poursuite. Comment, au pays de l'embauchage, avoir la preuve de l'acte décisif qui, accompli ailleurs, peut seul le rendre criminel? Comment, dans celui où se consommera cet acte, avoir la preuve du piège tendu au loin ? Enfin, comment saisir l'auteur dans sa vie errante, et ses continuels déplacemens?

Une conclusion se dégageait avec évidence de ces constatations. Il fallait mettre les diverses législations en rapport avec les faits, et comme les gouvernemens seuls avaient qualité pour provoquer des modifications à leurs lois, il fallait obtenir que l'un d'eux prît l'initiative d'appeler tous les autres à se réunir en une assemblée internationale officielle, pour créer entre eux l'entente nécessaire. Tel fut en effet le plus important des vœux émis par le Congrès. Mais quelle serait la puissance qui consentirait à assumer cette lourde tâche? Divers gouvernemens furent sollicités. Nous avons eu la bonne fortune que ce fût le gouvernement français qui accepta d'en prendre l'initiative. A partir de ce moment, on peut dire que la direction du mouvement, si à propos suscité par nos voisins d'outre-Manche, est devenu réellement française.

C'est ainsi que s'est réunie, en juillet 1902 à Paris, la première conférence internationale dont les résolutions récemment prises n'ont fait que compléter l'œuvre. Elle comprenait les délégués de seize puissances (1). On ne saurait trop dire que c'est à elle que revient l'honneur d'avoir créé le régime de répression

(1) L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Por-

devenu aujourd'hui la règle de tous les pays civilisés et d'en avoir, dès ce moment, organisé, dans la mesure du possible, la rapide exécution.

Des mesures qu'elle a prises, les unes pouvaient comporter d'assez longs délais d'exécution. C'étaient les réformes législatives pour lesquelles l'intervention des pouvoirs publics, parfois si longue à mettre en mouvement, était indispensable; les autres, d'ordre administratif, pouvaient être l'objet d'une application presque immédiate.

La conférence les a très judicieusement séparées en deux instrumens diplomatiques distincts. Les premières ont fait l'objet d'un projet de convention dont certaines difficultés avaient jusqu'à présent retardé la ratification. Ces points étaient d'ailleurs secondaires, car ils concernaient uniquement les formes à adopter pour la transmission d'un pays à l'autre des commissions rogatoires, et la fixation d'une règle uniforme pour la détermination de la minorité légale. Ils viennent d'être heureusement résolus par la conférence du 18 avril. Par suite, toutes les puissances munies de pouvoirs suffisans ont immédiatement donné l'adhésion jusqu'ici suspendue, et l'acquiescement des autres doit avoir lieu avant le 31 juillet prochain. Toutes les résolutions votées en 1902 vont donc dans quelques semaines être uniformément en vigueur. Quant aux mesures administratives réunies sous le titre de projet d'arrangement, elles étaient ratifiées le 18 mai 1904, et devenaient dès ce moment applicables.

Ajoutons que la conférence ayant, par une disposition spéciale, admis les pays non représentés à y adhérer, d'autres États se les sont depuis appropriées. Un grand nombre les ont en outre étendues à leurs colonies.

Quelles étaient les résolutions votées?

Pour ce qui touche le projet de convention, les parties contractantes précisaient d'abord le caractère des délits nouveaux à introduire dans les législations pénales :

Devait être puni quiconque, pour satisfaire les passions d'autrui, embauchait, entraînait ou détournait, même *avec son consentement*, une femme ou fille *mineure*, en vue de la débauche (art. 1er).

Devait l'être également celui qui, dans les mêmes conditions,

tugal, la Russie, la Suède, la Suisse. Les États-Unis ont en 1897 adhéré aux résolutions prises.

commettait le même délit envers une majeure, s'il avait employé la fraude, la violence, la menace, l'abus d'autorité ou tout autre moyen de contrainte (art. 2).

Un protocole ajouté au texte de la convention réservait toutefois, expressément pour les gouvernemens contractans, le droit de punir l'embauchage des majeures, même sans fraude ou contrainte (§ A).

L'importance de ces premières dispositions était déjà considérable. Mais caractériser les faits punissables ne pouvait suffire. Si le pouvoir du juge n'était pas étendu pour que le délit pût être atteint, alors même qu'une partie seulement des élémens qui le constituent eût été accompli sur le territoire de sa compétence, l'impunité continuait à être à peu près certaine. A cet effet, une disposition, commune aux deux délits nouveaux, précisait que la répression serait encourue, *alors même que les élémens constitutifs de l'infraction auraient été accomplis dans des pays différens* (art. 1 et 2). Ainsi le trafiquant devient saisissable même en cours de route, et le fait seul d'être trouvé conduisant une victime destinée à la prostitution, suffirait pour rendre le juge du lieu compétent.

Par un troisième article, les parties contractantes s'engageaient, si leur législation n'était pas suffisante pour réprimer les infractions ainsi caractérisées, à prendre ou à proposer à leurs législatures respectives les mesures nécessaires pour qu'elles fussent désormais punies (art. 3).

Les autres dispositions, quoique de moindre importance, correspondaient à un autre intérêt, celui d'assurer plus efficacement la recherche des coupables ou la rapidité des poursuites. Telles étaient celles relatives à l'extradition, à un envoi plus rapide des commissions rogatoires et à la communication des bulletins de condamnation.

Les dispositions, comprises au projet d'arrangement, presque immédiatement réalisables, avaient de leur côté une haute importance.

En voici les principales. Un office central sera institué dans chaque pays pour centraliser les informations et les recherches, pour échanger avec les offices similaires des autres États tous renseignemens utiles à l'action commune. Il aura le pouvoir de communiquer directement avec eux, c'est-à-dire sans subir les longueurs de la filière administrative (art. 1[er]).

Une surveillance sera exercée par les gouvernemens en vue de rechercher, particulièrement dans les gares, les ports d'embarquement et en cours de voyage, les conducteurs de femmes ou filles destinées à la débauche. Leur arrivée sera signalée, le cas échéant, aux autorités compétentes (art. 2).

Les femmes étrangères se livrant dans chaque pays à la prostitution seront interrogées en vue de rechercher si elles n'ont pas été victimes de tromperies ou de contrainte. Leur rapatriement sera opéré (art. 3) et pourra l'être sans frais (art. 4).

Les bureaux ou agences de placement qui s'occupent des placemens de femmes ou filles à l'étranger seront l'objet d'une surveillance spéciale (art. 6).

Il est impossible de ne pas rendre hommage à la sagesse de ces mesures. Mais, exécutoires depuis le 18 mai 1904, ont-elles été réellement appliquées? On a souvent émis des doutes à cet égard, sans toutefois les appuyer d'aucune précision, et l'ignorance sur les résultats, cependant très sérieux, obtenus à certains égards, est telle que la plupart des journaux considérant, par une étrange méprise, comme nouvelles, les dispositions de 1902, naturellement reproduites dans le texte de la Conférence de 1910, ont fait honneur à cette dernière d'avoir enfin, et pour la première fois, créé une entente contre la traite, entre les nations. C'est une complète erreur. Il convient de la relever, car la laisser se propager ne serait pas seulement méconnaître le mérite de l'initiative prise en 1902 par la première assemblée des Puissances, ce serait commettre la plus regrettable injustice envers les efforts considérables faits, dès ce moment, et les notables résultats déjà obtenus tant par la plupart des gouvernemens que par les associations privées.

Il convient de préciser ces derniers.

En ce qui touche d'abord les modifications législatives, plusieurs États se sont mis en mesure, dès le vote et sans attendre sa ratification, de les réaliser. La France, notamment, devançant toutes les autres nations, votait dès l'année suivante, le 3 avril 1903, la loi qui faisait de l'embauchage en vue de la prostitution un délit. Il était institué à l'égard de la femme ou fille mineure, même s'il était réalisé *avec son consentement*, et pour la majeure, en cas de violence, menace, abus d'autorité, ou de tout autre moyen de contrainte. Il était puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et de 50 à 5000 francs

d'amende, avec aggravation s'il était commis par les pères, mères, tuteurs ou autres personnes ayant autorité sur la victime. La condamnation était encourue, en conformité des termes mêmes de la Commission, alors même que les actes divers constitutifs du délit étaient accomplis dans des pays différens.

Allant même au delà des vœux émis par la conférence, la même loi punissait le fait de retenir contre son gré, *même pour cause de dettes contractées*, une personne, *même majeure*, dans une maison de débauche, ou de la contraindre à se livrer à la prostitution.

La Hongrie, par une loi de 1908, a pris des dispositions analogues. La Norvège a depuis longtemps un nouveau code pénal, inspiré à un haut degré des principes de la science moderne, qui suffit à tout. On fait actuellement grand bruit de la loi votée récemment par les États-Unis contre l'infâme commerce. Des projets sont en outre sur le point d'être soumis au pouvoir législatif en Hollande, en Autriche, en Espagne, en Belgique, au Brésil et jusqu'en Égypte.

Quant au projet d'arrangement en vigueur depuis 1904, voici ce qu'il a produit.

Les offices centraux destinés à centraliser dans leur propre pays toutes les informations relatives à la traite, à y éclairer l'action répressive, et à échanger en outre avec ceux des autres pays tous les renseignemens propres à généraliser la recherche des délits, ont été créés partout et sont en pleine activité. La surveillance prescrite dans les gares, les ports d'embarquement, et en cours de voyage, en vue de rechercher les conducteurs de femmes et filles destinées à la débauche, a été instituée. Nous dirons plus loin quelle aide elle reçoit du concours des Sociétés privées créées dans beaucoup de pays sous le nom d'Œuvre des gares. Les bureaux de placement, agens si souvent complices, parfois inconsciens, de l'embauchage pour l'étranger sont plus activement contrôlés. Une recherche combinée des étrangères qui se livrent à la prostitution et des causes qui les ont déterminées à quitter leur pays a permis de dépister certains trafics.

L'arrangement contenait en outre, au moins en principe, une disposition assez nouvelle et bien propre à réjouir ceux qui considèrent une alliance étroite de l'assistance publique et de la charité privée comme un des moyens les plus féconds de soulager les misères humaines. Il invitait le gouvernement, dans son article 3, à confier, en vue d'un rapatriement éventuel, les

victimes du trafic criminel dépourvues de ressources, à des institutions d'assistance publique ou *privée* ou à des particuliers offrant les garanties nécessaires. C'est ce petit mot *privée* qui constitue l'innovation importante à noter. Il a immédiatement produit ses fruits. On a compris de part et d'autre le parti qui en pouvait être tiré au grand avantage de la lutte à poursuivre. Isolées, les deux forces parallèles, seules en état d'opposer un frein au mal, étaient inévitablement limitées dans leur action. Réunies, elles se complètent mutuellement, l'association privée tirant de l'aide de l'État les moyens d'investigation et de contrainte dont seul il dispose, l'État gagnant, au concours de l'association, l'appoint appréciable des confidences intimes qui n'osent pas s'adresser à lui, et des ressources si abondantes, au point de vue du sauvetage des victimes, de la charité privée. Ce rapprochement a déjà été fécond. Il produira de meilleurs fruits encore dans l'avenir.

L'organisation des associations privées a fait de son côté de grands progrès. Elles se sont constituées en une Fédération, et celle-ci a aussitôt créé ses organes, à savoir : un bureau central international d'information à Londres, un bulletin périodique publié par ce bureau sous le titre : *la Traite des Blanches*, qui fait connaître le progrès des idées et des faits, et les résultats obtenus dans chaque pays. Des congrès internationaux ont été réunis à Francfort en 1901, à Paris en 1906. Un autre se prépare pour le mois d'octobre prochain à Madrid. Un code télégraphique a été institué pour un échange plus commode et moins coûteux des communications entre sociétés.

Des *homes* sont partout fondés pour recevoir les jeunes filles sauvées ou en danger. Les grandes associations internationales de *l'Ami de la jeune Fille* et de l'*Union catholique pour la protection de la jeune Fille*, le comité allemand contre la traite, en ont publié la longue liste dans de petits tracts répandus partout. L'Œuvre des gares, instituée d'abord en Allemagne, en Angleterre et en France, reçoit chaque jour ailleurs des ramifications nouvelles.

Enfin un système d'informations réciproques, bien propre à déjouer les ruses, a été institué entre les diverses associations. Toute fille ou femme engagée pour l'étranger peut, avant de partir, obtenir des renseignemens pris dans le pays sur la famille ou la maison qui l'appelle.

Tant d'efforts combinés ne pouvaient manquer de jeter une vive lumière sur le commerce criminel et ses moyens d'action. L'Égypte, les deux Amériques, celle du Sud principalement, la Russie, Varsovie surtout, sont les principaux pays d'importation. L'Europe est plutôt pays d'embauchage et d'exportation.

Voici quelques faits, parmi les mieux établis.

Le Comité National d'Alexandrie surveille attentivement, avec le concours de la police, les débarquemens de mineures voyageant seules, leur destination étant toujours suspecte. 759 malheureuses, presque toutes Grecques, ont été recueillies en 1908 et confiées aux autorités consulaires ou religieuses de leur nation. Il y en a eu 1208 en 1909. Les États-Unis, dont la législation sur les immigrans est fort sévère, ont fait depuis 1908, date de leur adhésion à la conférence, des enquêtes dans les maisons de débauche. A Chicago, 230 filles, presque toutes amenées par ruse ou contrainte, y ont été trouvées. Deux entremetteurs ont été arrêtés. Une étude de la situation a mis hors de doute l'existence d'un système organisé pour y attirer d'innocentes filles.

Au Canada, d'après M. Sims, auteur d'une brochure sur la Traite qui y a fait sensation, les trafiquans forment un syndicat dont les ramifications s'étendent de l'Atlantique au Pacifique, avec des bureaux dans presque toutes les grandes villes. Des rabatteurs parcourent la France, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie. A Philadelphie, un inspecteur de l'immigration constate des faits analogues. Un syndicat a toute une chaîne de stations dans presque chaque ville de quelque importance. Il alimente une douzaine de maisons. La plupart des jeunes filles sont Italiennes, Russes et Polonaises. C'est une femme qui en était le principal agent. Elle a été arrêtée et condamnée.

Autre fait, dont l'horreur semble invraisemblable et est cependant attesté par un témoin oculaire. Le docteur Green, chargé de l'expédition envoyée par un philanthrope américain en Sicile, au secours des victimes des tremblemens de terre de 1908, déclare que des trafiquans, « véritables vautours humains, » recherchaient, parmi les ruines, les jeunes filles ayant survécu à la mort de leurs parens, les entraînaient sous prétexte de les conduire auprès de membres de leur famille, et les embarquaient pour les vendre à des maisons de prostitution de l'Amérique du Sud.

Il y a vers la Russie une émigration fréquente d'Allemandes,

d'Anglaises, surtout de Françaises. Des bureaux de placement de Paris y ont longtemps envoyé un grand nombre de jeunes filles, avec l'appât de prétendus contrats d'engagemens avantageux, comme bonnes d'enfant, institutrices ou demoiselles de compagnie dans des familles, souvent imaginaires. La police à laquelle elles devaient s'adresser pour la délivrance du passeport encore exigé pour passer la frontière russe, ne leur ménageait pas les avertissemens. La séduction des promesses faites était la plus forte. Combien ont succombé, dont on a appris longtemps après la misère et la chute !

Le Transvaal a été pendant la durée de la guerre avec l'Angleterre le champ le plus fructueux d'exploitation. Il fallait pourvoir aux passions de toute une armée. Pendant longtemps, un envoi de filles ou femmes, embauchées le plus souvent comme artistes ou servantes de cafés-concerts, partait du Havre chaque semaine.

Voilà pour l'importance du trafic.

Quant à ses moyens d'action, ils sont partout les mêmes. Le trafiquant fréquente les promenades, les bals publics, les fêtes foraines, partout où quelque attrait de plaisir attire le gibier qu'il cherche. L'entrée en matière est facile, et, le premier lien formé, la porte est ouverte à ses entreprises. Il ne néglige ni le voisinage des agences de placement, ni les arrivées de paquebots, ni surtout les gares de chemin de fer. C'est même sur ce dernier point que la chasse est le plus productive. La malheureuse sortant découragée du bureau où elle n'a pas trouvé l'emploi rêvé, celle qui a quitté sa famille ou sa place par coup de tête et arrive à la ville sans appui, sans argent, avec la sotte confiance que le travail y abonde et se présente sans recherche, sont une proie facile. Un mot de pitié, une offre banale de service ouvrent son cœur à la confiance. On la mène au café, on lui fait entrevoir, si elle veut s'expatrier, de gros gains pour peu de travail. Le reste est pure question d'adresse et de temps. Une fois décidée, la malheureuse est perdue.

Le trafiquant est souvent un homme jeune, gai, élégant. Il ne néglige pas, s'il le faut, d'exercer ses séductions personnelles et de travailler d'abord pour lui-même. La traite commence souvent ainsi par une intrigue amoureuse. La victime n'en est pas moins digne de pitié. Car telle fille cède à un entraînement de cœur, que la perspective de se prostituer eût jetée dans le plus sincère effroi. S'il faut pour aboutir employer les grands

moyens, il promet le mariage. Un individu, arrivé à Londres sur la demande du Comité allemand, faisant conduire dans l'Amérique du Sud trois jeunes filles, avait promis à chacune d'elles de les épouser à l'arrivée. Certains n'hésitent même pas devant le mariage, si c'est le seul moyen d'arracher la fille à son pays. Une fois arrivée, commence pour la malheureuse l'odieux martyre. Livrée à la maison qui l'attend, que peut-elle faire? Abandonnée, accablée par la découverte de l'infâme trahison, ignorant jusqu'à la langue du pays, surveillée d'ailleurs, enfermée souvent, le désespoir, le sentiment de sa complète impuissance et, s'il le faut, les privations et la violence ont, un jour ou l'autre, raison de sa résistance. Alors, à moins du hasard de la visite dans la maison de quelque libertin en qui toute sensibilité n'est pas encore éteinte et qui, devant des larmes sincères, s'émeut, questionne et s'indigne, c'en est fait de sa vie, pour toujours.

Telle est l'atroce réalité qui, sans une entente internationale, n'eût jamais pu être atteinte.

Je ne terminerai pas sans parler de la participation de la France à l'action commune.

Plus qu'aucune autre nation, elle devait s'y intéresser. C'est, en effet, une douloureuse vérité. La Française si réputée partout par sa grâce, sa bonne humeur, son esprit, est haut côtée sur le marché de la Traite. C'est elle qui rapporte les plus hauts profits. Elle se paye, a dit un Américain, le double, le triple, parfois plus. La France est donc plus exposée qu'aucun autre pays aux entreprises des Traitans. On y a, comme ailleurs, découvert de véritables associations, témoin cette abominable affaire de Verneuil où toute une bande amenait, il y a deux ans, dans une auberge de campagne, loin des atteintes de la police parisienne, des femmes recrutées de partout, pour les façonner, avant de les expédier au loin; témoin encore la capture, vers le même temps, à Cherbourg, de deux agens, munis de sommes importantes, en correspondance avec des complices étrangers, sur le point de s'embarquer avec des malheureuses trompées par leurs fausses promesses, et encore l'arrestation dans un hôtel de Paris de deux autres misérables prêts à partir avec trois jeunes filles, dans les mêmes conditions. Combien, en outre, de cas d'embauchage isolés pour des maisons de débauche publiques ou clandestines, en France même? Il fallait agir énergiquement. C'est ce qu'on a fait.

Pour ce qui touche l'action gouvernementale, rappelons d'abord que c'est la France qui a eu le mérite d'appeler l'attention des puissances sur la nécessité d'un accord entre elles, et de les convoquer à la Conférence de 1902; c'est elle encore qui, la première, a apporté à sa loi pénale les modifications réclamées par cette dernière. Ajoutons qu'elle a, des premières aussi, institué l'office central prescrit par le projet d'arrangement, que cet office fonctionne activement et qu'il a, sur les renseignemens déjà recueillis, constitué plusieurs centaines de dossiers.

L'action répressive n'a pas été moins féconde. La police, d'abord incrédule, s'est depuis plusieurs années déjà mise résolument à la recherche des coupables. Il ne se passe guère de semaine aujourd'hui que la Presse n'enregistre à Paris ou ailleurs quelque arrestation.

La magistrature se montre, de son côté, fort sévère. Des peines de deux et trois ans d'emprisonnement sont fréquemment prononcées. Si le condamné est étranger, il est, en outre, signalé à l'administration et son expulsion suit l'exécution de la peine.

On conteste parfois la réalité de ces faits et nous avons eu récemment l'affliction de voir un de nos amis d'Angleterre se faire, dans un journal parisien, l'écho de ces doutes. Il faut donc donner des chiffres. L'Allemagne, qui, de tous les pays contractans, est celui où la recherche des faits de traite est poursuivie avec le plus de vigilance et de rigueur, annonçait en janvier 1908, 28 condamnations en deux ans. Dans un rapport plus récent; elle portait pour 1909 ce chiffre à 32. Voici la situation pour la France : En 1909, 93 affaires comprenant 146 inculpés, 125 condamnés. Qu'ajouter à ces chiffres?

Les efforts faits par l'initiative individuelle ne sont pas moindres. Ils ont rencontré d'abord une certaine indifférence. Comment croire, en France, à la réalité des faits signalés? L'*Association pour la répression de la Traite des Blanches*, fondée en 1906 avec le concours de membres de l'Institut, du Parlement et de la magistrature, recrutait avec peine huit délégués pour se rendre l'année suivante au congrès de Londres. Peu à peu les adhésions arrivaient. Elle prenait une part active aux divers conférences ou congrès réunis par l'initiative privée dans divers pays, et lorsqu'en 1902 le gouvernement français, cédant à ses instances, réunissait la conférence diplomatique, objet de cette étude, son autorité était devenue telle qu'elle avait la satisfaction

de voir son Président porté par acclamation à la Présidence de la haute assemblée. Elle a, en 1910, réuni à Paris le Congrès international privé dont le succès a eu un éclat qui n'est pas oublié.

Elle ne s'est pas bornée là.

Le sous-titre : *Préservation de la jeune Fille*, qu'elle ne tardait pas à prendre, disait clairement qu'elle n'entendait pas se limiter à la seule action répressive. Le sauvetage des victimes faites ou possibles devenait de sa part l'objet de la même sollicitude. Grâce aux libéralités de deux de ses membres, dont les noms doivent être signalés à la reconnaissance publique, Mme la baronne Edmond de Rothschild et Mme Simon Teutsch, elle créait à Clamart un asile pour les victimes de la Traite et fondait, à Paris, l'*Œuvre des gares*.

Les paroles suivantes tirées d'un émouvant rapport de Mme Oster, si connue pour son ardente charité, sous la haute direction de laquelle l'Asile a été placé, résument l'esprit et les premiers résultats de cette première institution : « Notre Œuvre est décidément entrée dans une marche normale; peu à peu, dans cette petite population mouvante et variable, il s'est établi une sorte de discipline, j'allais dire une sorte de tradition... » Et ailleurs : « Notre Œuvre, si modeste qu'elle soit, est donc particulièrement utile; permettez-moi de dire touchante. Nous ne sommes qu'Asile temporaire, ce qui nous permet de tenter des sauvetages qu'il serait impossible d'essayer dans les maisons d'éducation dont ces petites sauvages troubleraient le bon ordre et la paix. C'est pour ces maisons que nous travaillons; nous leur préparons, d'une manière très humble et très insensible, de réconfortantes récoltes, je n'ose dire de magnifiques récoltes, parce que la plupart de nos résultats sont relatifs; et pourtant, redresser un être, le rendre accessible au bien, lui créer une âme en quelque sorte, n'est-ce pas la plus magnifique des joies? »

La tâche est souvent ardue. Voici encore un passage d'un autre rapport : « Récemment, une fillette est amenée vers le soir à l'asile : son premier acte, après inspection du local, est de dérober la clef du volet pour sauter par la fenêtre pendant la nuit. La direction s'aperçoit heureusement que la clef a disparu; on cherche, on trouve, et voilà la première difficulté écartée. Le lendemain matin, à la première heure, notre fillette essaie encore de s'enfuir. Notre vigilante directrice la saisit par le pied, au moment où elle franchit le mur, et la ramène

toute penaude à l'atelier. C'était l'oiseau en cage, au regard affolé, qui cherche une issue et cogne sa tête aux barreaux.

« On me prévient de ces tentatives; j'arrive, et après une longue conversation avec la pauvre petite, je lui dis : « Puisque tu veux ta liberté, mon enfant, on te la rendra, mais d'abord laisse-toi soigner: tu es malade; quelques jours de repos te feront du bien. » Peu à peu elle m'écoute, se calme, s'apaise, sourit, et quand je veux lui prendre la main, elle s'écrie : « Oh! ne me touchez pas, j'ai la gale ; je ne veux pas vous faire de mal. » Elle voulait retirer sa main, mais son cœur était gagné. Elle fut soignée, guérie, et alors elle ne songea plus à partir. Encore un peu de temps, et elle acceptera, je l'espère, d'entrer dans un refuge où peu à peu on lui fera une conscience. Si je dis que j'espère, c'est que la nature de cette enfant est plus fine que celle de la plupart de ses compagnes. Elle a une fort jolie voix, s'exprime bien, évite les gros mots, est sensible à l'affection : je crois qu'il y a prise sur elle.

« Je dis qu'il y a prise sur elle; je devrais dire qu'il y a toujours prise sur une enfant. Le tout est d'avoir la souplesse nécessaire pour trouver le joint, la patience suffisante pour attendre le résultat. Toutes ont un cœur, encore fermé chez les unes, déjà refermé chez d'autres, quelquefois gaspillé. Il s'agit de pénétrer ces pauvres âmes malades, de les éveiller ou de les réveiller, surtout de les aimer sans demander de retour. Il faut *savoir attendre*, essayer sans se lasser jamais, ne pas s'effrayer des rechutes, car il y en a, et beaucoup; l'essentiel est que l'enfant nous quitte avec la conviction que nos bras lui seront toujours ouverts. »

Ajoutons que plusieurs des jeunes pensionnaires ont été placées comme bonnes chez des femmes de bien et s'y sont conduites parfaitement; qu'un plus grand nombre, reçues par des maisons charitables d'éducation, ont été l'objet de témoignages de satisfaction.

Le but et l'organisation de l'*Œuvre des gares* sont précisés dans un des derniers rapport de M. Jacques Teutsch : « Je voudrais vous montrer comment l'*Œuvre des gares* fonctionne, dit-il. Le train entre en gare. Parmi la foule qui s'écoule, une jeune femme se dirige résolument vers notre agente. C'est une étrangère qui ne connaît qu'imparfaitement notre langue et qui ignore la valeur de notre monnaie, une dupe facile pour les

individus louches qui rôdent aux portes des gares. Heureusement cette voyageuse connaît l'insigne de notre Œuvre (les surveillantes portent sur l'épaule un ruban jaune et rouge), elle a pu lire pendant le trajet les affiches apposées dans les wagons de 3e classe par la Compagnie de l'Est, ou, pendant l'arrêt, à la station douanière, Porrentruy, Modane, etc., celles qui sont placardées dans les salles de visite. Notre agente se met à sa disposition, elle dégage les bagages de l'arrivante et, après les avoir fait charger sur une voiture, la fera conduire à l'adresse où elle est attendue. Voilà un voyage heureusement terminé. Sans doute ce n'est qu'une intervention très banale, plus féconde cependant qu'on pourrait le penser. N'est-ce pas de cet embarras d'une première arrivée à Paris que profitent toujours les hommes en quête d'une proie ou d'une bonne fortune, premier pas pour leur victime dans la prostitution? Pour preuve, je n'en veux que cette aventure d'une fille qui débarquait un soir d'août dernier à une gare de la rive droite, et à laquelle un homme d'équipe avait sans doute trouvé économique de proposer de venir passer la nuit chez lui. Le lendemain, bien entendu, il l'aurait conduite où elle devait aller. Le lendemain! Sommes-nous sûrs qu'elle aurait achevé son voyage? Il valait mieux, sans doute, que notre agente la prît sous sa garde.

« Ce n'est pas seulement à l'arrivée que pareille intervention est nécessaire. Elle l'est quelquefois au départ. Un voyageur de commerce très honorable, père de famille, a remarqué dans un compartiment du train pour Amiens une jeune fille, seule avec deux messieurs, et qui semble avoir pleuré. Lui aussi connaît l'insigne jaune et rouge, et il se met à la recherche de notre agente en service à l'arrivée du train d'Anvers. Notre représentante s'empresse et invite la jeune voyageuse à descendre. Ses deux compagnons s'indignent et essayent, — sans succès au surplus, — d'ameuter les autres voyageurs contre notre agente. Mais la jeune fille est descendue du compartiment, elle raconte que ces deux hommes l'accablent de prévenances et de propositions et qu'elle ne désirait qu'une chose : changer de wagon. « Seule, ajoute-t-elle, je n'osais pas. » Notre agente la confie à une famille qui part pour la même direction, et la recommande en outre au chef de train, cependant que de toutes les portières se croisent des questions et des réponses sur le but de l'*Œuvre des gares*, et aussi du même

coup des félicitations chaleureuses à son adresse. On a dû parler de l'*Œuvre des gares* ce jour-là dans le train d'Amiens.

« Le nombre des interventions de cette sorte s'est élevé, pour l'exercice 1908, à 2801. « Il faut souvent menacer du commissaire de police pour faire lâcher prise au racoleur ou à la racoleuse. Notre agente a dû user de très grande fermeté pour arracher une jeune arrivante de Concarneau à une femme de mauvaise vie « qui voulait absolument, dit le rapport, prendre cette jeune fille que j'ai gardée malgré tout. Ce même jour, continue notre agente, Marie D..., âgée de quinze ans, a été poursuivie par un homme de mauvais aspect qui ne me l'a laissée que sous menace du commissaire de police. Quelquefois il faut aller disputer les jeunes arrivantes jusqu'à l'hôtel où les a entraînées l'infect individu. L'agente fait alors montre d'un réel courage. Ainsi, le mois dernier, une de nos représentantes a suivi, jusqu'à un hôtel voisin de la gare, une jeune fille qui ne pouvait s'exprimer qu'en allemand et qui n'arrivait pas à se débarrasser d'un racoleur. Retirée de ses griffes, elle s'est mise à fondre en larmes et elle a remis une petite somme pour l'œuvre. »

La statistique jointe au rapport dit que, du 1er mars 1909 au 28 février 1910, c'est-à-dire pendant le cours du dernier exercice, 9398 jeunes voyageuses ont été ainsi assistées. Parmi elles, 900 environ avaient été hospitalisées, 82 avaient été arrachées à des personnages suspects.

Tout cela, à peine connu jusqu'à présent, commence à porter des fruits. Les administrations de chemins de fer rendent pleine justice au tact comme au dévouement des agentes. Elles ont, m'a-t-on affirmé, reconnu que leur présence dans les gares en a chassé certaines mauvaises figures. Les agens à tous les degrés leur prêtent spontanément leur concours, et il n'est pas rare de voir quelque modeste employé leur amener de lui-même une voyageuse qu'il a jugée en danger.

Le peuple commence à les connaître et les respecte. Voici à cet égard un fait touchant. Un cocher est arrêté par une jeune voyageuse à l'arrivée du train. Elle lui tend une adresse. Il l'y conduit. Mais arrivé à destination, la maison lui paraît suspecte. Il se renseigne. C'est un lieu de débauche. Il avertit la jeune fille, la reconduit à la gare et la met dans les mains d'une agente, sans même vouloir dire son nom.

Il faudrait établir un semblable service aux gares de province, surtout aux ports de mer, qui sont le principal lieu de transit du coupable commerce. Les ressources manquent malheureusement. Quelles œuvres cependant mériteraient à un plus haut titre de tenter la charité privée?

Tels sont les faits; telles sont les mesures arrêtées par le concert des nations; tels sont les résultats déjà obtenus. N'y a-t-il pas lieu d'espérer que l'infâme trafic pourra enfin être dompté?

Les coups portés à l'autre commerce, non moins néfaste, des productions obscènes, par la Conférence internationale du 18 avril, ne nous semblent pas avoir moins d'importance.

II. — LE COMMERCE DE L'OBSCÉNITÉ

Le danger public de la pornographie, bien que moins apparent que celui de la Traite, est tout aussi réel.

Il réside dans la surexcitation sexuelle, dans l'appel brutal à la satisfaction des sens que produit, sur les bas instincts de la faiblesse humaine, la vue de l'image lascive ou la lecture de l'écrit obscène. Pour l'homme fait, c'est la tentation aiguë qui surprend parfois les natures les plus fortes et peut être le premier pas dans le désordre des mœurs. Pour les jeunes, c'est l'éveil de la sensualité, le rêve ardent des jouissances inconnues, de l'amour avant l'âge, qui ruine le corps autant qu'il corrompt l'esprit. Pour la femme, pour la pauvre fille que la dureté du labeur quotidien, l'insuffisance souvent trop réelle des salaires condamnent à une vie de privations et de souffrances, c'est le néfaste enseignement que la galanterie lui offre, avec les séductions du plaisir et du luxe, les plus abondans et les plus faciles profits. Et la conséquence de tout cela est, pour tous ceux que le terrible poison a atteints, le dégoût du travail, la poursuite effrénée du plaisir, l'avilissement du caractère, la dégradation morale, la déchéance physique.

Est-il besoin d'ajouter que si la tare individuelle s'étend et se propage, si les mœurs publiques en sont altérées, c'est la pente insensible qui peut conduire un peuple à la perte de sa considération morale, au déclin de son influence dans le concert des nations, à la décadence. On a vu sans doute des États se relever, par quelque effort puissant, sur cette pente fatale. Les

exemples en sont rares. Mais ce que l'histoire établit sans conteste, c'est que, parmi les peuples déchus, il n'en est pas un dont la ruine n'ait commencé par le dérèglement des mœurs.

Un point sur lequel il faut particulièrement insister est le désastre public de la corruption de la jeunesse. Qu'on ne s'y méprenne point, là est la cause principale de la criminalité juvénile, si gravement attestée par les plus récentes statistiques et devenue l'objet de si vives alarmes. Sans doute elle a plus d'une cause, et les vices de l'éducation publique, relevés avec insistance par tant d'éducateurs autorisés, et reconnus d'ailleurs par la bonne foi de quelques-uns des partisans les plus avérés de la laïcité, y ont une large part. Nous ne voulons pas aborder ici ce sujet, désirant éviter le reproche de mêler des préoccupations politiques aux considérations d'ordre purement moral qui nous dirigent. Mais comment contester que l'élément le plus certain du problème ne soit dans la dépravation précoce des jeunes criminels? Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir les dossiers de la plupart d'entre eux.

Ce ne sont pas choses nouvelles. C'est une étude déjà faite par des criminalistes autorisés. Il est bon de les répéter, car elles sont la démonstration la plus sûre d'un état de choses encore trop mal connu. Que de jeunes délinquans trouvés nantis, sur eux-mêmes ou dans leurs hardes, d'images, de chansons ou d'objets obscènes; que d'autres convaincus de n'avoir cherché dans le vol que le moyen de satisfaire leur précoce débauche! Pense-t-on que pour ces bandits de quinze ans, souvent même plus jeunes, la passion de bien vivre, celle du jeu, le besoin de satisfaire aux caprices d'une femme, causes communes des délits de l'adulte, soient le motif des premiers larcins? Non, c'est uniquement le désir ardent des premières débauches. Ils volent pour jouir. Aussi voit-on des gamins de quatorze ans et moins, associés, dès leur premier vol, à des filles aussi dépravées qu'eux, parfois de leur âge. Les bandes d'apaches, si fréquentes aujourd'hui, opérant sous le commandement de chefs à peine nubiles, n'ont-elles pas pour but l'orgie plus que le crime? Et ce monde de souteneurs inconnus de nos pères, la plupart mineurs, faisant profession de vivre sans travail du profit de la prostitution féminine!

Quelle est l'origine de ce mal nouveau, sinon l'exhibition de la rue, l'image du journal ou de la revue publiquement

exposée? Leur influence n'est déjà que trop funeste pour l'enfant que surveille la sollicitude attentive de la famille. Comment y échappera l'enfant du pauvre que le travail de ses parens, loin du domicile familial, abandonne si souvent aux tentations de la rue. Écoutez ce qu'en a dit, dans une conférence tenue le 4 février 1906, à la Sorbonne, M. Ferdinand Buisson dont je suis loin de partager toutes les opinions, mais dont la fermeté sur cette question ne peut être trop louée. « Hélas! à côté de ces enfans privilégiés, il y a ceux que personne n'accompagne, qui s'en vont tout seuls, n'ayant à côté d'eux, pour les défendre des tentations de la rue, ni un précepteur, ni un père ou une mère, les enfans du peuple qui, dès l'âge de douze ou treize ans, sont obligés d'aller gagner leur vie... Ce n'est pas impunément qu'on livre cette masse d'enfans pauvres, — et c'est la grande majorité, — aux influences de perversion... Comment voulez-vous que ce petit Parisien, dont on dit qu'il est débrouillard, ne subisse pas l'attrait mauvais de tant d'illustrations pornographiques qui le poursuivent et qui lui en apprennent vite plus qu'il ne faudrait. Et vous voulez que nous passions indifférens ou dédaigneux, souriant d'un fin sourire, quand nous voyons l'impression produite sur les sens et sur le cœur de cette pauvre jeunesse prolétaire par ces leçons calculées de démoralisation, dont nous ne prévoyons que trop les effets prochains!... Il faut pourtant avoir le courage de voir ce qui est. Dans une ville comme Paris, il y a dans la jeunesse, dans l'adolescence, un immense déchet, dû à une augmentation sensible de la démoralisation juvénile. Ces milliers d'enfans, — car ce sont encore des enfans pour la plupart, — qui vont devenir, les uns des voyous et des souteneurs, les autres des prostituées précoces, comment se sont-ils dépravés? Car ils n'étaient pas plus que les autres prédestinés au mal. Au lieu de les accabler de votre mépris, demandez-vous donc comment ils se sont formés à cet apprentissage abject du vice, peut-être du crime. Et il vous sera difficile de nier que l'excitation pornographique a été pour beaucoup dans leur initiation, et les a préparés en riant aux pires déchéances peut-être. »

Et la femme. Se rend-on compte du tort douloureux que font ces exhibitions et cette littérature à la femme honnête? Non seulement elles l'outragent dans ses sentimens de conscience et de pudeur les plus intimes, non seulement elles l'obligent à

détourner les yeux dans la rue, à fermer le livre commencé, à trembler sans cesse pour la pureté de ses enfans, elles ont encore, et je parle ici principalement de la femme française, le détestable effet de propager à l'étranger les plus étranges calomnies. « Vraiment, disait récemment dans un salon, un étranger distingué, grand ami de notre pays, on ne connaît pas à l'étranger la femme française. On célèbre sa beauté, sa grâce, son esprit, on ne se doute pas de ses vertus intimes. La faute en est à vos journaux illustrés, à votre littérature elle-même. Il a fallu que je fisse un séjour prolongé chez vous pour me rendre compte de ses rares qualités. »

Et comment en pourrait-il être autrement lorsque tant de journaux, de romans, de pièces de théâtre ne cherchent leur succès que dans les peintures de la passion libre, de la révolte contre la loi morale, de l'adultère?

C'est aux feuilles illustrées qu'il faut, dit-on, surtout s'en prendre. Certaines d'entre elles, et ce sont celles qui se répandent le plus au dehors, ne sont-elles pas exclusivement consacrées à la glorification de l'amour sans frein, de la vie de plaisir, de la débauche? De la première à la dernière ligne, tout, récits, anecdotes, faits divers, annonces, dessins, y respire la sensualité. Toute femme y est facile, prête à l'amour, perverse.

Ainsi les étrangers, trop enclins à juger de nos mœurs par ces peintures dégradantes qui n'en sont que la calomnieuse et détestable parodie, crient à la dépravation française, et s'enorgueillissent de leur prétendue supériorité morale, alors que, suivant l'expression si juste de Jules Simon, c'est l'apport de leurs vices qui est si souvent l'élément principal de notre apparente corruption.

Un autre point de vue, des plus graves, est le discrédit jeté par ces productions infâmes sur la littérature et les arts d'un pays. Il a été brillamment mis en lumière chez nous par de récentes manifestations. Voici celle qu'a faite au Congrès privé de 1908, au nom de la Société des Gens de lettres, son président M. George Lecomte : « Au nom de la Société des Gens de lettres, c'est-à-dire au nom de l'immense majorité des écrivains français, j'ai l'honneur de vous apporter une très ferme protestation contre l'industrie pornographique qui discrédite dans le monde notre littérature, compromet son rayonnement et porte atteinte à la légitime influence de notre pays...

Enfin, c'est comme Français que, tous, nous serons ardemment d'accord pour faire honte aux vilenies pornographiques. Si méprisées, et même la plupart du temps si inconnues qu'elles soient chez nous, c'est d'elles qu'on se sert avec entrain pour discréditer la littérature française et la France. Nos ambassadeurs, nos consuls sont unanimes à déclarer que c'est avec cette pacotille abjecte, où l'on s'obstine à voir les mœurs et les idées de chez nous, qu'on sape notre prestige... Attentat contre la patrie, auquel il n'est que temps de mettre fin! La véritable littérature de la France, l'art qui caractérise la France, notre magnifique passé, notre souci de l'avenir protestent contre le scandale de telles calomnies. Les étrangers nous doivent la justice, comme nous leur devons la vérité. »

Mais tout cela, bien que commun à tous les pays, n'était pas matière à motiver une entente entre nations; il s'agissait de faits intérieurs, leurs législations propres devaient suffire à les protéger contre ces excès. Il fallait, pour mettre en mouvement une aussi grosse machine, l'évidence d'un péril commun, menaçant à la fois toutes les nations. C'est le fait nouveau que la découverte des habiles transformations réalisées par les entreprises d'obscénité a fait récemment éclater.

La fabrication et la vente de la pornographie étaient, il y a peu d'années encore, locales et sédentaires, et leurs procédés étaient ceux de tout autre commerce, magasin ouvert au public, annonces dans la presse du pays, envois de prospectus sous bande. Le marché local lui suffisait et ses produits ne dépassaient guère la frontière. Tout cela est profondément changé aujourd'hui. De quasi public, le commerce est devenu strictement clandestin. Plus de magasin, plus même de domicile apparent. La marchandise est dissimulée dans des dépôts à l'abri des recherches, souvent cachée au loin. Les prospectus ne sont plus envoyés sous bande, mais sous enveloppe close. Ils ne contiennent aucune mention qui puisse être incriminée, mais un simple avis, annonçant, sous termes voilés, qu'un catalogue plus explicite sera envoyé discrètement, mais seulement sur demande.

Souvent c'est à un intermédiaire résidant ailleurs que ces demandes et les commandes ensuite doivent être adressées, toujours sous pli fermé, parfois sous des initiales ou des signes conventionnels et poste restante, de façon à se couvrir de la garantie du secret des correspondances.

En voici un récent exemple, je l'ai sous les yeux. Un prospectus à peu près correct porte à sa dernière page la mention suivante : « Sur demande, il sera adressé un catalogue complet de librairie médicale et de livres spéciaux sur les passions, l'amour, les contagions, l'avortement, romans d'amour, etc. Nos catalogues sont adressés franco et *discrètement*, sous pli fermé. »

L'innocence peut s'y tromper, et ce n'est pas un moyen banal d'augmenter une clientèle de lecteurs nouveaux, que des expressions plus explicites pourraient faire reculer.

Le catalogue a été demandé. Il ne contient que des livres de la plus abjecte licence. Nous y reviendrons plus loin. Le délit est certain. Mais, comme la plupart des législations ne frappent que l'offre ou la vente publique, une poursuite est impossible.

Allant plus loin et pour se protéger plus sûrement encore contre toute répression, la plupart des annonces ne se font plus dans le pays, mais à l'étranger et avec référence à des intermédiaires résidant souvent dans des pays divers.

En voici un exemple découvert tandis que siégeait la conférence et dont la révélation n'a pas peu contribué à l'affermir dans ses résolutions. C'est un catalogue, en langue allemande, infâme celui-là, envoyé à un honorable négociant de Darmstadt et livré par celui-ci au Procureur général de cette ville. Il venait de Vienne (Autriche). Le timbre de la poste en témoignait. Aucune lettre n'y était jointe. Mais une enveloppe imprimée, préparée pour la réponse, portait le nom d'une maison de Marseille, et sur cette enveloppe, dans un petit cadre destiné à recevoir le timbre-poste, était imprimé, en cinq langues, le prix de l'affranchissement. Ainsi une maison française, non encore signalée dans son pays, écoulait ses produits par l'intermédiaire d'un agent autrichien dans cinq pays différens. Il serait facile de citer des faits semblables de la part de marchands étrangers, nous inondant par les mêmes procédés de leurs produits.

Un dernier trait de ces habiles combinaisons. La plupart des maisons importantes ont cessé de vendre dans leur propre pays. Elles ne font plus que l'exportation. A cela deux avantages : extension considérable de leurs débouchés, par conséquent de leurs profits, sécurité à peu près absolue.

Sur l'importance de leurs profits, sur les grosses fortunes qui en naissent, on émet parfois des doutes. Voici un renseigne-

ment précis tiré d'un dossier correctionnel. La série de quinze photographies honnêtes vaut 1 fr. 50, souvent même 1 franc seulement. Celle des photographies obscènes se vend de 18 à 24 francs. Un imprimé de 30 à 40 pages vaut 0 fr. 50, un franc au plus. L'écrit obscène de même volume se vend de 12 à 15 francs. Comment s'étonner qu'un vendeur étranger de marque, arrêté à Paris et mis en liberté provisoire sous une caution de 25 000 francs, les ait fournis dans les vingt-quatre heures et les ait laissés, sans hésitation, aux mains de la justice?

Quant à la sécurité, comment ne serait-elle pas assurée? Le pays du domicile n'a pas le plus souvent compétence, le délit étant réalisé hors de son territoire. Quant à celui où les faits sont commis, il peut sans doute réprimer, mais par défaut et qu'importe au délinquant une condamnation qui ne sera pas exécutée et qui restera vraisemblablement inconnue au lieu qu'il habite?

C'étaient naturellement les sociétés aujourd'hui si nombreuses, que l'intensité du mal a fait naître partout, qui devaient, par leur pratique professionnelle, avoir les premières la révélation de ces faits. Elles en étaient fort alarmées. Mais que faire en présence de l'impuissance des lois intérieures contre leur nouveauté?

L'une d'elles, le *Bureau international d'information contre la littérature immorale* de Genève, eut, la première, le sentiment qu'une entente internationale entre les gouvernemens pour donner à leurs législations les moyens de combattre ce redoutable fléau était indispensable. Un premier appel adressé par elle aux associations similaires de tous les pays restait toutefois sans effet. Mais reprenant, l'année suivante, cette idée, la *Société française contre la Licence des rues* se mettait en rapport avec elle et, le 20 février 1906, les deux associations réunies adressaient une nouvelle et pressante invitation à tous les groupes des autres pays, de s'assembler en un congrès privé pour délibérer en commun sur les mesures à prendre, si toutefois leur expérience personnelle était d'accord avec leurs propres constatations.

Ce congrès a eu lieu les 21 et 22 mai 1908; quatre-vingt-six associations dont quarante-six étrangères, appartenant à neuf pays, y prenaient part. Quatorze venaient de l'Allemagne, cinq de la Hollande, sept de la Hongrie, cinq de la Suisse, huit de l'Italie, deux de la Belgique, une de la Norvège, une du Dane-

mark. L'Angleterre était représentée par la puissante *National vigilance Association*.

C'était une délicate épreuve. Cette réunion de tant de sociétés diverses, venant de pays si différens, allait-elle apporter un appui ou une résistance aux mesures proposées? Dès le premier contact, toute incertitude disparaissait. Après une discussion de deux jours à laquelle chaque groupe avait apporté un rapport écrit sur la situation de la pornographie dans son pays et l'état de sa législation, un accord unanime se faisait sur les points suivans :

Réalité trop évidente des faits :

Impuissance pour la plupart des législations à les réprimer;

Nécessité d'obtenir des gouvernemens l'introduction dans leurs lois pénales de délits nouveaux, notamment celui de fabrication et de détention, en vue d'en faire commerce, des dessins, écrits ou objets outrageans pour les mœurs et celui d'offre ou de vente même non publiques;

Urgence enfin d'élargir les règles étroites de ce qu'on appelle la compétence territoriale, pour atteindre plus sûrement les diverses manifestations du délit.

Une fédération entre toutes les associations des divers États était en outre formée, sous la direction de la Société Genevoise, et on lui remettait le soin de faire auprès des gouvernemens d'instantes démarches pour que l'un d'eux prît l'initiative d'appeler toutes les Puissances à une conférence diplomatique, en vue de soumettre les questions posées, à leur délibération (1). Nous avons eu la bonne fortune que le gouvernement français acceptât cette mission. Pressenties par ses soins, quinze Puissances répondaient d'une façon sympathique à son appel. Elles étaient aussitôt convoquées.

Telle est l'origine de la conférence. La France, tout en prenant l'initiative de lui soumettre les vœux émis par les associations privées, ne le faisait pas, au moins pour ce qui concerne le délit de fabrication et de détention, sans quelques réserves. C'était son devoir. La Chambre des députés saisie en 1904 d'un projet de loi sur les outrages aux mœurs, voté sans objection

(1) Ce sont la presque totalité des Puissances européennes : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suède et Suisse et en outre les États-Unis du Mexique et le Brésil.

par le Sénat, avait en effet refusé, malgré ses instances, de les admettre. Elle ne pouvait méconnaître l'autorité de ce précédent.

Mais devant l'irrésistible courant des sentimens exprimés par l'unanimité des délégués étrangers, ses hésitations ne tardaient pas à disparaître. C'est donc tout d'une voix que, dès le début, la conférence manifestait la résolution de n'écarter aucune des dispositions proposées. Les prenant ensuite une à une, elle les admettait non seulement sans en modifier l'esprit, mais en y apportant, nous y insisterons tout à l'heure, des modifications de texte propres à en étendre encore la portée.

Voici, sauf à revenir sur chacune d'elles, l'ensemble de ses résolutions, dans leurs parties essentielles :

Article premier. — Doit être puni quiconque :

1° Fabrique ou détient, en vue d'en faire commerce ou distribution, des écrits, dessins, images ou objets obscènes ;

2° Importe ou fait importer, transporte ou fait transporter pour le même but, lesdits dessins, images ou objets obscènes, ou les met en circulation de toute autre manière ;

3° En fait le commerce, même non public, ou fait métier de les donner en location ;

4° Annonce ce commerce par un moyen quelconque de publicité.

Art. 2. — Les individus qui auront commis l'une des infractions prévues à l'article premier seront justiciables des tribunaux des États où aura été accompli le délit ou l'un des élémens constitutifs du délit. Ils seront également justiciables des tribunaux de l'État auquel ils ressortissent, s'ils y sont trouvés, et alors même que les élémens constitutifs du délit auraient été accomplis en dehors de cet État.

Il appartient toutefois à chaque État contractant d'appliquer la maxime *non bis in idem*, d'après les règles admises par sa législation.

Art. 3. — Les parties contractantes, dont la législation ne serait pas dès à présent suffisante pour donner effet à la présente convention, s'engagent à prendre ou à proposer à leurs législatures respectives les mesures nécessaires à cet égard.

La première de ces dispositions est capitale. Jusqu'ici, aucune législation pénale, sauf une seule, celle de l'Allemagne, n'atteignait directement le fabricant d'obscénités, et c'est là, à n'en pas douter, la raison principale de la persistance de l'ignoble

commerce. Que sert, en effet, de frapper le vendeur maladroit, d'ailleurs aussitôt remplacé, qui se laisse prendre, si cent autres échappent peut-être, à côté de lui? Que sert de détruire les quelques produits trouvés dans ses mains, si la source en verse chaque jour de nouveaux sur le marché? Quand une voie d'eau menace le navire, ce n'est point aux mille ruisseaux qui en sortent que s'attaque l'équipage. Il l'aveugle. C'est le seul moyen de salut.

Les propositions du programme n'allaient pas au delà.

La conférence, faisant un pas de plus, a justement considéré que la détention devait être également frappée. C'était une conséquence logique de son premier vote. A quoi eût servi en effet de punir la fabrication, s'il eût suffi au fabricant de mettre ses produits en dépôt chez un compère pour échapper à la loi? Une réserve de sage précaution, empruntée d'ailleurs aux vœux du congrès privé de 1908, en vue de protéger l'artiste qui fabrique pour son compte, ou sur commande privée, ou encore le collectionneur, si peu intéressant qu'il puisse être, de ces ignominies, porte que l'existence des deux délits est soumise à la condition expresse qu'ils aient été commis en vue de faire commerce des objets incriminés.

La seconde disposition, également nouvelle, est non moins importante. C'est celle qui est relative à la circulation de pays à pays. A l'heure actuelle, peu d'États s'attribuent le droit d'arrêter à la douane les importations obscènes, et pour quelques-uns de ceux qui en usent, il est douteux que cette pratique repose sur un texte de loi. En tout cas, c'est une simple mesure de police, propre au seul pays qui l'emploie. Par une innovation hardie, chaque État devra à l'avenir, non seulement arrêter ces ignobles produits à sa frontière, mais encore frapper leur transport, même intérieur, et, en termes généraux, leur circulation de toute autre manière.

S'inspirant ensuite de la loi française du 7 avril 1908, l'offre et la vente qui, dans toutes les autres législations, ne sont incriminables qu'au cas où elles sont publiques, doivent être punies, quels que soient les artifices employés pour les dissimuler. Enfin l'annonce, moyen si puissant de propagande et d'expansion, l'annonce, condition d'existence indispensable de tout commrece, sera également frappée, et, chose importante, elle le sera, c'est la conséquence de la généralité des termes employés, même sans être obscène par elle-même.

Telles sont les dispositions que chacune des Puissances contractantes s'engage, par l'article 3 du projet de convention, à introduire dans ses lois. Si considérable que soit cet ensemble de mesures, il eût cependant risqué de rester inefficace, si une certaine extension n'avait été donnée au pouvoir du juge appelé à en connaître. Comment atteindre, en effet, avec les règles étroites de la territorialité actuelle, ainsi qu'il a déjà été dit, l'homme qui, sans quitter son pays, fait accomplir par des intermédiaires à l'étranger les actes divers constituant le délit?

Plusieurs dispositions ont été prises à cet égard par l'article 2. L'inculpé pourra être poursuivi même au lieu où il n'aura commis qu'un des actes constitutifs du délit. Cette règle est empruntée à la convention de 1902 sur la Traite des Blanches. Le juge de son domicile sera en outre compétent même pour les faits commis par lui à l'étranger, disposition existant déjà dans certaines législations, notamment dans la législation française, mais jusqu'à présent appliquée seulement en matière de grand criminel.

Ainsi, une fois ces diverses résolutions transformées en loi, le misérable, fabricant, éditeur ou vendeur, qui, embusqué dans un pays où il n'a rien à craindre en inonde d'autres, sans risques, de ses immondes produits, celui qui en dissimule l'envoi par toutes les ruses de la clandestinité, celui qui les importe, les exporte, ou les fait circuler au loin, celui qui les annonce, même à mots couverts, et en dehors de son pays, pourra être recherché et atteint. L'outillage, comme la marchandise, seront en outre détruits.

Ne peut-on espérer que l'infâme trafic recevra de l'ensemble de ces mesures un rude coup? Mais il faut pour cela des lois nouvelles, et elles peuvent se faire attendre.

N'y avait-il pas, dès à présent, quelques dispositions immédiates à prendre, pour restreindre tout au moins le fléau?

La conférence en a été unanimement encore d'avis et, par un acte diplomatique distinct intitulé « Projet d'arrangement, » elle a, sur la proposition de l'Allemagne, reproduit un ensemble de dispositions prises en 1902 avec succès contre la Traite des Blanches.

Une autorité spéciale sera dès à présent instituée par chaque puissance contractante, avec mission : « 1° De centraliser tous les renseignemens pouvant faciliter la recherche et la répression

des actes constituant des infractions à leur législation interne en matière d'écrits, dessins, images ou objets obscènes, et dont les élémens constitutifs ont un caractère international; » « 2° De fournir tous renseignemens susceptibles de mettre obstacle à l'importation des publications ou objets visés au paragraphe précédent, comme aussi d'en assurer ou d'en accélérer la saisie, le tout dans les limites de la législation interne; » « 3° De communiquer les lois qui auraient déjà été rendues ou qui viendraient à l'être dans leurs États, relativement à l'objet du présent arrangement, ainsi que les bulletins des condamnations prononcées dans ledit pays, lorsqu'il s'agira d'infractions visées par l'article premier. »

Et ces autorités auront la faculté de correspondre *directement* avec les services similaires des autres États contractans.

Est-il besoin d'ajouter qu'une disposition spéciale commune au projet de convention et à celui d'arrangement admet les Puissances non présentes à la conférence à y adhérer par acte postérieur?

Que résultera-t-il de cet accord? Les mesures proposées seront-elles converties en loi, le seront-elles dans des délais prochains? Il est permis dès à présent de l'espérer pour les pays où, devançant les résolutions de la conférence, un mouvement d'opinion prononcé s'est déjà manifesté sur la nécessité d'en finir avec l'intolérable fléau. Telles sont l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et la Suisse.

A Londres, l'active campagne menée par *The National vigilance Association* trouve un puissant point d'appui de la part des principaux organes de la Presse. Dernièrement un groupe des principaux directeurs et propriétaires de bibliothèques et de salles de lecture, sur les réclamations de leurs abonnés, sommaient les éditeurs de ne plus leur envoyer d'œuvres licencieuses, et l'opinion les soutient. Le gouvernement enfin propose une nouvelle loi contre les annonces du commerce pornographique. A Rome, un congrès récent, tenu sous de hauts patronages, dénonce la pornographie comme un mal social, demande des mesures de répression énergiques et réclame, pour les associations ayant pour but le respect de la morale publique, le droit de saisir directement la justice. Le mouvement est plus accentué encore en Allemage. Le comité directeur de l'Association des journaux allemands proteste par un appel reproduit

par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe habituel de la chancellerie, contre la publication des annonces immorales et demande aux éditeurs, dans l'intérêt de leur propre réputation, comme dans celui de la presse allemande, de refuser toute annonce suspecte. Le ministre de l'Instruction publique adresse de son côté aux inspecteurs académiques une circulaire pour leur recommander un contrôle attentif des livres remis aux élèves (avril 1910). Instructions analogues en Suisse. A Genève en particulier, le chef du département de l'Instruction publique écrit : « De divers côtés on demande que des mesures soient prises contre la littérature immorale. Le département de l'Instruction publique de Genève croit de son devoir d'appuyer vivement les efforts ayant pour objet de mettre la jeunesse à l'abri de ce danger. »

Là le terrain est donc bien préparé.

Il n'en va malheureusement pas de même en France, et c'est chez nous que des difficultés peuvent être à craindre. Non que le gouvernement ou les tribunaux soient hostiles. Le gouvernement, en provoquant la réunion de la conférence, a suffisamment témoigné sa résolution de participer aux mesures réclamées par le péril de l'heure présente. Quant aux juges, lorsqu'ils sont saisis et peut-être est-ce trop rarement, ils se montrent fermes et sévères.

Mais il y a un revers de médaille. Si de vives adhésions sont données par les principaux organes de la grande Presse à la thèse d'une vigoureuse répression, il y a un parti contraire, et il n'est pas sans influence.

C'est d'abord la tourbe des intéressés. Elle ne comprend pas seulement l'ignoble pornographie que tout le monde renie, il faut y joindre tout ce qui, dans le journalisme, les arts et les lettres, a quelque œuvre risquée à défendre. Ceux-là sont nombreux et il y a parmi eux de réels talens. L'audace est un moyen si facile de forcer la renommée, et une certaine élégance de libertinage a tant de vogue! Il y a encore ceux que la légèreté de leurs mœurs, quelque tare de leur vie privée ou simplement le dédain de toute morale rangent parmi les ennemis naturels de tout frein.

Tout ce monde a peu d'autorité sans doute. Mais il parle haut. Il a d'ailleurs ses journaux, ses défenseurs attitrés, ses protecteurs. Il a même ses associations.

L'une d'elles, formée un jour dans un café des boulevards

entre quelques hommes de lettres sous le titre, je crois, de *Ligue pour la défense de l'art*, a peu fait parler d'elle. Elle a cependant publié en forme de manifeste une petite brochure où les amis de la morale ne sont naturellement pas ménagés.

Une autre est plus active. C'est, sous la direction de prétendus libraires, un syndicat de marchands de journaux embrigadés par les industriels de la presse qui les font vivre. Ils se disent 47 000. Nous ne prétendons pas assurément qu'il y ait, entre lui et les hommes de lettres dont il vient d'être parlé, aucun rapport. Il a son action propre. Elle est fort habile. Voici en quoi elle consiste. Affectant de prendre en main la défense, fort intéressante d'ailleurs, de ces humbles travailleurs qu'il dit injustement persécutés par les ligues qu'on connaît, le syndicat a adressé à tous les membres de la précédente Chambre des députés un véhément manifeste. Il y signale la monstrueuse interprétation donnée par ces ligues aux lois sur la Presse, leur zèle intolérable et la complaisance des tribunaux à leur égard. Sa conclusion est un appel aux législateurs pour une revision urgente de la loi sur les outrages aux mœurs. Ajoutons qu'il se vante d'avoir reçu un grand nombre de réponses favorables.

Il ne dédaigne pas en outre de faire appel à l'action directe.

Diverses sociétés contre la pornographie, celles de Bordeaux, de Montpellier, du Creuzot, d'Orléans, une de celles de Paris avaient cru devoir prévenir les libraires et marchands de leur région qu'ils s'exposeraient à des plaintes de leur part, s'ils mettaient en vente des publications ou images obscènes.

Les présidens des deux premières ont été menacés par lettres rendues publiques de poursuites en diffamation. Pour les autres, des instances ont même été engagées, soit par l'association elle-même, soit par un de ses membres, propriétaire d'un des journaux les plus audacieusement licencieux. Une de ces demandes est de 20 000 francs de dommages-intérêts. Elle est encore en suspens. Une autre de 140 000 francs, repoussée en première instance, est en appel. Tout cela est sans doute trop cousu de fil blanc pour qu'il y ait lieu de s'en émouvoir.

Mais, à côté des intéressés, se trouve la multitude des gens de bonne foi, inattentifs ou indifférens, gens d'affaires ou gens du monde qui nient parce qu'ils n'ont pas reçu les prospectus ignobles, parce qu'ils ne s'arrêtent pas aux étalages, parce qu'ils n'ont jamais ouvert un journal licencieux, et auxquels il coûte

d'ailleurs, par fierté patriotique, d'admettre que de pareilles choses se passent dans notre pays.

Il y a encore ceux qui, rendus hostiles par un sentiment exagéré de la liberté de la pensée ou de celle de l'art, réclament leur complète immunité. A ceux-là il faut répondre.

Parlons d'abord des premiers. Voici leurs principaux argumens. Les faits ont-ils donc tant de gravité qu'il faille risquer, pour les atteindre, de troubler la tranquillité des citoyens? Qu'est-ce que quelques publications ou images honteuses, généralement plutôt grivoises qu'obscènes, toujours les mêmes, adressées seulement aux quelques libertins qui les recherchent, plus propres à exciter le dégoût qu'à éveiller les passions? Ne suffit-il pas du mépris public pour avoir raison d'une crise évidemment passagère? Veut-on proscrire la gaieté française? Ces ignominies ne nous viennent-elles pas d'ailleurs, de l'étranger?

Autant d'erreurs.

Je pourrais me borner à y répondre par le sentiment universel de l'étranger, si puissamment révélé par la double enquête faite, en 1908, par le Congrès des sociétés privées et, ces jours derniers, par la conférence des délégués des gouvernemens. Comment douter devant une pareille et aussi unanime manifestation?

Mais voici des précisions et des chiffres.

Il ne s'agit pas de quelques publications isolées. Il y a quelques années déjà, des saisies pratiquées faisaient mettre sous scellés, chez un seul marchand, 67 paquets d'images, écrits ou objets obscènes, chez un autre 248, et il nous était donné de voir chez un juge d'instruction un cabinet dont tous les murs étaient encombrés de hautes piles de ces ignobles produits. On trouvait que c'était énorme. C'est bien pis aujourd'hui. Une perquisition récemment faite dans un dépôt soigneusement caché dans une villa isolée de la banlieue, faisait découvrir d'un coup 10 000 kilos de ces ordures, estimés 60 000 francs. Une autre, presque d'hier, amenait la saisie, outre une importante quantité de photographies, albums, brochures, *objets spéciaux*, de 4 000 volumes obscènes et de 1 500 kilos de clichés pornographiques.

Toujours les mêmes, dit-on. Est-ce vrai? Certains catalogues contiennent 2 et 300 numéros divers. Celui dont j'ai déjà parlé a 70 articles. Chacun d'eux indique les titres des ouvrages et

les noms des auteurs. Il y a 60 œuvres diverses attribuées à 41 auteurs différens. Parmi ces derniers, 14 se disent médecins deux professeurs. Est-ce seulement de la grivoiserie? Je ne puis donner aucun titre. Ce serait outrager mes lecteurs. Mais voici quelques-unes des mentions dont le catalogue accompagne les titres : « Livres d'amour et de volupté, » dit l'une. « La passion la plus folle et la plus intense, dit une autre, jette dans cette œuvre ultra-naturaliste son souffle brûlant. Jamais encore la littérature voluptueuse n'a atteint un tel degré d'intensité. » Un autre encore : « Véritable bréviaire de l'amour charnel, est un des volumes les plus osés de notre bibliothèque et nous le recommandons tout spécialement à notre clientèle. »

Est-ce là simple gauloiserie?

On croit que ces envois se font aux seuls libertins. Qu'on en juge! Une descente faite, il y a peu de jours, chez un sieur L... le trouvait en train d'expédier 40 000 prospectus. Chez un autre, une femme, une machine à écrire fonctionnait pour de pareils envois.

Et c'est principalement la jeunesse que visent ces excitations. On a raconté ce fait lamentable de bandes d'envoi imprimées avec ces mentions : Monsieur... commis chez M... avoué, huissier, épicier, pharmacien..., envoyées en province et complétées à la main par un compère. Le fait est exact. On en trouverait la preuve dans un dossier de la neuvième Chambre. Une expédition faite aux élèves d'un lycée a donné lieu de penser que leurs noms avaient été relevés dans un livre de distribution des prix. Deux fois le directeur d'une maison d'éducation célèbre envoyait à la *Société contre la licence des rues* d'ignobles prospectus adressés à de jeunes élèves. Hier encore, la même Société recevait deux plaintes analogues de deux pères de famille. L'école primaire n'est pas même respectée. Un ouvrier se présentait au président de la même Société. « Je suis anarchiste, disait-il, vous êtes bourgeois. Je suis l'ennemi de toutes vos idées. Mais on doit s'entendre pour défendre les enfans. Voilà un livre trouvé entre les mains de ma fille. » C'était une des œuvres les plus lubriques de la collection pornographique. Elle lui avait été remise par une camarade, à l'école. Et combien de faits n'échappent-ils pas aux recherches, dissimulés par la crainte d'avoir à en témoigner en justice, plus souvent encore par un sentiment d'inquiète sollicitude pour l'enfant.

Que pèse, en présence de pareilles constatations, cette illusion que tout cela est passager, que le mépris public en aura quelque jour raison?

Avons-nous du moins la consolation que la France soit étrangère à ce commerce et que tout lui vienne de l'étranger? Erreur encore. Je regrette d'avoir à détruire une légende qui serait à l'honneur de notre pays, mais la vérité me fait un devoir de dire que son contingent dans l'odieux commerce n'est pas moindre que celui d'autres pays. Ce qui est vrai toutefois et ce qui atténue sa responsabilité, c'est que parmi ses trafiquans figure un grand nombre d'étrangers. Qu'est-ce donc qui les attire chez nous? Une circulaire adressée naguère à sa clientèle par une maison allemande, pour lui faire connaître son changement de pays et lui en dire la raison, nous le révèle, et c'est curieux à constater. Rigoureusement traqués chez eux, ils viennent se mettre sous la protection de la proverbiale tolérance française.

Mais il faut arriver à une objection plus sérieuse : la thèse de l'immunité réclamée pour certaines œuvres, au nom de la liberté de l'art ou de la science. On comprend sa séduction. L'art, cette haute expression de l'idéal et de la beauté, la science, cette fée bienfaisante de l'humanité, n'ont-ils pas droit à tous les respects? Il faudrait être Béotien pour le nier.

Mais il faudrait s'entendre sur ce que c'est que l'art, sur ce qui constitue la science.

L'écrivain ou l'artiste prostituant son talent jusqu'à faire une œuvre immonde fait-il encore de l'art? Le savant qui couvre d'un titre médical les descriptions les plus complaisamment lascives, fait-il de la science?

Voici sur ce point l'avis de deux hommes bien différens d'opinion. Ils sont si complètement d'accord cependant sur ce point que leur pensée se traduit par des expressions presque identiques.

« Là où paraît l'ordure, a dit Jules Simon, l'art s'enfuit. »

« Ceux qui réclament en cette matière la liberté de l'art ne font, dit à son tour M. Ferdinand Buisson, que protéger celle de l'ordure. »

N'en est-il pas de même pour la science?

Mais allons au fond des choses. Pour parler clair, ce ne sont pas assurément les productions elles-mêmes qu'on entend protéger, qui l'oserait? C'est seulement la forme de beauté dont le

talent d'un artiste ou d'un écrivain a su les revêtir. Ainsi le maladroit, le malhabile serait justement poursuivi. Mais, par un privilège spécial, le talent jouirait de l'immunité refusée à la médiocrité. Est-ce soutenable au siècle où nous sommes?

Revenons au simple bon sens. Il est encore en cette matière, comme partout, le guide le plus sûr. La morale est une. Son empire doit s'imposer à tous. Aucune supériorité, pas plus celle du talent que celle du rang, de la naissance ou de la fortune n'en doit impunément braver les lois.

Il faut d'ailleurs le dire à l'honneur de nos tribunaux : bien que souvent saisis de ce moyen de défense, jamais, sauf dans un cas, aussitôt suivi de réformation par la juridiction supérieure, sur l'appel du ministère public, ils ne s'y sont laissé prendre.

Mais voici une dernière objection. Comment fixer les limites du délit? Où commence-t-il, où finit-il? Aucune définition n'en est donnée. Aucune définition n'en existe en effet, pas plus dans les législations étrangères que dans la nôtre. Mais n'est-ce pas la nature même des choses qui le veut ainsi? Il y a des termes d'une clarté telle que toute définition en est superflue. Est-il besoin de définir la vérité, la conscience, la vertu? Assurément non. Aucune expression n'aurait l'énergie du mot qui les désigne. D'autres exemples se trouvent dans la loi pénale précisément pour des délits très voisins, tels que l'attentat aux mœurs, l'outrage public à la pudeur. S'est-on jamais plaint de l'absence de leur définition?

Il n'est donc pas une des raisons invoquées qui ne reçoive une réponse précise, directe, à mon sens, péremptoire. La force si particulière que leur donne la sanction des résolutions prises par la conférence ajoute à leur autorité.

En tout cas, pour tout esprit impartial et éclairé, un fait doit désormais demeurer acquis. Le danger ne peut plus être traité de chimère d'imaginations surchauffées ou de cerveaux malades. Il est certain, vivant, tangible. Sa menace n'est pas aléatoire ou lointaine. Elle est présente. Elle nous tient. Il faut agir énergiquement et sans retard. Car il ne s'agit de rien moins que du salut de nos enfans, de l'honneur de nos femmes, de la dignité de nos mœurs, du crédit, de l'avenir même de notre pays.

Le gouvernement français a tenu à honneur, en 1903, d'être le premier à faire voter par le Parlement la loi qui appliquait les vœux de la Conférence sur la Traite des Blanches. C'était son

devoir, et c'était en même temps la conséquence logique de l'initiative prise par lui dans la question. Il avait provoqué ces grandes assises; il lui appartenait de donner l'exemple d'une exécution immédiate de leurs résolutions.

La situation est la même aujourd'hui. L'œuvre accomplie est sienne. En invitant cette fois encore les gouvernemens à une délibération commune, il s'est moralement engagé, vis-à-vis de l'opinion en même temps que vis-à-vis d'eux-mêmes, à poursuivre jusqu'au bout une tâche dont l'accomplissement ne dépend plus aujourd'hui que de lui. Nous avons la confiance que, fidèle à lui-même, il saura la remplir avec décision.

Et maintenant, il faut conclure. Nous l'avons déjà dit : l'œuvre des deux conférences est un des faits les plus considérables qu'ait encore accomplis dans l'ordre moral le concert des nations. Est-ce un rêve d'espérer que cette œuvre nouvelle ne sera pas sans lendemain, qu'elle pourra devenir une semence féconde et ouvrir des horizons nouveaux à l'humanité ? Les intérêts moraux, objets du concert actuel, sont-ils en effet les seuls qui puissent utilement motiver des ententes internationales? Et la misère, et la protection des faibles, et la préservation sociale, et tant d'autres objets non moins dignes des sollicitudes mondiales?

Pour ne parler que du dernier point, la préservation sociale, certains crimes ne sont-ils pas devenus cosmopolites par la facilité des communications, par les ententes, inconnues jusqu'ici, entre malfaiteurs de pays différens? Ne trouvent-ils pas, dans les règles étroites qui limitent l'action pénale, de sûrs moyens de se soustraire au châtiment?

Là encore un remarquable précédent vient d'être créé. De simples délits ont été l'objet de règles communes propres à en assurer partout la recherche et la répression. Est-il téméraire d'entrevoir le jour où le monde pourra se protéger par des moyens semblables contre la grande criminalité ?

Qu'il nous soit permis de terminer cette étude sur ce ferme espoir.

R. Bérenger.

LE ROMAN FRANÇAIS[1]

VI

LA SENSITIVE ET L'HOMME DE BONNE COMPAGNIE

LA MARIANNE (2)

A propos de Rousseau et des personnages qu'il a créés à son image, on a vu ce qu'on peut appeler la sensibilité à la fois philosophique et tragique. La sensibilité de Rousseau est philosophique parce qu'elle est une doctrine, un système; Rousseau fait sortir de son cœur une religion, une politique, une morale. Ensuite, la sensibilité de Rousseau est tragique, d'abord par son intensité même, son incroyable puissance, par la véhémence de son langage, par les orages qu'elle soulève dans l'âme de Rousseau. Elle est tragique encore parce que, se considérant elle-même comme un principe, elle aspire à bouleverser et à renouveler la société; elle est essentiellement révolutionnaire. Le bon sens demande et imagine des réformes; le sentiment passionné et exalté s'indigne contre ce qui est et rêve de tout détruire pour tout reconstruire. La sensibilité de Rousseau était grosse de troubles, elle évoquait les tempêtes qui répondirent à son appel.

Mais la sensibilité tragique ne peut être qu'une exception; toutes les vies ne sont pas des tragédies, et c'est heureux. Pour trouver la fidèle expression de la sensibilité dans le roman,

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.
(2) *Copyright* by Mme Gabriel Lippmann.

telle qu'elle était à l'usage du grand nombre au XVIIIe siècle, la sensibilité sous sa forme habituelle, nous retournerons un peu sur nos pas. La *Nouvelle Héloïse* parut en 1760; mais les romanciers de la fin du XVIIe siècle s'occupaient déjà des cœurs sensibles; car Rousseau n'a pas inventé la sensibilité; il l'a grandie, il l'a montrée dans ses extrémités, dans son paroxysme, telle qu'elle convient aux âmes de feu. Auquel de ses devanciers demander le type du cœur sensible qui n'est pas tragique? Deux romanciers de grande valeur s'offrent à nous. L'un assez semblable à Rousseau par son génie aventureux et les étranges vicissitudes de sa vie, tour à tour moine et soldat, soldat et moine; passant son existence à poursuivre un bonheur qui lui échappe sans cesse; sortant du monde pour entrer dans le cloître, et dans le cloître regrettant les dissipations du monde, dans le monde soupirant après la solitude et le calme dont il avait joui dans sa cellule; et qui enfin, après avoir beaucoup couru, beaucoup rêvé, espéré, regretté et beaucoup écrit, achève ses jours dans une petite maison où il possédait ce qui était, disait-il, nécessaire à son bonheur, à savoir: un jardin, deux vaches et deux poules. Ce romancier, mort en 1763, s'appelait l'abbé Prévost, et de sa plume charmante et facile sont sortis entre autres: les *Mémoires d'un homme de qualité*, *Cleveland*, le *Doyen de Killerine*, et son immortel chef-d'œuvre, *Manon Lescaut*.

L'autre de ces romanciers, qui mourut la même année, n'avait point eu une vie si singulière, ni si agitée. Né à Paris en 1688, il vécut pour le monde, évolua dans les cercles les plus brillans de la capitale pour s'y faire agréer par la facilité de son humeur et les grâces abondantes de son esprit. Bien différent de l'abbé Prévost, il ne rêva guère, ne s'agita guère, ne connut pas cette maladie qui consiste à être mécontent de soi-même et de sa destinée, à changer toujours et à payer chaque changement d'un regret; homme de lettres, né pour écrire, avec cela homme de salon, il n'eut jamais la fantaisie de s'en aller courir les grands chemins, ni de se fuir lui-même dans la solitude d'un cloître. Aussi ce charmant écrivain, qui s'appelait Marivaux, n'a-t-il eu garde de peindre, comme l'abbé Prévost, des campagnes retirées, des rochers, des grottes et des sauvages; non, il n'y a pas la plus petite pointe de sauvagerie dans ses romans, et la scène s'en passe dans les villes, les alcôves, sur

le pavé des rues ou entre les quatre murs d'un salon; et les cœurs sensibles auxquels il s'intéresse, sont des cœurs civilisés que la civilisation enchante et qui, privés des plaisirs qu'elle procure, dépériraient, se rongeraient d'ennui. Aussi puisque, en face de Julie et de Saint-Preux, nous voulons faire connaissance avec ce que j'appellerai la petite monnaie courante du cœur sensible, nous saluerons de la main, du regard et de nos regrets l'abbé Prévost, et nous demanderons à Marivaux et à sa *Marianne*, — parue de 1728 à 1736, — les éclaircissemens que nous désirons.

Il y a quelque chose de mystérieux dans cette apparition subite de nouveaux types, dans ces métamorphoses inattendues qui s'opèrent dans les sentimens, dans les idées et dans les mœurs! Pourquoi le mot de sensibilité devient-il tout à coup un mot d'ordre prononcé par toutes les bouches?

Pourquoi, dès le second tiers du XVIIIe siècle, est-il à la mode d'être sensible? Pourquoi serait-il difficile de trouver au temps de Racine une héroïne sensible, et pourquoi serait-il également difficile d'en trouver une au XVIIIe siècle qui ne soit pas sensible? Pourquoi l'un des plus charmans écrivains du XVIIe siècle, Mme de Sévigné, traversant un jour une forêt de la Bretagne et apercevant suspendus à des branches d'arbre, et agités par le vent, les cadavres de quelques malheureux paysans qui, à bout de misère, exaspérés par les exactions dont ils avaient à souffrir, s'étaient révoltés et que la maréchaussée avait pendus sans miséricorde; pourquoi Mme de Sévigné, au lieu d'éprouver à cette vue de l'horreur ou de la pitié, fait-elle d'agréables plaisanteries sur ces pauvres victimes? Et pourquoi au XVIIIe siècle la philanthropie devient-elle si bien à la mode que les esprits qui en ressentent le moins les généreuses inspirations, en adoptent le langage ou le jargon? Pourquoi?... Tes pourquoi, dit le dieu, n'en finiront jamais.

On demandait un jour à Marivaux ce que c'est que le style, et il répondit: « C'est un *grand je ne sais quoi.* » Et dans l'histoire aussi, le *je ne sais quoi* joue un rôle important; le *je ne sais quoi* est un puissant personnage anonyme qui a souvent bouleversé des empires, élevé ou renversé des dynasties. Pourquoi tout à coup le vent du Nord tombe-t-il et le vent du Sud se lève-t-il apportant sur ses ailes humides des ondées, mais aussi des bouffées de chaleur printanière? La météorologie

n'en sait rien le plus souvent, et de même l'historien a peine à se rendre compte des courans mystérieux qui, venus subitement du pôle Nord ou du pôle Sud, entraînent les esprits et les sentimens dans des directions imprévues et vers un but secret qu'ils ne soupçonnaient pas.

Cependant, la part faite à l'accident, il est aisé de découvrir pourquoi la société française du XVIIIe siècle fut accessible à ce qu'on pourrait nommer la contagion bienfaisante de la sensibilité. La philosophie du sentiment, qui fut si puissante au XVIIIe siècle en France, en Allemagne et en Angleterre, et dont l'origine remonte à la philosophie de Leibnitz, ne suffit pas, en tant qu'enseignement philosophique, à rendre compte de l'histoire des mœurs. Les idées se réalisent bien dans l'histoire, mais elles s'y réalisent indirectement, en se servant d'agens qui leur sont étrangers, qui souvent même leur semblent contraires. L'histoire, selon le point de vue où l'on se met, est tour à tour un système, une épopée ou une étude médicale; et, à côté de la philosophie de l'histoire, il y a place pour une autre science, qu'on pourrait appeler *la physiologie des sociétés.* Eh bien! en envisageant au point de vue physiologique la société française du XVIIIe siècle, on comprend qu'elle offrait au développement et à la diffusion de la sensibilité un milieu favorable.

On peut considérer le *cœur sensible* sous deux faces. D'une part, il est plus délicat pour lui-même, moins aguerri contre la souffrance, plus dépendant des circonstances, moins endurci, plus douillet; et quand il s'abandonne avec trop de complaisance à sa sensibilité, il finit par être comme un malade dans la chambre duquel il faut avoir soin de parler bas, en même temps que sous sa fenêtre il est prudent d'étendre une jonchée de paille pour amortir les bruits de la rue. Mais, alors même que le cœur sensible ne tombe pas dans ces délicatesses outrées, il est de sa nature d'attacher une grande importance à ses impressions; il s'en occupe, il les analyse, les examine, en tient registre et il les juge dignes d'intéresser autrui; ce qui fait qu'au lieu de les renfermer en lui, il s'en ouvre volontiers et en dit l'histoire à qui veut l'entendre. De là le développement que prit au XVIIIe siècle la littérature des Mémoires intimes, dont les auteurs se soucient moins de conter les événemens politiques où ils ont pu être mêlés, que de se raconter

eux-mêmes et de mettre le public dans la confidence du détail de leur vie et souvent du détail de leurs sensations.

Mais, en revanche, si le cœur sensible est délicat pour lui-même, il l'est aussi pour les autres. En s'étudiant, on acquiert le sens de comprendre son prochain; on entre dans la position, dans les goûts, dans les sentimens d'autrui. Quand le cœur sensible est noble et généreux, les sensations des autres l'affectent comme les siennes propres. Il possède cette belle faculté dont un moraliste anglais du XVIII[e] siècle voulut faire le principe, la pierre angulaire de la morale, la *faculté de la sympathie*, dont la valeur à coup sûr est incontestable. La sympathie! Smith en fait non seulement une vertu, mais la vertu centrale. Il a tort; la sympathie est plus et moins qu'une vertu, elle est un don, le charme suprême, le lien des âmes; elle fait la douceur des commerces avec les hommes. Accordons-lui ce nom de vertu que Smith revendique pour elle; nous dirons qu'elle est la vertu sociale par excellence. La sympathie, même sans la bienfaisance, est encore un trésor; mais la bienfaisance sans la sympathie... il faut plaindre ceux qui en sont l'objet et que les rigueurs de leur destinée condamnent à subir ses bienfaits.

Eh bien! la sympathie sans limite, la sympathie humanitaire fut la vertu ou le don par excellence du XVIII[e] siècle; et on peut lui appliquer le mot de l'Évangile : qu'il sera beaucoup pardonné à qui aura beaucoup aimé. Et pourquoi la faculté sympathique domine-t-elle dans la société française de ce temps, à l'exclusion d'autres vertus tout aussi importantes? Parce qu'à cette époque la royauté française a fait son œuvre et qu'elle est bien près d'avoir effacé et détruit ce qui restait des institutions du moyen âge.

La société féodale était fortement organisée. Or, ce qui caractérise un être organisé, c'est la distinction des fonctions de la vie et des organes par lesquels s'exercent ces fonctions. Et de même dans une société fortement organisée, on voit régner la spécialité des fonctions; et ce fut là le trait essentiel de la société européenne au moyen âge. Les classes y sont nettement tranchées et séparées entre elles par des barrières; il n'est pas jusqu'à la différence des costumes qui ne servît à marquer cette séparation. Il n'y avait alors, pour ainsi dire, point de grande société, de société générale qui réunît et confondît tous les

hommes dans son sein; mais il existait une foule de petites corporations, de confréries; et chaque membre de l'une de ces petites sociétés y était enfermé par l'âme et par l'esprit; il en épousait avec ardeur les intérêts; il en portait le costume, il marchait sous sa bannière, il en défendait les privilèges à cor et à cri.

Quelle influence exerçait sur les mœurs une société ainsi fractionnée? D'une part, elle fortifiait les caractères; car l'âme s'affaiblit en s'étendant trop, elle perd en force ce qu'elle gagne en étendue; et le vulgaire des hommes peut mettre plus d'énergie à défendre les intérêts d'une confrérie que les intérêts généraux dont il a peine à comprendre qu'ils ne lui soient pas étrangers. D'ailleurs, la vie sociale était alors essentiellement militante; toutes ces petites sociétés, tous ces petits groupes, animés de passions opposées, étaient appelés à se défendre les uns contre les autres; ils se heurtaient, s'entre-choquaient; tour à tour ils attaquaient et se défendaient, et cet état de lutte était propre à retremper et à fortifier les âmes. Mais ce qui fortifie les âmes tend aussi à les endurcir; et une société profondément divisée et guerroyante n'est favorable ni à l'adoucissement des mœurs, ni à l'extension des sympathies et des affections.

Rien de plus opposé à un tel état de choses que la société française du XVIIIe siècle. La royauté a accompli son œuvre; elle a détruit les groupes, elle a détaché les unes des autres les molécules qui les formaient. Un pouvoir central a détruit tous les autres, et leur impose à la fois la paix et l'inaction. Sous l'influence de ce despotisme centralisateur, non seulement les provinces se rapprochent entre elles, mais les barrières qui séparaient les classes chancellent. Pour les habitans de la France, une qualité s'élève, celle d'être Français; et cette qualité à son tour est dominée par une autre, la qualité d'être hommes.

Et ainsi, en même temps que le fractionnement diminue et que l'unité va croissant, les caractères s'effacent, perdent de leur antique énergie, de leur vigueur; mais, en revanche, les mœurs s'adoucissent; on se mêle les uns aux autres, on apprend à se connaître, à se comprendre; on cesse d'être membre d'une confrérie pour faire partie d'une grande société qui impose à tous le cachet de sa civilisation; les sentimens s'élargissent, la faculté sympathique se développe; on a des semblables, un

prochain plus étendu; et du milieu de cette société nivelée et confondue, un jour une voix s'élève pour plaider, comme une cause sacrée, la défense de l'accusé contre la violence de ses juges, et la protection de l'esclave contre les horreurs de la servitude.

Ainsi sont faits les personnages que Marivaux nous présente dans ses romans. Ce sont des êtres qui ne se distinguent pas par l'énergie de leur volonté, ni de leurs passions; non plus que par la forte originalité de leur caractère. Mais ils ont un genre de charme qu'on chercherait vainement dans les romans du siècle précédent. Ce ne sont pas des natures concentrées, mais aussi ils ont une ouverture de cœur, une délicatesse de sentimens, une douceur dans les mœurs, une abondance de fines perceptions; et par-dessus tout, une vivacité et une rapidité de mouvemens sympathiques qui nous les rendent chers et intéressans.

Venons-en à notre héroïne et, puisque nous l'avons fait attendre, hâtons-nous de la définir en un mot : Marianne est une sensitive. Elle était l'héroïne qui convenait à Marivaux, elle était née pour lui et lui pour elle; et jamais héroïne et romancier ne s'entendirent si bien et ne furent autant créés l'un pour l'autre.

Voici comment Marianne nous raconte le début de ses aventures : « Un carrosse, qui allait à Bordeaux, fut dans la route attaqué par des voleurs; deux hommes qui étaient dedans voulurent faire résistance, mais ils furent tués avec trois autres personnes... Il ne restait plus dans la voiture qu'un chanoine de Sens et moi qui paraissais n'avoir tout au plus que deux ou trois ans. Le chanoine s'enfuit, pendant que, tombée dans la portière, je faisais des cris épouvantables, à demi étouffée sous le corps d'une femme qui avait été blessée, et qui, malgré cela, voulant se sauver, était retombée dans la portière où elle mourut sur moi, et m'écrasait...

« J'oubliais de vous dire qu'un des laquais, qui était un des cavaliers de la voiture, s'enfuit blessé à travers les champs, et alla tomber de faiblesse à l'entrée d'un village voisin où il mourut sans dire à qui il appartenait; tout ce qu'on put tirer de lui, avant qu'il expirât, c'est que son maître et sa maîtresse venaient d'être tués. Mais cela n'apprenait rien. »

Cependant, des officiers qui couraient la poste, arrivent sur les lieux et apercevant des personnes étendues mortes auprès

du carrosse, entendant un enfant qui criait dedans, ils le tirent de dessous le cadavre, et ne sachant qu'en faire, ils voient de loin un petit village, où ils concluent qu'il faut porter l'enfant chez le curé de l'endroit, lequel vivait en compagnie de sa sœur.

Qui sont les parens de Marianne? on n'en sait rien; aucune recherche n'apporte sur ce point d'éclaircissemens. On a des motifs de croire qu'elle appartient à une bonne famille; mais en attendant, elle n'est qu'une façon d'enfant trouvé, confié aux soins de la sœur d'un curé et à la merci de la charité de tout le monde.

« J'avais quinze ans, plus ou moins, dit Marianne, car on pouvait s'y tromper, quand un parent du curé, qui n'avait que sa sœur et lui pour héritiers, leur fit écrire de Paris qu'il était dangereusement malade. » Le curé, qui ne pouvait quitter sa cure, fit partir sa sœur accompagnée de Marianne qui réussira peut-être, selon le désir de ses bienfaiteurs, à entrer chez quelque marchande, car il est temps pour elle de gagner sa vie. Voilà les deux femmes à Paris. « Je ne saurais dire, s'écrie Marianne, ce que je sentis en voyant cette grande ville, et son fracas, et son peuple, et ses rues. C'était pour moi l'Empire de la Lune! Je n'étais plus à moi, je ne me ressouvenais plus de rien; j'allais, j'ouvrais les yeux, j'étais étonnée, et voilà tout... Mais le parent que nous allions trouver était mort lorsque nous arrivâmes, on avait mis le scellé chez lui... Cet homme avait été dans les affaires, il devait plus qu'il n'avait vaillant... Nous ne pûmes loger chez lui, tout était saisi... N'était-ce pas là un beau voyage que nous étions venues faire? Aussi la sœur du curé en prit-elle un si grand chagrin qu'elle en tomba malade. »

Pendant ce temps, le curé, à la suite d'un funeste accident, six semaines après le départ de sa sœur, devient infirme et meurt bientôt. A cette nouvelle, de saisissement sa sœur malade expire aussi. Et voilà Marianne sans personne au monde, avec ses beaux yeux, son charmant minois, et sans autre guide qu'une expérience bien neuve de quinze ans et demi. Aussi lui semble-t-il que tout l'univers est un désert où elle reste seule: « Mon Dieu, dit-elle, combien de douleur peut entrer dans notre âme, jusqu'à quel degré peut-on être sensible! Je ne sais point philosopher. Je crois que cela n'apprend rien qu'à discourir... Je pense qu'il n'y a que le sentiment qui nous puisse donner des nouvelles un peu sûres de nous, et qu'il ne faut pas trop se fier

à celles que notre esprit veut faire à sa guise, car je le crois un grand visionnaire. »

Heureusement pour Marianne qu'elle fait connaissance, au lit de mort de son amie, d'un religieux qui s'intéresse à son sort. Il s'en va chercher un homme riche et charitable, M. de Climal, et les voilà tous trois conférant sur la destinée de notre sensitive :

« M. de Climal, dit Marianne, nous reçut bonnement et sans façon. Il jeta un coup d'œil sur moi et puis nous fit asseoir.

« Le cœur me battait, j'étais honteuse, embarrassée ; je n'osais lever les yeux, mon petit amour-propre était étonné, et ne savait où il en était. — Voyons, de quoi s'agit-il ? dit alors notre homme pour entamer la conversation. Là-dessus le religieux lui conta mon histoire. Voilà, répondit-il, une aventure bien particulière, et une situation bien triste !... Quel âge avez-vous, ma chère enfant? ajouta-t-il. A cette question je me mis à soupirer sans pouvoir répondre. — Ne vous affligez pas, me dit-il, prenez courage, je ne demande qu'à vous être utile... Quel âge avez-vous à peu près ? — Quinze ans et demi, repris-je, et peut-être plus. — Effectivement, dit-il, en se tournant du côté du Père, à la voir on lui en donnerait davantage...

« — Mais revenons au plus pressé : comme vous n'avez nulle fortune en ce monde, il faut voir à quoi vous vous destinez. La Demoiselle qui est morte n'avait-elle rien résolu pour vous ? — Elle avait l'intention de me mettre chez une marchande. — Fort bien, reprit-il, j'approuve ses vues, sont-elles de votre goût? Parlez franchement, il y a plusieurs choses qui peuvent vous convenir ! J'ai par exemple une belle-sœur qui est une personne raisonnable, fort à son aise et qui vient de perdre une demoiselle qui était à son service, qu'elle aimait beaucoup et à qui elle aurait fait du bien dans la suite. Si vous vouliez tenir sa place, je suis persuadé qu'elle vous prendrait avec plaisir...

« Cette proposition me fit rougir. — Hélas ! monsieur, lui dis-je, quoique je n'aie rien, et que je ne sache qui je suis, j'aimerais mieux mourir que d'être chez quelqu'un en qualité de domestique. Je lui répondis cela d'une façon fort triste ; après quoi, versant quelques larmes : — Puisque je suis obligée de travailler pour vivre, ajoutai-je en sanglotant, je préfère le plus petit métier qu'il y ait, et le plus pénible, pourvu que je sois libre, à l'état dont vous me parlez. — Eh ! mon enfant, me dit-il, tran-

quillisez-vous, je vous loue de penser ainsi... dès aujourd'hui, vous serez placée. Je vais vous mener chez une marchande de linge.

« Je voudrais bien pouvoir vous dire, s'écrie Marianne, comment je sortis de cette conversation que je venais d'essuyer, et dont je ne vous ai dit que la moindre partie ; car il y eut d'autres discours très mortifians pour moi... Imaginez-vous qu'on avait épluché ma misère pendant une heure, qu'il n'avait été question que de la compassion que j'inspirais, que du mérite qu'il y aurait à me faire du bien... Jamais la charité n'étala ses tristes devoirs avec tant d'appareil; j'avais le cœur noyé dans la honte. La belle chose qu'une vertu qui fait le désespoir de celui sur qui elle tombe! Est-ce qu'on est charitable, à cause qu'on fait des œuvres de charité? Il s'en faut bien, quand vous venez me confronter avec toute ma misère, et que le cérémonial de vos questions, ou plutôt l'interrogatoire dont vous m'accablez marche devant les secours que vous me donnez : voilà ce que vous appelez faire une œuvre de charité; et moi, je dis que c'est une œuvre brutale et haïssable, œuvre de métier, et non de sentiment. »

Que de souffrances l'avenir tient en réserve à notre pauvre sensitive! En vérité, le métier de sensitive est difficile en ce monde. Chaque fois qu'elle essaie de s'épanouir au soleil, un coup de vent froid, un grêlon, ou le contact d'un doigt un peu brutal, la force à se replier brusquement sur elle-même. Son bienfaiteur lui fait cadeau de belles robes neuves. Grand bonheur pour Marianne! Car elle est un peu coquette. Il faut voir quelle joie elle éprouve la première fois qu'elle s'en revêt!

« Je me mis donc vite à me coiffer et à m'habiller, dit-elle, pour jouir de ma parure; il me prenait des palpitations en songeant combien j'allais être jolie; la main m'en tremblait à chaque épingle que j'attachais : je me hâtais d'achever sans rien précipiter, pourtant je ne voulais rien laisser d'imparfait ; mais j'eus bientôt fini, car la perfection que je connaissais était bien bornée... Vraiment, quand j'ai connu le monde, j'y faisais bien d'autres façons. Les hommes parlent de science et de philosophie ; voilà quelque chose de beau en comparaison de la science de bien placer un ruban, ou de décider de quelle couleur on le mettra ! »

Et toute parée, debout devant un petit miroir ingrat qui ne

lui montre que la moitié de sa figure, elle convient que ce qu'elle en voit lui paraît très piquant. Cela rend mélancolique la pauvre Toinon qui était, dit Marianne, « une grande fille qui se redressait toujours, et qui maniait sa toile avec tout le jugement et toute la décence possible; elle y était tout entière, et son esprit ne dépassait pas son aune. Toinon et moi, nous perdîmes d'abord la parole, moi d'émotion de joie, elle, de la triste comparaison qu'elle fit de ce que j'allais être à ce qu'elle serait; elle aurait bien troqué son père et sa mère contre le plaisir d'être orpheline au même prix que moi. »

Mais les plaisirs des sensitives sont facilement troublés. Celui de Marianne se terminera par des larmes. A quelque temps de là, en sortant de l'église, Marianne est si rêveuse qu'elle n'entend pas le bruit d'un carrosse qui venait derrière elle; un cri du cocher la tire enfin de sa rêverie, mais le danger où elle se voit l'étourdit si fort qu'elle tombe en voulant fuir et se blesse le pied dans sa chute. Les chevaux n'avaient plus qu'un pas à faire pour marcher sur elle, on se mit à crier; mais celui qui cria le plus, fut le maître de l'équipage, qui en sortit aussitôt et la fit transporter chez lui. Ce jeune seigneur s'appelle Valville et quelque jour il épousera Marianne. Il y a des rêveries et des chutes qui arrivent très à propos. Au milieu des soins que Valville rend à Marianne, leurs cœurs commencent à parler, tout bas sans doute, mais, si bas que parlent deux cœurs qui sont d'accord, ils n'en perdent pas un mot. « Les regards de Valville disaient à Marianne : *Je vous aime;* et elle ne savait que faire des siens, parce qu'ils en auraient dit autant. » Valville veut la retenir chez lui le plus longtemps possible. « Tout ce qu'il faut, dit-il, c'est d'envoyer dire où vous êtes, afin qu'on ne soit pas en peine de vous. »

Ici commencent les douleurs de Marianne. Valville la tient décidément pour une personne bien née, et elle n'a que l'adresse d'une lingère à lui donner. Elle ne pouvait envoyer que chez Mme Dutour, et Mme Dutour choquait son amour-propre; elle rougissait d'elle et de sa boutique : « Je trouvais, dit-elle, que cette boutique figurait si mal avec une aventure comme la mienne; que c'était quelque chose de si décourageant pour un homme de condition comme Valville, que je voyais entouré de valets, quelque chose de si mal assorti aux grâces qu'il mettait dans ses façons. J'avais moi-même l'air si mignon, si distingué; il y

avait si loin de ma physionomie à mon petit état; comment avoir le courage de dire : Allez-vous-en à telle enseigne, chez Mme Dutour, où je loge. Ah ! l'humiliant discours ! »

Combien elle souffre depuis une demi-heure, cette pauvre Marianne ! Elle fait le compte, en pleurant, de ses détresses : une vanité inexorable qui ne voulait point de Mme Dutour, ni par conséquent qu'elle fût lingère ; une pudeur gémissante de la figure d'aventurière qu'elle allait faire, si elle s'en tenait à être fille de boutique ; un amour désespéré, à quoi qu'elle se déterminât là-dessus, car une fille de son état, se disait-elle, ne pouvait conserver la tendresse de Valville, ni une fille suspecte mériter qu'il l'aimât. A quoi donc se résoudre ? A s'en aller sur-le-champ !

Il lui offre son carrosse, il veut la reconduire, il demande son nom. Mais elle ne pouvait pas le lui dire, puisqu'elle ne le savait pas elle-même ; à moins qu'elle ne prît celui de Marianne ; et prendre ce nom-là, c'était presque déclarer Mme Dutour et sa boutique : « Je me mis à pleurer, dit-elle, et je laissai tout là. Notre âme sait bien ce qu'elle fait, ou du moins son instinct le sait pour elle. » Elle pleure donc, jusqu'à ce que M. de Climal, qui se trouve être l'oncle de Valville, sans qu'elle le sache, la surprenne en cet état, et seule avec son neveu, dont la posture tendre menait à croire que son entretien roulait sur l'amour : « N'était-ce pas là un tableau bien amusant pour M. de Climal ! s'écrie Marianne, je voudrais pouvoir vous exprimer ce qu'il devint... Figurez-vous un homme dont les yeux regardaient tout sans rien voir, dont les bras se remuaient toujours sans avoir de geste ; qui ne savait quelle attitude donner à son corps qu'il avait de trop, ni que faire de son visage qu'il ne savait sous quel air présenter, pour empêcher qu'on n'y vît son désordre qui allait s'y peindre... M. de Climal était amoureux de moi, comprenez donc combien il fut jaloux. Amoureux et jaloux, voilà de quoi être bien agité ; et puis, M. de Climal était un faux dévot qui ne pouvait avec son honneur laisser transpirer ni jalousie, ni amour ; ils transpiraient pourtant malgré qu'il en eût. »

Aussi Marianne, ne sachant quel accueil faire à M. de Climal, observait le sien pour s'y conformer ; « et comme son air souriant, dit-elle, ne réglait rien là-dessus, la manière dont je saluai ne fut pas plus décisive et se sentit de l'équivoque où il me laissait. En un mot, j'en fis trop et pas assez. Dans la moitié de

mon salut, il semblait que je le connaissais; dans l'autre moitié, je ne le connaissais plus; c'était oui, c'était non, et tous les deux manqués. »

Cette scène, je ne fais que l'indiquer, Marivaux n'est pas homme à la lâcher si vite. Il s'y promène à petits pas, et chemin faisant nous fait faire dix fois le tour du cœur de Marianne. Et cette promenade ne nous déplaît pas, tant le cicérone est agréable. Je parlais, à propos de Rousseau, des petits bonheurs, et je disais que c'était lui qui les avait inventés. La gloire de Marivaux est d'avoir découvert les petits chagrins, ces petits chagrins qui, pour une sensitive, sont des malheurs. Pauvre Marianne! que deviendra-t-elle si le sort la condamne à demeurer toute sa vie dans la boutique de Mme Dutour, en présence de son éternelle Toinon? Pour les sensitives déclassées, il n'est que deux alternatives. Ou bien à force de souffrir, leur sensibilité s'émousse, leur fibre s'endurcit, elles cessent de sentir, car elles cessent d'être elles-mêmes. Adieu cette délicatesse, adieu la foule de petites perceptions qui en faisaient des êtres à part, et les plaçaient au-dessus du commun! Elles dérogent, elles perdent leur rang, leur dignité, elles se vulgarisent et s'éteignent; à moins, autre alternative non moins pénible pour elles, à moins que le désespoir ne les prenne et ne les tue, car dans certaines situations, comme l'a dit Chamfort, il faut à tout prix que le cœur se brise ou se bronze.

Mais rassurons-nous. Marianne arrivera à reprendre sa place à la société. La sensitive déclassée entrera enfin dans l'eldorado de ses rêves, dans le monde après lequel elle soupire. Quel est ce monde? Ah! ce n'est pas celui où se plaît à vivre la sensibilité tragique. Aux Saint-Preux il faut les solitudes des Alpes, les réduits sauvages et déserts, pleins de ces sortes de beautés qui ne plaisent qu'aux âmes sensibles et paraissent terribles aux autres; des torrens charriant avec bruit du limon et des cailloux, des rochers inaccessibles, de noires sapinières. C'est là que les Saint-Preux se sentent chez eux, qu'ils aiment à rêver seuls avec eux-mêmes; qu'ils écoutent avec joie le cri de l'épervier et du corbeau funèbre, cri dans lequel ils reconnaissent celui de leur désespoir; c'est là qu'ils se disent, plongeant le regard dans un abîme, que leur cœur est plus profond encore et plus sombre, ou qu'ils retrouvent, dans les flots agités du lac qu'ils contemplent, l'image du tumulte de leurs pensées

et de leurs désirs; c'est là encore que, couchés sur le roc, ils écrivent à Julie : « Julie, prenez-y garde, l'eau est profonde, le roc est escarpé, et je suis au désespoir. »

Non, ce monde n'est pas celui après lequel soupire Marianne. Que ferait-elle parmi les noirs sapins? Que lui diraient les aigles et les corbeaux? Quels secrets lui révéleraient les soupirs et les plaintes du vent? Ils dérangeraient seulement sa coiffure et ses rubans; ce qui ne lui ferait guère plaisir. Le monde où elle aspire à pénétrer, et où son âme se dilatera, c'est tout simplement celui que le XVIII[e] siècle a appelé : *la bonne compagnie*.

La bonne compagnie! Il serait facile de la définir par son contraire. Facile ! je me trompe. De quel langage devrait-on se servir pour décrire la mauvaise compagnie du XVIII[e] siècle? Et que serait-ce, s'il fallait l'emprunter aux personnages de cette littérature fangeuse qui a trop pullulé dans ce temps; triste héritage de la Régence, littérature qui a répandu tant de miasmes empoisonnés? L'homme de mauvaise compagnie! Pour le baptiser on créa un mot au XVIII[e] siècle. On l'appela, comme vous le savez : *une espèce*. L'espèce, c'est quelque chose bien au-dessous du petit-maître, du roué et de l'aventurier, à mille pieds au-dessous de Gil Blas. *L'espèce!* Diderot s'est chargé de l'immortaliser dans son neveu de Rameau, dans la personne de ce parasite éhonté qui se vend et qui a le cynisme de ses vices, de ce bouffon de bas étage qui tient que le tout dans ce monde est de bien mastiquer, qu'il n'est pas de métier si vil qu'il ne faille entreprendre pour parvenir à mettre un morceau sous la dent, et que le reste n'est que vanité; et qui prétend que : « S'il importe d'être sublime en quelque genre, c'est surtout en mal. Qu'on crache sur un petit filou, mais qu'on ne peut refuser une sorte de considération à un grand criminel, que son courage vous étonne, son atrocité vous fait frémir. Qu'on prise en tout l'unité de caractère. » Ce neveu de Rameau qui définissait les délices de la mauvaise compagnie par ce mot : « Les gueux se détestent, il est vrai, mais ils se réconcilient à la gamelle. »

Non, Marianne n'aura jamais rien à démêler avec les espèces. Grâce à Valville et surtout à sa mère, M[me] de Miran, elle va faire partie d'une société où les neveux de Rameau ne pénètrent pas. Elle est introduite dans le premier salon de l'époque, dans le centre de la bonne compagnie du milieu du siècle; dans le

salon de Mme Geoffrin; car Mme de Miran est l'amie de Mme Dorsin qui, de l'aveu même de Marivaux, est Mme Geoffrin, cette puissance sociale dont l'influence fut si grande et si respectée.

Mme Geoffrin, avec sa mise toujours noble et simple, ses robes d'une couleur austère, sa résille nouée sous le menton, et dont le salon fut, comme on le sait, le lieu de réunion des princes, des ambassadeurs, des financiers, des bourgeois de bon ton, des architectes, des savans, des gens de lettres, de tous ceux enfin qui avaient un nom ou du mérite, république que Mme Geoffrin s'entendait à gouverner en y maintenant le bon ordre et la paix. Mme Geoffrin réussit à réaliser cet idéal de la bonne compagnie dont Duclos disait : « Mme Geoffrin qui savait également donner de l'esprit à l'ennuyeux abbé de Saint-Pierre et empêcher Diderot d'en avoir trop, qui voulait que la raison eût de la grâce et que la gaieté eût souvent un air de raison ; et dont le seul défaut était d'aimer à conseiller ses amis et d'aimer aussi un peu trop à les gronder, mais qui, au demeurant, leur permettait tout, sauf quatre choses, à savoir : d'élever trop la voix, de prêcher ses sermons, de conter ses contes, et de toucher ses pincettes. » Mme Geoffrin qui cultivait son bonheur comme sa santé et qui rendait tout le monde heureux autour d'elle, tout le monde, même son mari, car M. Geoffrin ne demandait pour être heureux qu'à être oublié et on le servait à souhait. Pauvre M. Geoffrin! Son épitaphe fut courte. Un jour, un étranger demanda ce qu'était devenu ce vieux monsieur qui assistait régulièrement aux dîners et qu'on ne voyait plus : « C'était mon mari, répondit-elle, et il est mort. »

Oui, c'est auprès de Mme Geoffrin que l'heureuse Marianne apprend à connaître la bonne compagnie, et voici la description qu'elle en fait : « J'étais née pour avoir du goût, et je sentis bien avec quels gens je dînais. Ce ne fut point à force de leur trouver de l'esprit, que j'appris à les distinguer; pourtant il est certain qu'ils en avaient plus que d'autres, et que je leur entendais dire d'excellentes choses; mais ils les disaient avec si peu d'effort, ils y cherchaient si peu de façon, c'était d'un ton de conversation si aisé et si uni, qu'il ne tenait qu'à moi de croire qu'ils disaient les choses les plus communes. Ce n'était point eux qui y mettaient de la finesse, c'était de la finesse qui s'y rencontrait; ils ne sentaient pas qu'ils parlaient mieux qu'on ne parle ordinairement, c'étaient seulement de meilleurs esprits que d'autres... On accuse

quelquefois les gens d'esprit de vouloir briller : oh ! il n'était pas question de cela ici ; et, comme je l'ai déjà dit, si je n'avais pas eu un peu de goût naturel, un peu de sentiment, j'aurais pu m'y méprendre, et je ne me serais aperçue de rien.

« Mais à la fin, ce ton de conversation si excellent, si exquis, quoique si simple me frappa. Ils ne disaient rien que de juste et que de convenable, rien qui ne fût d'un commerce doux, facile et gai ; j'avais compris le monde tout autrement que je ne le voyais là... Je me l'étais figuré plein de petites règles frivoles et de petites finesses polies, plein de bagatelles graves et importantes, difficiles à apprendre, et qu'il fallait savoir sous peine d'être ridicule... et point du tout, j'y sentis même une chose qui m'était fort commode, c'est que leur esprit suppléait aux tournures obscures et maladroites du mien. Ce que je disais imparfaitement, ils achevaient de le penser et de l'exprimer pour moi, sans qu'ils y prissent garde, et puis ils m'en donnaient tout l'honneur.

« Et moi qui m'imaginais qu'il y avait tant de mystère dans la politesse des gens du monde, et qui l'avais regardée comme une science qui m'était totalement inconnue, j'étais bien surprise de voir qu'il n'y avait rien de particulier dans la leur, mais seulement quelque chose de liant, d'obligeant et d'aimable. »

Cette bonne compagnie, telle que la décrit Marianne, était alors dans ses plus beaux jours ; c'est un idéal que peint notre sensitive. Idéal admirable et qu'il est beau d'avoir su réaliser, ne fût-ce qu'à de certains jours et par momens. Le reste du temps, faute de s'élever à ces hauteurs, on se contentait de ce qu'on appelait le *bon ton*, expression créée aussi au XVIII[e] siècle. Le *bon ton*, dans le sens original du mot et, tel que l'a défini Duclos, consistait à donner au bon sens un air de folie, à déguiser le sérieux de sa pensée sous un aimable enjouement, à voiler la raison quand on était obligé de la produire, avec autant de soin qu'autrefois on voilait une pensée libre. Mais pour que le *bon ton* eût tout son prix, il fallait avoir l'âme sensible et que, sous l'accent même du persiflage, le sentiment perçât, ou se laissât deviner. La plaisanterie traversée par des éclairs de sensibilité et de passion, où se mêle quelque chose qui vient de l'âme et du cœur : voilà ce qui faisait le bon ton achevé. Supposez la marquise de Rambouillet sortant de son tombeau en 1750 et pénétrant dans le salon de M[me] Geoffrin. Quelle surprise

que la sienne ! Au salon bleu on s'occupait de littérature, de bel esprit, de vers galans, de madrigaux, de la réforme du vocabulaire ; la politique était sévèrement interdite, on n'était réuni que pour se délasser et se détendre l'esprit, et quand on raisonnait, c'était sur les devoirs de l'honnête homme et sur les peines que la précieuse était en droit d'attendre de son mourant. Chez Mme Geoffrin, la littérature est sur l'arrière-plan ; on aborde des sujets élevés, des idées graves, et on les discute avec une sorte de frivolité géniale ; la théologie, la philosophie, l'Encyclopédie, l'abolition de la torture, l'*Almanach des Muses*, aussi bien que la qualité des blés, toutes matières à causeries ; et à propos même de la qualité des blés, on trouve moyen tour à tour de rire ou de s'attendrir.

On a souvent reproché le bel esprit à Marivaux. Le bel esprit n'est un défaut que lorsqu'il exclut les grandes inspirations, les grands mouvemens de l'âme. Il n'est condamnable que lorsqu'il fait la guerre au cœur et à la nature. On a aussi critiqué le marivaudage. Distinguons ; tout marivaudage, si on le veut, est critiquable, mais je demande grâce pour le marivaudage de Marivaux : « Marivaux, disait Voltaire, passe sa vie à peser des riens dans des balances faites en toile d'araignée. » Mot injuste, auquel Marivaux répondit que, de son côté, Voltaire représentait la perfection des idées communes : « Non, je n'ai point de manière, disait encore Marivaux, j'ai le style de mon sujet. »

Et il avait raison. Car enfin, qu'est-ce que le marivaudage? C'est un style un peu recherché, je le veux bien, un peu subtil. Mais pourquoi ? Parce qu'il est toujours à la quête de la nuance juste et que, pour peindre certaines choses, c'est d'une nuance de nuance qu'a besoin l'écrivain.

Quand on étudie les détails, les infiniment petits du cœur sensible, ne faut-il pas s'aider du microscope? Le marivaudage est le style microscopique ; et quand on reprochait à Marivaux d'avoir couru les sentiers du cœur humain, il pouvait répondre qu'il est des endroits où les grandes routes ne sauraient passer. Et d'ailleurs, je le répète, au milieu de toutes ces subtilités, les grands traits ne manquent pas, et, au travers de tout ce bel esprit, la voix du cœur se fait entendre.

La poésie du XVIIe siècle nous offre bon nombre de figures qui imposent par leur grandeur héroïque, par la noblesse de

leurs attitudes, et qui frappent d'un respect et d'une admiration involontaires. Mais dans cette poésie, combien est-il de personnages qui puissent s'appeler *aimables* dans le sens propre du mot? Combien en est-il qui possèdent le don mystérieux du charme? Voilà précisément par quoi les héroïnes de Voltaire, les Zaïre et les Aménaïde, comparées à celles de Corneille et de Racine, balancent leur infériorité. Elles ont un charme indéfinissable qui nous gagne, qui nous séduit et qui nous touche.

Tels sont aussi les personnages de Marivaux. Nous les aimons, nous nous plaisons auprès d'eux, dans leur société, plus que nous ne songeons à les admirer. Et quoi d'étonnant à cela? Marivaux les a faits à son image, et Marivaux était à la fois un bel esprit et une belle âme, et, comme lui, ses personnages ont une finesse de pensée qui va parfois jusqu'à la subtilité; mais, au milieu des jeux où se complaît leur esprit, à tout instant leur âme se révèle, et cette âme est belle, elle est attendrie, rien ne lui est indifférent.

Les personnages de Marivaux ont une faculté de sympathie qui trouve partout à s'exercer, leurs cœurs parlent et ils y portent gravée la devise du poète latin : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. »

VICTOR CHERBULIEZ.

VOYAGE EN SUÈDE

III[1]

LA SUÈDE RELIGIEUSE

Dans les *Épîtres de Fredman*, le grand poète suédois Bellman nous peint un pauvre paysan qui laboure sa terre : « Tout en labourant, il portait souvent sa pipe à sa bouche, satisfait, jusqu'au fond du cœur, de son champ étroit et maigre... Il pensait honnêtement et bien, et vivait sans dispute ni tapage... On ronflait dans le village, mais l'aurore réjouissait ses yeux... Toujours le premier à sortir, il rentrait toujours le dernier, chacune de ses hardes trempée de sueur... » Et l'idylle quasi virgilienne se termine par ces mots qui y répandent une pieuse clarté et qui mettent au front de son humble personnage le signe caractéristique de la nature suédoise : « Cérès avait dressé son autel dans un bouquet de bois, près de son champ. Quand se levait l'Étoile du soir, *il chantait et sacrifiait*. Ainsi le jour s'écoulait. » Le chansonnier du XVIII[e] siècle pense comme le vieux barde scandinave Snorre Sturleson, qui définissait les Suédois au temps du paganisme « la tribu religieuse et superstitieuse. » Les autres peuples du Nord se moquaient d'eux parce qu'ils restaient à la maison « léchant leurs autels et leurs pierres de sacrifice. » Et hier encore, Oscar Levertin écrivait : « Le mysticisme ou l'angoisse religieuse est partout dans l'histoire de la

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier et 1[er] avril.

Suède. » Même aujourd'hui où les questions sociales nous pressent de toutes parts, le peuple suédois, attentif aux rumeurs de ses grévistes, ne s'échauffe vraiment qu'à la voix de ses théologiens. Il y a une quinzaine d'années, un roman de Rydberg, *Le Dernier des Athéniens*, paraissait en feuilleton dans un journal de Gotthenbourg. Un jour que le feuilleton manqua, les bonnes femmes, qui vendaient au marché, se plaignirent de ne pas savoir ce que devenait le héros Charmidès. Le roman, médiocre et froid exercice d'érudit, ne justifiait point tant de popularité; mais on y retrouvait l'écho d'une querelle théologique récemment suscitée par les hypothèses d'un audacieux pasteur sur la nature de Dieu; et les marchandes de Gotthenbourg, qui ne se formaient qu'une idée très vague de l'Acropole et du Pirée, s'étaient monté la tête sur ce livre d'où s'échappait un petit fumet de discussions cléricales et d'hérésie.

Ma première impression de l'esprit religieux du peuple suédois, je la reçus, à mon arrivée en Suède, d'un ouvrier de Karlskrona que mon hôtesse me mena visiter. C'était un dimanche; depuis sept heures du matin, les cloches sonnaient à vous faire croire que ce port de guerre n'était qu'une ville de béguines. Notre ouvrier, qui était marié, qui avait huit enfans et qui gagnait environ six francs par jour, habitait, à l'extrémité de la ville carillonnante, dans une ruelle à pic sur la mer, une espèce de cambuse peinte en rouge, entourée d'un fouillis de fleurs. Il était en bras de chemise et jouait sur un harmonium qu'il avait acheté pour accompagner ses chants d'église. Sa femme plus âgée que lui, — comme il est fréquent chez les ouvriers et les paysans suédois qui préfèrent une compagne déjà très experte aux soins du ménage, — sa grosse femme et ses enfans remplissaient une des deux petites pièces dont se composait leur logis. Le fils aîné avait apporté son violon; et leur après-midi du dimanche s'employait à louer Dieu. Mon hôtesse, qui était svedenborgienne, me dit que cet ouvrier appartenait, lui aussi, à la communion de Svedenborg. Mais sa piété ne dépendait point de sa foi particulière dans les visions du grand Mystique. De simples luthériens, qui demeuraient porte à porte, éprouvaient la même satisfaction à sanctifier leurs loisirs. Le mois précédent, l'ouvrier avait reçu chez lui un pasteur svedenborgien en tournée apostolique; et le pasteur s'était émerveillé de découvrir dans cet homme rude et doux un disputeur

aussi fertile en objections que la mer de Karlskrona en récifs.

Plus tard, quand je parcourus les campagnes suédoises, l'intelligence des paysans me sembla toute concentrée sur les problèmes de la religion. Un étudiant d'Upsal, qui achevait son service militaire, disait à un de mes amis que ses compagnons de chambrée, des campagnards, ne l'entretenaient que de leurs scrupules religieux. Et le fils d'un pasteur, pasteur lui-même et professeur de théologie, me racontait son étonnement lorsque, jeune homme féru d'exégèse, il accompagnait son père dans les fermes de son immense paroisse.

— J'y rencontrais, me disait-il, des paysans qui étaient les hommes d'un seul livre, la Bible. Ils y avaient tout appris : la géographie, l'histoire, la morale, la philosophie. « Parle-leur ! » disait mon père. Je brûlais d'épancher ma science upsalienne. Ils m'écoutaient, me comprenaient parfaitement, et, sans que la plus légère ironie effleurât leurs lèvres minces, par leurs questions et leurs réflexions, ils me prouvaient ma vanité. Mon père souriait.

Ces scènes d'un accent tolstoïen se reproduisent fréquemment dans les solitudes suédoises où les âmes, repliées sur elles-mêmes, lorsqu'elles ne se laissent pas envahir par les végétations du songe, atteignent parfois à une force de méditation singulière. Qu'un désir, un espoir, une douleur, une passion, tombe sur le désert de leur pensée, tout s'y accroche, tout y fait mousse et lichen, ou tout s'y cristallise en Dieu.

Si j'avais à établir la carte de la vie religieuse en Suède, j'étendrais sur les provinces du Nord une couleur sombre et orageuse, la couleur des eaux profondes, avec quelques îlots plus pâles qui marqueraient les rares petites villes et les milieux industriels. Les provinces centrales, Stockholm et Upsal, resteraient d'un bleu calme ; mais je recouvrirais les côtes de l'Ouest et du Sud d'une large bordure noire, tristement piétiste. Je ne tiendrais aucun compte de ce qu'on appelle les progrès de la libre pensée. Les libres penseurs suédois, quel que soit leur nombre, ne constituent pas un parti et travaillent encore moins à déchristianiser la Suède. Ils ont « l'horreur du long catéchisme » qu'on enseigne aux Écoles communales. L'un d'eux, le plus humoristique, le docteur Kleen, dont j'ai déjà parlé, nous dira : « J'accepte le petit catéchisme, non parce qu'il est catéchisme, mais parce qu'il est petit... » Et il ajoutera : « Les religions ne sont pas le pluriel de ce que je nomme au singulier la religion. »

Il ne me paraît pas que les esprits forts de la Suède soient beaucoup plus forts. Sur certains points, ils s'entendraient à merveille avec leurs nouveaux pasteurs. De temps en temps, un scandale éclate, toujours provoqué par l'obligation, tout au moins morale, du mariage religieux. Deux jeunes gens déclarent qu'ils refusent de passer sous le joug de l'Église, ou d'accomplir les formalités, d'ailleurs assez hypocrites, qui, à la rigueur, les en dispenseraient. Ils acquièrent à bas prix une réputation d'héroïsme dans un groupe de jeunesse trop timoré ou trop raisonnable pour les imiter, mais que son approbation grandit un instant à ses propres yeux. Nous désignons ces sortes d'aventures sous le terme très exact d'union libre : les héros suédois les appellent « mariages de conscience, » et je les reconnais, à ce signe, moins détachés qu'ils ne le supposent de la vieille orthodoxie protestante. Ajoutons que la tyrannie cléricale que subissent certaines villes de la Suède excuse ce que cette intransigeance a d'un peu emphatique.

Je n'ai séjourné que peu de temps à Gotthenbourg. Un de nos anciens ministres m'y avait précédé et, dans tous les journaux, il s'était copieusement extasié devant les restaurans de tempérance et la sévère tenue des écoles. Mais avait-il bien compris qu'il n'admirait là que les effets du sentiment religieux et même piétiste qui anime, sous leurs différentes formes, toutes les institutions suédoises ? Et si notre ancien ministre, très anticlérical, l'avait compris, je regrette que, par un respect élémentaire de la logique, il n'ait pas mis quelque sourdine à son admiration. Mais il ignorait peut-être de quel prix les habitans de Gotthenbourg payaient les bienfaits incontestables, et cependant exagérés, d'un régime qui supprime les ivresses d'occasion. Cette ville industrielle, — une grande ville, moins la hauteur des maisons, — dont les rues droites et les arbres des promenades se réfléchissent dans de calmes canaux, condense toute la monotonie morose du piétisme suédois. C'est la ville modèle, bâtie à coups d'héritages et de fondations. Ses oncles d'Amérique l'ont dotée ; et son clergé en a fait un couvent social. La religion d'État, si douce à Stockholm et à Upsal, y a ranci et y tourne au sectarisme. Défense d'aller au théâtre : le théâtre est immoral. Heureusement le cirque ne l'est pas. Défense de danser : l'évêque a frappé d'anathème les quadrilles et les valses. Les seules distractions permises aux honnêtes gens sont

les offices de l'Église et les conférences d'une jeune Université privée qui possède une centaine d'étudians et une quinzaine de professeurs. A quoi bon parler de l'inquisition dont s'accommode la société? On s'épie; on s'interroge : « Es-tu moral, toi? L'es-tu de la manière dont il faut l'être? Ta parole porte-t-elle la bonne marque, la seule valable aux yeux des hommes et de Dieu? » Il est trop évident que de pareils milieux offrent des primes à l'hypocrisie. Hâtons-nous d'en sortir pour ne pas nous exposer à confondre le masque et le visage. L'injustice serait d'autant plus criante que le caractère du Suédois est ennemi du mensonge et que souvent, dans les citadelles du cléricalisme, il se plie à la feinte uniquement par cette obéissance aux mœurs que lui semble exiger sa tranquillité intérieure.

Il est né hérétique si, pour employer la définition fameuse de Bossuet, l'hérétique est celui qui a une opinion particulière et qui s'attache à ses propres pensées. Converti assez tard à la religion du jeune Dieu que les Vikings appelaient le Blanc Christ, son éloignement de Rome l'a maintenu dans une solitude où son âme ne prenait de la foi nouvelle que ce qui cadrait avec sa rude humeur et avec l'âpreté de ses paysages. Qu'il ait planté sur le visage de son saint Olof la barbe rousse arrachée au dieu Thor et qu'il ait remplacé dans les mains de l'apôtre le marteau du Dieu par une hache symbolique : il ne faisait là que suivre l'exemple des autres peuples qui avaient déjà baptisé leurs vieilles idoles. Mais ses superstitions, dont les traces vivent encore, continuaient de l'isoler dans le monde catholique et respiraient puissamment au cœur de ses forêts. Elles n'étaient point affaiblissantes. Il s'en dégageait comme un farouche orgueil d'entrer directement et sans intermédiaire en communication avec la divinité. La liberté politique dont les tings lui avaient donné l'usage le prédisposaient à la liberté religieuse. En 1430, un évêque de Strängnäs, Thomas, composait, dans la forme liturgique des cantiques, un hymne sur la liberté, la « meilleure chose, disait-il, qu'on pût chercher par tout l'univers. » Il la compare à une tour où un gardien sonne du cor. « Si tu en sors et qu'elle tombe au pouvoir d'un autre, tu verseras des larmes!... L'Ancien Testament, comme le Nouveau, commande que la paix règne en chaque village, mais point de paix sans la liberté... Si tu tiens la liberté dans ta main, ferme bien ta main et noue autour de tes doigts de solides attaches, car la liberté ressemble

à un faucon... » Voilà un faucon qu'apprivoisera Lûther ! Du reste, nous connaissons assez mal les temps catholiques de la Suède. La Réforme s'est empressée de les noyer dans une ombre épaisse où l'auréole de sainte Brigitte ne fait qu'un point lumineux. Mais il me semble que Heidenstam, qui a toujours prononcé sur le peuple scandinave des paroles essentielles, en a marqué l'esprit déjà protestant dans ce passage d'une poésie saisissante :

« C'est la veille de l'entrée de Sigurd à Jérusalem. L'ombre du soir grimpe la montagne, vive et hardie comme un cheval noir. Sur le rempart, les chevaliers Francs et Latins causent trop pour songer au soleil qui se couche et ne sentent pas la beauté du paysage. Les roses blanches que le plus jeune des chevaliers cueille avec tant de zèle près de Siloa seront dédiées à la Vierge et orneront son autel. C'est pourquoi il a enlevé son gant de fer et pourquoi ses doigts nus saignent sous les épines. Les autres chevaliers parlent des riches tapis que, le lendemain, à l'entrée de Sigurd, on étendra dans les rues de la Ville. Les plus beaux ont été fabriqués par les Sœurs Johannites avec du soleil et des roses blanches de Siloa. Personne n'a le courage d'y mettre le pied sans se déchausser et sans en baiser les franges tissées d'argent... Mais, dans le camp, Sigurd, assis au long festin bruyant, n'écoute pas les rires ; il presse sa main contre son front; et ses cheveux jaunes retombent sur son bras vigoureux. Il songe à son *home* lointain, à l'aboiement des chiens dans le domaine royal de Lade. Il regarde fixement le crépuscule et l'emplit de sa mélancolie. « Hommes du Nord, crie-t-il, — et son poing fermé fait trembler la table, — demain on tapissera les rues des plus précieux tapis, pour nous. Hommes du Nord, nous ne nous montrerons pas éblouis comme de pauvres hères ; nous ne descendrons point de nos chevaux ; mais calmement nous chevaucherons, et nous laisserons le sabot de nos bêtes trouer les tapis pour montrer aux Chevaliers de la Croix quel peu de cas nous faisons de ces vaines œuvres humaines ! »

Un amour-propre indomptable, et, sous l'impassibilité du visage, une nostalgie toujours frémissante ; le mépris de l'art, mais le sentiment de la nature ; la défiance de tout ce qui flatte et caresse nos sens ; la volonté de se présenter devant Dieu sans l'ornement des œuvres et dans toute la nudité de la foi ; ces mêmes traits, que Heidenstam symbolise en son personnage de

Sigurd, creusent la figure des compagnons de Gustave-Adolphe comme celle du Suédois d'aujourd'hui.

Partout la Réforme drapa de beaux prétextes les ambitions politiques et les violentes translations de propriétés; mais, en Suède peut-être plus qu'ailleurs, elle répondait à ces natures d'hyperboréens solitaires qui n'avaient pas encore eu le temps de se façonner un catholicisme à leur image. La constitution de la nouvelle Église, en soumettant le choix des pasteurs à l'élection de leurs fidèles, acclimatait dans les affaires cléricales la vieille liberté parlementaire des tings. Son caractère laïque abaissait l'idéal de la vie religieuse; mais elle le rendait plus accessible à tous. En somme, comme l'a dit dans un de ses beaux ouvrages (1) M. le Pasteur Nathan Söderblom, professeur de théologie à Upsal et un des maîtres de la pensée suédoise, deux esprits dérivent éternellement du christianisme. L'un tend à la contemplation et à l'extase et trouve son expression la plus haute dans ces paroles de l'Homme d'Assise : « Je vis l'ange qui joue de la viole devant le Seigneur; il ne toucha ses cordes qu'une fois; mais, s'il eût donné un coup d'archet de plus, je serais mort de volupté. » L'autre aboutit à l'angoisse de Jérémie ou de Luther sous la main dominatrice de Dieu. Pour le premier, la foi, la piété, les bonnes œuvres, les prières ne sont que les degrés par où l'on s'élève jusqu'au ravissement total. Pour l'autre, à chaque degré, la personnalité se sent plus libre, plus forte, et aussi plus consciente du poids de sa responsabilité. Ils coexistent souvent chez le même peuple, quelquefois chez les mêmes êtres; et tout l'effort de la Religion devra viser à leur donner à chacun sa part de contentement, sans verser ni dans le mysticisme où finissent par se diluer les âmes, ni dans une scolastique individuelle et douloureuse où elles finissent par s'endurcir.

C'était le second qui régnait surtout en Suède. Né de l'individualisme germanique, il s'alimentait des forces dont l'homme a besoin pour sauvegarder sa dignité dans les solitudes écrasantes. La révolution de Luther revêtait le chef de famille d'une autorité quasi sacerdotale. Elle lui permettait, ou du moins elle semblait lui permettre de fonder dans la religion nationale une religion particulière qu'il enseignerait aux siens. Elle lui restituait, ou du moins elle semblait lui restituer la libre disposition

(1) *Uppenbarelsereligion*, 1903.

de ses anciens autels particuliers consacrés maintenant au vrai Dieu. Elle introduisait enfin dans les fermes perdues au milieu des bois et des marécages cette Bible d'où le naufragé de l'île déserte devait tirer un jour la substance d'une active et merveilleuse résignation. Et, avec cette Bible, une étrange poésie entrait sous les toits de tourbe et rejaillissait sur les pierres du foyer, une poésie d'autant plus fascinante que l'esprit, admis à l'interpréter, n'en saisissait que des lueurs et des éclairs, mais y voyait comme la traduction divine de tout le fantastique des aurores boréales et des soleils de minuit. L'Ancien Testament fut pour les hommes du Nord une source d'orgueil, d'énergie et de lyrisme intérieur. La lecture quotidienne qu'ils en faisaient les pénétrait, toutes proportions gardées, de cette intime complaisance envers nous-mêmes que nous éprouvons lorsque nous croyons avoir compris une prose difficile ou des vers symboliques. L'idée que la science leur était départie les affranchissait de cette humble et sainte frayeur dont le tremblement délicieux enveloppe les vertus catholiques. Ils s'acheminaient vers le « ting » de Dieu avec l'assurance des demi-savans que toutes les portes leur sont ouvertes. Et l'on ne dira jamais assez de quelle couleur à la fois mystique et trollesque la splendeur de l'Apocalypse enlumina la vie de leurs âmes. Dans un de ses chefs-d'œuvre, Selma Lagerlöf en met des versets sur les lèvres d'une vieille paysanne dalécarlienne. *Les fondemens de la muraille étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement était de jaspe, le second de saphir, le troisième de calcédoine, le quatrième d'émeraude...* Évidemment, ces paroles chatoyantes et sonores agissent en elle à la façon d'un sortilège et d'une conjuration païenne.

Mais ce n'est pas seulement l'imagination des campagnes que l'Ancien Testament ensorcelle; les brutales ardeurs en ont passé dans les consciences. Prenez les livres du plus grand poète moderne de la Suède, de Fröding, sur qui, comme jadis sur Tegnér, « l'Alf noir » de la folie s'est abattu. Les premiers recueils de ce Burns suédois bruissaient de toutes les gaies rumeurs de la nature et de la vie vermlandaises. Déjà cependant on percevait, sous l'enivrement de la jeunesse et sous l'humour d'un libre génie, les échos du combat que sa première éducation protestante, dans une maison assombrie par l'hypocondrie du père, livrait à ses sens trop facilement en-

chantés « des infâmes plaisirs. » Ses fantaisies bibliques laissent percer l'invincible dégoût de l'irrésistible désir charnel. Tantôt il soupire vers le trône où siège Salomon, « sombre et royal comme la nuit. » Tantôt il écoute entre Adam et Ève un dialogue d'où s'exhale, comme d'un fumier remué, le relent de cette haine sexuelle que le remords d'une déchéance morale fait surgir du péché d'amour. Adam dit à Ève : « Chienne vile et vicieuse, je ne veux plus travailler pour toi qui m'appris à pécher. Ta beauté m'a ravalé au rang des bêtes... » Et Ève lui répond : « Tu me hais, mais tu n'oses briser le vase où se désaltère ton désir... Tu as soif de mon corps, et c'est pour cela que tu me lèches la main. » C'est en vain que le poète, toujours assailli du souvenir de ses débauches, s'écrie : « Pardonnons-nous seulement nous-mêmes, et nous serons quittes des tortures! Ne creusons plus dans nos vieux péchés et dans nos hontes. » En vain, sa muse, folle de son corps, jette à la Nature toujours belle, toujours sainte, un hymne d'une telle audace qu'on traduit devant les tribunaux ce Lucrèce ivre. Il ne peut se pardonner, et il sait que, même acquitté par le jury, la beauté lyrique de ses priapées ne l'absoudra pas à ses propres yeux. Il voit l'Enfer; il entend des voix gémir et mendier une goutte d'eau. Le Seigneur lui apparaît, chaud de colère. Tout périt où regarde son œil; la terre est dévastée où son pied s'appuie, et les champs sont écorchés qu'a foulés sa semelle. « Mon âme était une puissante ville de pierre où le peuple, en une nuit d'orgie, courait avec des rires enroués au grondement du tonnerre et aux lueurs des éclairs. J'étais Bélial et je disais : Je veux rester éternellement une bête et boire et pécher jusqu'à la fin du monde. Mais le Seigneur a crié : Tombe! O Seigneur, ta main est forte et rapide. Seigneur, à toi la gloire! Cesse de frapper! Fais grâce! Mais la voix reprit : Maudit, va vers le feu et vers les tortures de la vallée de Hinnon d'où nul ne s'échappe! Alors je me levai et je lui renvoyai ses malédictions : C'est toi qui m'as fait Bélial! C'est toi qui as créé le monde ; c'est toi qui as créé le bien et le mal qui sont en moi; et, si tu commandes le feu pour le mal, viens te précipiter toi-même dans ton Hinnon, et brûlons ensemble! »

Inutile blasphème! Le bien était en lui, et c'est pour cela qu'il pleure. « Mon étoile valait pourtant quelque chose, malgré ses taches et sa faible lumière... » Ce faune aux pieds de bouc

aime la pureté. Ses derniers recueils, *Gouttes tombées du Graal* et *Questions sans réponse sur le Bien et le Mal*, incohérens et lugubres, ont encore des coins de mélancolie délicate où la pensée se pose comme sur un reste de clairière dans une forêt brûlée. « J'achetais mes amours avec de l'argent. Je n'en avais pas d'autres à trouver. Chantez bellement, cordes qui tremblez et grincez, chantez bellement l'amour ! Le rêve qui ne s'est jamais réalisé, il était tout de même beau de l'avoir rêvé. Pour celui qui est chassé de l'Éden, l'Éden est pourtant un Éden !... » Et ce cri déchirant : « Que serai-je après la mort? Chargé de péchés et abîmé dans le royaume infernal ? »

Comparez maintenant à ces tressaillemens d'angoisse, à cette agonie où l'homme se raidit, se révolte, discute avec lui-même et avec Dieu, épluche d'une main tâtonnante les raisons de son salut ou de sa damnation; comparez, dis-je, l'humilité des repentirs de Villon, — son besoin de faire intercéder près de Dieu, pour la rémission de ses péchés, la Vierge qui fut secourable à Marie l'Égyptienne, — son sentiment qu'il est comme un petit enfant, criminel, mais pardonnable, dans les mains d'une puissance redoutable, mais non pas inflexible. Et si vous arguez de la foi périmée du Moyen Age, rapprochez de Fröding Verlaine, cet autre ribaud qui, comme lui, fut hospitalisé dans l'asile des pauvres, et qui aurait pu s'écrier, comme lui : « Je ne suis qu'une fosse avec des braises éteintes de désirs consumés sans flamme; mon haleine brûlante empeste l'alcool. » Verlaine, qui a maudit aussi l'amour sensuel, « cette chose cruelle, » n'en est plus à compter les chutes de son cœur. Mais il aime Dieu, il tend vers lui « sans détour subtil. » Et soudain, son visage est baigné des larmes d'une joie extraordinaire et déraisonnable. La voix qu'il entend lui fait du bien et du mal à la fois.

Et le bien et le mal, tout a les mêmes charmes.
J'ai l'extase, et j'ai la terreur d'être choisi.
Je suis indigne, mais je sais votre clémence...
Et j'aspire en tremblant.
— Pauvre âme, c'est cela!

Cette comparaison de Fröding et de Verlaine vous fera mieux comprendre, en même temps que la différence des deux conceptions religieuses, la possession des âmes du Nord par cette Bible, dont je distingue les feuillets noircis et les bords tordus dans l'incendie qui dévore la raison du poète suédois.

*
* *

L'Église nationale, l'Église d'État, a-t-elle su discipliner un esprit religieux aussi puissant? Je sais que beaucoup de protestans n'admettent plus qu'on « discipline » l'esprit religieux; mais ce n'est pas notre faute s'ils ont changé; et, comme l'Église luthérienne suédoise a combattu pendant plus de deux cents ans pour y parvenir, la question n'a rien de superflu.

Elle a commencé par s'installer solidement au centre de la vie morale et intellectuelle du pays, dont elle essayait de couper les relations avec les pays idolâtres. Une ordonnance de 1686, qui n'a pas encore été rayée, porte qu'on doit conseiller aux enfans de ne pas aller dans les pays étrangers, de peur qu'ils ne s'infectent, d'hérésies et qu'ils n'en rapportent le germe en Suède. « S'ils y vont, qu'on prenne garde à qui on les remet! » Est-ce à cette ordonnance qu'il faut attribuer l'idée assez répandue chez les Suédois que nulle part on n'enseigne mieux le français qu'en Suisse? Ce serait donc le seul effet qu'elle eût produit, car je ne crois pas que, depuis 1686, les Suédois aient moins voyagé. D'ailleurs, l'Église se trompait : rapporter des germes d'hérésie en Suède, c'eût été y apporter des boutures de pins. Ses Synodes tenus tous les six ans dans chaque évêché, ses Assemblées Paroissiales convoquées au moins trois fois par an, ses Conseils d'Église, mettaient à la merci du clergé non seulement l'enseignement public, mais encore la vie intérieure de la famille.

Les Conseils d'Église avaient l'œil ouvert sur les mœurs et surveillaient l'éducation des enfans. Ils citaient devant eux les époux qui faisaient mauvais ménage, et, s'ils le jugeaient à propos, leur enlevaient leurs fils et leurs filles pour les confier à une institution plus morale. Ils devaient surtout s'opposer à ce qu'on propageât des doctrines mensongères. Cette vigilance, dont la rigueur s'est relâchée dans les villes, subsiste encore dans les campagnes. Le pasteur y a maintenu l'usage des « examens de famille. » Il choisit une salle publique ou une maison particulière et y convoque tous les habitans du village qui comparaîtront devant son grand registre et seront interrogés sur les articles du catéchisme. Huit ou quinze jours avant l'examen, me racontait un habitant d'une commune lointaine, les maîtres, les maîtresses, les valets, les servantes, les repassent avec fureur. Le garçon d'écurie les repasse en étrillant

ses bêtes, la vieille en filant sa quenouille, la cuisinière en laissant tourner les sauces. Le pasteur arrive, s'installe, questionne, s'enquiert des absens, et, s'il trouve un enfant qui ne sache pas encore lire, il menace de le faire réquisitionner par la police. C'est l'Assemblée Paroissiale qui nomme les instituteurs; et c'est le Chapitre de l'évêque qui choisit les inspecteurs des Écoles Communales. L'Archevêque d'Upsal remplit les fonctions de Prochancelier de l'Université. Je me hâte d'ajouter que son autorité ne pèse à personne et que personne ne semble gêné de la mainmise des théologiens sur l'éducation nationale. Mais enfin, si l'action du temps et l'influence du siècle ont émoussé ou rouillé les armes dont se servait l'Église et dont elle se sert encore, ces armes n'en accusent pas moins la force et la portée du cléricalisme suédois.

Quant à son esprit, il était rude, non sans grandeur. Mais il a perpétuellement oscillé de la rigueur d'un christianisme primitif à la mollesse d'un rationalisme pratique ou sentimental. J'ai relevé dans la vieille Liturgie des traces de cette rudesse. Le rituel des suicidés qu'on enterre « sans cloche » a une telle beauté sombre que, lorsque, au dernier Concile de Stockholm, on proposa de le modifier, la proposition fut repoussée sur la réflexion d'un des membres que tout le monde serait heureux d'être enterré à ces mots du début : « Pauvre mort ! » Ne sommes-nous pas tous en effet de « pauvres morts? » J'ai retenu aussi l'admirable prière que le pasteur prononce devant la femme dont l'enfant est né après les fiançailles et avant le mariage. C'est une des prières les plus fréquemment employées, car la Suède compte parmi les pays du monde où les enfans illégitimes sont le plus nombreux. Je rendais un jour visite à un pasteur dans une paroisse de la Dalécarlie. Il s'excusa de ne pouvoir me garder longtemps. Il partait pour un mariage. Mais un coup de téléphone l'avertit qu'il eût à faire dételer sa voiture, la fiancée étant prise des douleurs de l'enfantement. « C'est la quatrième depuis un an! » soupira-t-il. Un autre gémissait de ce qu'on ne se mariait plus à l'église. « Nos paysans voudraient que la mariée portât la couronne ; mais la mariée a toujours perdu le droit de la porter! On essaie des accommodemens ; on leur offre une couronne qui ne ferme pas, un diadème, quoi ! Ils préfèrent nous appeler à domicile. » Et j'avais envie de répondre : « Ne boudez pas contre l'occasion de réciter une des prières de votre

Rituel où votre âpre biblisme se fond à la tiédeur d'une brise évangélique. Dieu tout-puissant, direz-vous, qui as fondé le mariage en honnêteté et en dignité parmi les hommes, regarde avec douceur cette femme qui a manqué à ton ordre et qui a si légèrement rompu tes commandemens. Pardonne-lui ce péché et fais-lui la grâce de mener une vie chaste... »

Mais l'Église de Suède, qui assurait à ses prêtres un pouvoir presque illimité, les défendait mal de l'énervement du bien-être et des sollicitations du vieil optimisme scandinave. Elle n'avait point la ressource des ordres monastiques dont on a si bien dit que l'Église romaine infusait un peu de leur esprit à son clergé chaque fois que la société civile menaçait de l'englober. Un des premiers pasteurs de la Réforme suédoise poussa l'orgueil de l'émancipation et la revanche de la continence catholique jusqu'à se remarier cinq fois. Il faut plaindre au moins ses quatre premières femmes, qui furent traitées par lui comme des thèses d'argumentation; mais je me demande ce qui pouvait rester de sacerdotal chez cet infatigable Viking. Et l'on peut se poser la même question quand on songe au clergé suédois de la fin du XVIII[e] siècle et du commencement du XIX[e]. Non seulement beaucoup de ses membres suivaient trop souvent les exemples d'intempérance que leur donnaient leurs paroissiens et titubaient avec leur paroisse; mais la Suède très scolastique, qui associait l'idée de science à l'idée de religion, ménageait de temps en temps aux professeurs des Universités un délassement dans une cure de pasteur, et intronisait ainsi au cœur de son Église un rationalisme où s'appauvrissaient les croyances. Ce fut alors qu'on entendit dans la chaire des temples des sermons sur la manière de teindre la laine ou sur l'utilité de placer les cimetières en dehors des villes. Le jour de l'Épiphanie, on traitait la question du mouvement des astres, ou l'on discutait si les mages venaient de la Perse ou de l'Arabie. A la fin d'une série de conférences, un théologien d'Upsal recommandait aux étudians « de bien soigner leur corps pendant les vacances, car, à tout prendre, c'est la seule chose que nous soyons sûrs de posséder. »

Alors le grand poète et le grand humaniste Tegnér, professeur de grec à Lund, et, de ce fait, nommé évêque de Vexiœ, répétait que l'orthodoxie était la faillite de la raison en même temps que du christianisme et s'écriait : « Il nous faudrait

beaucoup de Luther! » Ce fut d'ailleurs un bon évêque et qui travailla pour son diocèse. Il déclara la guerre aux pasteurs ivrognes et matérialistes, dont il ne craignait point la haine. Mais, l'imagination encore plus amoureuse des héros antiques que des vieilles sagas, toujours altéré des sources de l'Hélicon, « où il n'y avait point, disait-il, d'eau baptismale, » les tristes cérémonies de l'Église protestante finissaient par lui causer une sorte de répulsion. De son petit évêché solitaire du Småland, il écrivait à un ami de lui acheter deux chevaux, « et surtout pas noirs, ajoutait-il; je ne puis souffrir cette couleur de prêtre. » Il allait plus loin dans ces vers intimes adressés à une dame et où sa sensualité païenne protestait contre l'étroite morale de son pays : « Ne dis pas que cet amour est un crime. Ce crime-là, les dieux l'ont commis, les joyeux dieux qui régnaient sur Hellas!... Et leur nom restera, alors qu'on ne saura plus rien de nous avec notre morale de moine! » Cet évêque luthérien eût été digne de s'asseoir, ô Luther, à la table des cardinaux de la moderne Babylone, qui juraient par les dieux immortels! Je ne prétends point que tous les évêques et les pasteurs de Suède fussent à sa ressemblance. D'abord, ils n'avaient ni son génie, ni même son tempérament. Puis Tegnér, qui mourut en 1846, prolongeait jusqu'au milieu du XIXe siècle un état d'esprit plus voltairien que romantique et n'avait été touché ni de la poésie de Jean-Jacques ni des prédications de Schleiermacher.

Sous l'ascendant du *Vicaire Savoyard* et des théologiens allemands, et mieux encore, sous l'influence des désastres et de la patrie diminuée, l'Église suédoise se ranima et encouragea le pays dans sa renaissance morale. Mais, si les bons pasteurs s'y multiplièrent, elle ne produisit ni grand apôtre, ni grand théologien. Elle ne fut en théologie qu'une province de la pensée germanique. Je suis même surpris qu'une nation aussi hantée de problèmes religieux n'ait donné à l'histoire de la religion européenne qu'un maître de chapelle comme le visionnaire Svedenborg. Son XIXe siècle, riche en artistes et en savans, demeure pauvre de penseurs. Le plus original, j'entends le plus suédois, fut peut-être Vikner. Dans ses études sur les *Vérités fondamentales du Christianisme*, j'ai cru distinguer l'âme inquiète et tourmentée d'un poète lyrique. Il comparait le croyant au nageur dont le corps plonge dans l'élément terrestre, mais dont la tête, au-dessus des eaux, respire déjà l'atmosphère de l'éter-

nité. Et il disait encore aux âmes meurtries : « Il vaut mieux voler avec une aile blessée. » Nobles images : elles me rappellent le passage où Almqvist soutient que l'esprit des Suédois participe de la nature des poissons qui remontent leurs torrens et des oiseaux sauvages! Mais les Vikner ne font que raffermir ou consoler des cœurs solitaires. Leur parole meurt tout près du rivage.

L'Église d'État s'est transformée en une administration dont les fonctionnaires, parfaitement intègres et corrects, essaient de gérer au mieux les intérêts spirituels du pays. Ceux-ci, inébranlables dans leur orthodoxie, se convertissent au piétisme et règnent sur des coteries rigides; ceux-là s'acquittent consciencieusement de tout ce que leurs fonctions ont d'officiel et de laïque. D'autres voient le double mal dont souffre l'Église : le piétisme qui limite l'horizon des âmes et le caractère froidement administratif qui dessèche la religion. Ils essaient, par la parole et par l'action, de disputer les fidèles aux communautés étroites et closes; et ils voudraient, en réchauffant les prédications, faire rentrer les sacremens abandonnés dans « l'hygiène spirituelle » de leur paroisse. M. Söderblom, dans un récent opuscule sur l'*Église suédoise,* déclarait que l'Église a besoin de personnalités fortes et non d'hommes de science. D'autres enfin tâchent mélancoliquement de concilier leur sacerdoce avec leurs tendances philosophiques. La religion n'est à leurs yeux qu'une morale qui cherche dans les vieux symboles le moyen de se rendre plus sensible au cœur. Ne leur demandez pas s'ils croient à la divinité de Jésus-Christ. Ils vous objecteront que les Pères de l'Église grecque ne comprenaient pas le mot de Dieu ou de Fils de Dieu comme les Pères de l'Église latine. — « Mais vous, qui êtes de l'Église suédoise, comment le comprenez-vous? » — Ils vous répondront qu'en effet Jésus se sépare des autres fondateurs de religion en ce qu'il fut plus exigeant qu'eux tous. Les autres nous apportaient des recettes de salut; lui seul, il s'est établi comme l'intermédiaire entre l'humanité et son Père céleste. Est-il le premier des fanatiques ou l'unique fils de Dieu — « Je vois bien en quoi Jésus diffère de Bouddha ou de Mahomet; mais est-ce une différence de degré ou de nature? » — Ils vous assureront que le fondement historique de la religion chrétienne fait à la fois sa faiblesse et son incomparable supériorité. Le christianisme métaphysique repousse l'exégèse. Mais

l'esprit réaliste, déjà marqué chez Tertullien, a besoin d'un Christ qui ait existé, dont nous connaissions l'histoire; car c'est son histoire qui est divine, et c'est par son histoire que nous pouvons toucher à sa divinité. Seulement, l'exégèse est périlleuse... Si vous insistez, ils vous insinueront que la seule question qu'il faudrait poser à beaucoup de pasteurs serait, non pas : Croyez-vous en la divinité de Jésus-Christ; mais : Croyez-vous en Dieu autrement qu'en Jésus-Christ?

Et là-dessus, leurs conciles s'évertuent à découvrir quelle forme religieuse s'adapterait à la vie moderne. On échenille le catéchisme, on émonde le psautier. Il y a tant de vieux psaumes qui ne sont plus dans le goût du jour! Insensiblement, et par des chemins tout neufs, on revient à un rationalisme aussi antichrétien que celui du XVIII[e] siècle, mais nuancé de romantisme et de poésie renanienne. Les découvertes scientifiques créent aussi de nouveaux cas de conscience. Aux grandes fêtes, la communion est donnée sous les deux espèces du pain et du vin; mais voici qu'un des pasteurs les plus réputés dénonce dans les journaux le danger que fait courir aux fidèles l'usage de la coupe où l'un après l'autre ils viennent tremper leurs lèvres. Supposons qu'un des communians soit attaqué d'une maladie terrible, et que le pasteur le sache. Si le médecin lui certifie que ce malade ne traverse point une période contagieuse, le pasteur ne souffle mot. Sinon, que faire? A-t-il le droit d'exclure le malheureux ou la malheureuse? Exposera-t-il ses voisins à gagner son mal? Peut-être pourrait-on tremper le pain dans le vin. Mais les paroles sont là, formelles : « Prends, ceci est mon corps; prends, ceci est mon sang. » Oserait-on changer l'Évangile? J'ai vu les trois quarts de la Suède s'échauffer sur cette dramatique hypothèse. Les uns criaient au scandale; les autres se demandaient anxieusement si la serviette dont le pasteur essuie les bords de la coupe était assez prophylactique. Le monde religieux était partagé entre la crainte de Dieu et la peur des bacilles.

Pense-t-on qu'une religion si raisonnable satisfasse l'imagination des paysans solitaires et des habitans de la forêt? Est-elle capable de contenir leur éternelle aspiration au mysticisme? Il y avait naguère à Upsal un théologien très doux, très bon, et dont la pensée un peu diffuse exerçait un charme sur la jeunesse. Il avait invité un soir à souper un certain nombre de ses

étudians. On était déjà assis à table, autour du Maître; mais rien ne venait, et les estomacs commençaient à crier. Une servante parut enfin qui tenait dans ses bras une vaste soupière. Nos convives relevèrent la tête et laissèrent percer sur leur visage toute la béatitude qu'autorisait la décence ecclésiastique. Hélas! la soupière qu'on fit passer à la ronde n'était remplie que de petits versets de Bible enroulés. Chacun prit le sien, le déplia et baissa le nez : « Et d'abord, dit le Maître, méditons! » Cette soupière me paraît assez symbolique d'une Église trop formaliste et trop administrative. Certes, je ne veux point diminuer le rôle de la Réforme dans la grandeur du pays. La Confession d'Augsbourg est le fond d'or sur lequel se détachent les austères figures de son histoire. Mais il est permis de constater que, depuis deux cents ans, les esprits souvent les plus religieux et les plus engagés dans la logique intérieure du protestantisme ont quitté la table où les avait conviés leur Église nationale, soit qu'ils y mourussent de faim, soit que leurs revendications les en eussent fait chasser. Depuis deux cents ans, elle n'a pas su les protéger par une nourriture substantielle contre les excès du mysticisme, ni assouvir leur belle avidité d'amour divin. Jusqu'en 1860, la « Bible ouverte » n'a été qu'une illusion dangereuse dont les hérétiques de la Réformation sont parvenus à faire une réalité. Les sectes ont enfin acquis le droit de vivre; mais, durant deux siècles, elles ont été traquées et environnées de ces guêpes furieuses auxquelles Mélanchton comparait ses collègues luthériens. Et cependant, la Suède y avait souvent réfugié le meilleur de sa vie religieuse : son ardeur apostolique, sa sombre poésie, la souffrance de son âme déchirée tour à tour par un désir d'indépendance forcené et par le besoin de communion, bref, toute la beauté trouble de ses rêves. Et l'histoire en est tantôt lamentable et tantôt tragique.



Quand Selma Lagerlöf publia, en 1901, son roman de *Jérusalem*, les critiques suédois saluèrent en elle « la vraie filleule de la mère Svéa. » Ce nom de Svéa, l'ancien nom de la Suède, signifiait dans leur pensée qu'aucune œuvre n'était plus nationale. L'action se passait dans la Dalécarlie qui est le cœur du royaume et dans la classe paysanne qui en fait la stabilité, car chez aucun peuple germanique les paysans n'ont plus vite

compris l'importance de leur rôle politique et social. Enfin, par son titre même, la romancière marquait « d'un trait génial » les affinités de ses campagnards avec la Palestine. Étude du paysan suédois dans toute la sincérité de son tempérament; récit d'une de ces bourrasques de mysticisme qui se lèvent par intervalles du sein des campagnes et qui s'abattent en cyclone sur une commune qu'elles ravagent: je ne connais pas de livre dont les peintures puissent mieux porter témoignage devant la postérité de ce que fut la Suède religieuse au XIX[e] siècle. Quand une œuvre descend ainsi dans l'âme d'un pays, il est sûr qu'elle atteint, à travers les singularités de la race, la couche immuable de l'humanité. Pour moi, il n'y a rien de plus humain dans *Adam Bede* que dans *Jérusalem*. Je n'ignore pas que la culture philosophique de George Eliot est supérieure à celle de la Suédoise : toujours est-il que l'une et l'autre ont rendu le plus intime de la vie morale d'un peuple avec cette étonnante plasticité qu'ont les femmes, lorsqu'elles se soumettent amoureusement à la réalité et qu'elles en laissent se former dans leur sensibilité passive la vivante image. Mais ce n'est pas l'intérêt sentimental du roman, d'ailleurs si puissant, qui m'attire ici. Je voudrais en confronter la vérité historique avec ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu et ce que j'ai lu.

Nous sommes dans une petite commune dalécarlienne. Les gens y travaillent comme ils y ont travaillé depuis des centaines d'années. Ils creusent leurs sillons dans les sillons de leurs pères. Ils remontent par leurs aïeux jusqu'aux temps païens, et, de si loin que leur vienne la voix des morts, l'accent en est toujours le même. Ils vivent dans la paix du Seigneur, du moins ils le croient; mais quelque chose en eux demeure insatisfait, quelque chose dont ils n'ont pas encore conscience, car leur esprit est lent et leur pensée ne se dénoue qu'avec effort. Leur penchant à la rêverie, leurs yeux si facilement visionnaires, leur solitude alourdie de méditations monotones, l'angoisse dont les étreignent longtemps les problèmes de morale que les rares événemens de leur existence les force de résoudre, tout cela leur crée une sourde inquiétude et comme le malaise d'une terre encombrée de broussailles et qui aspirerait à revoir le ciel sous le soc de la charrue. Ils dorment à la vie spirituelle ; mais des frissons passent sur le corps de ces dormans, avant-coureurs du réveil.

Que fait leur Église? Ils ont bien un pasteur, un homme

aimable et doux, « petit, à la poitrine plate et au front chauve, » très vif et très alerte quand il les entretient de leurs affaires, mais timide, rougissant et balbutiant, dès qu'on aborde les questions religieuses. Je ne pense pas que Selma Lagerlöf ait eu l'idée d'incarner dans cet Upsalien affaibli son Église nationale. Elle était moins préoccupée d'agencer des symboles que de peindre des personnages réels. C'est précisément pourquoi son pasteur me semble si représentatif. Dans le rôle de témoin effacé qu'il joue à travers le roman, dans son impuissance à disputer les âmes aux aventuriers mystiques, je retrouve la fréquente faillite de l'Église d'État devant les mouvemens religieux qui, depuis deux siècles, ont déferlé sur la campagne suédoise. Il est l'homme le plus intelligent de la commune ; du premier jour, il a prévu le mal ; il en suit la marche d'un regard « où brille parfois un éclat singulier ; » mais ses paroissiens, qui continuent à lui rendre leurs devoirs de politesse, tiennent son enseignement pour de la viande creuse. Jadis il eût appelé à son secours les sergens, les juges, les geôliers, la corde et le carcan. Aujourd'hui, réduit aux ressources de la persuasion, ce fonctionnaire bienveillant assiste, immobile, au triomphe de l'hérésie. En 1850, dans une contrée de l'Ostrogothie, un pasteur faisait passer l'examen de famille chez un fermier qu'il soupçonnait d'appartenir à la secte des *Liseurs*. L'examen terminé, les gens s'éloignèrent vite et silencieusement. Pendant que la maîtresse du logis mettait le couvert, il se prit à regretter de ne pas avoir apporté son violon, car, dit-il, « la jeunesse ne serait pas partie si tôt. » — « Qu'à cela ne tienne ! lui répondit l'hôtesse. Nous en avons un très bon. Si seulement monsieur le pasteur sait s'en servir, je rappellerai les gens, et ils reviendront. » Elle sortit et lui apporta une énorme Bible : « Voici le meilleur violon, dit-elle, et nous ne demandons qu'à danser d'après ses mélodies. Mais, pendant tout l'examen, je n'ai pas entendu Monsieur le Pasteur en tirer une seule note claire et pure. » Le pasteur de Selma Lagerlöf n'essaie même pas de jouer du violon...

Trois événemens vont se produire dans la commune dont le bruit et les conséquences étouffent bientôt l'harmonium de son église. Le vieux maître d'école, qui est pourtant son ami, mais qui est encore plus l'ami de Dieu, — mon Dieu, défendez-nous de vos amis ! — le vieux maître d'école a convaincu les notables

qu'on ferait bien de bâtir une maison de prières: il y expliquerait l'Évangile et y suppléerait à l'insuffisance du pasteur: « Qu'adviendrait-il de nous, si les sectaires qui parcourent le pays nous arrivaient avec un nouveau baptême et une nouvelle communion? » Mais la maison de prières n'est pas ouverte que ce bon luthérien d'instituteur doit y céder la place à tous ses anciens élèves qui se sentent aussi directement inspirés par Dieu que Luther lui-même. Les vocations de réformateurs n'attendaient qu'un berceau pour naître. Qui les contrarierait? L'esprit ne souffle-t-il pas où il veut? « Dimanche dernier, dit un petit homme trapu, mais d'extérieur bénin, comme j'étais assis au milieu de mes gens, l'Esprit descendit en moi. Nous n'étions pas sortis à cause du verglas et nous soupirions après la parole de Dieu. C'est alors qu'il me fut révélé que j'étais capable de parler moi-même... » « Il ajouta qu'il était étonné que le don de prêcher fût tombé sur une personne aussi humble que la sienne. »

Que voulez-vous lui répondre, au petit homme bénin? Il a raison. Et c'est l'Église luthérienne qui avait tort lorsque, appuyée sur le bras séculier, elle l'emprisonnait ou le reléguait dans une maison de fous. En 1725, l'Église suédoise promulguait ses fameux *Placards contre les conventicules* qui interdisaient, sous peine d'amende, d'emprisonnement ou d'exil, les réunions religieuses, c'est-à-dire la libre explication de la Bible. On en fit une si dure application qu'en 1762 le roi Adolphe-Frédéric et en 1822 Bernadotte se virent obligés de rappeler au procureur général que les affaires de religion « étaient d'une nature délicate » et méritaient quelque clémence. Mais, durant tout le XVIIIe siècle, les condamnations avaient sévi. En 1780, huit personnes, près du diocèse de Lund, furent enfermées dans l'asile des aliénés de Danvik. Leur folie consistait à imiter la première congrégation apostolique de Jérusalem, où tout était en commun. Ils se faisaient un crime de fumer, de priser ou de boire. Ils ne fermaient jamais leur porte, car se barricader chez soi est un signe de défiance à l'égard du Seigneur dont la Bible nous dit qu'il garde la maison. Le chef de leur communauté, Ake Svensson, avait été frappé de la vérité divine en lisant un livre d'édification et, comme il considérait que la main du pasteur, ce suppôt du diable, souillait les sacremens, il administrait lui-même la Cène dans leurs assemblées familiales. A la

même époque, un vicaire de Härjedalen, Martin Tunborg, soupçonné d'avoir permis dans sa maison des réunions suspectes, est arrêté. La cour d'appel subodore en lui l'hérésie, et *attendu que son cerveau s'est affaibli pour avoir trop réfléchi aux choses religieuses*, elle le condamne à l'internement dans l'hôpital des fous de Hernösand, « afin qu'il n'ait plus l'occasion de propager ses doctrines erronées et d'en séduire d'autres personnes. » Et, puisque nous sommes en Dalécarlie, en 1852, le clergé fait jeter dans la prison de Falun des *Liseurs* coupables d'avoir comparé la Bible au catéchisme et d'en avoir conclu que le catéchisme se trompait. Leur prison purgée, on les conduit enchaînés à Orsa; on les force de s'agenouiller sur les dalles du temple et de reconnaître qu'ils ont commis un péché envers Dieu. Deux d'entre eux ayant refusé, on les ramène, toujours enchaînés, à Falun. Je pourrais multiplier les exemples. Si nombreux qu'ils fussent, j'accorderais encore à Ekman, qui les rapporte dans son livre sur les mouvemens religieux en Suède (1), que l'Église suédoise n'a pas été plus persécutrice que les autres, ni même autant que beaucoup d'autres. Mais elle l'a été, et de gens dont tout le crime était d'avoir suivi les erremens de ses fondateurs. Elle l'a été, et ses persécutions illogiques se justifient d'autant moins qu'elle ne s'est pas montrée capable d'absorber l'activité de ses hérétiques vaincus et le besoin d'amour qui les tourmentait.

La maison de prières de nos Dalécarliens a donc suscité un essaim bourdonnant d'Éveilleurs. Mais leur verbiage confus passerait sur les âmes comme une ride sur les flots, si un phénomène, qui leur semble mystérieux, ne déchaînait soudain toutes leurs superstitions. Un orage surprend la jeunesse de la commune dans une cabane forestière où elle dansait. Ce n'est pas un orage ordinaire. Il a été précédé d'un aboiement aigu, et, dans la rafale qui descend la montagne, on entend des cris, des sanglots, des ricanemens ; on distingue des crépitations, des huées, des ruades et un frémissement de lourdes ailes. Ces paysans, qui sont restés en communication avec les génies de leur ancien paganisme, — et qui n'éliminent que très lentement les vieilles croyances des croyances nouvelles, tant leur capacité pour le surnaturel est grande, — ressentent moins de terreur à

(1) E. J. Ekman, *Histoire de la Mission intérieure*, 5 vol. Stockholm, 1896-1902.

l'idée de la mort que d'horreur à la pensée qu'une chevauchée infernale galope sur leur tête. « Quelques-uns debout s'appuyaient au mur; d'autres s'étaient affaissés sur les bancs; la plupart agenouillés priaient anxieusement. Les heures s'écoulaient : on descendait en soi-même; on sondait son âme; chacun se disait : « Ceci est arrivé sur nous à cause de mes propres péchés. » Et l'on prenait la résolution de mener une vie nouvelle. »

Admirable scène, et si vraie! Beaucoup de réveils religieux sont ainsi provoqués dans la Suède moderne, comme aux temps du Moyen Age, par d'effrayans prestiges de la Nature, ou par des disettes ou par des morts subites. En 1850, sous les forêts du Vermland, autour des lacs de Fryken, la pauvreté de la population, encore accrue par les mauvaises récoltes, avait mis de l'angoisse dans toutes les poitrines. On tremblait de repentir. On cherchait le moyen de se réconcilier avec Dieu. Les montagnes qui se dressaient semblaient moins hautes et moins opprimantes que l'entassement des péchés. Les enfans devenaient visionnaires. Ils voyaient des anges partout. « Faites attention, s'écriaient-ils; ne marchez pas sur eux! » Des jeunes femmes prophétisaient. Le soir, on se réunissait au creux de la vallée dans l'attente fiévreuse d'une révélation. Des milliers d'étoiles filantes pleuvaient du ciel; à l'orée des bois, les yeux dilatés apercevaient des anges.

Vers le même temps, une contrée voisine, le Nerike, eut l'imagination frappée par un incident bizarre. Le jeu, la danse, la ripaille et la boisson y faisaient rage. Un soir que dans une ferme, — et toujours sous les bois, — les ménétriers menaient la ronde autour d'une marmite où brûlaient quarante-cinq litres d'eau-de-vie, un homme entra qu'on ne connaissait point. Il saisit par la taille une belle et robuste fille et l'entraîna parmi les danseurs. (Rappelez-vous la scène des *Maîtres Sonneurs*, et le bal effréné qui s'arrête aux sons de l'Angelus. Ah! mon cher pays de France, que ton air me paraît brillant et léger!) Cependant les couples, l'un après l'autre, s'essoufflaient; mais l'inconnu et sa danseuse continuaient de tourner. Tout à coup, la jeune fille soupire et tombe morte. L'homme s'éloigne précipitamment. Les assistans, jeunes et vieux, poussèrent des cris d'horreur et se sauvèrent en s'arrachant les cheveux, en déchirant leurs vêtemens, et en implorant la miséricorde divine. « Ce fut ainsi, nous dit Ekman, que l'esprit des *Crieurs* entra dans le Nerike. »

Et les Pasteurs? Les Pasteurs se garaient de leur troupeau déchaîné. Les uns, — je parle de cinquante ou soixante ans, — ne se conduisaient pas mieux que les moines fustigés par Erasme et par Luther. Ils buvaient plus qu'ils ne paillardaient; mais ils paillardaient tout de même; et l'on en dénonce qui vendaient de l'eau-de-vie. Du reste, l'ivrognerie les déconsidérait moins que la pesante nullité de leurs prônes. Les vieilles gens de Löfånger, dans le Västerbotten, parlaient encore en 1860, les larmes aux yeux, d'un pasteur qui ne prêchait jamais aussi bien que le lendemain d'une bonne rixe et d'une ivresse à tout casser. Il voyait alors, disait-il, un grand chien noir qui le guettait dans l'escalier de la chaire, mais qui n'avait aucun pouvoir sur lui tant qu'il était au service du Christ. Celui-là du moins paraissait d'encolure à se mesurer avec les démons et les diablesses. Il exorcisa un possédé en lui fermant la bouche d'un violent coup de sa Bible. Ses confrères bâtonnaient quelquefois les apôtres assez impertinens pour prêcher à leur place, et n'obtenaient aucun résultat. Mais il faut remarquer que, si mauvais et si tyrannique que fût le curé, les hérétiques ne le molestaient jamais. Les autres pasteurs, quand ils ne se retranchaient pas dans la morgue du théologien, devaient ressembler déjà à celui de Selma Lagerlöf. Pendant que leur paroisse se démenait, ils appliquaient, comme lui, toute leur raison à rechercher « comment Dieu gouverne » et à dépister la Providence.

Ces soulèvemens endémiques des campagnes suédoises s'apaisent souvent aussi vite que les tempêtes sur les lacs, à moins qu'un homme ne se présente qui prononce les paroles attendues et qui donne une forme tangible aux aspirations de la foule. C'est le troisième événement, et le plus décisif, que nous décrit l'auteur de *Jérusalem* Les Prêcheurs, qui s'étaient succédé dans la maison de prières, n'avaient opéré que des conversions passagères, des élancemens bientôt suivis de dépression. Ils terrifiaient leur auditoire; avec eux on n'arrivait à la prairie céleste qu'à travers des forêts embrasées et d'affreux chemins où s'ouvraient à chaque pas les trappes de la damnation. L'épouvante guérit mal de l'angoisse et ne soulage point de l'inquiétude. Pour mystiques qu'ils soient, les paysans n'en conservent pas moins leur sens pratique. Les misères du monde les ramènent à l'idée de justice; et, du fond de leurs extases, ils

réclament des remèdes précis. Je demandais à un pasteur, qui déplorait le progrès des sectes dans sa commune, à quels mobiles les paysans obéissaient, quand ils sortaient de l'Église nationale. Il me répondit que c'était chez eux un effet de contagion bien plutôt que de réflexion personnelle. On va au prêcheur le plus couru, et il est le plus couru parce que deux ou trois personnes « réveillées » ont dit qu'il fallait y courir. J'admirai que le pasteur ne sentit pas la gravité de sa réponse, car enfin, si trois siècles de libre examen n'ont pas mis les paysans suédois en état de choisir avec discernement la chapelle qui leur convient, qu'est-ce donc que la « Bible ouverte, » et ne serait-elle accessible qu'aux gradés d'Upsal? Mais je crois qu'involontairement le pasteur calomniait un peu ses infidèles. Leur mysticisme s'additionne de rationalisme. Ce rationalisme est, comme presque toujours, un composé de raison et de puérilité. Ainsi les anabaptistes doivent le plus clair de leur succès à leur argumentation sur le baptême. Pourquoi baptiser les enfans qui n'ont aucune conscience? Pourquoi ne pas imiter le Christ qui ne fut baptisé qu'à trente ans? Le paysan religieux, lorsqu'il souffre des facultés inemployées de son âme et de la sécheresse du culte officiel, reproche moins à ses pasteurs de ne pas fournir d'aliment à sa sensibilité que de ne pas contenter sa raison. Il se trompe sur la cause d'un malaise qui résulte au contraire d'un abus de raisonnemens. Le génie créateur de Selma Lagerlöf ne s'est point embarrassé de froides analyses ; mais elle a gravé ce trait si protestant sur la figure de ses principaux personnages. Ils seront conquis par un homme sans éloquence et dont la parole, terriblement simpliste, a une rectitude qui séduit leur intelligence avant d'entraîner leur cœur.

Il revient des États-Unis, l'Eldorado des ambitions suédoises, le pays où la vie est riche et où le possible semble illimité. C'est un ancien ouvrier, un grand homme brun, avec une barbe épaisse, des regards aigus et des mains de forgeron. En dehors de son expérience pratique, il n'a d'instruction que celle qu'il a tirée de sa Bible. S'il a fait la moitié du tour du monde, c'est, pour ainsi dire, dans l'arche de Noé. Jadis il essaya de vivre selon l'Évangile, ce qui le conduisit tout droit en prison, car ses camarades d'atelier, comprenant quel homme il était, se déchargèrent sur lui d'une partie de leur besogne, puis lui enlevèrent sa place, enfin lui laissèrent porter la peine d'un vol qu'il

n'avait pas commis. La prison lui fut presque agréable : aucun dérangement, aucune inquiétude ne l'empêchait d'y mener la vie d'un juste. Mais il lui parut qu'une telle vie solitaire ressemblait à un moulin qui tourne et continue de tourner sans blé entre ses meules. Ce ne peut être l'idéal des êtres humains : Dieu, qui les a multipliés sur la terre, a certainement voulu qu'ils fussent les uns pour les autres un secours, un appui, et non une cause de perdition. Il en a donc conclu qu'un petit rouage s'était faussé dans la doctrine du Christ. Rien n'y manquait aux premiers jours; mais le Diable en a retiré ce commandement : « Vous qui aspirez à vivre une vie chrétienne, vous devez chercher assistance dans votre prochain. » Si nous nous proposions de fonder une fabrique, nous chercherions des actionnaires. S'il s'agissait de construire un chemin de fer, à combien de gens ne serions-nous pas obligés de nous adresser ? Or, ce qu'il y a de plus difficile au monde, vivre une vie chrétienne, nous prétendons le faire seuls et sans appui ! Au sortir de prison, il alla trouver un camarade et le pria de l'aider à mener une vie de justice. « Du moment que nous fûmes deux, cela nous devint plus aisé, et, quand un troisième, puis un quatrième se joignirent à nous, ce fut encore plus commode. Nous sommes trente aujourd'hui qui demeurons ensemble et qui mettons tout en commun... Notre communauté est la vraie Jérusalem descendue des cieux. » Telle est la doctrine de ce nouvel apôtre. Il ne l'expose pas théoriquement; il procède par interrogations et par de courts oracles dont il excelle à stimuler la curiosité des esprits. Il dira à un vieux forgeron qui se réjouit d'entendre résonner autour de son marteau les marteaux de ses enfans : « Maintenant que tes fils t'assistent de bon cœur dans les choses de la terre, leur demandes-tu leur assistance dans les choses de l'âme? » Il dira à une femme désespérée qui a déjà accroché la corde pour se pendre : « Ne te fais pas de mal, car le temps approche où tu vivras en justice. » Il entremêle ainsi l'ironie socratique et la prédiction sibylline.

Il est admirable. Il exprime, comme tous les hérétiques qui ont depuis deux siècles révolutionné des cantons suédois, la protestation des âmes contre le salut individuel et leur violent ressac contre la solitude. Ce n'est pas à l'isolement et au silence monastique qu'elles tendent. L'isolement, elles l'ont hérité dès leur berceau : le silence, elles en ont épuisé dès leur jeunesse le

sombre enchantement. Les fermes écartées sont des Trappes où l'homme travaille comme s'il approfondissait sa fosse. Mais elles convoitent la douceur des liens; elles soupirent après l'intimité féconde de la congrégation; elles brûlent de s'unir et d'agir sous une règle souveraine qui les libérera de leurs incertitudes et qui les protégera de leurs égaremens. Qu'on leur persuade qu'en se pliant à cette règle, elles n'obéissent qu'à leur raison et que l'autorité acceptée par elles n'émane que d'elles, c'est une illusion dont le démenti éclate à chaque page de l'histoire des sectes. Leur chef vient-il à disparaître? La plupart du temps, le cercle magnétique est rompu, les révélations particulières se taisent, la petite Église est veuve et cherche un autre époux. Le mystère d'initiation dont elle s'enveloppe excite dans ses membres le cruel orgueil d'appartenir à l'infime minorité des élus, mais cet orgueil est un des poisons dont l'humanité extrait parfois ses vertus les plus efficaces.

Sous l'action du prêcheur américain, nos Dalécarliens se sont donc groupés en confrérie. On a formé comme une petite société coopérative pour le salut des âmes; et l'on a passé tout l'hiver « dans un jardin du ciel. » Mais dès que l'esprit suédois est sorti de la route encaissée des traditions, il prend du champ, et, avec son instinct d'oiseau migrateur, il frémit du désir de s'élancer dans l'inconnu. Rien ne me paraît aussi curieux que le passage ou, mieux, l'ascension, chez ces convertis raisonnables, de la foi pratique à l'extrême idéalisme. L'absence de l'apôtre, qui a dû retourner en Amérique, mais qui continue de diriger ses frères, les tient dans une sorte de fièvre et d'hallucination journalières. Lorsqu'une lettre leur arrivera, où ils seront invités à écouter en eux si Dieu leur ordonne de partir pour Jérusalem, « pour la sainte cité remplie de discordes, de misère et de maladie, » le vieil amour des aventures, qui leur a fait jadis semer des os suédois de la mer de Glace à la mer Ionienne, empruntera le verbe du Sinaï et leur déchirera le cœur d'une amère allégresse. Le combat sera rude! Chez quelques-uns, le paysan disputera âprement au Seigneur ses bois, sa vallée, ses champs fertiles, sa grande ferme. Là-bas, ni champs fertiles ni grande ferme ne les attendent; « mais ils marcheront sur les chemins que Christ a foulés. » Là-bas, personne n'entendra leur langue; « mais ils comprendront ce que les pierres de la Palestine disent du Sauveur. » Là-bas, on ne leur offrira ni

biens ni honneurs; « mais ils partageront les souffrances de Jésus. » Et là-bas, ils rassasieront, ne fut-ce qu'une heure, leur magnifique appétit de lumière et de nouveauté...

Les femmes sont les plus vaillantes au sacrifice. Selma Lagerlöf n'a pas oublié qu'elles l'ont toujours été, et que, dans tous les mouvemens religieux, elles se sont signalées au premier rang. C'est par elles qu'ils s'étendent; c'est en elles que les tribunaux exaspérés se heurtaient jadis à la résistance la plus opiniâtre. Dans la première partie du XIXe siècle, une fille de ferme, qu'on appela plus tard la Mère Anna, fonda la communauté de l'*Église libre évangélique luthérienne*, où, jusqu'en 1875, elle prêcha et expliqua les Saintes Écritures. Les ténèbres de l'Ostrogothie eurent aussi leur sainte, une jeune fille, Helena Ekblom, qui fut persécutée, emprisonnée, mise aux fers, séquestrée dans un cabanon, enfin relâchée. Dès l'âge de quatre ans, elle avait vu Jésus. Sa figure d'illuminée est comme une apparition de la *Légende Dorée* dans la forêt suédoise. Elle jeûnait; elle dormait par terre; elle voyageait toujours vêtue de blanc. Quand la porte de l'hospice lui fut ouverte, elle reprit sa vie errante de prédications et de prières.

Les personnages de Selma Lagerlöf ne nous appartiennent plus, lorsque, après avoir gravi leur calvaire de renonciation, ils parviennent en chantant à la petite gare déserte, d'où le train les emportera. Nous ne les suivrons pas à Jérusalem. Je crois que l'auteur, malgré les beautés d'un second volume, eut tort de les y accompagner. Nous savons trop quelles lugubres déceptions les guettent sur le rivage et désormais s'attacheront à leurs pas. Mais il était naturel que Selma Lagerlöf voulût nous les peindre, puisqu'elle était allée en Palestine et qu'elle y avait visité leur colonie douloureuse.



Restons en Suède. Ce sectarisme intermittent et insurrectionnel a-t-il eu la stérilité de tant d'agitations politiques? Je suis convaincu que la Suède lui a dû en grande partie son relèvement moral. Presque partout où les communes en ont tremblé, nous voyons les mœurs s'épurer, l'alcoolisme diminuer, des ennemis se réconcilier, des objets volés retrouver le chemin de leurs propriétaires. Ni l'eau-de-vie ni le sang ne coulent avec la même abondance. Le virulent idéalisme des

sectaires, dont les anathèmes englobent indistinctement les peccadilles et les péchés, les pires attentats et les plus légères infractions, n'était qu'un remède proportionné à l'importance du mal. On s'imagine difficilement la rudesse des campagnes et des petites villes suédoises au XVIIIe siècle et même jusqu'au milieu du XIXe, puisqu'en 1870 un pasteur disait encore des communes de Vikbo, dans l'Ostrogothie, que « le christianisme n'y avait jamais été introduit. » Ce n'était pas seulement une ivrognerie fabuleuse et telle que des enfans de dix ans déjeunaient d'une demi-tasse d'eau-de-vie et d'un morceau de pain; mais les superstitions d'un paganisme abâtardi envahissaient les fêtes chrétiennes et déshonoraient les nuits de Noël, de Pâques et de la Saint-Jean. Les passions se ruaient, le couteau à la main, hors de la cuve où bouillait le cru de chaque famille. Dans le Blekinge, les femmes ne se rendaient jamais à une foire ou à des noces sans apporter un linceul, incertaines si leurs maris ne se provoqueraient pas au jeu qu'on nommait *spånna bälte*. Deux hommes se faisaient attacher, en se tournant le dos, par une lanière autour de la taille, et ils essayaient ainsi de se larder à coups de couteau. Une statue, devant le Musée national de Stockholm, représente ce jeu barbare. De semblables pécheurs conditionnent de farouches apôtres.

Un des plus remarquables, un de ceux dont l'autorité persiste, fut ce Lœstadius dont j'entendis hurler les adeptes dans les déserts de la Laponie. Il était né en 1800 sous une méchante ferme du Nord qu'opprimait la sauvage uniformité des bois et des lacs. Ses parens ajoutaient à l'horreur de la misère l'âcreté de leurs discordes. « La femme, écrit-il lui-même, — et c'est de sa mère qu'il parle ainsi, — la femme avait un tempérament mélancolique; l'homme était vif; il aimait les tours et les reparties drôles; mais, quand il avait bu, il devenait violent; et la femme inquiète, douce, amie de la solitude, devait payer cette ivresse de larmes amères. » L'enfant tenait de l'un et de l'autre: casse-cou sous ses haillons, mais avec des tristesses inexplicables et soudaines qui l'éloignaient de ses camarades et le tournaient vers les choses spirituelles. Une femme lui apparut en rêve, dont les membres suaient du sang pour le christianisme. Les morts obsédaient son sommeil. Dans la forêt, il était poursuivi par une étrange odeur de cadavre et de décomposition où il vit plus tard le signe de la mort éternelle qui le menaçait.

Cependant, dès le collège, la botanique le passionne. Il est dévoré d'ambition scientifique. Consacré pasteur, il n'explore les fjells lapons que pour enrichir son herbier et pour être connu dans Upsal. Sa réputation alla plus loin que l'Université suédoise. La Société Botanique d'Édimbourg l'élut membre honoraire; et la France le récompensa par la Légion d'honneur d'avoir guidé une mission de savans à travers le Lappmark. Mais ni ses succès ni ses travaux ne remplissaient sa vie. L'image de sa mère cheminait à ses côtés, de sa mère muette, patiente et infiniment triste. Il percevait encore les soupirs de « la femme » étouffés sous les coups et le murmure de ses prières dans la nuit. Son dégoût des habitudes civilisées l'inclinait à la misanthropie; la société humaine, comme les forêts de son enfance, exhalait à ses narines un relent de putréfaction. Une première maladie qui faillit être la dernière, le typhus, lui laisse la conscience remuée d'un malaise indéfini; puis il perd un enfant qu'il adorait; puis il retombe malade et se croit phtisique et condamné. Cette fois la terreur de la mort, qu'il n'avait pas encore ressentie, lui dessille les yeux. Il se regarde à la lumière de l'éternité. Du cimetière de sa jeunesse ses vieux péchés ressuscitent et réclament leur expiation. Un jour, une jeune fille laponne vient le trouver après son prône et lui ouvre son cœur. « Cette jeune fille simple, dit-il, avait des expériences sur la grâce divine que je n'avais jamais entendues. Je vis enfin ma route; et j'eus, en l'écoutant, un avant-goût de la joie céleste. »

De ce moment, il se consacra tout entier à son ministère, et, dans ce monde disséminé de Suédois, de Finnois et de Lapons, qu'affolait ou qu'abrutissait l'eau-de-vie, il entama contre l'alcoolisme une furieuse croisade. Sa parole, naturellement violente, redoubla de brutalité et de crudité. Attaqué par les cabaretiers, dénoncé par ses sacristains, leurs auxiliaires, il lançait sur eux des imprécations dont nos prédicateurs du Moyen Age les plus indécens n'ont pas atteint le cynisme et, si j'ose dire, la pieuse obscénité. La verge noueuse dont il frappait les cœurs avait été trempée dans les marécages. Mais, peu à peu, on quittait le verre d'eau-de-vie pour aller s'abreuver de cette éloquence fermentée. Une nouvelle ivresse s'emparait des fidèles. Les images apocalyptiques du prêcheur, que les gens emportaient chez eux, le soir, entre-bâillaient leur porte aux visions surnaturelles. Des phénomènes bizarres se produisaient dans le temple. Ses ser-

mons étaient tout à coup interrompus par des cris, dont il nous explique lui-même la provenance, « cris d'angoisse, si l'éclair de la loi du Sinaï frappe un cœur endurci; cris de joie, si un rayon de l'Évangile touche un cœur contrit. » Et il ajoute : « Il faut qu'ils s'expriment par des cris, sinon leurs cœurs se briseraient. Le silence de mort dans l'Église n'est que le silence de la mort spirituelle. » On ne se contentait pas toujours de crier : on se levait, on s'embrassait, on dansait jusqu'à tomber en syncope. Il semble que Lœstadius ait été quelquefois effrayé du déchaînement de cette vie religieuse. « Partout où il y a des réveillés, ils m'embrassent, ils s'accrochent à mon cou, ils me regardent comme l'origine de leur béatitude et confondent la cause avec l'instrument. Je leur ai souvent fait observer que cet amour de ma personne est une espèce d'idolâtrie. » Et il semble aussi, — ce qui est plus douloureux, — qu'il ait envié la sainte frénésie dont sa parole embrasait les autres. « Pendant que, sur les ailes de la foi, ils s'élèvent très haut au-dessus de la terre, moi, avec ma grande raison et mon cœur insensible, *je reste là comme un bouc en bois* et je ne puis répondre à leurs effusions. » Voilà le drame psychologique : l'évangéliste dépassé dans sa foi par la foi de ses néophytes; le foyer primitif jaloux des flammes qu'il a communiquées et qui sont devenues plus ardentes que les siennes.

Toute une doctrine sortait de sa prédication, dont les traits principaux soulignent la fréquente contradiction entre l'esprit protestant et l'obscure tendance catholique de ces croyans du Nord, enfermés dans l'enfer de leur volonté propre. Nécessité de la confession, qui empêche le péché de pourrir dans l'âme du pécheur; confession d'abord devant plusieurs membres de la communauté; plus tard, devant un seul. Pendant que j'étais en Laponie, on me montra une domestique Lœstadienne qui faisait une fois par mois vingt-cinq lieues pour aller se confesser à une autre Lœstadienne. Sans l'absolution, nous resterions sous le jugement de Dieu. Mais, du moment que le pardon de nos péchés nous est assuré, nous n'avons qu'à détourner les yeux de nous-mêmes et à les fixer sur la croix : il nous est impossible alors de mener une mauvaise vie. La grâce divine est à quiconque dit : Je crois. Ne nous embarrassons pas de longs repentirs. Inutile de nous absorber en prières. Ce sont « les chrétiens de l'Église » qui prient un Dieu muet derrière les nuages. Dieu

habite non pas le ciel, mais le cœur des vrais croyans. « Quand tu parles avec ton frère, tu parles avec Dieu. » La Bible n'est rien que du papier imprimé, si elle n'est expliquée par un chrétien « qui a l'Esprit. » Heureusement, tous les Lœstadiens ont l'Esprit, et on reconnaît qu'ils l'ont à ce qu'ils crient très fort. Ne raillons point leurs clameurs qui nous tympanisent, lorsque nous passons devant leurs maisons de prières, mais pas plus que les hurlemens des beaux messieurs de la Bourse. Songeons au silence de la nature polaire dont ils soulèvent un instant l'épouvantable torpeur, par ces cris qui, selon le mot si profond de Lœstadius, *empêchent leur cœur de se briser*.

On n'osa point prononcer contre l'apôtre le bannissement de l'Église nationale. Mais on l'inquiéta, on le tracassa, on lui infligea des réprimandes. Il se présentait devant le chapitre sous un manteau de bure grise piqué du ruban rouge. Les accusations mal dirigées tombaient à ses pieds. Son œuvre surtout plaidait pour lui. Le nombre des femmes séduites et des enfans illégitimes décroissait chaque jour; les voleurs s'étaient convertis; le juge et le bourreau chômaient; les femmes se dépouillaient de leurs bijoux pour les pauvres et pour les enfans des écoles. On avait fait entrer dans tous ces cerveaux, par des voies grossières, une moralité supérieure. Lœstadius, usé de labeur, mourut en février 1861, persuadé que le Rédempteur, le Roi couronné d'épines, ne l'abandonnerait pas. Il agonisa seul, dans une pièce presque vide et mal close aux courans d'air, étendu sur une peau d'ours, une peau comme celle dont un soir il avait vu le diable affublé se tapir sous son lit. On eût dit qu'il expirait sur sa victoire. Il était certainement de la famille des fondateurs de religion. Même aujourd'hui, en Finlande jusqu'à la frontière russe et du golfe de Bothnie aux îles Lofoten, le Lœstadianisme, malgré ses trépidations et son orgueil démesuré, reste une école de vertu, une école hyperévangélique, mais périlleuse en ce que l'exaltation mystique y confine à l'excitation sensuelle.

Et c'est bien là le revers du sectarisme suédois! Je ne le crois pas responsable de toutes les folies dont les yeux hagards et les faces convulsées apparaissent aux fenêtres de sa légende. La forêt est une grande couveuse d'hystérie. D'ailleurs, le fût-il, je voudrais savoir si les perversions du mysticisme ont jamais causé autant de vilenies que nos simples vices très laïques. Mais il faut avouer que le chemin dont il a sillonné la

Suède est trop souvent sali des ornières où il a versé. Crieurs, hurleurs, convulsionnaires, trois mille personnes haletantes sur une clairière du Västergötland, danses folles où les danseurs s'écroulent l'un après l'autre et demeurent des heures entières insensibles et inanimés, lamentables dégradations des plus nobles élans du cœur : quelle banqueroute de la raison! Ces paysans si sages, quand il s'agit de leurs intérêts municipaux et politiques, comment se déjugent-ils ainsi et aliènent-ils si facilement leur intelligence dans les questions religieuses? La même méthode ne convient donc pas à l'étude du Code et à celle de la Bible? Ils savent choisir des représentans honnêtes et sensés; mais leur discernement chancelle et leur prudence s'obnubile lorsqu'ils élisent un directeur de conscience. Ils sont nourris de la moelle des Écritures; mais ils peuvent être la proie d'un détraqué ou d'un vulgaire ambitieux.

A côté d'un Lœstadius, dont l'apostolat s'adapte à la nature de ses paroissiens comme le pas d'une vis dans un écrou branlant, voici un Erik Janson qui surgit et secoue sur des communes entières la démence et la ruine. Celui-là (1808-1848) n'est qu'un fou, mais d'autant plus redoutable qu'il est lucide. A l'âge de huit ans, une chute sur la tête le tient pendant des semaines entre la vie et la mort. A vingt ans, comme il menait ses chevaux au pâturage, il tombe encore et, dans son évanouissement, il entend une voix qui lui dit : « Il est écrit que tout ce que tu demanderas en mon nom, te sera donné. » Est-il sincère? Le mensonge et la franchise s'enchevêtrent subtilement en lui. Son ambition formidable endosse la brutalité du prophète et la rouerie du paysan. Aucun don de parole; aucun charme extérieur : de taille moyenne, le visage parcheminé aux pommettes saillantes, des dents longues et larges, un rictus constant, « l'aspect d'un loup à la Chandeleur, » mais des regards perçans et des yeux d'hystérique qui pleure quand il veut. Son « évangile » se résume en ces quelques mots : le vrai chrétien est sans péché, car le vieil homme crucifié en lui avec le Christ, puisqu'il est mort, ne saurait pécher. Or, le vrai chrétien, ce n'est pas « cette idole de Luther qui n'a fait que couper en deux la doctrine du Pape et, entre ces deux moitiés, sauter dans l'enfer. » Le vrai chrétien, c'est moi, et c'est celui qui croit en moi. A quoi bon des charre-

(1) E. Herlenius, *Histoire de l'Erik-Jansonisme*, 1 vol., Stockholm, 1900.

tées de livres? La Bible contient tout ce qu'il faut savoir, la Bible et mon Catéchisme. Ouvrez mes cantiques et chantons en chœur : « Je suis parfait comme Dieu, et je vis saintement ici-bas... » Il y a dans ces axiomes, et particulièrement dans son dogme du péché, une monstrueuse caricature du Luthérianisme; mais cette caricature, dont ils ne sentent pas l'absurdité, fascine des milliers d'êtres. On brûle les vieux catéchismes, les livres de psaumes, les sermons d'Arndt et de Luther. Ces autodafés menacent de se répandre à travers les campagnes comme les feux de la Saint-Jean. La police, la magistrature, les médecins aliénistes sont sur pied. Arrestations, emprisonnemens. L'apôtre saisi est accusé d'avoir voulu violer une des jeunes filles de son escorte. Il prétend que ses propositions n'avaient d'autre objet que d'éprouver sa vertu. Incarcéré, ses disciples le délivrent. Pour faire croire à sa mort, une femme répand sur la route le sang d'une chèvre, et sa femme prend le deuil.

Heureusement, la naissance du Jansonisme coïncidait avec un accès de « fièvre d'Amérique. » Notre homme, à qui manquait le goût du martyre, appareilla; mais il entraînait dans son sillage des émigrations successives qu'on évalue à quinze cents personnes. Des femmes avaient abandonné leur mari et leurs enfans; des paysans de la Dalécarlie et de Helsingland avaient vendu leurs terres. L'enthousiasme était tel, — Selma Lagerlöf n'a point oublié cette anecdote dans sa *Jérusalem*, — qu'au moment du départ, une vieille femme ayant soupiré : « Nous savons ce que nous avons maintenant, mais seul Dieu sait ce que nous rencontrerons, » on la débarqua immédiatement comme indigne de participer à une hégire dont le prophète avait convaincu les pèlerins que, dès qu'ils toucheraient la terre américaine, Dieu leur révélerait la connaissance de l'anglais. La Suède fut ainsi débarrassée d'une de ses plus malignes épidémies de mysticisme. Et, quelques années plus tard, Erik Janson, dont la colonie de Bishop-Hill avait effroyablement souffert, tombait foudroyé sous le pistolet d'un rival amoureux, dans la ville de Saint-Louis, où il venait d'acheter pour cinquante mille dollars d'actions de chemins de fer.

Un résumé, comme celui-ci, je le sens bien, risquerait de fausser l'idée qu'on doit se faire de la Suède, si les récits de ces bourrasques, plus rapprochées sur le papier qu'elles ne le furent dans le temps et surtout dans l'espace, nous voilaient de

brume les calmes et nobles rivages de ses eaux dormantes. Ils ont l'avantage de nous en ouvrir les profondeurs jusqu'au lit de roc ou de sable. Les luttes religieuses sont les plus beaux soubresauts de l'humanité. Le désintéressement y semble toujours plus vraisemblable que dans les luttes politiques, ou du moins l'intérêt qu'on y débat m'y paraît très supérieur. Les luttes politiques elles-mêmes, dès qu'elles gagnent une région plus haute que nos misérables querelles, leur empruntent, pour mieux nous prendre l'âme, leur tour mystique et leur langage. Tout ce que l'homme a de meilleur : sa sensibilité, son intelligence, sa soif de découvertes et d'aventures, sa passion de réformes, son ambition de recréer l'Univers selon sa logique ou selon son cœur, y trouve un merveilleux emploi. On souhaiterait seulement que la Suède nous en eût montré de plus riches et qui servissent mieux à notre édification. Mais la pensée de ce grand pays a tant de chemin à parcourir des fjells lapons aux flots de la Baltique qu'elle passe rarement ses frontières. Que fera-t-elle demain en présence du socialisme qui s'infiltre peu à peu dans ses vallées les plus lointaines? Selma Lagerlöf, avant *Jérusalem*, avait écrit un roman intitulé *Les Miracles de l'Antechrist*. Pour elle, l'Antechrist, cette contrefaçon du Christianisme, prétend réaliser le bonheur et la justice sur la terre et y bâtir la nouvelle Jérusalem. Je regrette qu'au lieu d'en transporter le sujet en Sicile, elle ne l'ait pas placé dans sa Dalécarlie ou au Norrland. L'Antechrist est-il destiné à opérer des miracles en Suède? Pourra-t-il accaparer l'esprit religieux du peuple et le faire servir à ses fins? J'ai beau avoir vécu quelque temps dans l'ombre des apôtres et des prophètes suédois : ils ne m'ont point transmis leur don ou leur audace de divination. Il ne serait pas invraisemblable qu'on écrivît un jour sur les sectes socialistes suédoises un chapitre, dont je souhaite qu'il vaille beaucoup mieux que celui-ci, mais que je voudrais bien écrire moi-même, si, quand on aime un pays qui vous a si fortement captivé, on ne saurait concevoir de plus mélancolique désir que de le revoir... cent ans après.

ANDRÉ BELLESSORT.

LA VIE DE NIETZSCHE

Un des esprits les plus sérieux, les plus vigoureux et les plus droits de notre temps, qui porte dignement un nom illustre, M. Daniel Halévy, vient de consacrer à Frédéric Nietzsche un livre biographique sûr, solide, sobre, discret, où l'auteur s'efface, où le héros seul paraît, où les fastidieuses études « des milieux » n'occupent que la place, et strictement, qu'elles doivent occuper, où la *péribiographie* n'étouffe pas la biographie, enfin un livre qui est le modèle même des études biographiques.

Nous y suivons la vie de Nietzsche, — souvent difficile à démêler et à reconstruire, — depuis sa première enfance jusqu'à sa première mort, et vous savez trop ce que je veux dire; et jusqu'au moment où il cessa de se survivre (25 août 1900).

Il était né le 15 octobre 1844 à Rœcken en Prusse, aux confins de la Prusse et de la Saxe. Il était fils d'un pasteur, pauvre homme débile et neurasthénique, intelligent, bon musicien. Sa famille se croyait d'origine polonaise, et Nietzsche ne manqua pas, dans ses momens, qui furent nombreux, de colère contre les Allemands, de se proclamer Polonais et strictement Polonais. Au fait, sa tête n'est guère allemande ni par le front, ni par les yeux, ni par l'ovale du visage. Ses contemporains mêmes s'en aperçurent quelquefois. M. Schuré, qui vit Nietzsche, en 1876, écrivait : « En causant avec lui, je fus frappé de la supériorité de son esprit et de l'étrangeté de sa physionomie. Front large; cheveux courts, repoussés en brosse, *pommettes saillantes du Slave*. La forte moustache pendante, la coupe hardie du visage lui auraient donné l'air d'un officier de cavalerie sans un je ne sais quoi de timide et de hautain à la fois dans l'abord [ce qui précisément est très fréquent chez les officiers]. La voix musicale,

le parler lent, dénotaient son organisation d'artiste... L'œil étant à la fois d'un observateur, d'un *fanatique* ou d'un *visionnaire*... »

Il fit des études ordinaires au plus prochain collège. Il travaillait convenablement, surtout lisait. Il lisait principalement Schiller, Hœlderlin, Byron. Un mot de Byron le frappa, et devait rester fiché éternellement dans son esprit comme une flèche. « Le savoir est deuil; ceux qui savent le plus pleurent plus profondément la vérité fatale ; *l'arbre de savoir n'est pas l'arbre de vie.* » Cela devait devenir chez Nietzsche : « La vérité, cette forme la moins efficace de la connaissance, » et autres apophtegmes analogues ou dérivés, qu'il n'est pas que vous ne sachiez.

Il avait dix-sept ans quand sa vocation philosophique et en même temps la terreur de la suivre se dressèrent en son esprit. Philosopher? Ébranler des croyances religieuses, ne fût-ce qu'en pensant indépendamment d'elles, avec des idées dont on ne sera jamais sûr? « Se jeter, sans guide et sans compas, sur l'Océan du doute, c'est perte et folie pour un jeune cerveau. De la philosophie le résultat, c'est un trouble infini jeté dans les pensées populaires, et ce résultat est désolant... L'existence de Dieu, l'immortalité, l'autorité de la Bible, la révélation, resteront à jamais des problèmes. J'ai essayé de tout nier. Oh ! Détruire est aisé; mais reconstruire ! »

Il méditait sur la destinée d'Hœlderlin qu'il avait découvert quand personne ne s'occupait de lui. Cet Hœlderlin est comme une première épreuve de Nietzsche. Il figure Nietzsche comme le Premier Testament figure par avance le Nouveau. Fils de pasteur, il était étudiant en théologie à Tubingue vers 1780, avec Hegel. Il cessa de croire. Il s'enivra de Gœthe et de Rousseau. Il fut précepteur dans des maisons riches, renonça à ce métier triste, vécut solitaire et besogneux, écrivit des poèmes où est poursuivie *la fusion de l'âme allemande et de l'âme grecque*, d'autres où est rêvée une race d'hommes surhumains, d'autres où le poète-philosophe se retire loin des hommes et finit par se jeter dans la gueule de l'Etna. Il accepta, pour soulager les siens du soin de le nourrir, je ne sais quel emploi, — sans doute un préceptorat, — à Bordeaux. Six mois après il revint. Il était hâve, décharné, en haillons. Il avait traversé la France, à pied, sous le soleil d'août. Il était déjà égaré; quelques jours après, il était fou. Il resta tel pendant quarante ans.

Nietzsche, en 1862, se rendit comme étudiant à l'Université de Bonn. Il s'y déplut. Les beuveries et mœurs rustiques de ses compagnons d'études n'étaient pas de son goût. Il passa à l'Université de Leipzig. Là il eut une révélation. Il lut *Le Monde comme volonté et comme représentation*, de Schopenhauer. Ce fut Malebranche lisant Descartes. Il fut ébloui, fasciné, brisé d'émotion. Il ne cessa jamais, quoique toujours en polémique avec lui, de vénérer Schopenhauer comme un héros de la connaissance.

Un peu plus tard, il fut chargé d'un cours de philologie à l'Université de Bâle. C'est là, ou tout à côté, qu'il connut Wagner. Ce fut sa seconde fascination, moins durable. Wagner le paralysa d'admiration, d'abord par son génie musical, ensuite par ses idées générales, qui du reste n'étaient que celles de Schopenhauer; mais c'étaient les idées de Schopenhauer appliquées à la société politique. La nature trompe les créatures en vue de fins transcendantes et du reste pour leur bien. De même doit faire la société. Les masses sont imbéciles. Loin d'être capables d'introduire dans l'histoire un progrès de culture, elles sont incapables même de coopérer au maintien de la culture actuelle. Elles ne ressentent que des besoins élémentaires, grossiers et courts. La société doit entretenir dans les masses les illusions nécessaires, patriotisme, religion, etc. Nietzsche couvera ces idées et en tirera tout ce que vous savez. Aucune de ses idées générales, peut-être, n'est de lui. Mais ne vous y trompez pas; ce n'est pas l'auteur de l'idée générale, s'il en tire peu de chose, qui est grand. Il n'y a que dans les idées de détail qu'un auteur révèle son génie.

Nietzsche fit la campagne de 1870, en France. Il la fit comme infirmier. Il n'en rapporta pas un culte très fervent pour la Prusse. Il écrivait à son ami, longtemps le plus cher, Erwin Rohde : « J'ai le plus grand souci de l'avenir prochain. Je crois y pressentir un moyen âge déguisé. Prends garde à te libérer de cette Prusse fatale [songez qu'il se croyait Slave], contraire à la culture ! Les valets et les prêtres y poussent comme des champignons et vont de leur fumée enténébrer toute l'Allemagne. »

Par ailleurs, son aristocratisme s'accusait de plus en plus. Enthousiaste de la Grèce, il voyait très bien que toutes les cités grecques, et Athènes aussi bien que les autres, étaient *des États*

ultra-aristocratiques puisqu'elles reposaient sur l'esclavage. Eh bien! acceptons l'esclavage! Auguste Wolf a démontré que l'esclavage est nécessaire à la culture. C'est effroyable; mais c'est peut-être vrai, quoique effroyable: « Il se peut que cette révélation nous remplisse d'effroi; mais un effroi, tel est l'effet presque nécessaire de toute connaissance qui cesse d'être superficielle. La nature demeure quelque chose d'effroyable, même quand elle se bande pour former ses formes les plus belles. Elle est faite de telle sorte que la culture, en sa marche triomphale, ne profite qu'à une minorité infime de mortels privilégiés et qu'il est nécessaire, si l'on veut atteindre au plein épanouissement de l'art, que les masses restent esclaves... Et s'il est vrai de dire que les Grecs périrent de l'esclavage, peut-être il est plus vrai encore de dire que faute d'esclavage nous périssons... » — C'est de ces idées qu'est sortie en 1871 l'*Origine de la Tragédie*.

Et il se demandait : « *L'Ennoblissement est-il possible? — Ist Veredlung mœglich?* » Et il répondait, dans une série de conférences qui fut interrompue par son état maladif: peut-être faudrait-il deux sortes d'écoles, les unes, simplement professionnelles pour tous; les autres, vraiment *classiques*, vraiment *supérieures*, pour un nombre infime d'individus choisis en raison de leurs aptitudes et qui seraient continuées jusqu'à la trentième année. Son rêve aristocratique continuait.

Son rêve wagnérien ne continua pas. Il fut brusquement rompu en 1875. C'est Bayreuth qui brouilla Nietzsche et Wagner. Wagner y parut à Nietzsche entrepreneur, *manager* et un peu cabotin. Il mit du froid dans ses relations. Il s'abstint de répondre aux invitations, très cordiales vraiment, que lui adressait Wagner, à reprendre le *convivium* d'autrefois. Il publia une brochure sur *la Maladie historique*, où il n'était pas nécessaire, mais où il pouvait être assez naturel qu'il fût parlé de Wagner et où Wagner n'était pas nommé. Mme Wagner, l'intelligente et fine Cosima Wagner, reprocha à Nietzsche ce péché d'omission et avec raison, trop avec raison, lui fit entendre qu'il devait beaucoup aux Wagner : « C'est la part qu'il vous a été donné de prendre aux souffrances du génie qui vous a rendu capable de prononcer sur notre culture un jugement d'ensemble, et c'est d'elle que vos travaux empruntent cette merveilleuse chaleur qui, j'en suis convaincue, continuera longtemps d'agir après que nos étoiles de gaz et de pétrole seront éteintes. Peut-être

n'auriez-vous pas pénétré d'un regard si sûr le bariolage de l'Apparence si vous n'aviez pas été si profondément mêlé à nos vies. De cette même source a jailli sur vous l'ironie et l'humour, et cet arrière-fond de souffrances partagées leur donne une tout autre puissance que si elles étaient un simple jeu de l'intelligence. »

C'était vrai; donc Nietzsche fut blessé. Il faut dire aussi que, si c'était vrai, on le traitait bien, aussi, un peu, en petit garçon. Enfin, après quelques marches et contremarches, on se sépara. Un peu de susceptibilité des deux côtés en fut la cause.

Peut-être autre chose; mais ici il faut parler avec beaucoup de réserve et en doutant. Peut-être Nietzsche fut-il amoureux de Mme Wagner. Vers la fin de sa vie consciente, quand il avait ce regard vers le passé qu'à un certain âge nous avons tous et qui, partie déforme le passé, partie le révèle aux autres et à nous, il écrivit un singulier petit poème mythologique où Ariane, abandonnée par Thésée qu'elle avait sauvée du Labyrinthe, est sauvée elle-même par *Dionysos*, qui l'aime. Quand Nietzsche dit Dionysos, il sous-entend toujours lui-même. Il n'est pas tout à fait permis, mais il n'est pas tout à fait défendu de croire que Thésée c'est Wagner, Dionysos Nietzsche, et Ariane Cosima. D'autant qu'un des derniers billets écrits par Nietzsche, déjà délirant, l'a été à Mme Wagner et contenait ces mots: « *Ariane*, je t'aime. »

— Mais Nietzsche a pu aimer Mme Wagner rétrospectivement, en 1888, et ne pas l'avoir aimée en 1875.

— C'est ce que je crois; mais il se peut aussi qu'il l'eût aimée, plus ou moins consciemment, dès 1868 et qu'en 1875, ce sentiment ait été pour quelque chose dans ses discordes avec Wagner; on ne reste pas très longtemps l'ami d'un homme dont on est jaloux et dont la femme, quelquefois, vous traite sans douceur.

C'est après la brouille avec Wagner que Nietzsche trouva une consolation dans cette délicieuse vieille femme, Mlle de Meysenburg, qui ne comprit jamais rien à son génie, mais qui l'hébergea, à Sorrente, le câlina, le réconforta, le fit sourire, le guérit, pour un temps, physiquement et moralement; et qu'elle soit bénie entre toutes les femmes! Il avait quitté à cette époque, momentanément, mais il se trouva que ce fut pour ne les jamais reprendre, ses fonctions de professeur à Bâle. Il vivait modi-

quement d'une petite pension, de congé ou de retraite, de trois mille francs. Du reste, il ne lui fallait rien qu'une modeste table d'hôte et un piano. Il vécut ainsi pendant douze années, tantôt à Nice, tantôt près de Gênes, tantôt à Venise, tantôt dans l'Engadine.

Il aimait les marches à pied, sur les routes blanches et les plages, en plein soleil. Phoibos ne lui était pas moins cher que Dionysos. Il lisait modérément, pensait en marchant et, tout à fait comme un journaliste, écrivait quelques pages, résumé de ses pensées du jour. Quand il y en avait quatre cents, il les réunissait et les publiait sous un titre à peu près représentatif des idées principales qu'elles contenaient.

Ainsi furent faits *Humain, trop humain; — le Voyageur et son ombre, — Zarathoustra, — la Volonté de puissance, — Le gai savoir*, etc. Vous n'ignorez pas que c'étaient des chefs-d'œuvre. Ils tombaient tous à plat. Ils ne trouvaient éditeur qu'à condition que l'auteur versât quelque somme. Nietzsche passait en Allemagne pour un simple excentrique inintelligible. Nous rougissons, — moi du moins, — quand nous songeons que nos livres nous rapportent quelques billets bleuâtres.

De ses amours on ne sait rien, ni s'il en eut, sauf l'épisode de Lou Salomé (1882, âge de Nietzsche trente-huit ans). Lou Salomé était la fille d'un général russe. Les opinions sur elle sont divergentes. A prendre une moyenne, elle semble avoir été très intelligente, très indépendante, un peu aventureuse et point mauvaise. Mlle de Meysenburg, à qui Nietzsche avait dit : « Ce qu'il me faudrait, ce serait une bonne femme, » avait songé à Mlle Salomé pour lui. On fit qu'ils se rencontrassent à Rome. Nietzsche fut très épris. Il semble n'avoir pas désiré un mariage réel, ou, si l'on veut que je m'explique mieux, les réalités du mariage; mais il était très décidé à donner son nom à Mlle Salomé, en considération des convenances. Mlle Salomé semble l'avoir aimé. Du moins elle le lui dit; mais comme elle le lui dit en vers, cela ne l'engageait à rien. Ils sont jolis, les vers de Lou Salomé, jolis en allemand. Je les traduis en français pour la commodité de quelques personnes. Par un détour ingénieux, ils sont intitulés : *A la douleur*.

Qui donc, saisi par toi, peut faire la retraite,
S'il a senti, tourné vers lui, ton œil songeur?
Je ne m'enfuirai pas si ton regard m'arrête:
Je ne crois pas que tu ne sois qu'un destructeur.

Je sais : tu dois heurter tout ce qui vit sur terre ;
Rien ici-bas ne peut se soustraire à ta loi.
Vivre sans toi, ce serait beau ; je ne puis taire
Que tu veux cependant que l'on vive avec toi.

Elle finit pourtant par déclarer qu'elle ne voulait pas se marier. — « Moi non plus, » aurait pu dire Nietzsche. Mais Mlle Salomé ne voulait pas même d'un mariage spirituel, pour lequel, du reste, comme on sait, il faut plus d'amour que pour un autre.

Nietzsche n'avait jamais eu d'années de bonheur, mais ses dernières années de vie consciente furent désespérées et douloureuses. Il souffrait de toutes les douleurs névralgiques possibles. Il ne pouvait dormir qu'à coups de chloral. Il avait quelquefois un léger réconfort, ce jeune Lousky par exemple, qui s'éprit de lui, le visita lyriquement, le courtisa et lui donna l'illusion d'un Eckermann. Il lui dit : Maître, » et le pauvre Nietzsche, reconnaissant pour si peu, fit cette remarque : « Vous êtes le premier qui m'appeliez ainsi. »

Et toujours pas de lecteur et, par conséquent, pas d'éditeur. *Par delà le bien et le mal* ne pouvait pas trouver dans toute l'Allemagne quelqu'un qui le publiât ! Nietzsche sombrait dans la tristesse. Il écrivait pour être mise dans *Zarathoustra* cette page qu'il retrancha avant la publication, par une sorte de pudeur de sa tristesse et de son attendrissement : « *Mes enfans, ma race au sang pur ; ma belle race nouvelle, qu'est-ce qui retient mes enfans sur leurs îles?* N'est-il pas temps, grand temps qu'ils reviennent enfin vers leur père ? Ne savent-ils pas que ma chevelure grisonne et blanchit dans l'attente ? Va, va, esprit des tempêtes, indomptable et bon ! Quitte la gorge de tes montagnes, précipite-toi sur les mers et, dès avant ce soir, bénis mes enfans... Ils te demanderont : Vit-il encore, notre père Zarathoustra ? Quoi, est-il vrai, notre père Zarathoustra vit encore ? Notre vieux père Zarathoustra aime encore ses enfans ? Le vent souffle, le vent souffle ; la lune resplendit. Oh ! mes lointains enfans, si lointains, que n'êtes-vous ici auprès de votre père ?... »

A l'approche d'une Noël, il écrit à sa sœur : « Comme c'est bête que je n'aie personne ici qui puisse rire avec moi ! Si je me portais mieux et si j'étais plus riche, pour connaître un peu de gaîté, je voudrais m'établir au Japon. A Venise, je suis heureux, parce que l'on peut, sans trop de peine, y vivre à la japonaise.

Tout le reste de l'Europe est pessimiste et triste; l'horrible perversion de la musique de Wagner est un cas particulier de la perversion, du trouble universel. De nouveau, voici Noël, et c'est pitié de penser que je doive continuer à vivre, comme je fais depuis sept années, comme un proscrit ou comme un cynique contempteur des hommes. Personne n'a plus souci de mon existence; le Lama a mieux à faire et, en tout cas, assez à faire. N'est-elle pas belle, ma lettre de Noël? Vive le Lama! »

Pauvre grand homme encore enfant! Ah! oui! il lui aurait fallu « une bonne femme! »

Il avait des déceptions atroces. A un moment donné (comme Heine), il voulut revoir l'Allemagne détestée, au fond, toujours chérie, — c'est toujours comme cela, — renouer avec ses vieux amis. Il quitte Venise, il va droit à Leipzig où son plus ancien ami, Erwin Rohde, était professeur à l'Université. Rohde le reçoit mal, occupé, préoccupé, gêné, *effrayé*. Oui; car Rohde lui-même écrit plus tard: « Je vis Nietzsche. Toute sa personne était empreinte d'une indescriptible étrangeté et m'inquiétait. Il y avait en lui quelque chose que je n'avais jamais connu, et du Nietzsche que j'avais connu beaucoup de traits s'étaient effacés. *Il semblait qu'il sortît d'un pays où personne n'habite.* »

Sans s'en douter, le bon M. Rohde dit ici la vérité et est un peu sublime sans le savoir.

Nietzsche lui demanda de « l'entendre, » c'est-à-dire d'assister à son cours. M. Rohde l'emmena et le fit asseoir parmi ses étudians. Nietzsche écouta quelque temps, puis se retira et retourna au pays où personne n'habite. Le lendemain, il écrivait à sa sœur: « J'ai entendu Rohde à l'Université de Leipzig. Je ne peux plus communiquer avec personne. Leipzig n'est pas pour moi un lieu de refuge ou de repos; c'est clair. »

En 1886, à quarante-deux ans, après vingt ans de travail et de génie, Nietzsche entrevoit enfin ces premiers rayons de la gloire, plus doux, disait Vauvenargues, que les premiers feux de l'aurore. C'est une de nos gloires à nous, que le premier qui ait découvert Nietzsche fut un Français. Ce fut notre vénérable Taine. Nietzsche avait envoyé son livre *Au delà du bien et du mal* à Taine et au Danois Brandès. M. Brandès ne répondit pas. M. Taine répondit par une longue lettre extrêmement juste, extrêmement judicieuse et intelligemment admirative. Nietzsche avait toujours aimé les Français; il fut ravi. Quelque temps

après, M. Rohde lui écrivit sur Taine, en bon Allemand qu'il était, une lettre que nous n'avons pas, mais qui devait être un peu lourde à en juger par ce que Nietzsche en dit. Nietzsche rompit avec Rohde par la lettre suivante : « Je te prie de juger M. Taine avec plus de raison. Des *grossièretés*, telles que tu en dis et penses sur lui, m'agacent. Je pardonne au prince Napoléon, pas à l'ami Rohde. *Quiconque mésentend cette race, d'esprit sévère et de grand cœur, il m'est difficile de croire qu'il puisse rien entendre à ma tâche...* » Toutes relations cessèrent.

Les philistins s'écartaient, les admirations venaient. Devancé par Taine, M. Brandès, qui soutient toujours que les Français sont invariablement les derniers à s'apercevoir de ce qui se passe dans l'Europe intellectuelle, M. Brandès arrivait cependant, à son tour. Il écrivait à Nietzsche une lettre, que je ne trouve pas, comme M. Halévy la trouve, « *merveilleusement* intelligente et vive » (quelles expressions M. Halévy trouvera-t-il pour Renan ?) mais que j'estime très sensée et très cordiale : « Je respire en vous un esprit nouveau, original. Je ne comprends pas toujours où vous voulez aller; mais bien des traits s'accordent avec mes pensées et mes sympathies : comme vous, j'estime peu l'idéal ascétique; comme à vous, la médiocrité démocratique m'inspire une répugnance profonde; j'apprécie votre *radicalisme aristocratique* [bonne formule]. Le mépris où vous tenez la morale de la pitié est une chose qui n'est pas tout à fait claire pour moi... Sur vous je ne sais rien. Je vois avec étonnement que vous êtes professeur, docteur. En tout cas, je vous fais mes complimens de ce que vous soyez, intellectuellement, si peu professeur. » (Je ferai remarquer à M. Brandès que Renan et Taine étaient professeurs et docteurs, un nommé Kant aussi et un nommé Hegel. Mais remarquez la grandeur d'âme de M. Halévy, qui, professeur et docteur, cite ces gentillesses danoises en mettant en marge : « merveilleusement intelligent. »)

Donc la gloire venait. Qu'aurait dit Nietzsche, quelle eût été sa joie s'il avait su qu'à ce moment même, un jeune Français, *qui n'avait jamais lu une ligne de lui*, se rencontrait avec lui dans le mépris des « Barbares » et le « culte du moi ? »

La gloire venait trop tard. Nietzsche était atteint aux sources vives. Sa vie, qui avait été une continuelle maladie nerveuse, s'épuisait, se consommait elle-même. Pendant l'hiver de 1887-1888, qu'il passa à Turin, il se sentit *malade de l'âme* incu-

rablement. Il écrivait : « Je suis dans un état d'irritabilité chronique sur lequel je m'accorde, dans les meilleurs instans, une sorte de revanche qui n'est pas des plus belles : cela prend la forme d'un excès de dureté... » — Il écrivait encore, un peu plus tard : « Je suis tendu, oppressé, nuit et jour, d'une manière insupportable par le devoir qui m'est imposé [continuer son œuvre, évidemment] et par les conditions de ma vie qui sont absolument contraires à l'accomplissement de ce devoir. C'est là, sans doute, qu'il faut chercher la cause de ma détresse... Ma santé, grâce à un hiver exceptionnellement beau, à une bonne nourriture, à de longues promenades, est restée suffisamment bonne. *Rien n'est malade, que la pauvre âme*. D'ailleurs, je ne tairai pas que mon hiver a été très riche en acquisitions spirituelles pour ma grande œuvre. Donc, l'esprit n'est pas malade ; *rien n'est malade que la pauvre âme*. »

Il passa l'été en Engadine, été pluvieux et maladif. On remarqua alors en lui des allures déjà un peu étranges. Il rentra à Turin en septembre et d'une part écrivit *Ecce homo,* petit livre où éclate un orgueil auprès duquel l'orgueil ordinaire de Nietzsche est de la modestie ; et, d'autre part, se sentit heureux, pour la première fois de sa vie, bien portant, allègre, en état paradisiaque. C'était la paralysie générale qui commençait. En janvier 1889, Nietzsche avait absolument perdu la raison.

Il survécut, sans la retrouver jamais, pendant neuf ans et sept mois. Pendant ce temps, ses ouvrages étaient traduits dans toutes les langues, lus partout avec enthousiasme ou admiration, même en Allemagne ; et la gloire de Nietzsche éclatait et se répandait comme un incendie. Schopenhauer a raison. Il y a certainement quelque part quelqu'un qui se moque de nous.

ÉMILE FAGUET.

BOISEMENS, FORÊTS ET PATURAGES
DE MONTAGNES

Il est peu de questions qu'on agite autant aujourd'hui que celle du reboisement des montagnes, quoique l'œuvre soit entreprise depuis un demi-siècle, et que le zèle de l'État ne se soit point ralenti.

Nous allons rappeler le but poursuivi. Nous ferons ressortir les obstacles et les difficultés. Nous discuterons les assertions qu'on propage. Nous examinerons les projets de lois nouvelles. Nous dirons un mot des travaux exécutés. Nous chercherons des économies. Nous proposerons un programme de voyage propre à éclairer le débat. Nous affirmerons enfin nos préférences pour le maintien de la législation actuelle, que nous croyons susceptible de satisfaire à tous nos désirs de progrès.

I

Le but principal est la régularisation du régime des eaux. Les forêts, en effet, augmentent l'infiltration par les fissures infinies dues aux racines de leurs plantes; elles prolongent la durée de l'écoulement par suite de l'hygroscopicité de leurs terres; enfin et surtout, elles détruisent par leurs feuilles et leurs branchages, qui retiennent ou arrêtent momentanément une grande partie des gouttes de pluie, la force érosive du ruissellement. Néanmoins, la suppression des grandes inondations par la forêt est une utopie, et cela, pour des motifs de deux sortes, qui sont les uns d'ordre physique, les autres d'ordre économique.

Les premiers proviennent de l'altitude et de la nature du

terrain. Il est impossible, sous nos climats, de créer des massifs assez serrés pour agir efficacement sur le débit des eaux au-dessus de 2 300 mètres, et même en général au-dessus de 1 800 à 2 000 mètres. Or, nos sept départemens alpestres sur leur surface totale de 4 138 800 hectares en renferment plus de 300 000 dépassant ces cotes, et nos cinq départemens pyrénéens sur leurs 2 755 987 hectares en contiennent au moins 100 000. Quant aux Cévennes et au Massif Central, dont les températures sont plus froides à altitude égale, la largeur de leurs vallées et la hauteur moindre de leurs crêtes ne favorisant pas au même degré les réflexions solaires entre versans opposés, ils n'ont pas de forêts dépassant 1 500 mètres. Si aux surfaces dénudées de forte altitude on ajoute les superficies rocheuses, sableuses et pierreuses inférieures, on voit que les deux tiers au moins des terrains dépourvus de végétation échappent à notre empire.

L'obstacle économique est le même dans les quatre régions précitées. Nos montagnes se partagent en cultures variées, mais elles sont vouées avant tout à la culture pastorale. Plusieurs écrivains néanmoins, négligeant la difficulté de faire monter l'arbre jusqu'au niveau supérieur des gazons, se demandent s'il ne serait pas bon de viser au remplacement à peu près total de la pelouse par la forêt. La houille blanche fournirait aux populations d'importantes compensations et bientôt les amoncellemens de graviers dont souffre la navigation fluviale prendraient fin. Quelque hardie que soit cette thèse, il faut l'examiner, puisqu'elle a été sérieusement émise, et soutenue avec un talent qui ne l'a pas laissée inaperçue.

L'arbre est une marchandise lourde qui représente l'emmagasinage d'une production terrière d'un nombre considérable d'années et ne s'extrait des montagnes qu'à grands frais. L'herbe, au contraire, est un produit annuel et léger que chaque été le bétail consomme sur place, après s'être installé en son alpage généralement une fois pour toutes ; de sorte que son exploitation dans les vallons et sur les plateaux les plus hauts n'entraîne pas plus de frais que dans les plaines les plus basses.

Cherchons maintenant à chiffrer cette production herbeuse de l'été dans les 25 départemens qui, au point de vue hydraulique, attirent particulièrement l'attention, et qui sont les Alpes-Maritimes, les Basses et Hautes-Alpes, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie ; l'Ardèche, l'Aveyron, le Cantal,

la Corrèze, la Creuse, le Gard, l'Hérault, la Loire, la Haute-Loire, le Lot, la Lozère et le Puy-de-Dôme ; l'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne, les Basses et Hautes-Pyrénées, et les Pyrénées-Orientales.

Dans ces 25 départemens, en ne se préoccupant que des bêtes bovines, ovines et caprines, et en assimilant 10 bêtes ovines ou caprines à une bête bovine, on trouve qu'il y a, d'après les statistiques officielles, l'équivalent de 3600000 têtes de gros bétail. La bête bovine moyenne rapportant brut au moins 200 francs par an, cela fait pour l'ensemble de nos quatre régions montagneuses principales, Alpes, Cévennes, Massif Central et Pyrénées un produit de 720 millions. Si l'on suppose que la moitié de ce bétail se nourrit trois mois en montagne, hypothèse en dessous de la vérité, il ressort que le pâturage de montagne dans les dits départemens rapporte au minimum 90 millions, chiffre infiniment supérieur aux dommages annuels moyens des inondations attribuées à l'état des montagnes, qu'on ne saurait évaluer, je pense le démontrer tout à l'heure, à plus de 2 millions. On est par conséquent loin d'avoir intérêt à supprimer le pâturage, au profit de l'extinction des inondations, en admettant que cette extinction puisse se faire.

C'est donc à tort qu'on parle d'antagonisme entre la plaine et la montagne et qu'on excite la première à combattre l'organisation générale de la seconde. Les intérêts de l'une et de l'autre sont solidaires à tous points de vue. Les améliorations forestières favorables à leurs localités propres, les montagnards ne demandent qu'à les réaliser, et ce sont les seules que la plaine ait avantage à voir s'accomplir, car la suppression ou une réduction notable du pâturage entraînerait une augmentation énorme du prix de la viande, de la laine et du lait, un accroissement considérable de l'émigration dans une foule de villages, une perturbation générale profonde si évidemmentdémontrée par les chiffres qui précèdent qu'il est inutile d'insister sur ce point.

Du reste, l'augmentation de la houille blanche ne se lie nullement a une pénétration plus intime des pâturages par la forêt. Dire que la forêt absorbe la pluie et augmente l'infiltration souterraine, génératrice de sources lointaines, et qu'en même temps elle accroît la houille blanche qui, elle, est engendrée par le ruissellement superficiel, c'est lui prêter deux propriétés qui s'excluent. Si les plateaux et les versans supérieurs

étaient intensivement boisés, la houille blanche serait au contraire moins abondante. Où sont nos plus riches mines de houille blanche? N'est-ce pas aux sommets des vallées des Alpes, où pâturages, névés, rochers et glaciers dominent de 1500 à 2000 mètres les confins supérieurs des forêts? Mais l'industrie de la houille blanche a grand intérêt à la gestion rationnelle des pelouses, celles-ci représentant l'étage inférieur de la région où elle se forme et devant être en bon état pour qu'elle s'en échappe limpide et pure.

Quant aux exhaussemens de lits qui se manifestent sur divers points de plusieurs de nos rivières, ils me paraissent dus à des approfondissemens d'autres sections situées en amont, qu'on omet de remarquer, et à une propulsion constante vers l'aval des graviers tombés dans les thalwegs, aux temps préhistoriques, bien plus qu'au délitement actuel des montagnes. Sans doute il y a nombre de ravins d'où se détachent des graviers de temps à autre, par petites quantités. Mais combien de bassins parfaitement gazonnés et immenses conservent énergiquement leur couverture herbacée d'où ne s'élancent que des nappes claires, animées d'une force vive supérieure à celle des filets troubles et lents descendant des forêts, et plus aptes, par là même, une fois parvenues aux rivières, à la chasse des sables et des galets, au déblaiement et au nivellement des lits, et à l'augmentation de leur capacité!

Ce que la nature a créé, une vaste zone pastorale au-dessus de la forêt en haute montagne, est donc le dispositif le plus propice à l'économie hydraulique en général, et il n'y a pas à s'arrêter à la pensée de restreindre cette immense ressource qu'est le pâturage de montagne, en vue de supprimer les grandes crues qu'on ne saurait que très faiblement atténuer, et pas plus empêcher que les tremblemens de terre, les tempêtes, les raz de marée et les éruptions volcaniques.

II

Nous lisons ceci :

« La Loire et la Garonne ont causé ensemble de 1750 à 1900 30 inondations ayant coûté 100 millions chacune. La Garonne, en 1875, a détruit 6 000 à 8000 maisons. Les versans de la Maurienne glissent avec une vitesse de 3 à 18 mètres par an sur

des milliers d'hectares. L'infiltration des eaux de l'Isère, occasionnée par l'exhaussement des graviers, a stérilisé sur les 66 kilomètres du Graisivaudan des propriétés d'une valeur de 66 millions. Le Drac et l'Isère, vers leur confluent, élèvent si rapidement le niveau de leurs lits qu'avant un siècle, Grenoble sera détruit. Les canaux dérivés de la Durance, par suite de déboisemens récens, ne fournissent plus la quantité d'eau dont on a besoin. Il y a en France 1500 torrens en activité, deux fois plus que dans tout le reste de l'Europe. Dans les seules Alpes françaises, 200 000 hectares sont soumis à leurs ravages. — Les dommages produits par les inondations du Midi, en automne 1907, ont atteint 200 millions. »

Comment les riverains des bassins de la Loire et de la Garonne auraient-ils pu supporter en cent cinquante ans une perte de 3 milliards, soit de 3 333 francs par kilomètre et par an, le développement de ces fleuves et de leurs principaux affluens étant de 6 000 kilomètres, alors que l'année même qui suit chaque inondation, à peine en aperçoit-on la trace? Se rend-on compte que l'effondrement de 6 à 8 000 maisons correspondrait à la destruction de 6 à 8 villes de 10 000 âmes?

Il ne se manifeste nulle part de glissemens autres que ceux d'infimes superficies, qui méritent à peine d'être notés. En Graisivaudan, il n'existe, à présent comme autrefois, sur toute la largeur de la vallée, que des cultures florissantes, exposées sans doute à des infiltrations résultant des digues, mais que de petits canaux latéraux concentrent et rendent ainsi fécondes. Dans l'Isère, à Grenoble, pas de trace d'exhaussement depuis cent ans; et si cette rivière, un peu en aval de la ville, et le Drac, un peu en amont, ont élevé naguère le niveau de leur lit, ce phénomène est en train de disparaître et de faire place actuellement à un creusement prononcé.

La diminution des services des canaux de la Durance donne lieu à une supposition toute gratuite. Ces canaux datent de cinquante ans. Depuis, l'État a acquis dans le bassin de cette rivière 60 000 hectares qu'il boise tant qu'il peut ; il y en a 15 000 de conquis ; d'un autre côté, je connais assez ce bassin par ses archives, ses cartes anciennes, ses traditions et par des excursions répétées pour oser avancer sans crainte qu'il n'y a pas un seul hectare de bois, ni communal, ni particulier, qui en ait disparu depuis des siècles. L'amoindrissement du débit de la

Durance n'a donc pas été causé par la disparition des forêts. Il tient à ce que depuis vingt ans il neige moins et que les glaciers du Pelvoux, du Viso et d'autres montagnes, comme ceux de toutes les Alpes, reculent et diminuent en surface et en profondeur; à ce que, en un mot, les immenses réservoirs d'eau existans entre 2 000 et 4 000 mètres ne sont plus temporairement aussi bien approvisionnés en été.

Nos torrens en activité, c'est-à-dire causant des dommages périodiques, à intervalles plus ou moins courts, ne sont pas 50. Chacun recouvre de limon, de sable ou de pierrailles au maximum 25 ares tous les quatre ou cinq ans. Au lieu de 200 000 hectares dans nos Alpes seules, à peine enlizent-ils 2 ou 3 hectares par an. Les torrens résultent des formes des montagnes, et ces formes tiennent à la constitution géologique. Partout les mêmes convulsions du globe sous des climats semblables ont produit des torrens identiques, les mêmes répartitions de cultures, les mêmes forêts. Et la France n'a pas de montagnes, à égalité de circonstances d'altitude, de latitude et de terrain, qui aient rien à envier à celles d'aucun autre pays.

En 1907, les dommages éprouvés par les départemens inondés du Centre et du Midi ont été fixés par le Gouvernement à 11 millions, propriétés, routes et canaux compris. A ce chiffre, il reste à ajouter les dépenses imposées aux compagnies P.-L.-M. et du Midi pour la réparation des chemins de fer : elles ont été de 1 360 000 francs. Majorons le total considérablement, et élevons-le à 20 millions. Comme nos annales démontrent que ces événemens ne se reproduisent que tous les dix ans, on voit que le chiffre de 2 millions que j'ai posé plus haut comme moyenne approximative annuelle des ravages des eaux de montagne n'est vraisemblablement pas dépassé et même qu'il tient compte largement des petites inondations partielles interdécennales.

Qu'on nous permette de dire ici que notre article était écrit, il y a plus d'un an déjà. Depuis, de douloureux événemens sont venus démentir la loi de périodicité antérieurement remarquée. L'évaluation exacte des désastres de janvier dernier, répartie sur un siècle, ajoutera-t-elle une unité ou une fraction d'unité seulement à la moyenne que je viens de donner? Je ne sais. Mais ce qui est certain, c'est que les crues de la Seine, dont le bassin n'est formé que de collines peu élevées, d'ondulations légères et de vastes plaines, où les forêts occupent d'ail-

leurs des surfaces maxima, sont étrangères à la question dite du reboisement ou du regazonnement des montagnes, à laquelle cette étude est presque exclusivement consacrée. Elles n'affaiblissent donc en rien la signification des faits que je puise dans les bassins de la Garonne, de la Loire et du Rhône, nos seuls fleuves alimentés par des chaînes à reliefs et à bourrelets énergiquement redressés.

III

Il faudrait un travail considérable pour arriver à fixer rigoureusement les dommages des inondations générales, mais il est aisé de chiffrer exactement les petites catastrophes locales. Et comme ce qui a le plus contribué à provoquer les inquiétudes du public, ce sont justement les amplifications auxquelles on s'est adonné sur le compte de celles-ci, au premier moment, sous le coup de sympathiques et légitimes émotions, il est nécessaire de reviser ce qui en été rapporté.

Ces catastrophes sont celles de Sainte-Foy, de Meyronnes, de Grésy-sur-Isère, de Bozel, des Fourneaux, dans les Alpes; d'Ouzous, dans les Pyrénées. Je ne cite pas le désastre de 1892 à Saint-Gervais, parce que, dû à l'évacuation d'une poche d'eau provoquée par la rupture de la paroi frontale d'un glacier, il est étranger au régime ordinaire des eaux.

Disons-le tout de suite, aucun déboisement, ni ancien ni moderne, n'a joué le moindre rôle dans ces cataclysmes. Tous proviennent de trombes subites ou de pluies diluviennes prolongées, tombées sur des pentes en état normal; à Sainte-Foy, sur un superbe bassin pastoral; à Meyronnes, sur des rochers; à Grésy, en pleins taillis; à Bozel et aux Fourneaux, sur des crêtes imboisables et des gazons splendides, compris entre 2000 et 3000 mètres, dominant des forêts du reste parfaitement conservées.

A Sainte-Foy, qui est certainement la localité où eurent lieu les plus mémorables éboulemens, la désagrégation des pentes de la Molluire a ruiné ou déprécié 13 hectares de terrain et enseveli 5 masures, le tout évaluable à 42 000 francs. Quand cela advint, à la fin du printemps de 1877, de grands journaux annoncèrent que la Molluire s'était abaissée de 300 mètres et que ses débris avaient recouvert 900 hectares de champs et de prairies!

A Meyronnes, arrondissement de Barcelonnette, le 26 juillet 1900, le torrent de la Courbe envahit le village de Saint-Ours et le chef-lieu, ainsi que les prés et les champs environnans. Les pertes affirmées par tous les articles publiés immédiatement sous le titre : « Un village détruit » auraient été de 200000 francs. Elles ont à peine atteint 3500 francs, dont 1000 concernant les maisons et 2500 les propriétés. Celles-ci ont été remises en valeur tout de suite, et un fossé qui les traverse est le seul vestige qui subsiste de l'événement. A Grésy-sur-Isère, la Lavanche vomit sur le hameau du Villard, le 11 juillet 1902, des boues, des pierres et des blocs de rochers, emporta deux petits ponts et recouvrit un hectare et demi, dont un quart fut remis en culture. On a comparé cette crue à la catastrophe glaciaire de Saint-Gervais qui fit 200 victimes!

La catastrophe de Bozel est une des plus tristes, puisqu'on eut à déplorer la mort de onze personnes, mais les pertes matérielles, qu'on avait dit avoir atteint 500000 francs, n'en ont pas dépassé 100000. Aux Fourneaux, d'après toutes les relations du lendemain de la calamité du 23 juillet 1906, 50 maisons auraient été détruites, 200 familles sans abri, 200 hectares envahis, et les pertes se seraient élevées à 5 millions; et un an plus tard, on relisait encore les mêmes choses dans certaines revues. En fait, combien y eut-il d'hectares recouverts? Un; — de maisons détruites? Aucune. — Les dommages consistèrent en une obstruction de la voie ferrée dont le dégagement coûta 80000 francs à la Compagnie, dans l'engravement de l'hectare signalé et en détériorations aux demeures d'une quinzaine de familles, que réparèrent largement les indemnités allouées par l'État et le Conseil général.

Pour Ouzous, c'est un village de 200 âmes qui vient de disparaître le 17 décembre 1906 en quelques secondes, sous une avalanche de neiges qu'aurait empêchée jadis une immense forêt que les habitans ont brûlée. Perte : 1 million. Ce fut bien une poignante catastrophe, mais ce n'est pas là ce qui s'est passé. La neige était absente. L'événement est arrivé à 10 h 40 du matin par un très beau soleil; seulement, il avait plu torrentiellement sans interruption, pendant les quatre nuits et les quatre jours précédens. 120000 mètres cubes de terres détrempées se détachèrent d'un coup de la rive droite de l'Arter et, en une minute, engloutirent à fond trois maisons avec leur bétail et,

hélas! neuf personnes. Toutefois, les pertes en argent n'ont pas dépassé 62 000 francs. Quant à la forêt brûlée par les habitans, elle n'a jamais existé.

On veut absolument assigner à ces catastrophes des causes provenant du fait de l'homme. Cependant, elles s'expliquent très naturellement et sans effort par la simple configuration des lieux. Voilà de gigantesques entonnoirs aux bords supérieurs formés de rochers verticaux; sous ceux-ci des gazons, et plus bas des forêts, sillonnés par une foule de rigoles ou de petits ravins, convergeant vers un chenal unique creusé par les eaux ordinaires. Un nuage éclate accidentellement au sommet de l'entonnoir : est-il étonnant que le flot entraîne, en dévalant, quelques parties des saillies qu'il rencontre et les déverse sur les surfaces qui se déploient en éventail à la sortie de la gorge du torrent ? Aussi n'y a-t-il qu'un remède radical : ce serait le déplacement des habitations menacées, et il serait moins cher que n'importe quels travaux supposés préventifs.

Remarquons d'ailleurs que de tels désastres sont rares. Depuis cinquante ans il n'en est pas survenu plus de dix en pays de montagne, et ils n'ont été ni plus nombreux ni plus affreux que ceux qui, sous une forme météorique légèrement différente, ont éclaté en pays de plaines ou de coteaux.

IV

On affirme que nos montagnes sont livrées à une déforestation générale, commencée il y a un siècle ou deux, qui se ravive de toutes parts.

La forêt de Boscodon, près d'Embrun, qui existait encore en partie au milieu du siècle dernier, ai-je lu dans diverses publications de 1904, est maintenant presque détruite. Elle l'est si peu, qu'il n'est pas de touriste, traversant les Hautes-Alpes, qui ne tienne à la visiter. Elle est comprise dans un vaste massif boisé de 2 000 hectares environ, qui s'étend sur 15 kilomètres au Sud et à l'Est de Savines, sans coupures autres que celles qui sont produites par des rochers de 2 000 mètres et les torrens qui en descendent : il est donc évident qu'elle n'a jamais été plus étendue qu'aujourd'hui.

En 1905, parut un article qui fit sensation. La commune d'Héry-sur-Ugine en Savoie, disait-il, possédait au commen-

cement du XIX[e] siècle 902 hectares de bois communaux et elle n'en a plus que 345 aujourd'hui. Il détaillait ensuite des diminutions semblables à Cevins, la Bâthie, Montvalezan, Pralognan, Beaufort et autres communes du même département, et il concluait que la Maurienne et la Tarentaise avaient perdu, depuis cent ans, 23 pour 100 de leurs forêts. Mais de tous ces chiffres aucun n'est fondé. Héry-sur-Ugine avait, en 1800, un territoire à cheval sur les deux rives de l'Arly, double de celui qu'il possède aujourd'hui. En 1904, on le scinda : la rive droite de l'Arly resta territoire d'Héry, la rive gauche devint territoire de Cohennoz ; de sorte que les 557 hectares de bois perdus par Héry sont aujourd'hui forêts de Cohennoz. Voilà comment Héry s'est forestièrement appauvri. Toutes les autres communes désignées ont encore la même quantité de bois qu'en 1800, sinon davantage. Mais leur cas n'est plus le même. Pour les unes, comme le code forestier français interdit formellement le pâturage de la chèvre en forêts soumises au régime forestier et crée des obstacles au pâturage du mouton, après l'annexion de 1860, l'administration abandonna à la gestion municipale certains communaux boisés, afin que le pâturage caprin ou ovin, exigé par les besoins locaux, y pût être continué ; mais les bois ainsi distraits n'ont point disparu, il y en a même qui depuis ont gagné en densité. Pour les autres, on leur prête des surfaces forestières qu'elles n'ont jamais eues, en comptant comme forêts, des communaux situés au sommet des montagnes et désignés par le cadastre sarde de 1730 sous la dénomination de « pâturages et bois, » mais qui n'étaient « bois » qu'en très faible partie, car à cette époque, croyant que les arbres n'auraient jamais de valeur dans ces hauts parages, on ne prenait pas la peine d'y distinguer ces deux genres d'état. La situation forestière de la Savoie, il y a un siècle, est donnée par la belle « Carte Militaire des Alpes, » dressée au 1/200 000, par Raymond, capitaine au corps des Ingénieurs géographes, et éditée en 1820. Quoiqu'elle ait négligé certains taillis qui certainement existaient déjà, elle tend à prouver que cette province possédait alors moins de forêts qu'aujourd'hui.

Mais il n'y a pas de région qu'on aurait déboisée avec autant de vandalisme que les Pyrénées. La dévastation aurait commencé au XVII[e] siècle avec l'introduction des forges catalanes et les exploitations de la Marine, et y serait continuée de nos jours

par un ennemi acharné, le pâtre. L'établissement des forges catalanes n'a pas dans les Pyrénées, plus qu'ailleurs, provoqué de déboisemens. Leur avènement a été au contraire un bienfait. Elle a apporté le moyen de tirer parti des taillis, a attaché à leur conservation, et a conduit à les aménager ; et, depuis que la fabrication du fer a été révolutionnée par la houille, on vise à transformer ces mêmes forêts en futaies. Froidour, grand maître des Eaux et Forêts de Louis XIV, a laissé, il est vrai, des lettres où il s'afflige des coupes de sapins ordonnées à Melles par Colbert pour approvisionner la flotte. Comme en tout forestier, il y avait en lui un poète et un économiste. Écrivant à ses amis, l'artiste se lamente et l'administrateur s'oublie. Mais ce sont là des propos sans portée. Et si ses plaintes offrent de l'intérêt aujourd'hui, c'est seulement pour prouver que la forêt est impérissable, car à Melles, sur l'emplacement même des exploitations de Colbert, existent, après avoir été coupés déjà une autre fois entre 1670 et nos jours, de superbes massifs qui font encore la parure de ce territoire. Quant au pâtre, quels méfaits lui reprocher, puisque partout la forêt existe où elle peut exister, à d'infimes détails près, et qu'enfin tous les pâturages de la région sont beaux?

On qualifie de destructives toutes exploitations privées de quelque importance, et l'on cite particulièrement celles qui ont été commises ou commencées depuis dix ans à Saint-Cergues, à Doussard, à Thorens, à Sainte-Catherine, en Haute-Savoie ; à Saint-Hugon, Isère ; au Lioran, au Bois-Noir, à Saint-Amandin, dans le Cantal ; à Sost, Hautes-Pyrénées ; à Counozouls, dans l'Aude. Cependant elles n'ont fait ou ne font que réitérer ce qui a toujours eu lieu sur les mêmes emplacemens.

Comme conséquence de celle de Saint-Cergues, un orage du 27 mai 1904 aurait causé 500 000 francs de dommages sur le territoire seul de cette commune. Voici ce que m'a dit le maire : « L'inondation du 27 mai 1904 n'a pu être attribuée à l'exploitation dont il s'agit que par des personnes qui ne se sont pas donné la peine d'examiner les lieux. Ce soir-là, il tomba sur la montagne un sac d'eau qui enfla tous les ruisseaux. Mais dans les communes voisines où les forêts sont soumises au régime forestier, et la pente plus douce, l'inondation causa autant de dégâts qu'ici. Nous n'eûmes aucun accident de personne, pas de maisons démolies. De petites caves envasées, des bordures de champs couvertes de sable ou de limon, 4 à 5 000 francs de perte : ce

fut tout. D'ailleurs, nos torrens débordent régulièrement une fois ou deux tous les vingt ans, et la dernière inondation n'a pas été plus terrible que ses devancières. » La forêt de Chavagnac à Saint-Amandin fut vendue en deux lots en 1907 : des deux acquéreurs, l'un se borne en ce moment à extirper les plantes surabondantes, et l'autre n'a pas encore touché un seul arbre. Que reprocher à la Société forestière de Sost qui fait respecter chez elle plus de réserves que la loi elle-même n'en prescrit en bois soumis au régime forestier? Mais c'est autour de la forêt de Lapazeuil de Counozouls, vaste et beau massif du fond de la vallée de l'Aiguette, affluent de l'Aude, que s'est fait le plus de bruit. En 1894, un nouveau propriétaire avait voulu réduire les usages à la dépaissance et les délivrances de bois dont avaient joui sans trouble, tant que ce domaine était resté en la possession de la famille de Larochefoucauld, les habitans de Counozouls. D'où révolte et procès, dont on ne vit la fin qu'après le transfert du domaine en 1903 à un troisième propriétaire, la maison Ader, de Bayonne, qui consentit à légitimer les prétentions des habitans et leur revendit la forêt par un traité aussi ingénieux qu'humanitaire. MM. Ader et Cie couperont en trente ans tous les arbres d'une circonférence supérieure à $0^m,80$, mais, à l'expiration de ce terme, ils céderont le fonds et les arbres restés sur pied à une société civile formée par les 90 ménages locaux, moyennant une somme de 80 000 francs, dont leurs chefs se libèrent, dès à présent, par des annuités payables en journées de travail qu'ils fournissent comme bûcherons, débardeurs, charretiers, etc. L'avenir de la forêt est ainsi assuré, car on y conserve assez de sapins pour garantir la reformation de peuplemens complets à bref délai et le but de la Société civile est de les soumettre, aussitôt qu'elle sera propriétaire, à des coupes réglées, de façon à en tirer un revenu annuel et constant et une occupation pour ses membres en dehors des époques du travail agricole.

Depuis un demi-siècle, en projetant des routes, des tramways, des chemins de fer, on n'a jamais manqué de faire ressortir l'avantage d'utiliser d'immenses matériaux ligneux disponibles dans les régions reculées. Maintenant que ces progrès sont réalisés, n'est-il pas contradictoire d'accuser le commerce de dévastation, quand il ne fait que profiter des bénéfices qu'on a voulu lui procurer?

On prétend que nos forêts sont la proie de spéculateurs étrangers et victimes d'un commerce d'exportation effréné. Nullement. Pas un étranger ne vient faire concurrence à nos nationaux. Mais ceux-ci sont obligés de recourir, comme ouvriers, à des Tyroliens, des Bavarois et des Italiens, dans les districts où notre paysan, petit propriétaire, absorbé par les travaux agricoles, est empêché de prêter ses bras : de là la légende des étrangers.

Les statistiques de l'administration des douanes vont d'ailleurs nous fixer mathématiquement. D'après elles, nos exportations ont atteint par an : de 1871 à 1880, 36 560 000 francs ; de 1881 à 1890, 30 930 000 francs ; de 1891 à 1900, 45 480 000 francs ; de 1901 à 1908, 55 800 000 francs. Ces exportations consistent exclusivement en bois ouvrés. On calcule que 1 million en argent correspond à 35 000 mètres cubes en grume. Il en ressort qu'elles se sont élevées seulement, de la période 1871-80 à celle de 1901-08, de 1 280 000 à 2 millions de mètres cubes. A ce taux, elles représentent moins du quinzième de notre production totale. Car ces 2 millions de mètres cubes comprennent une certaine quantité de bois bruts, reçus d'autres pays et renvoyés à l'étranger après avoir été transformés. Quant à la progression de ces dernières années, elle s'explique fort bien par l'accroissement de produits résultant des boisemens opérés depuis plus d'un demi-siècle, par la mise en valeur, grâce au développement des voies de communication, de forêts presque vierges, par l'augmentation des possibilités forestières qu'engendrent la conversion des taillis en futaie et la substitution à la production des bois de marine de celle d'arbres de plus faible dimension qui, dans le même temps, fournissent plus de volume. En somme, nous produisons 30 millions de mètres cubes, nous en importons 5 et nous en exportons 2. Ce ne sont pas là des chiffres qui démontrent que nos forêts pâtissent de la loi inéluctable de l'échange plus que les autres marchandises.

Les particuliers ont exploité, dit-on, dans les cinq dernières années, 60 000 hectares de bois ! Quel abus ! Non. Il y a en France 6 millions d'hectares de bois particuliers, qui, rationnellement, doivent s'exploiter entre vingt et cent ans ; moyenne : soixante. Leurs propriétaires ont donc le droit de couper 100 000 hectares par an. Et où est l'abus, si les bois sont mûrs, si ce sont des économies accumulées, si l'industrie les réclame, et si la forêt se reconstitue immédiatement ?

On s'effraie de l'absorption par la papeterie de quantités de bois toujours croissantes, depuis trente ans. La France emploie actuellement 400 millions de kilogrammes de pâte à papier, fournis par 2 800 000 mètres cubes de bois, dont 1 800 000 sont d'origine française. Mais ces 1 800 000 mètres cubes peuvent être produits par 360 000 hectares de bonnes forêts : ce n'est là que la vingt-sixième partie de notre surface forestière totale, et ce dernier chiffre est un maximum, les bois à papier provenant aussi, en proportions non négligeables, de bois blancs plantés ici et là en haies, en allées, en quinconces, en bosquets. D'autre part, ces 1 800 000 mètres cubes ne représentent que deux dixièmes de mètre cube par foyer : n'est-ce pas sûrement beaucoup moins que la diminution de la consommation en bois de feu qui s'est produite depuis l'extension du chauffage au gaz et au charbon? La papeterie au bois est donc venue opportunément compenser la perte du plus ancien débouché, soutenir et relever les prix, et pousser par là même au boisement.

Déjà convaincu, par l'observation des lieux, que les besoins économiques des sociétés modernes ne tendent pas à diminuer les surfaces forestières, j'ai tenu à en chercher encore une preuve graphique dans les cartes de Cassini, lesquelles, commencées dès 1669 par les ingénieurs de Louvois, terminées sur le terrain en 1744, figurent par des tracés et des signes conventionnels si nets l'état forestier du royaume au commencement du XVIIIe siècle, jusqu'aux plus petits massifs. En les rapprochant toutes de nos cartes de l'État-Major et de l'« Atlas forestier de la France » de Bénardeau et Cuny, publié par le ministère de l'Agriculture en 1889, j'ai constaté que les forêts existantes en France, il y a deux siècles, existent encore entièrement aujourd'hui, sans aucune exception ; — que les contours de nos grands massifs n'ont subi aucun changement ; — que quelquefois de grands vides s'y sont remplis ; — que les limites des massifs moindres sont aussi restées les mêmes et que, si elles diffèrent légèrement, c'est au profit des existences actuelles ; — enfin qu'il y a eu des extensions sensibles de forêts sur de nombreux points des contrées montagneuses du Centre et du Sud de la France.

Les récits de destructions de forêts sous la Révolution et les guerres de l'Empire sont d'imagination pure. Il n'y eut alors que des déprédations insignifiantes çà et là. En 1870, pendant que nos gardes étaient en campagne, de semblables maraudages se

produisirent. J'en connais dont les emplacemens sont occupés de nouveau par des peuplemens prestigieux. C'est que la nature répare toujours ces désordres en très peu de temps.

Ne disons donc plus que la France se déboise; on boise partout au contraire. Les boisemens récens de la Champagne, de la Lorraine, des Landes, des dunes de Gascogne et de la Coubre, de la Sologne, des Alpes, du Massif Central et des Cévennes, sont l'honneur de nombreux forestiers de l'État, et de non moins nombreux propriétaires particuliers, grands ou petits. En outre, on remet en bois tous les jours des terrains antérieurement défrichés et cultivés pendant un délai plus ou moins long. Et la comparaison de nos statistiques successives met ces faits en pleine lumière. Ainsi, en 1789, une première statistique, établie d'après les 161 feuilles de la carte de Cassini alors éditées, enregistra 7 600 000 hectares de forêts. Ces 161 feuilles correspondaient à 48 millions d'hectares. En admettant une proportion semblable sur les 5 millions d'hectares à ajouter pour tenir compte des modifications survenues à notre territoire et des 21 feuilles de la même carte dont la publication fut retardée par les guerres jusqu'en 1815, on voit qu'il devait exister en France au milieu du XVIIIe siècle, à très peu de chose près, 8 400 000 hectares de bois. Nos statistiques officielles de ces dernières années accusent 9 500 000 hectares. La France a donc accru son domaine forestier de plus de 1 million d'hectares dans le cours du XIXe siècle.

V

La situation forestière et pastorale d'une contrée quelconque est fonction de sa constitution géologique et de ses altitudes. Les paysages existans ont été imposés par ces deux facteurs. C'est pourquoi il n'est pas à craindre que les grandes lignes de nos sites se modifient jamais profondément.

Les Vosges, le Morvan, les Maures et l'Esterel, la Corse sont dotés d'un coefficient de boisement très élevé : ils le doivent aux terrains cristallins et granitiques qui les forment. Le Jura doit le sien aux calcaires à gros élémens, inaptes aux céréales et à la prairie qui constituent ses crêtes et ses versans. Sur un dixième de nos Alpes où règnent les calcaires dolomitiques et compacts du trias, les calcaires blancs et durs de l'urgonien, les marnes

noires de l'oxfordien et les calcaires en dalles du crétacé supérieur, peu ou pas de forêts; mais sur tous les autres terrains, cristallin, carbonifère, permien, schistes lustrés, nummulitique, Flysch, oligocène et miocène, forêts et gazons abondent et prospèrent. Pourquoi la Haute-Savoie, sur un quart de sa surface, de l'extrémité Est du Léman à l'extrémité Sud du lac d'Annecy, l'emporte-t-elle sur le reste des Alpes, par une magnificence de végétation forestière et pastorale insurpassable? C'est que cette portion du département est formée par un épanouissement du Flysch, le plus fertile des sédimens alpins, qui termine là une longue bande du même terrain, caractéristique des plus belles parties du Tyrol et de la Suisse.

En Auvergne et dans le Velay, la forêt et la pelouse recouvrent d'une brillante verdure toutes les pentes granitiques et basaltiques. Dans le Rouergue, le Larzac, le Quercy, la forêt est plus rare: c'est une résultante inévitable du degré de résistance des causses de leurs plateaux. Les Pyrénées étalent une végétation forestière et pastorale plantureuse partout; elle dérive des propriétés des terrains primitifs et primaires qui constituent l'axe de la chaîne, et des divers étages jurassiques et crétacés qui en forment les ramifications.

En plaine, on ferait les mêmes observations. Qui a protégé et protégera indéfiniment nos grands massifs contre la tentation de les convertir en cultures agricoles? C'est encore la nature du sol. Ne voyons-nous pas en effet les confins des forêts de Marchenoir, d'Orléans, coïncider, comme ceux de la Sologne, avec un étage du miocène caractérisé par des sables argileux impropres à la prairie et aux céréales?

Dans la France entière, sur les collines et dans les vallées, le culte de l'arbre, isolé, en bosquets ou en clôture ne s'affirme pas moins que celui des grands bois. Des futaies étagées séparent les prairies en pittoresques haies, aussi belles en Savoie, en Auvergne, en Gascogne et dans le Béarn, que dans le Lyonnais les Vosges, la Normandie et la Bretagne, si nombreuses et si rapprochées parfois qu'on dirait des forêts d'une particulière transparence. Et l'on n'en exploite que la possibilité. On n'en coupe un sujet que lorsqu'un autre le remplace. On en plante de nouveaux, s'il le faut. Les baux le prescrivent. Ces prés-bois ne courent pas de danger. Il y a trop d'intérêt à les conserver. Ils subviennent au chauffage et aux constructions, produisent des

feuilles et des branchettes employées à la nourriture et à la litière du bétail, et, par les rideaux qu'ils constituent, ralentissent les vents, empêchent l'assèchement du sol et protègent les troupeaux.

Il est une sorte de propriétés cependant, intermédiaire entre le pré-bois et la forêt proprement dite, qui paraît devoir subir quelques changemens de détail. Ce sont les châtaigneraies. Depuis vingt-cinq ans, l'industrie consomme énormément de châtaigniers dont elle extrait divers acides tanniques. Toutefois, qu'on se rassure. Dans les communes montagneuses à sols gneissiques et micaschisteux, il ne se vend que de très vieux arbres ne donnant plus de fruits et l'on en respecte les souches, qui tout de suite lancent de nouvelles tiges, quel que soit leur âge, ou bien on remplace les pieds qu'on arrache; seulement, au lieu de laisser les arbres espacés au hasard comme auparavant, les gens avisés replantent en lignes, de façon à rendre la culture d'une céréale en sous-étage plus commode, et cette disposition est éminemment favorable à l'arbre qui a besoin, pour prospérer, de terres labourées, aérées et fumées. Sur les territoires plus fertiles, le châtaignier se réfugie dans les haies et les bordures. En tout cas, les usines sont regardées comme un bienfait, par l'argent qu'elles répandent, argent qui est généralement employé à acheter des engrais chimiques, ce qui détermine un progrès agricole extrêmement marqué, et une mise plus rationnelle de chaque chose à sa place.

On en dirait autant du noyer. Les fabriques d'armes et de meubles en achètent considérablement. Mais on n'en replante pas moins que l'on n'en coupe.

VI

Nos hauts pâturages sont la plupart en bon état, non pas imperfectibles bien entendu, mais plus complets qu'ils n'ont jamais été; ils s'acheminent sans cesse vers le mieux, et comme on tend partout à adopter des industries zootechniques qui exigent que le bétail soit bien nourri, ils ne sont plus jamais surchargés. Nos populations comprennent parfaitement leurs véritables intérêts. Elles suivent tous les conseils pratiques. Et quand elles n'ont pas encore atteint le sommet de l'échelle, c'est qu'elles en sont empêchées par des circonstances indépendantes de leur

volonté : cherchons à le prouver par l'exposé de la constitution d'une commune pastorale type.

La commune pastorale type de haute montagne comprend, du bas au sommet, quatre étages : 1° des champs, des prés et une pâture commune autour des villages; 2° des forêts; 3° de nouveaux groupes de prés et des pâturages particuliers; 4° des pâturages communaux étendus, plus ou moins accidentés, que couronnent les crêtes, le rocher ou le glacier.

Au printemps, les provisions de foin étant à ménager, ou épuisées, le bétail, dès que la neige a disparu, parcourt les pâturages inférieurs. L'été venu, il pâture le quatrième étage, mais il redescend tous les soirs sur le troisième, où il est parqué. Les communaux supérieurs ne reçoivent donc qu'une faible partie de l'engrais du bétail qu'ils nourrissent, et telle est l'unique cause de leur médiocrité. Cependant, il faut le reconnaître, ils rendent, par là même, plus fertile et plus productive l'écharpe de propriétés particulières situées au-dessous d'eux. Le foin de celles-ci étant ensuite descendu dans la vallée, pour subvenir à la nourriture des animaux pendant l'hiver, et l'engrais des étables des villages étant, à son tour, transporté sur les terres arables environnantes, on voit qu'indirectement le communal d'en haut concourt activement à la fécondation des terres arables d'en bas. Mais si on laissait à sa disposition l'engrais qu'il leur envoie, il s'améliorerait facilement.

Cette solution est-elle possible? C'est une question d'irrigation avant tout; car, si l'on pouvait arroser les pentes inférieures et les terres de la vallée, tous les propriétaires s'appliqueraient spontanément à convertir leurs champs, qui rapportent si peu, en prairies; les prairies basses, une fois plus étendues, suffiraient à la nourriture du bétail hiverné, et la descente, d'ailleurs si coûteuse, des foins des prés supérieurs serait abandonnée; l'exploitation de ces derniers se fusionnerait avec celle des communaux qui les dominent et formerait avec eux des montagnes pastorales qui, en conservant tout l'engrais de leurs troupeaux, atteindraient vite une grande prospérité. En même temps, le prolongement de la stabulation hivernale permettrait de reboiser les pâtures communales inférieures généralement pauvres et destinées, par cette pauvreté même, au boisement. Le grand progrès consisterait donc à multiplier les petits canaux d'arrosage, et, si les torrens ou les ruisseaux font défaut, à employer

en compensation des amendemens minéraux. L'œuvre d'amélioration désirée relève par conséquent, à la fois, du concours étroit de l'ingénieur, de l'agronome et du forestier.

L'idéal existe déjà, ou est presque atteint, précisément où l'eau abonde et où un climat assez humide a permis de supprimer les jachères, de réduire les cultures arables et d'y substituer des prairies temporaires ou permanentes, comme dans presque toute la Savoie, le Graisivaudan, l'Auvergne, les Pyrénées et de notables parties éparses du reste des Alpes, des Corbières et des Cévennes.

VII

On supplie le législateur de voter d'urgence plusieurs lois nouvelles. On demande :

Que l'État soit investi du droit de s'emparer de tous les bassins de réception des torrens, en vue de leur boisement; — que l'administration soit exclusivement chargée de la gestion de tous les pâturages communaux de montagne; — que les forêts particulières soient soumises à certaines règles d'aménagement dont les agens de l'État contrôleraient l'application; — que les coupes rases soient interdites complètement et assimilées au défrichement; — que nos grandes sociétés financières et les Caisses d'épargne soient autorisées à consacrer une partie des capitaux dont elles disposent à l'achat de forêts de rapport et au boisement des landes et autres terrains arides.

Examinons successivement chacun de ces vœux.

Le droit d'imposer obligatoirement le boisement des bassins des torrens, l'État le possède déjà présentement, en vertu de la loi du 4 avril 1882. Seulement, les pouvoirs de l'administration sont tempérés par les garanties indispensables au propriétaire. Ses projets sont soumis à une enquête communale, à l'examen du Conseil d'arrondissement, du Conseil général, d'une commission spéciale, enfin ils doivent être sanctionnés par une loi. Mais la constitution du périmètre est subordonnée « au danger né et actuel. » On reproche à la loi cette restriction qui, dit-on, frappe l'État d'impuissance, en l'empêchant de donner aux périmètres l'extension désirable. C'est un reproche injustifié. En fait, quand un projet ne porte pas atteinte aux intérêts pastoraux, il franchit sans entraves tous les degrés d'instruc-

tion, et il est voté; s'il les compromet, on oblige ses auteurs à le modifier. Les mots « danger né et actuel » ne sont jamais gênans par eux-mêmes. Qu'on les supprime ou non, les choses se passeront exactement de la même manière. Les textes sont secondaires. L'essentiel est que les actes ne heurtent gravement ni l'intérêt communal, ni les intérêts privés.

Une bonne loi pastorale est nécessaire sans doute. Mais cette loi existe. Elle est formée par le titre II de cette même loi du 4 avril 1882 dont nous venons de parler, qui prescrit à toutes les communes, dont les noms sont compris dans des décrets particuliers, de dresser des règlemens indiquant la nature et les limites des terrains communaux soumis au pacage, les diverses espèces de bestiaux et le nombre de têtes à y introduire, l'époque du commencement et de la fin du pâturage, et toutes autres conditions relatives à son exercice. Si la commune ne présente pas de règlement, ou n'en accepte pas un que lui aurait préparé l'administration des forêts, le préfet en appelle à une commission déterminée et, après cette consultation, décide en dernier ressort. Mais jusqu'à présent cette partie de la législation de 1882 a été négligée. Pourquoi? C'est que, quand la loi parut, les services chargés de son application, absorbés par des créations de périmètres et surtout par la correction des torrens, ont négligé complètement cette partie du programme. C'est qu'en outre, cette législation étant au fond libérale, c'est-à-dire désireuse qu'on parvienne au but par une entente complète avec les communes intéressées, est considérée comme inutilisable par les trop nombreux fonctionnaires qui croient qu'il est impossible d'obtenir d'elles des progrès par la persuasion. C'est qu'enfin, pour tout dire, les tendances anti-pastorales qu'accusent passablement de périmètres, rendent nos montagnards méfians, même quand on se présente à eux animé d'un esprit conciliant. Toute proposition avantageuse en soi finira cependant par être acceptée. Mais il faut l'effort. Et comme, d'autre part, la loi par son article 5 permet à l'administration, en compensation des sacrifices passagers qu'elle peut être tentée de demander, d'offrir des subventions pour n'importe quels travaux d'améliorations pastorales, canaux, chalets, étables, gazonnemens, laiteries, sentiers d'exploitation, il est impossible de posséder une législation mieux appropriée au but qu'on poursuit.

Convient-il d'obliger les particuliers à aménager strictement

leurs forêts, c'est-à-dire à n'en exploiter les produits que par coupes partielles à peu près égales, sinon annuelles, du moins à intervalles rapprochés? Il est permis d'hésiter à se prononcer pour l'affirmative, car la coercition exposerait davantage le pays à des crises de surproduction ou de disette, suivant les variations de la demande. Il vaut mieux sans doute maintenir ces forêts dans leurs fonctions actuelles de réserves nationales, tantôt apportant un supplément de produits réclamés par la consommation, tantôt se cadenassant, en partie, lorsque les affaires se ralentissent. Un des privilèges spécifiques de la forêt est de conférer à son propriétaire la faculté d'en accumuler et d'en capitaliser les accroissemens annuels successifs, pour ne les réaliser qu'aux époques où les prix du marché lui conviennent. Supprimer cet avantage, ne serait-ce pas enlever aux particuliers un puissant motif d'encouragement au boisement?

Les coupes rases ne sont pas systématiquement condamnables. Une coupe de futaie, en effet, a deux conditions principales à remplir. Elle doit d'abord être assise de façon à rendre aussi peu onéreuse que possible l'extraction des produits. Elle doit ensuite préparer le terrain à engendrer dans le plus bref délai et aux moindres frais un peuplement nouveau. Or, en bien des cas, la coupe rase remplit ces deux conditions. Elle satisfait à la première condition en montagne, beaucoup mieux que toute autre, attendu que les seules voies de vidange économiques y sont les ravins, le câble et le couloir ou rize. Mais, pour que ces procédés soient employables, il faut que les coupes soient concentrées et aboutissent à un même point de lançage, et non composées d'arbres glanés sur d'immenses espaces. Quant à la régénération, la coupe rase lui est-elle favorable? Pour nos essences de montagne dominantes, aucun doute n'est permis.

Et le charmant *Manuel de l'Arbre* de Cardot, qui est entre toutes les mains, nous en offre un exemple frappant par la superbe photographie, placée à sa dernière page, comme une apothéose de la forêt, qui représente une brillante parcelle appartenant à la ville de Thônes, fille précisément d'une coupe rase, faite en 1840, entre 700 et 1 300 mètres d'altitude. Que la coupe rase soit impérieusement réclamée par toutes les essences dont les jeunes plants redoutent le couvert, c'est classique. Puton, ancien directeur et professeur de l'École de Nancy, après avoir rangé les exploitations forestières sous trois types : la coupe

à blanc estoc, la coupe en jardinage, la coupe à tire et aire, dit : « La première s'appliquera aux pineraies et aux sapineraies. » Et il ajoute : « Ces trois modes d'assiette remontent à la plus haute antiquité, c'est-à-dire qu'ils sont consacrés par l'expérience et qu'on ne saurait les remplacer par d'autres pratiques, soi-disant perfectionnées, sans danger pour les intérêts et la sécurite du propriétaire. » Boppe et Jolyet, successeurs de Puton, ne sont pas moins positifs : « La coupe rase convient aux essences à graines ailées et légères, mélèzes, épicéas, pins de montagne, les vents se chargeant d'installer sur le parterre de leurs coupes des semences, provenant des peuplemens voisins, qui germent et s'installent en plein découvert. »

On se laisse influencer par la législation suisse : nous allons le voir, les interdictions qu'elle prononce ne sont ni générales, ni absolues. La loi fédérale du 11 octobre 1902 restreint bien le droit à la coupe rase, mais dans les forêts dites protectrices seulement, c'est-à-dire celles qui sont comprises dans les bassins de réception des torrens ou celles qui protègent des lieux habités contre les avalanches et les éboulemens. L'article 18 dit simplement : « En règle générale, les coupes rases sont interdites dans les forêts protectrices, » et l'article 29, le plus important, ne prononce même pas le mot « interdiction. » Il prescrit seulement aux cantons « de veiller » à ce qu'en forêts protectrices particulières, aucune coupe rase ne soit pratiquée « sans la permission de l'autorité cantonale. » Ce sont là des mesures plutôt platoniques. Chacun s'abstient spontanément, dans la situation des forêts protectrices telle qu'elle est définie plus haut, de faire coupe rase, sachant combien les massifs supérieurs, que d'autres massifs ne couronnent pas, se régénéreraient difficilement après la mise à nu totale de leur aire.

L'autorisation donnée aux grandes sociétés de crédit de concourir aux œuvres forestières serait-elle la panacée qu'on promet ? Nous ne le pensons pas. L'économie forestière enseigne, en effet, que les placemens en forêts, vu la sécurité qu'ils procurent, méritent d'être calculés au même taux que les rentes sur l'État, d'où l'habitude d'en capitaliser les revenus à 3 pour 100, déduction faite des frais de garde et d'impôt. Si des sociétés financières achetaient des forêts en pleine production, elles seraient obligées de les payer à des prix correspondant à ce taux et sans être certaines, avec les frais qui leur incomberaient, d'ar-

river à le maintenir. Elles ne peuvent donc s'accommoder de placemens semblables, contraintes qu'elles sont, pour servir les intérêts, retraites, indemnités ou dividendes qu'elles distribuent, de faire fonctionner leurs capitaux à des conditions supérieures. Maintenant, s'il s'agissait pour ces mêmes sociétés de consacrer, sur une vaste échelle, leurs capitaux à des créations de forêts, l'aléa serait si grand que des administrateurs circonspects ne consentiraient jamais à s'y aventurer. Tous les jours des particuliers font de bonnes affaires en boisant des parcelles dont ils ont constaté la médiocrité agricole, ou d'autres qu'ils achètent à bon compte à des voisins moins avertis. Mais de pareilles opérations ne sont pas à la portée de grandes sociétés qui, le jour où elles voudraient acquérir des surfaces étendues, se trouveraient en face de propriétaires ligués pour ne les leur céder qu'à des prix normaux, fondés sur le taux habituel des placemens en bois. Prédire ce que rendra après un temps déterminé un terrain artificiellement boisé est beaucoup plus difficile qu'on ne le pense, l'hectare forestier produisant, selon les sols, entre un demi-mètre cube et 10 mètres cubes par hectare. Il n'est pas téméraire toutefois d'espérer, au bout de cinquante ans, d'une lande achetée 200 francs l'hectare, ensemencée pour 50 francs, ayant donc coûté 250 francs par unité de surface, une coupe de 100 mètres cubes de perches valant 1 200 francs. Et négligeant les charges annuelles, on nous dit : 250 francs ayant rapporté 1 200 francs en cinquante ans, cela fait 24 francs par an; le capital a été placé à 9 fr. 60 pour 100. Pas précisément. Comme on n'a rien touché pendant cinquante ans, ces 250 francs ont fonctionné simplement comme une somme placée à 3 pour 100 à intérêts composés, qui elle, au bout de cinquante ans, donnerait aussi, exactement, 1 200 francs. Ajoutons qu'en haute montagne les chiffres précédens sont irréalisables. Là, le boisement serait la ruine des sociétés. Ainsi, il est plus que probable que les forêts d'utilité publique créées par l'État depuis 1860 jusqu'aujourd'hui ne produiront jamais plus de 1 pour 100 des capitaux dépensés. Elles sont donc un luxe, légitime sans doute, comme celui que s'offre une ville en créant un square, mais que l'État seul peut se donner. Par conséquent, trois sortes de propriétaires seules peuvent logiquement concourir au boisement, comme cela a lieu aujourd'hui déjà : les particuliers, sur les portions de leurs domaines, trop pauvres pour fournir des

quotités de produits en rapport avec les progrès de l'agriculture moderne; les communes, sur leurs landes ou pâtis trop maigres pour offrir un pâturage avantageux; l'État, sur les terrains encore plus ingrats.

On répète sans cesse, il est vrai, que nous avons 6746800 hectares improductifs dont la mise en valeur nécessiterait une intervention plus active du pouvoir législatif et des capitaux. Ce chiffre représente plus du huitième du territoire national. Il est donc erroné, car il n'est pas une de nos régions, rochers déduits, qui renferme une pareille fraction de sa surface en état d'improductivité. Voici encore une autre preuve de cette exagération. Ce total est celui d'un tableau intitulé « Landes, pâtis et autres terrains incultes » publié par l'Administration des Contributions directes, en 1884. Mais sous le nom de landes, il comprend des surfaces très étendues du Centre consistant en bruyères mélangées d'herbes fines, qui sont des parcours à moutons de qualité supérieure, et sous les noms de pâtis et autres terrains incultes, il englobe d'immenses pelouses du Sud-Est et du Sud, qu'on n'a pas cru devoir élever à la catégorie des prés et herbages, mais qui n'en sont pas moins d'excellens pâturages.

Pour qui voyage et regarde, il est évident que nous avons au maximum 1 million d'hectares susceptibles d'être fructueusement boisés, et qu'on ne saurait songer à élever de plus de 2 pour 100, soit de 18 à 20 pour 100, le coefficient forestier des 53 millions d'hectares de notre territoire.

VIII

Jusqu'à présent, les principaux efforts de l'État se sont concentrés sur les torrens des Alpes et des Pyrénées, ces petits cours d'eau caractérisés par un cirque de réception, un canal d'écoulement et un cône de déjection, et qui sont aux dégâts locaux ce que la rivière et le fleuve sont aux désastres généraux. On les a combattus par le boisement et par des travaux de correction, barrages, drainages, dérivations ; mais ces ouvrages d'art, qui sont très coûteux, n'ont pas toujours donné les résultats espérés, et l'ère en paraît terminée.

S'il en est ainsi, des économies sont-elles possibles, sur le budget du reboisement qui est actuellement de 3500000 francs?

Un million, selon nous, doit être maintenu au profit des boisemens proprement dits, et cette somme est suffisante. Il n'y a en effet, nous venons de le voir, que 1 million d'hectares au plus, où se justifie le boisement aux frais de l'État ou avec subventions ou primes de sa part. Or, en terres maigres, on ne parvient à obtenir de rémunération passable de la dépense qu'à la condition de ne guère dépasser cinquante francs par hectare. Il convient cependant de s'arrêter au chiffre de 100 francs, afin de comprendre dans cette moyenne les frais de travaux auxiliaires, chemins, sentiers, barrages rustiques, etc., l'entretien de certains ouvrages existans, quelques constructions d'art exceptionnelles et les encouragemens aux améliorations à exécuter sur terrains pastoraux. Et comme, d'autre part, l'âge moyen d'exploitabilité de chaque essence est de 100 ans, il s'ensuit que, pour créer des forêts composées d'âges gradués de 1 à 100 ans, il est rationnel de s'assigner un délai de 100 ans, c'est-à-dire de se borner à boiser 10 000 hectares par an. On n'a d'ailleurs jamais atteint ce chiffre de 10 000 hectares et il est impossible de le dépasser, le boisement d'une région quelconque n'allant pas sans exercer de contre-coup sur les surfaces agricoles et pastorales qui, elles, ne peuvent subir d'amoindrissement que petit à petit, et au fur et à mesure des progrès de la culture intensive. D'autres raisons encore interdisent d'aller vite : par exemple, les accidens auxquels sont exposés les jeunes plants. Les étés secs font périr des peuplemens entiers. Il faut donc répartir les travaux entre un grand nombre d'années, afin de diminuer les risques. Enfin, il y aurait impossibilité de trouver une main-d'œuvre plus abondante sans nuire à l'agriculture, qui déjà manque de bras.

Un second million serait à affecter à des acquisitions de terrains par l'État. Sur cette somme, 300 000 francs assureraient largement le service des achats de propriétés recouvertes accidentellement par des éboulemens à caractère ruiniforme, et de quelques autres en état d'insécurité manifeste ; 500 000 achèteraient au prix moyen de 200 francs par hectare le quart des 10 000 hectares pauvres à boiser annuellement, les trois autres quarts environ, vu les préférences habituelles des communes et des particuliers, devant demeurer entre les mains des propriétaires et être boisés par voie de subvention ; 200 000 resteraient disponibles pour achats de sites forestiers de montagne, méri-

tant protection. Les reliquats éventuels seraient versés dans une caisse spéciale, et constitueraient une réserve destinée aux années marquées par des circonstances qui obligeraient à dépasser la dépense moyenne.

On pourrait se borner à cette dépense de 2 millions et économiser par conséquent 1 500 000 francs. Mais je vois une façon d'employer utilement cette dernière somme. Je l'indique.

Huit cent mille francs, joints à des primes légères qu'on demanderait aux intéressés, pourraient servir à fonder et à alimenter une caisse d'État destinée à indemniser intégralement les particuliers victimes d'inondations, ce qui ne serait qu'un acte de solidarité nationale d'une justice absolue, ces catastrophes n'étant pas susceptibles d'être réparées par des Sociétés d'assurance, à cause des aléas qu'incontestablement elles comportent. Cependant la capitalisation de cette somme et des versemens des riverains, si l'on avait la chance d'échapper pendant une dizaine d'années à de gros désastres, deviendrait à bref délai suffisante pour faire face à toutes les éventualités.

Les sept cent mille francs finalement disponibles devraient être mis à la disposition des combinaisons à l'étude depuis vingt ans en vue d'améliorer la situation des gardes forestiers, réforme étroitement liée aux objets de cette étude, la réussite des boisemens, les progrès de la sylviculture et l'extension des améliorations pastorales réclamant l'organisation d'un corps de conducteurs de travaux plus encouragés.

IX

Quelques techniciens ont cru bien servir la cause du boisement des montagnes en amplifiant outre mesure les phénomènes torrentiels. Ils ont traité avec le même pessimisme toutes les questions forestières et pastorales. Des écrivains de bonne volonté, mais peu préparés, les ont écoutés et ont propagé en surenchérissant, *fama crescit eundo*, les mêmes craintes chimériques. Ainsi est née et s'est développée une extraordinaire agitation, compromettante pour bien des intérêts. Comment ramener le public à la notion exacte des faits?

On se trouve en présence d'une énorme erreur de géographie contemporaine. C'est par une mission de reconnaissance et d'étude qui serait confiée à un certain nombre de personnages qualifiés,

choisis parmi nos administrations, les membres du Parlement et nos premières sociétés d'agriculture et d'alpinisme, que l'on y arriverait.

On devrait débuter en Savoie, visiter les torrens de la Tarentaise et de la Maurienne, torrens éminemment instructifs, chacun en son genre, afin de se fixer sur les méthodes à suivre désormais à l'égard des cours d'eau de cette nature. Simultanément on explorerait quelques grands territoires pastoraux capables d'édifier sur les soins qu'apportent les communes et les particuliers à la gestion de leurs pâturages, par exemple ceux de Beaufort, de Bourg-Saint-Maurice et de Séez. De Séez on escaladerait le pic de Lancebranlette, belvédère incomparable, d'accès facile, d'où à 2963 mètres l'œil, embrassant une partie des Alpes, peut juger de l'immensité des surfaces rocheuses ou pastorales imboisables, que partant, la suppression des grandes crues est un rêve irréalisable. En Maurienne, on constatera les progrès du boisement naturel en cent endroits divers et les dispositions des communes les plus reculées en faveur du boisement artificiel, pourvu qu'on en concilie la marche avec le maintien du pâturage. A Chambéry, on remontera la Leysse et ses ramifications; on y puisera la conviction que le laisser-croître pur et simple, accompagné de dépenses minimes de garnissages, mettrait dans le meilleur état la plupart des versans des rivières torrentielles d'altitude moyenne.

On montera en Oisans; auprès de son chef-lieu on remarquera le bassin de Saint-Antoine, aux trois quarts rocheux, occupé par de vieilles forêts épaisses sur son quatrième quart, où il apparaît nettement qu'en certains cas, l'art est incapable d'apporter aucune modification appréciable à la situation créée par la nature. Après avoir franchi le Lautaret, on s'arrêtera au Monestier-de-Briançon dont le vaste territoire, compris entre 1 400 et plus de 3 000 mètres avec ses 6 000 hectares de montagnes pastorales, figure la commune alpestre complète, où sont à étudier des améliorations de toute espèce. On suivra la Durance jusqu'à Mont-Dauphin, et l'on gagnera Vars, autre territoire non moins suggestif que le précédent, où existent des forêts de mélèze, à rendement herbeux abondant, des pelouses sans fin et encore des torrens intéressans.

Du col de Vars on descendra sur l'Ubaye. Arrivé à l'un des principaux centres de montagnes louées à des propriétaires de

Provence, on n'aura que l'embarras du choix entre les quatre communes du sommet de la vallée, Saint-Paul, Meyronnes, Larche et la Condamine, pour vérifier que les alpages qui leur sont livrés ne périclitent en aucune façon et qu'ils sont même fort beaux. De Barcelonnette, on visiterait le Riou-Bourdoux et ses voisins, les premiers torrens énergiquement attaqués, dont le régime est un enseignement identique à celui qu'on aura déjà puisé en Savoie. On gravira les crêtes du Sud-Est du col de Valgelaye d'où l'on domine la vallée du Verdon où ont été achetés par l'État 25 000 hectares d'anciens pâturages communaux ou particuliers. Ces acquisitions étaient-elles nécessaires? ces pâturages dégradés? Leur boisement est-il possible et avantageux? N'y aurait-il pas lieu plutôt d'en restituer l'usage, en partie au moins, aux bergers de la Crau qui les réclament et de les leur louer sous condition d'une réglementation parfaite? On s'édifiera aisément sur ces capitales questions. De l'Ubaye, on passerait dans les vallées de la Blanche et de la Bléone. A Seyne, un joli boisement d'une ancienne montagne pastorale fera ressortir quels services les périmètres gazonnés sous bois, comme l'est celui-là, rendraient à l'œuvre de la réglementation des pâturages, en offrant aux troupeaux beaucoup plus d'herbe qu'il n'en faut pour compenser les restrictions que réclamerait pendant quelque temps l'exploitation des montagnes environnantes, si on projetait de les améliorer. A 1 500 mètres avant d'arriver au Brusquet, on admirera le périmètre de Curusquet, où, sur des marnes calcaires noires et nues d'aspect affreux, on est parvenu à créer avec le pin un site verdoyant. On ira à Vergons, commune enclavée dans une petite vallée, affluente de la rive gauche du Verdon, non loin de Castellane, où s'étale, face au Midi, un boisement superbe réalisé en des conditions très difficiles, et face au Nord, tout près du village, un pâturage boisé non soumis au régime forestier, dans lequel, malgré le pâturage constant d'animaux de toutes espèces, une forêt de mélèzes s'est créée, s'exploite et se régénère sans interruption.

On viendra en Crau constater l'impossibilité où se trouve ce diluvium du Rhône de se passer de la transhumance alpestre et l'intérêt économique supérieur qui exige le maintien de cette coutume. On reconnaîtra en même temps la bonne éducation de ses bergers et leur aptitude à appliquer en montagne les méthodes et les procédés culturaux les meilleurs.

On visiterait ensuite au sommet de la vallée de l'Hérault le boisement de l'Aigoual, un des plus réussis des Cévennes. On s'arrêtera dans l'arrondissement de Saint-Affrique où la brebis utilise merveilleusement des causses d'apparence si infertile, où néanmoins des rideaux, des boisemens-abris, comme il en existe déjà quelques-uns, seraient à multiplier. Dans l'Aveyron, les principales rivières coulent encaissées entre des versans à demi boisés, s'élevant de 100 à 500 mètres au-dessus des thalwegs, rongés parfois par de petits affluens présentant en dimensions réduites les formes du torrent classique. On s'y trouvera en présence de terrains dont la plantation en pins créerait des paysages ravissans, mais qu'il ne faudrait boiser que progressivement, par petites surfaces, en rendant successivement au pâturage les superficies conquises, afin de ne porter aucune atteinte à l'admirable industrie de Roquefort, richesse de la contrée.

De Millau, centre de ces vallées, on passera en Lozère. On y sera frappé de la métamorphose complète par le pin des deux versans du Lot, de Bagnols à Salelles, et des pentes de la rive gauche de la Coulagnes au Nord et au Sud de Marvejols. A l'Ouest de la Margeride, on se plaira à contempler l'infinité de petites pineraies particulières des cantons d'Aumont et de Saint-Chély qui protègent contre les vents violens les pâturages auxquels elles sont mêlées, et forment avec eux un spécimen exemplaire d'aménagement approprié aux hauts plateaux.

Entre Garabit et Saint-Flour, on traversera d'immenses et pittoresques pâturages boisés livrés aux bêtes bovines et ovines, mais à partir du 1er juillet seulement, où le jeune pin néanmoins surgit de toutes parts, démontrant péremptoirement la possibilité de concilier le pâturage et la forêt, pourvu qu'on n'introduise pas le bétail avant le commencement de l'été, une lignification suffisante des jeunes pousses étant faite. On visitera la Pinatelle, forêt située à 10 kilomètres Nord de Murat, qui offre aux populations riveraines à la fois herbe et bois, c'est-à-dire les deux genres de produits les plus capables de populariser la mise en valeur des bruyères du Centre, mise en valeur réalisée d'ailleurs déjà sur une foule d'anciens communaux et de propriétés particulières des cantons d'Allanche, de Montsalvy, de Saint-Mamet, de Laroquebrou, de Meymac, d'Ussel, de Sornac, etc., et à propos desquels sont à citer les noms des Delmas, des Sarrauste

de Menthière, des Miramon-Fargues, des Falvelly, des Rabot et des Bellinay.

Je voudrais aussi que dans les régions dont les petites villes de Maurs et de Gramat sont les centres, ainsi qu'à Tulle et à Brive, on vînt vérifier ce que nous avons dit des circonstances qui assurent le maintien du châtaignier et du noyer.

On se rendra ensuite dans les Pyrénées. Quel que soit le chemin préféré, on apercevra nombreuses des chênaies et des hêtraies cultivées en demi-futaies d'une manière si conforme aux exigences rurales, que toutes présentent la même apparence, malgré l'ignorance à l'égard les unes des autres où les populations se trouvaient naguère encore. Des limites septentrionales de chaque département à la frontière d'Espagne, on ne trouvera que des forêts épaisses et bien conservées et surmontées de pâturages toujours en bon état.

On traversera les Landes et les collines du Périgord, deux régions où les propriétaires forestiers se distinguent par de louables initiatives, et l'on viendra finir cette enquête dans la Haute-Loire qui possède, particulièrement dans les cantons de La Chaise-Dieu et de Tence, une multitude de petites et de moyennes sapinières jardinées, et de pineraies régénérées par des plantations, les unes et les autres artistement traitées, procurant les plus hauts rendemens, et des plus dignes d'attention.

X

Ce voyage terminé, on adopterait, j'en suis persuadé, les conclusions suivantes :

Il est impossible à l'homme d'asservir à son gré les eaux des montagnes. Les grands désastres ne proviennent ni de déboisemens, ni de dégazonnemens commis par les populations. Ils sont inévitables, et, par conséquent, c'est un devoir social d'en indemniser les victimes.

Les forêts exercent une influence indéniable sur le régime hydraulique, mais il n'existe aucune connexité appréciable entre les ravages des eaux et les exploitations annuelles qui s'y font. L'intérêt général n'exige donc pas que ces exploitations soient réglementées. S'il en est de celles-ci qui nuisent temporairement à des sites célèbres, la seule solution acceptable est l acquisition

du fonds par l'État ou par des sociétés artistiques ou touristiques indifférentes au rendement en argent.

La forêt s'agrandit sur tous les points du territoire, mais à peine peut-elle s'accroître d'un dixième de sa propre contenance actuelle. La réalisation plus rapide des boisemens utiles dépend surtout du perfectionnement de l'art de planter sur les terres propices et de la renonciation à de stériles efforts sur les terrains contraires. Ces travaux conviennent à l'État, aux communes et aux particuliers, mais ils ne s'accordent pas avec les exigences des capitaux confiés aux associations financières.

Les pâturages s'améliorent parallèlement aux progrès de l'agriculture. Des sociétés locales d'économie alpestre, qui veilleraient à la répartition la plus profitable des subventions gouvernementales et organiseraient des concours entre domaines pastoraux, provoqueraient la réalisation de toutes les améliorations désirables.

Les crédits présentement affectés aux travaux de boisement et de gazonnement sont plus que suffisans. Les travaux d'art n'ont jamais touché qu'à des intérêts très limités. Ils devraient se réduire aux rares localités qui consentiraient à assumer la moitié ou au moins le tiers de la dépense.

Ni la beauté ni les richesses de nos montagnes ne sont menacées, parce qu'elles reposent sur une indéfectible harmonie entre leurs besoins, leurs sols et leurs climats, qu'a créée l'habitant au cours des siècles, et que perfectionne encore de nos jours le jeu libre des intérêts privés et communaux, sous la tutelle et à l'aide des lois existantes, lois excellentes, élastiques et souples, dont on ne tire point un parti complet, mais que les leçons de l'expérience et la connaissance plus approfondie des réalités conduiraient à rendre souverainement efficaces.

F. Briot.

POÉSIES

LE RÊVE DES SOIRS

CHAQUE SOIR

Chaque soir apporte son rêve
Parfois serein, triste souvent,
Comme tout destin qui s'achève,
Émouvant.

Chaque soir évoque son charme
Mélancolique ou radieux,
Mais qui se cristallise en larme
Dans trop d'yeux.

Chaque soir brode ses féeries
De merveilleuses visions,
Pour que sur des pages fleuries
Nous lisions.

Chaque soir érige en chimère
Quelque horizon illuminé,
D'une apothéose éphémère
Couronné

Chaque soir bâtit, déjà morte,
Une ville aux murs nuageux,
Que la moindre bourrasque emporte
En ses jeux.

Chaque soir ajoute un poème
A des hymnes évanouis,
Et nous restons du vers suprême
Éblouis.

C'est pourquoi j'ai tenté de rendre
Ce qu'inspire au cœur qui sait voir,
De fier, d'héroïque ou de tendre,
Chaque soir...

REFLETS D'OMBRIE

J'imagine que, tel le bon François d'Assise,
Par un fin crépuscule, à cette heure indécise
Où l'ombre hésite encor, devant le jour divin,
A noyer les coteaux qui mûrissent mon vin,
A bleuir le verger qui gonfle mes corbeilles,
Entouré de chevreaux, de génisses, d'abeilles,
De colombes au col nuancé tendrement,
J'apporte au plus obscur destin l'enivrement
De mon âme, et qu'aussi, plein de béatitude,
J'étends ma vigilance et ma sollicitude
Au plus humble animal qu'inquiète le soir;
Tandis qu'insidieuse et lente à se mouvoir,
La nuit, qu'une frayeur instinctive accompagne,
Peuple de solennels silences la campagne,
Et cependant qu'ému d'extatique ferveur,
Onctueusement doux comme le Saint rêveur
Dont s'est changée en nimbe éternel la tonsure,
Je vais suivi de ceux qu'en parlant je rassure,
De ceux qui, subjugués par un naïf accent,
M'escortent à l'envi de leur groupe innocent.

LE VOYAGE

J'ai pris un tel vol vers le soir
Aux architectures de songe,
Qu'en un magique essor je plonge
Jusqu'où l'œil ébloui peut voir,

Et qu'émerveillé je promène
Mon âme épanouie en eux
Jusqu'aux rêves vertigineux
De quelque extase surhumaine.

Épique, aspirant sans effroi
Les souffles ardens de l'espace,
Je dispute à l'aigle rapace
Les champs vermeils dont il est roi ;

Et, tandis que l'oiseau fuit l'aire,
Je puis enfin contempler seul,
Couché dans son pourpre linceul,
L'agonisant crépusculaire.

Plus loin, plus haut, plus vite encor,
Si loin que nul n'ose me suivre,
Ruisselant de taches de cuivre,
Criblé d'éclaboussures d'or ;

Parmi ce qui jaillit, fulgure,
Étincelle, rutile, bout,
Héroïque et fier jusqu'au bout,
J'éploie une rouge envergure ;

Et, dans un tourbillon porté
Près du sanctuaire écarlate
Où toute ivresse se dilate,
Où rayonne toute beauté ;

Plaignant ceux qu'à leur fange rive
Le poids fatal des lourds instincts,
Hôte altier du soleil, j'atteins
A la resplendissante rive.

Puis, sans hâte je redescends
Comme un navire ailé qui sombre,
Alors que s'écroulent dans l'ombre
Des vestiges incandescens,

Et que déjà la nuit balance
Au-dessus des brasiers épars
Qui s'effondrent de toutes parts
Les doux fantômes du silence.

LE DERNIER SOIR

Il viendra, je l'attends, le soir fidèle et grave
Où, las de ma tristesse et las de mes remords,
D'un vol je m'enfuirai vers les ancêtres morts,
Tel un captif qui brise une suprême entrave.

Il approche, le soir calme, le soir dernier
Qui doit, dans la torpeur que le mystère frôle,
Libérer mon esprit de la terrestre geôle,
Comme on ouvre un cachot à quelque prisonnier.

Ainsi que les exils invoquent les patries,
Je l'appelle et l'implore et lui tends les bras, sûr
Qu'en des ondes de grâce et des houles d'azur
Lui seul rajeunira mes tendresses flétries.

Ah ! cet évangélique et désirable soir,
Dont chaque baume épars dans un souffle m'effleure,
Quand il magnifira le seuil de ma demeure
Aurai-je encore assez de force pour le voir ?

Oserai-je, les mains jointes comme en extase,
Lui dire avec des mots vagues et caressans
L'ivresse d'horizons infinis que je sens
A l'heure où l'occident transfiguré s'embrase ?

Ferai-je en recevant son lumineux baiser,
Son baiser d'au-delà qui réchauffe et convie,
Devant sa face d'or mes adieux à la vie,
Et mes tourmens en lui pourront-ils s'apaiser?

Oui, car jusqu'à la fin mystiquement visible,
Peut-être descendu pour me clore les yeux,
Ce soir, pareil à tant d'autres soirs glorieux,
Me laissera mourir comme on meurt dans la Bible.

Oui, car je veux m'éteindre un tiède soir d'été,
Un de ces soirs où l'ombre est odorante et verte;
Où l'haleine des lys par la fenêtre ouverte
Entre avec le parfum du bonheur souhaité.

Oui, car ce soir sera de miel et d'ambre rose,
Imprégné d'une telle harmonie et si plein
De tout ce qui console et touche en un déclin,
Que je mourrai dans des clartés d'apothéose,

Oui, car proscrit depuis longtemps, ainsi qu'on l'est
Quand le sort a chassé jusqu'à l'humble espérance,
J'attends le grand repos comme une délivrance,
Comme un amer refuge où ma douleur se plait.

Sinon sans un regret, du moins sans une plainte,
O soir tant supplié, tu me verras partir,
Mettant ton auréole à mon front de martyr
Et sacrant de tes feux très doux ma mort très sainte.

Tu me verras partir vers ceux qui m'ont aimé,
Et si ton âme avec la mienne communie,
Il ne subsistera de ma lente agonie
Que le suave encens d'un rêve consumé.

FLORAISON MYSTIQUE

L'ombre lente descend voluptueusement
Sur l'adoration de leur recueillement,
Sur la suavité de leur mélancolie,
Plus graves de sentir la lumière abolie.

Leur âme épanouit son vaste essor si près
Des jardins que le soir a fleuris d'astres frais,
Qu'en eux l'univers brille et rayonne le monde;
Et qu'ils ne savent plus, tellement est profonde
L'extase des vallons blancs de lys virginaux,
De quel gouffre ont jailli tant d'illustres fanaux;
Et qu'ils ignorent même en leur immense ivresse,
Effleurés par le souffle errant qui les caresse,
Si ces groupes éclos sur l'azur sombre, essaims
Immuables, vols d'or figés en clairs dessins,
Dont jamais le voyage à nos yeux ne s'achève,
S'allument dans l'espace ou naissent de leur rêve.

L'HEURE HARMONIEUSE

Oui, je vous crois si près de mon cœur, sans vous voir,
Que votre pur visage illumine le soir.
Vous êtes là, penchée avec moi sur le livre
Qu'au hasard je feuillette et dont mon âme est ivre.
Et, par votre présence invisible, je sens
Les effluves de l'ombre errer, plus caressans,
Car je mouille soudain de larmes éphémères
La chaste volupté de nos vaines chimères.
Le jardin tiède où meurt le crépuscule bleu
Semble enclore en son mur le charme d'un aveu.
La colombe au sommet d'un platane envolée,
Mais qui laissa, légère, au sable de l'allée
L'empreinte de ses pas familiers, doucement
Vient d'exprimer ma peine en un gémissement,
Et sa gorge plaintive au moindre rythme ondoie,
Gonflant l'anneau d'azur qui ceint le col de soie.
Vous êtes près de moi, pensive, je le sais,
Quoique absente, et c'est vous qui sans doute versez
L'amour dont va s'emplir le silence nocturne.
Avant de se fermer, chaque fleur, comme une urne,
Boit l'exquise fraîcheur que le soir distilla,
Puis, jusqu'au jour s'endort, bien que vous soyez là,
Et déjà le repos envahit les corbeilles
Lasses de recueillir les secrets des abeilles.

L'ombre gagne et de plus en plus je me confonds
Avec sa molle extase et ses souffles profonds.
L'Angélus m'enveloppe un instant d'harmonies
Et, tutélaire à mes croyances rajeunies,
Le soir a les candeurs limpides du matin
Et ressuscite un peu de mon âge enfantin
Radieux de ferveur et de grâce ingénue.
Le mirage naïf en mes yeux s'insinue
D'une tendresse vierge et d'un premier émoi,
Parce que, sans vous voir, je vous sais près de moi.
A l'orient de nacre une étoile s'allume.
Vous êtes là. J'oublie enfin toute amertume,
Et ces vers de mon cœur tombent comme un fruit mûr
Se détache, et j'évoque, abrité par le mur
Du jardin nostalgique où le passé se glisse,
L'ancien rêve embaumé d'un suave délice.

SANCTUAIRES

Aujourd'hui comme hier sur l'autel allumée,
La veilleuse de verre a brûlé l'huile d'or,
Et, ce soir, un reflet fragile y tremble encor,
Près de s'évanouir en un peu de fumée.

Dans la nef solitaire elle s'est consumée,
Car lentement pâlit sa clarté mystique. Or,
Celui qui la conserve ainsi qu'un pur trésor
Va ranimer la flamme à l'heure accoutumée.

Il est des cœurs humains fidèlement obscurs
Qui, vivant de leur rêve à l'abri de hauts murs,
Demeurent clos au reste en quelque étroite enceinte;

Mais, pour renouveler un sacrifice tel,
Invisible est la main qui verse l'huile sainte
Si la lueur défaille au virginal autel.

SOIR DE JUIN

Aux onduleux soupirs des gorges des colombes
Qui semblent se pâmer d'ivresse, tu succombes,
O jour sans fin, dans un crépuscule si doux,
Que je courbe la tête et fléchis les genoux
Sans savoir si l'Amour entendra ma prière.
Un souffle langoureux hante la cyprière
Et murmure une antienne interminable aux morts.
Est-ce en moi la pitié qui pleure ou le remords?
Est-ce le vain désir de goûter quelque joie?
L'astre pourpré s'échancre, et l'orbe qui rougeoie
Éclabousse de braise ardente l'horizon.
Mon âme bat de l'aile au fond de sa prison,
Elle ordinairement calme et si résignée.
Dans une gloire d'or l'atmosphère est baignée.
Le visage attendri qui s'incline souvent
Sur ma muette extase et mon espoir fervent
Me regarde et m'emplit de célestes lumières;
Et loin, très loin, vers les collines coutumières,
La limpide clarté qui défaille et s'en va,
Évoque le destin des choses qu'on rêva.
Au firmament, que l'ombre envahit et satine,
Mon oraison se mêle à la plainte argentine
Des cloches, ajoutant un peu d'éternité
A la molle fraîcheur, au charme velouté
D'un tel soir, dont la grâce unique et vaporeuse
S'exhale en des parfums d'ambre et de tubéreuse
Or, tandis que les bœufs et leurs bouviers épars
Jusqu'au nocturne abri marchent de toutes parts;
Tandis que la Nature entière se replie
Dans un chaste repos fait de mélancolie;
Cependant qu'attirés vers les pays élus,
Voyagent des appels mystiques d'angélus,
Et que le pâle azur de longs crêpes se voile,
Chaque goutte d'airain se fige en claire étoile.

CENDRES DE RÊVE

Ce jour aux clartés d'agonie,
Qui limpide et pur se leva,
Silencieusement s'en va
Dans sa noble gloire internie.

Il s'éteint comme il a brillé,
Magnifié de tant de grâce,
Que ma vie infiniment lasse
Le croit par l'amour envoyé.

Demeure béni, destin juste,
Qui toujours me fus décevant
Et me ployas comme le vent
D'orage courbe un frêle arbuste;

Car je garde en mon cœur amer,
Que nulle épreuve ne courrouce,
La résignation plus douce
Et le renoncement plus fier.

SOIRS DE LABEUR

Mes jours pareils s'en vont en monotone file.
Je prépare des mets simples; je couds, je file
Ma quenouille de chanvre ou mes fuseaux de lin;
Puis je vide le pis du lait dont il est plein.
Mais, lorsque le soleil vers l'océan s'incline,
Je gravis, chaque soir, cette molle colline
Qui garde le parfum de nos premiers aveux,
Et, précédé du couple aux noirs mufles baveux,
J'accueille à son retour des champs, sous ce vieux hêtre,
Impatiente encor de le voir apparaître,
Tandis que bat mon cœur à coups pressés et doux,
L'homme que j'ai choisi pour guide et pour époux.
Et chaque soir, avec le soc qui fouille et creuse
Ayant au sable humide ou dans l'argile ocreuse

Ouvert tant de sillons qu'il n'en sait pas le bout,
Las de vaincre la terre et de lutter debout
Contre les élémens hostiles, mon robuste
Compagnon m'aperçoit, redresse un mâle buste
Que bientôt courbera le travail incessant,
Me contemple et ne peut exprimer ce qu'il sent.
Or, tous deux nous rentrons au logis en silence,
A l'heure où, familière, une cloche balance
D'harmonieux appels qui planent sur nos fronts;
Et, dans une muette extase, nous offrons,
Avec l'encens épars des prières sonnées,
La résignation de nos deux destinées.

POUR UN JEUNE POÈTE

Vous trouverez, j'en suis certain, le cœur exquis
Par lequel votre cœur vierge sera conquis.
Pour que plus tendrement la nature y consente,
A la molle faveur de l'ombre envahissante
Vos yeux découvriront la femme au regard fier
Qui demain aimera comme elle aimait hier.
Vous verrez apparaître, en sa grâce ingénue,
L'humble enfant pour vous seul en ce monde venue;
Car son rêve emplira le soir d'un souffle pur
Comme de l'harmonie éparse en de l'azur,
Et plus clair tintera le nom dont on l'appelle
Qu'un hymne de clochette au seuil d'une chapelle.
Or, ce sera, j'en suis sûr, au déclin d'un jour
Amoureux de lumière et lumineux d'amour
Que vous rencontrerez Celle au fond de qui pleure
Un désir d'infini dans le néant de l'heure,
Celle dont ici-bas le moindre effleurement
Caresse les douleurs mystérieusement.
A l'instant vague où vont sur les guérets s'épandre
Les sons voluptueux du roseau de Terpandre;
Où le rayon par l'arbre est finement bluté,
Elle vous charmera soudain de sa beauté.
Une lune de nacre échancrée et pâlie
Veloutera le ciel de sa mélancolie.

Toutes les douces fleurs, dont les urnes de miel
Distillent un parfum presque immatériel,
Comme devant l'autel qu'une fumée encense,
Embaumeront vos pas de leur suave essence.
Le nostalgique appel des bêtes, dans les prés,
Dont vibrent puissamment les horizons pourprés,
Se fondra dans le calme et limpide sillage
D'une oraison qui passe ou d'un chant qui voyage.
Et l'Astre moribond, prodigieux témoin
De qui l'ample agonie étale encore au loin
Des plaines d'hyacinthe et des champs d'améthyste,
Finira moins lugubre et s'en ira moins triste
De savoir que, tandis qu'il s'enfonce abîmé,
Un plus divin soleil en vous s'est allumé.

LE LAURIER

Tandis qu'aux Dieux de l'ombre enfin le jour s'immole,
La ligne de coteaux pâlissans que bleuit
La marche insidieuse et lente de la nuit
Se veloute, plus tendre, et s'estompe, plus molle.

L'héroïque incendie où flamba l'Occident
Croule avec les tisons embrasés qu'il dévore,
Et la lueur sanglante et rouge empourpre encore
Le colossal bûcher du sacrifice ardent.

Mais déjà l'horizon s'évapore en fumées
Qui tordent vaguement leurs panaches obscurs
Et qui dérobent, tels de gigantesques murs,
Les vestiges épars des splendeurs consumées.

Le soir éclaboussé de somptueux lambeaux
L'une après l'autre éteint ses gemmes et ses moires,
Dont la magnificence au fond de nos mémoires
Évoque des passés légendairement beaux.

Or, c'est aussi l'instant de ma vie où décline
La rapide jeunesse aux regards surhumains.
La cendre de l'amour s'échappe de mes mains,
Et nul n'a consolé ma croyance orpheline.

Mille essaims bourdonnaient vers mon front ceint de fleurs,
Dont le miel savoureux n'embaume plus ma lèvre.
Des désirs d'autrefois le sort ingrat me sèvre,
Et l'angoisse a terni mes yeux brûlés de pleurs.

Tout ce qui mit un peu d'harmonie en mes rêves
S'efface ainsi qu'au loin la lumière décroît.
Du sépulcre entr'ouvert m'arrive un souffle froid
Pareil au vent maudit des stygiennes grèves.

Et les illusions qui, chantant et dansant,
M'emportaient dans leur ronde eurythmique et légère,
Hors des lieux où je souffre et des chemins où j'erre
Déroulent aujourd'hui leur groupe adolescent.

Ah ! sur tant d'innocence envolée et de grâce
Mourante et d'idéal évanoui, sur tant
De charmes disparus que la poussière attend,
Sur tout ce qui se fane et sur tout ce qui passe;

Sur ces restes navrans de chimère et d'espoir,
Sur ces mornes débris de ma douleur si fière
Et que bientôt viendra sceller la lourde pierre
Qui, pour l'éternité, nous fait l'horizon noir,

Puissé-je, dans ma tombe à peine refermée,
Sentir le germe amer de ce laurier tardif
Qui mêle un rameau vert aux sombres branches d'if
Et que garde la Gloire à ceux qui l'ont aimée.

LÉONCE DEPONT.

REVUE MUSICALE

La saison italienne au théâtre du CHATELET. — THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE *On ne badine pas avec l'amour*, d'après Alfred de Musset : paroles de Louis Leloir et de M. Gabriel Nigond, musique de M. Gabriel Pierné. — THÉATRE DE L'OPÉRA : *La Damnation de Faust*. — Pauline Viardot.

Le très vif intérêt de la saison italienne organisée au théâtre du Châtelet ne fut et ne pouvait pas être la révélation, mais la restitution de quelques œuvres ou chefs-d'œuvre de là-bas. A nous présentés en leur langue originale, dans leur style propre, animés de l'esprit et du sentiment qui les créa, nous avons mieux entendu et mieux compris un groupe d'ouvrages inégaux. Aussi bien, dans cette revue d'ensemble, ils ont gardé pour nous leurs places respectives. Avec *Manon Lescaut*, la meilleure partition, dit-on, de M. Puccini, que nous regrettâmes de ne pouvoir entendre, le *cartellone* comprenait : *I Pagliacci* de M. Leoncavallo, *Cavalleria rusticana* de M. Mascagni, *Aida*, *Otello* et *Falstaff*, de Verdi. Nous citons par ordre de mérite, et comme en montant : ou vraiment, en montant de l'un des bas-fonds à l'un des sommets de la musique d'Italie.

Cavalleria rusticana, formant spectacle chez nous, comme toujours chez nos voisins, avec *I Pagliacci*, parut gagner à ce contact. De l'une et de l'autre musique, la plus sommaire, la plus vulgaire, la plus pauvre, n'est décidément pas celle de M. Mascagni. Celle-ci peut écraser, assommer souvent. Quelquefois du moins elle se contente de toucher et d'émouvoir. Dans sa brutalité, il arrive qu'elle apporte je ne sais quoi d'instinctif et de juvénile, de sincère et d'ingénu. Et quand elle se contient, ou se retient, elle n'est pas incapable de nous donner une impression directe, et assez forte, de vérité et de

vie. Quelques mots et quelques notes, çà et là, des accens et des mouvemens, des intonations et des inflexions ne sont ni sans justesse ni sans pathétique énergie. Après quinze ou vingt ans, nous avons retrouvé ces touches, ou ces taches, encore fraîches, un peu trop peut-être, et comme saignantes : c'est la Sicilienne du début, âpre, douloureuse et vraiment populaire; c'est la plainte et le reproche de Santuzza, la délaissée, contant sa misère à « mamma Lucia, » la mère de son infidèle; au dernier moment, avant le duel au couteau, c'est l'adieu filial et le sanglot de Turridù, où, dans une dramatique équivoque, le trouble de l'ivresse feinte se mêle à l'angoisse réelle et profonde, qui se maîtrise et se cache, de l'affreux péril de mort.

Mais ce qu'il y eut de plus beau cette fois-ci dans l'histoire de la pauvre Santuzza, c'est Santuzza elle-même. On répétait, un après-midi de dimanche. Répétition « de travail, » dans le décor, mais sans les costumes, à *mezza voce,* devant la salle obscure et presque vide. J'ignorais jusqu'au nom des artistes que j'allais entendre. L'héroïne parut. Vous savez en quel état : objet de scandale et d'anathème, exclue de l'église où les cloches de Pâques appellent tout son village aujourd'hui. Elle parut, sans le moindre arrangement de costume ou de visage. A peine un linge blanc sur ses cheveux imitait la coiffure classique des femmes de l'Italie méridionale. Mais dès ses premiers pas, dès ses premiers gestes, aux premiers mots, aux premières notes de sa voix, une artiste s'était trahie. Il avait suffi de cette faiblesse et de cette honte, de ces yeux rougis et de cette lèvre tombante, de ce visage, de ces bras, de tout ce pauvre corps affaissé sur les genoux et tendu vers l'église interdite... Comme je m'informais, avec étonnement, on me nomma Mme Olive Fremstad et, la connaissant de nom, je ne m'étonnai plus. Il faut, assure-t-on, l'entendre autrement, c'est-à-dire en d'autres rôles, par exemple celui d'Iseult, et l'entendre tout entière, avec l'appareil et l'apprêt d'une représentation véritable. Je le crois; mais j'estime aussi que le plaisir n'est pas moindre, de surprendre un talent comme celui-là dans sa nature même, dans sa plus simple et sa plus libre réalité.

C'est une question de savoir, — et nous ne la traiterons pas, — s'il y a plus loin du *Trovatore*, de la *Traviata* et de *Rigoletto* à *Aida*, que d'*Aida* même à *Otello* et à *Falstaff*. S'il est possible également de distinguer trois manières — au moins — de Verdi, nous nous abstiendrons de les définir ainsi que vous savez et qu'on fait quelquefois : la première où l'artiste se cherche; la seconde où il se trouve, et la troisième où il se surpasse. Et pourtant, sous la stupidité de cette triple

formule, se cache peut-être l'idée où se rapporterait le mieux la longue carrière du maître lombard : celle d'un continuel progrès dans une identité constante. Encore lui, toujours lui, mais lui de plus en plus vrai, de plus en plus pur, tel fut Verdi, de ses premiers à ses derniers ouvrages, et le monde a vu peu d'exemples d'un génie à la fois aussi fidèle et aussi renouvelé.

Aida, par exemple, accorde encore beaucoup au dehors. Éclatante ou gracieuse, avec des restes de négligence et de vulgarité, il arrive que la musique y effleure les personnages, ou les environne, plutôt que de les remplir et de les animer. Tous musicaux, tous chantans, ils ne vivent ni tous ni toujours par la musique et par le chant. La musique, encore une fois, ne manque jamais autour d'eux; souvent elle n'est pas en eux, elle n'est pas eux. Prenons le finale, magnifique au demeurant, et pour diverses raisons, du second acte. La magnificence en est surtout extérieure et décorative. Mais ailleurs, voici que ces dehors mêmes, dont nous parlons, vont prendre un caractère, une valeur que Verdi jusque-là ne leur avait pas donnés. La couleur qu'on nomme « locale » n'est pas dans *Aida* la moins brillante; en même temps elle y est la plus sobre, la plus exacte et jusqu'ici la plus solide. Sur aucun point de l'ouvrage elle ne s'est écaillée ou n'a seulement pâli. C'est un chef-d'œuvre d'exotique liturgie que la scène du temple. Grand effet par de petits moyens, et l'on sait lesquels : dans un ton ou plutôt sur un mode légèrement altéré, un hymne trois fois repris, qu'une harpe accompagne, auquel répond un chœur, et que suit, modulée par trois flûtes sacrées, une danse, très brève, de prêtresses. Vienne ensuite, et surtout, le troisième acte de l'opéra, l'exotisme y aura plus de part encore et de beauté. Alors le paysage et le drame, les choses et les êtres se mêleront, et sous leur double et réciproque influence, la musique de Verdi se partagera, comme jamais elle ne l'avait fait jusqu'alors, entre la poésie de la nature et les passions de l'humanité.

« Tôt ou tard on ne jouit que des âmes. » *Otello*, bien autrement qu'*Aida*, justifie, en s'y conformant, cette maxime d'un moraliste, qui devrait servir de règle à tous les musiciens. Le troisième acte d'*Otello*, comme le second d'*Aida*, s'achève encore par un grand finale à l'italienne, une de ces vastes et somptueuses ordonnances latines, dont le « *Sommo Carlo,* » d'*Ernani* demeure, dans l'œuvre de Verdi, le modèle primitif, que Verdi lui-même a mainte fois reproduit et dépassé. Par la musique pure, par l'abondance des idées plus éclatantes que profondes, mais enfin par leur abondance, le finale d'*Aida*

l'emporte peut-être. Mais comme intérêt psychologique et valeur d'expression, le finale d'*Otello* reprend l'avantage. Plus de vie, une vie autrement diverse et divisée, y circule. Elle ne se contente pas d'animer, chacun selon son caractère, les personnages principaux : Otello furieux, Desdemona outragée et gisante, Iago multipliant ses intrigues, et jusqu'à l'ambassadeur de Venise, déconcerté. Elle se communique, cette vie, cette vie fiévreuse, même à la foule, et, la gagnant tout entière, elle fait presque d'elle, au lieu d'un chœur du vieil opéra italien, un chœur de l'antique tragédie grecque, un confident, un conseiller, un ami, qui plaint et qui console. De toutes ces lèvres tremblantes, à demi fermées par la crainte du maître en courroux, s'exhale un murmure, un soupir de compassion et de tendresse. Tandis que rugit Otello, que Iago se démène et que pleure Desdemona, le seul mot de *Pietà!* vole, sans bruit, de bouche en bouche, et l'on dirait que le drame brutal, atroce, se détache et se déroule sur un fond de pieuse douceur.

Spiritus intùs alit. Désormais, je veux dire depuis *Otello*, l'esprit souffle au dedans, c'est le dedans qu'il vivifie. Aux individus encore plus qu'à la foule, il confère la vérité totale et la plénitude de l'être. Comme Shakspeare avait créé par les mots, avec autant de force et de verve, autant de richesse et de finesse aussi, le Verdi d'*Otello* et de *Falstaff* a créé par les sons. Jadis il ne marquait un drame que de touches sommaires ; il y frappait çà et là de grands coups ; on eût dit qu'il se contentait d'apercevoir et de nous découvrir, à la lueur d'un éclair et pour un moment, quelque sommet ou quelque abîme de l'âme, aussitôt replongé dans la nuit. Cette âme, il était réservé au musicien d'*Otello* et de *Falstaff*, comme aux plus grands, de l'envelopper enfin d'un long regard, et tout entière. Si bizarre que puisse paraître le mot et l'éloge, en matière d'art et surtout de musique, la supériorité des derniers opéras de Verdi sur les précédens est d'abord une supériorité morale : entendez que la musique s'y est élevée et maintenue à la maîtrise absolue dans l'expression, tantôt la plus forte et la plus large, tantôt la plus délicate et la plus légère, des sentimens humains et des mouvemens du cœur.

Des quatre actes d'*Otello*, le second nous a paru le mois dernier, comme il y a déjà près d'un demi-siècle, un chef-d'œuvre, shakspearien à sa manière, de psychologie musicale, un exemple de la « transmutation des valeurs, » dirait Nietzsche, où l'ordre poétique — et lequel ! — a pu, sans y rien perdre, passer dans un ordre sonore aussi beau.

Du commencement à la fin de cet acte (l'extrême fin exceptée), on pourrait étudier, commenter avec la même abondance, la même admiration, la poésie de Shakspeare et la musique de Verdi. On se trouve ici comme devant deux modes différens, mais égaux, de la pensée et du génie, en présence d'une double catégorie de l'idéal. Une même substance, une seule nature y vit dans les deux personnes du poète et du musicien.

Mais si beau, si vrai, si pur, que soit *Otello*, *Falstaff* le surpasse encore. *Falstaff* me paraît tout simplement l'un des deux sommets (l'autre étant le *Barbier*) de la comédie lyrique latine au XIXe siècle. Et le plus haut des deux pourrait bien être le plus voisin de nous. Supérieur au *Barbier*, *Falstaff* le serait premièrement par la variété. Musique d'action, de mouvement et d'intrigue, mais aussi musique de caractères, mêlant au comique la sensibilité, la tendresse, la poésie enfin, dont manque le chef-d'œuvre de Rossini, la musique de Verdi fait plutôt songer quelquefois à la musique de Mozart, du Mozart des *Noces de Figaro*.

Pour la noblesse, pour je ne sais quelle fleur et quel parfum de distinction et d'aristocratie, *Falstaff* est encore une chose incomparable. Pas une mélodie, pas un rythme, pas un accord et pas un timbre ici qui sente la bassesse ou seulement la médiocrité. La triple acclamation de Falstaff lui-même et de ses deux acolytes (premier acte), à la gloire de l'énorme sir John, retentit et roule comme un hurrah non pas grossier, mais grandiose. Portant le front postiche et haut encorné du Chasseur-noir de la légende, quand l'obèse amoureux arrive au rendez-vous nocturne sous le chêne de Herne, la phrase d'orchestre qui l'annonce, puis son propre chant, ont assez d'ampleur, assez de plaisante, mais puissante beauté, pour que nous nous souvenions, avec celui même qui les évoque, des aventures galantes et des métamorphoses des dieux.

A la finesse non moins qu'à la force, la poésie, en ce *Falstaff* universel, ne manque jamais de s'ajouter: « *Quando erò paggio del duca di Norfolk.* » Ainsi chantonne le gros homme, qui fut naguère un gentilhomme aussi, et sous l'ironie de sa chanson, une note de flûte, furtive, mais grave, passe comme le soupir, le regret peut-être, de sa jeunesse flétrie et de son honneur perdu. Poésie de la nature, poésie de l'amour, Verdi leur donne à toutes deux une place dans sa comédie, comme pour la rafraîchir et la détendre. Il a su doser en quelque sorte, avec le goût le plus sûr, l'esprit et la sensibilité, l'action turbulente et le rêve, les rires éclatans et les tendres sourires. Parmi les meneurs du

joyeux *imbroglio*, Nannette et Fenton, les petits fiancés, ont tout juste le rôle et produisent exactement l'effet (de contraste) qu'il faut et qui suffit. Au second tableau, leurs répliques énamourées ne font que passer, mais c'est assez de ce passage pour sauver de la sécheresse, pour empêcher qu'il ne nous lasse et ne nous éblouisse, le babil étincelant et sans trêve des trois commères et des cinq compagnons. Ailleurs, et cette fois au plus fort de la bagarre, le gentil couple nous ménage encore la halte ou le repos nécessaire. Cachés derrière un paravent, oubliant le tumulte et les cris de la troupe lâchée à la poursuite du gros homme, tous deux s'enferment dans leur retraite et dans leurs propos d'amour. Leurs voix montent ensemble, paisibles, parmi le concert des voix haletantes, et le gracieux duo forme le centre, immobile et pur, de ce tourbillon symphonique et chantant qu'est le finale du panier.

Relâche encore ou rémission exquise, tout le début du dernier tableau. Dans un style et par des moyens très différens, cela n'est point inférieur à la scène, également nocturne, bruissante aussi du son des cors, du frisson des arbres, des herbes et des ruisseaux, par où commence le second acte de *Tristan*. Et c'est proprement un délice, délice de nature et délice d'amour, lorsque s'élève la voix de Fenton encore, appelant toujours celle de Nannette, et qu'en un sonnet divin la poésie explique et célèbre le miracle de la musique, tandis que la musique elle-même, en même temps, l'opère devant nous.

Ils forment, ces gracieux et plus que gracieux épisodes, comme des îlots ou des sommets, très calmes, autour desquels bouillonne et rit, sous le soleil, un océan de joie. Joie intense et profonde, qui ne s'arrête point à la surface, mais qui nous envahit et nous possède tout entiers. Elle a tant de grandeur et de puissance, qu'elle arrive presque à nous émouvoir, comme le ferait, portée au même degré, telle autre passion réputée plus noble, la terreur ou la pitié. Avec cela, pas un seul instant cette joie, qui surabonde, ne nous trouble ou ne nous abaisse. Rien de méchant ni de malsain n'est en elle, ou seulement d'équivoque, pour l'avilir ou la corrompre. Frais et pur est le souffle qui l'anime et la renouvelle sans cesse. Les femmes surtout sont délicieuses d'innocence autant que de malice et, diverses par le caractère et la figure, avec même gaîté, même grâce, même rire, elles ont même vertu.

Quel austère censeur s'étonnait donc un jour que le grand tragique d'Italie, et si grand pour avoir été si tragique, eût achevé sa carrière

sur une *risata sonora*, comme dit brillamment Boito en son libretto shakspearien! Mais d'abord *Falstaff* n'est pas le testament du vieux maître. Des paroles sacrées, entre autres des *Laudes à la Vierge*, sur un texte de Dante, furent ses dernières paroles. Et puis quand même? Rappelons-nous le crime que le poète du *Purgatoire* reproche à notre premier père :

... in pianto e in affanno
Cambiò onesto riso e dolce giuoco.

« Il changea en larmes et en douleur l'honnête rire et le doux jeu. » Admirons le grand artiste qui voulut, près de mourir, tenter le changement contraire. A quatre-vingts ans, Verdi s'est senti la force et le courage de rétablir un peu, dans la mesure de son génie renouvelé, l'ordre véritable, éternel. Une fois au moins, il a souhaité de connaître lui-même et de communiquer au monde la joie, la joie avec toute sa puissance, toute sa noblesse, toute sa pureté. J'estime qu'il convient de l'en remercier et de l'en bénir.

C'est une compagnie internationale, ayant son siège à New-York (Metropolitan-Opera), qui vint chanter à Paris le répertoire italien. Et les artistes qui la composent forment vraiment une troupe, un ensemble, dont la valeur collective est peut-être supérieure encore au talent, si distingué soit-il, de chacun. Mme Fremstad, déjà nommée, est Suédoise; Allemande, Mme Destinn; Mme Francès Alda est Australienne ; M. Slezac, Autrichien ou Morave, et leurs camarades pour la plupart Italiens. Malgré cela, tous les interprètes ont en quelque sorte fondu leurs nationalités diverses dans l'unité d'un style harmonieux. Mme Destinn fut une Aida très noble, très tendre, cherchant et trouvant l'expression dramatique dans la musique même, dans une voix admirable tantôt de douceur, tantôt de puissance, et toujours de pureté. Très pure aussi, la voix de Mme Alda, Desdemona touchante et, dans *Falstaff*, spirituelle et légère Nannette. Mme Romer, Amnéris et Mrs Quickly tour à tour, ont dessiné, de la commère shakspearienne, une silhouette fort plaisante, italienne et britannique à la fois. M. Slezac (Otello) montra de petits défauts et de grandes qualités : une belle et forte voix de ténor, capable de charmer et d'émouvoir; de la passion, de la fougue, et parfois (au dernier acte) dans le chant, dans le jeu même, une discipline, une retenue encore plus méritoire. Que l'artiste se défie seulement d'une prononciation sifflante, d'une diction saccadée et qui hache la phrase, ainsi que d'une disposition fâcheuse à jeter çà et là une note parlée ou criée à travers les notes du chant. On a dit, et

bien dit, au XVIIIe siècle, je crois, que le drame ou la comédie en musique est une hypothèse suivant laquelle on s'engage à mentir. Une fois admise, il ne faut plus que rien la dérange ou la démente.

Nous n'avions encore jamais entendu ni M. Caruso, ni M. Amato, ni M. Scotti. Le premier et le plus illustre des trois artistes italiens n'est pas celui dont l'art, ou même la voix, quoi qu'elle ait d'étendue et de puissance, nous a fait le plus de plaisir. Dans le rôle, difficile entre tous, de Falstaff, on a fort goûté le chant autant que le jeu, l'un et l'autre infiniment souples, comiques avec mesure, avec un goût parfait, de M. Scotti. A la fin de ce palmarès, nous partagerions volontiers le premier prix (classe des hommes, comme on disait au Conservatoire) entre le spirituel Falstaff de M. Scotti et le superbe Iago, vocal et dramatique, figuré par le chanteur et comédien insigne qu'est M. Pasquale Amato.

Mais le prix d'excellence ou d'honneur, qui résume et surpasse tous les autres, serait pour M. Toscanini. Nous disions des représentations italiennes qu'elles avaient fait connaître une troupe. Quel chef aussi n'auront-elles pas révélé! Chef d'orchestre, celui-là ne l'est pas seulement de l'orchestre, mais des chœurs et même des solistes. Dans toute œuvre que M. Toscanini dirige, ou que plutôt, du regard et du geste, il semble créer, tout est fait par lui et rien de ce qui est fait n'est fait sans lui. Faut-il parler de sa mémoire? Universelle, infaillible, elle est deux fois un prodige. Je me trompe, elle l'est bien plus que deux fois, étant donné le nombre et la variété, dans la durée et dans l'espace, des objets, ou des élémens, ou des « parties » qui composent, surtout au théâtre, une œuvre musicale. Représentations, répétitions, M. Toscanini dirige par cœur les unes et les autres. Au cours de l'une de ces dernières, je l'entends encore interrompre l'orchestre en disant : « Le second hautbois s'est trompé. Reprenons à la treizième mesure avant la lettre Y. » Ainsi les signes matériels eux-mêmes sont présens et comme visibles à sa pensée. Mais il n'y a là, peut-être, qu'un phénomène, un miracle, si l'on veut, de l'ordre physiologique, ou photographique. J'admire bien davantage, dans un ordre supérieur, l'intelligence et la sensibilité, l'espèce de génie musical qui fait de M. Toscanini l'interprète sans pareil des œuvres, de toutes les œuvres qu'il conduit, et de ces œuvres tout entières. Impossible d'y apporter plus de flamme et de lumière, d'unir plus de puissance et de passion avec plus de raison et de grâce ou de finesse, plus de style avec plus de vérité et de vie. Enfin et surtout, je ne sais pas de spectacle aussi admirable, aussi réconfortant, que de voir une

volonté, une seule, absolue, et qui a le droit de l'être, commander au nombre et s'en faire obéir.

La saison, — non plus l'italienne, mais la française, — a fini par une double et nationale erreur. Deux de nos chefs-d'œuvre, et non des moindres, ont souffert quelque injure : l'un de poésie, bien qu'en prose, et l'autre de musique. Ils se nomment *On ne badine pas avec l'amour* et *la Damnation de Faust*.

Le plus connu des proverbes de Musset a été adapté à la scène. Ainsi jadis un certain Procuste adaptait les gens à son lit. On nous opposera certains arrangemens antérieurs, au même théâtre, et du même Musset : *Fantasio* naguère et, dernièrement, *le Chandelier*, devenu *Fortunio*. Celui-ci (nous avons oublié l'autre) ne devint pas tel sans dommage, encore que le sujet, moins difficile à transposer, eût été « retouché » par des mains plus habiles ou plus délicates. Mais *On ne badine pas avec l'amour* a pâti mal de mort. Nous ne saurions même plus dire avec Perdican : « J'avais emporté dans ma tête un océan et des forêts et je retrouve une goutte d'eau et des brins d'herbe. »

La musique, il est vrai, qui peut toujours être la plus forte, aurait pu, cette fois encore, tout absoudre, tout racheter, l'irrévérence même et jusqu'au sacrilège. Elle n'y a pas réussi. Dans ce qui devait être le fond, la substance de l'œuvre (je parle du drame et de l'idylle qui forment le funeste badinage d'amour), il n'y a rien de sommaire et de vide. Nulle part n'est sensible, ou du moins développé, le contraste entre les deux élémens ou les deux faces du sujet. De celui-ci tout paraît non seulement restreint, mais pressé et comme tassé. Les scènes de passion entre Camille et Perdican se réduisent aux éclats d'une brusque, spasmodique et superficielle violence. Et puis, pas un seul « morceau, » je ne dis pas de bravoure, mais de lyrisme, lyrisme d'orgueil ou lyrisme d'amour, quand il y en avait, dans l'un et l'autre genre, pour l'un et l'autre personnage, tant et de si beaux à écrire. Les strophes mêmes du « chœur, » les plus spirituelles comme les plus poétiques, se sont écourtées, appauvries, jusqu'à n'être plus, au lieu d'effusions abondantes, que de maigres et sèches esquisses. La figure peut-être la plus dessinée, celle de Rosette, ne l'est cependant que d'un trait assez banal, et surtout monotone, par un thème d'allure populaire ou paysanne, et qui ne suffit pas.

Mais du moins la fin du premier acte, le revoir de Perdican et des villageois témoins, amis de son enfance, est une charmante chose La

mélodie ou la mélopée d'une flûte errante y circule, mêlée à de fines harmonies, aux accens justes et délicats d'un dialogue expressif, à des cadences qui ploient, qui tombent en effet avec une grâce attendrissante, sous la mélancolie des souvenirs et des regrets. C'est ici l'unique rencontre, mais c'en est une, où la musique, à travers l'imitation, pour ne pas dire la contrefaçon littéraire, a retrouvé la poésie originale et n'a pas été loin de l'égaler.

Nous n'attachons pas à l'erreur de M. Pierné plus d'importance qu'il ne faut. On sait l'estime, l'admiration même que lui conquirent ces œuvres insignes : *l'An mil*, *la Croisade des enfans* et *les Enfans à Bethléem*. Tout ce qu'il a fait par elles, tout ce qu'elles ont fait de lui, ce n'est pas un opéra plus ou moins bien venu qui pourrait le défaire. Parce que M. Pierné cette fois a mal rendu la passion violente, gardons-nous d'oublier que de sentimens, et lesquels, il a su traduire dans leur douceur, dans leur profondeur et dans leur pureté.

L'interprétation d'*On ne badine pas avec l'amour* est de qualité moyenne. Mlle Chenal (Camille) a de la voix, de la prestance et de la beauté, de la sécheresse aussi. M. Salignac est un Perdican chaleureux, bourgeois et même un peu « province. » Une dame enfin, qui joue et chante Rosette a paru, plus qu'on ne saurait dire et pour des raisons multiples, incapable de la représenter.

L'Opéra de Paris, suivant le triste exemple de l'Opéra monégasque, a voulu faire voir un chef-d'œuvre qui ne doit être qu'entendu. Et de cette imitation les suites ont été ce qu'elles pouvaient et devaient être. La représentation de *la Damnation de Faust* en a rendu les beautés moins éclatantes et plus sensibles les faiblesses, ou les défauts, ou, — parlons franchement, — les ennuis. Languissantes au concert, les pages d'amour parurent, au théâtre, froides et vides. Ailleurs, les conditions de l'œuvre étant changées, on n'a plus trouvé que désordre et manque de suite, à la place de la liberté et de la fantaisie. Et puis et surtout le spectacle matériel d'hier a rabaissé misérablement la vision intérieure, idéale, d'antan. Une poignée de choristes, agenouillés ou debout dans une petite chapelle, ânonnant le sublime chœur de Pâques, a remplacé la foule, ou même l'humanité tout entière que naguère on croyait entendre

Sur l'orgue universel des peuples prosternés
Entonner l'hosannah des siècles nouveau-nés.

Oh ! la chétive réalité, mortelle à la grandeur du rêve ! Les tableaux

fantastiques ont semblé plus piteux encore. Un fade paysage, aux tons de crème fouettée et d'œufs à la neige, a parfaitement contredit et dénaturé la sombre incantation de Méphistophélès veillant Faust endormi contre une butte de carton et parmi quelles roses! Quant à la « course à l'abîme, » on n'en a rien vu, pas plus que de la catastrophe infernale, et, pour finir, l'âme de Marguerite s'est élevée au ciel parmi des colonnades et des portiques de verdure. Sans compter que le moindre détail fut ici digne de l'ensemble. Ainsi l'on put longuement contempler l'humble héroïne, cousant d'abord, puis dormant, rêvant et pleurant dans un fauteuil armorié : les armes des Oppenheim, si l'on en croit le chœur injurieux des voisins : « *Holà! mère Oppenheim, vois ce que fait ta fille!* »

M. Renaud est le Méphistophélès pittoresque, à la Delacroix, que vous savez. La voix de M. Franz est une belle voix de ténor. Mme Grandjean donne un air de santé magnifique, vocale et autre, à celle qu'on n'oserait jamais, la voyant et l'entendant si gaillarde, appeler du petit nom de Gretchen. Les chœurs chantèrent fort bien un chœur, celui de la taverne, et l'orchestre joua presque mal ou mal, plutôt mal, tout le temps.

Ne laissons pas disparaître sans un adieu la grande ombre de Pauline Viardot. Notre génération n'avait guère connu que de nom l'illustre artiste qui vient de mourir presque nonagénaire. Je la revois pourtant et je l'entends encore telle que je l'entendis, il y a bien longtemps. C'était un jour, un dimanche de mon enfance, au concert Pasdeloup. Avant qu'elle n'entrât, le chef d'orchestre fit une annonce. Mme Viardot, souffrant d'une fluxion, demandait l'indulgence du public. Elle parut. Elle n'était plus jeune et les années commençaient de donner à son visage, à sa physionomie, un air étrange et même un peu farouche, que certaine mentonnière, nouée à la diable, accentuait encore. Un léger mouvement, un demi-sourire courut à travers la salle. Mais à peine eut-elle commencé de chanter, à peine se furent ouvertes ces lèvres tragiques et ce jour-là plus que jamais tourmentées et douloureuses, qu'un autre frisson, tout autre, passa. Que chanta-t-elle alors? Gluck, je crois, et Schubert, et, s'accompagnant au piano, des chansons d'Espagne, de sa patrie. Je me souviens surtout de mon émotion, ou plutôt de mon saisissement. Et jamais, depuis lors, il ne me fut donné de l'entendre. Plus tard, bien plus tard, quand j'eus l'honneur de la connaître, il y avait longtemps qu'elle ne chantait plus. Sa voix était tombée, mais jamais ne devait s'éteindre

son ardeur. Fidèle au passé, mais éprise du présent, curieuse même de l'avenir, rien du génie humain, sous aucune forme, en aucun temps, ne lui était étranger. Elle avait tout connu de son art, toutes les œuvres et tous les maîtres. Combien d'héroïnes, quel héros même, et lequel ! n'avait-elle pas été ! A la fin de sa vie, il semblait que toute cette vie eût reflué en elle. Dans ses yeux, dans ses discours, dans ses souvenirs, on vénérait, comme eût dit son ami Tourguéneff, « les reliques vivantes » d'un siècle de gloire et de beauté.

Modeste pour elle-même autant qu'indulgente aux autres, elle me disait un jour, excusant une cantatrice qui se contentait de chanter : « Ce qui m'a sauvée, moi, c'est que j'avais une voix affreuse. » On assure qu'elle se calomniait. Musset nous en répondit le premier. Saluant autrefois les débuts de la sœur cadette et la comparant à l'aînée, dont il venait de pleurer la mort, il croyait, dans la voix de Pauline, retrouver les accens de Maria-Felicia : « C'est le même timbre clair, sonore, hardi, ce coup de gosier espagnol qui a quelque chose de si rude et de si doux à la fois et qui produit sur nous une impression à peu près analogue à la saveur d'un fruit sauvage. »

Il y a quelque soixante-dix ans que cela fut écrit, et la grande artiste, dont un grand poète écrivait cela, vient à peine de mourir. Après quelle carrière ! Et fut-il jamais destin plus longuement glorieux ! Je relis quelques billets d'elle. Un soir, elle me conta l'une de ses premières émotions musicales, certaine représentation du *Freischütz* à Londres, sous la direction de Weber. Elle en avait fait aussi le récit dans une lettre, que, depuis sa mort, les journaux ont publiée. Et le lendemain, en guise de *post-scriptum*, elle m'envoyait ces quelques lignes : « Secret rétrospectif. — Je m'étais bien aperçue que les arbres du Val d'Enfer ne remuaient pas tout seuls ; car, lorsque les éclairs ont brillé, j'ai remarqué qu'ils étaient tirés par des ficelles. Mais je ne voulais pas l'écrire : il me semblait que je trahissais un secret, tellement j'avais déjà le respect et l'admiration du théâtre. Je sentais que ce n'était pas pour de vrai, mais je voulais que cela le fût. »

Ce sentiment et cette volonté contraires, le triomphe de l'une sur l'autre, c'est tout le secret du génie. Ce fut celui d'une Pauline Viardot. Que de choses dont elle a voulu qu'elles fussent vraies, et qui l'ont été par elle !

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La discussion des interpellations qui se sont dressées au seuil de la nouvelle législature a eu une longueur proportionnelle à leur nombre. Quatorze interpellateurs ont éprouvé le besoin d'interroger le gouvernement sur sa politique générale, mais la plupart d'entre eux se sont égarés dans des questions ou dans des détails particuliers. Aussi bien la discussion dure-t-elle encore au moment où nous écrivons et c'est à peine si on commence à en entrevoir la fin comme prochaine. Cependant elle a fait un grand pas puisque M. Briand a parlé. Son discours, qui était attendu avec intérêt et impatience, n'a pas déçu son auditoire. Nous voudrions lui donner ici la place qu'il mérite, mais le temps nous manque pour cela; le discours n'a été prononcé qu'au moment où notre chronique allait être mise sous presse; les nécessités matérielles de la mise en pages nous obligent à l'écrire plusieurs jours avant qu'elle soit publiée, et ce n'est pas une œuvre facile de rendre compte d'un débat à mesure qu'il se poursuit.

Les premiers orateurs qui ont pris la parole ont été des socialistes: ils ont ouvert le feu comme des troupes d'avant-garde. Pendant ce temps-là, le gros de l'armée radicale se tenait sur la réserve, étudiant le terrain et préparant ses manœuvres. On avait l'impression que les radicaux étaient peu satisfaits du ministère. Au moment où M. Briand l'a formé, ils avaient déjà manifesté un assez vif mécontentement; ils n'avaient pas confiance; M. Briand, qui se présentait comme un homme de réalisations, leur apparaissait surtout comme un homme d'évolution, ce qui devait déplaire aux hommes d'immobilisation qu'ils étaient eux-mêmes. Satisfaits du présent, puisqu'ils y détenaient le pouvoir, toute leur politique consistait à y enchaîner l'avenir. C'est pourquoi ils ont envoyé tout de suite deux orateurs à la tribune avec mission de faire subir à M. le président du Conseil un interrogatoire très

serré; mais le parfait sang-froid de M. Briand a fait perdre contenance à ses interrogateurs; ils ont bravement battu en retraite devant lui et n'ont pas cru pouvoir lui refuser une demi-confiance, avec laquelle il a fort bien vécu jusqu'aux élections. Nous venons d'avoir une sorte de recommencement des mêmes opérations. On avait annoncé que, cette fois, M. Berteaux interpellerait en personne et que l'assaut serait des plus sérieux. On faisait parler d'avance M. Berteaux; peut-être lui attribuait-on des intentions qui n'étaient pas les siennes; mais, si ce n'étaient pas tout à fait les siennes, c'étaient celles de son parti et elles n'en étaient pas moins significatives. M. Berteaux devait donc demander à M. Briand avec qui et contre qui il se proposait de gouverner; mais il s'est arrêté à moitié route et son discours a été une déception. S'il a demandé, en termes assez vagues, avec qui M. Briand comptait gouverner, il n'a pas osé demander contre qui il le ferait, et il a suffi à M. le président du Conseil de faire, par voie d'interruption, des demi-réponses à demi satisfaisantes pour que M. Berteaux s'en soit déclaré complètement satisfait. — Je m'expliquerai plus tard complètement, a dit M. Briand, et j'aurai, moi aussi, ma crise de sincérité. — Tout s'est provisoirement terminé par un baiser Lamourette, qui n'était pas exempt de quelque grimace dont la galerie a pu s'amuser. M. Cruppi a repris les armes tombées des mains de M. Berteaux et les a maniées avec plus d'habileté et de souplesse, se contentant toutefois de désigner sur la poitrine de M. Briand les points où il l'attaquerait avec plus de vigueur quand l'heure en serait venue. Son discours n'a pas manqué d'esprit, mais il ne pouvait avoir et il n'a eu aucune portée immédiate. Entre temps, M. Deschanel a prononcé, avec un talent que les Chambres précédentes ont souvent applaudi et dont la Chambre nouvelle a très vivement joui, un discours excellent. Il a parlé avec une fermeté et une sobriété dont l'effet a été très grand, ramenant la Chambre aux questions essentielles qui sont aujourd'hui la réforme électorale et demain la réforme administrative. On avait si fort battu les buissons depuis quelques jours, sans d'ailleurs en faire sortir aucun gibier, que la Chambre, heureuse du changement qui la mettait en présence d'une pensée substantielle exprimée en termes précis, a fait à l'orateur le plus brillant et le plus légitime succès.

Nous avons dit que la discussion avait commencé par plusieurs discours socialistes. On a successivement entendu un unifié sorti de l'École normale, M. Thomas, un socialiste agraire, M. Brizon, un membre de la Confédération générale du Travail, M. Lauche. Leurs

discours n'ont pas jeté des lumières bien vives sur des questions très anciennes; mais leur manifestation n'en a pas moins été très digne de remarque, parce qu'elle signifiait : Nous sommes là, nous existons, nous sommes prêts à agir, — signification qui a été encore accentuée par la manière dont le parti tout entier a soutenu ses orateurs. Quel sera l'avenir parlementaire du parti collectiviste? Il a montré, pendant les élections dernières une vraie souplesse à s'adapter aux circonstances. Dans un grand nombre de circonscriptions, ses candidats n'ont été élus qu'avec le concours des conservateurs, qui ont voulu, avant tout, se débarrasser de la tyrannie radicale : entre deux maux, ils ont choisi, non pas le moindre peut-être, mais celui qui leur a paru le plus éloigné. Cette tactique, que nous nous bornons à expliquer sans l'approuver, a eu une autre cause : beaucoup de collectivistes ont fait des promesses de tolérance religieuse, et ont pris à cet égard, dans leurs programmes, des engagemens formels. Cela a suffi pour leur assurer les voix conservatrices. L'ancien parti collectiviste, qui a été au pouvoir avec les radicaux, s'est associé à leur politique et reste marqué des mêmes tares; mais le nouveau en est indemne et il dépend de lui de le demeurer. L'un de ses représentans, M. Brizon, le socialiste agraire dont nous avons parlé plus haut, a fait une déclaration très nette. — J'aime mieux, a-t-il dit, un laboureur religieux qu'un capitaliste libre penseur. — C'est une question de savoir si le parti collectiviste sera repris par l'ancien esprit anti-religieux, ou s'il saura s'en affranchir. Dans le premier cas, sa situation parlementaire ne sera pas aussi sensiblement modifiée que l'a été sa situation électorale; dans le second, on verra peut-être se former à la Chambre des combinaisons nouvelles et imprévues.

Enfin M. Briand a pris la parole, et nous avons dit quelle avait été l'importance de son discours. On se demandait s'il retirerait ou atténuerait quelque chose de la déclaration ministérielle; il n'en a rien retiré, ni atténué; il l'a accentuée au contraire et s'est efforcé de la préciser. Peut-être n'y est-il pas également parvenu sur tous les points; mais, comme il l'a fait remarquer avec justesse, la question, le dissentiment entre une partie de la majorité d'hier et lui, n'est pas dans son programme, il est dans sa méthode de gouvernement. Autant ce programme qu'un autre; les radicaux socialistes et même les socialistes sans autre épithète l'accepteraient volontiers comme matière première, sauf à le corriger et à le transformer en cours de réalisation, — et c'est bien ainsi que nous l'acceptons nous-mêmes;

— mais ils se révoltent contre un gouvernement qui se refuse à être l'instrument de leurs passions, de leurs rancunes, de leurs appétits, et annonce qu'il gouvernera pour le pays tout entier. Quand M. le président du Conseil a émis cette prétention, M. Berteaux s'est senti atteint et a demandé la parole. Gouverner pour le pays, c'est-à-dire pour tout le monde; n'avoir qu'une justice, la même pour tous; distribuer la manne administrative avec impartialité, avec équité, comme un bien commun et non pas comme la proie d'un parti, c'est un changement profond dans nos mœurs politiques, et presque une révolution. Cette révolution, M. Briand est décidé à l'opérer. Les centres, la droite l'ont applaudi avec chaleur; les radicaux socialistes ont fait entendre des rumeurs de mécontentement à demi étouffés. M. Briand ne s'est laissé détourner de sa voie, ni par l'approbation des uns, ni par les réticences des autres. — Le moment des grandes luttes pour la fondation et la défense de la République est passé, a-t-il dit. Dans la lutte pour l'existence on ne mesure pas ses coups. Si j'avais eu à y prendre part, je n'aurais pas mesuré les miens. C'est le passé: aujourd'hui que la victoire est acquise, définitive et sans retour, ceux qui l'ont remportée ont des devoirs nouveaux. Leur force même les leur impose; mais, en vertu de la vitesse acquise et de l'habitude prise, ils continuent au pouvoir leurs gestes d'opposition. Il appartient donc au gouvernement de se dresser au-devant d'eux et de leur dire : Assez ! N'allez pas plus loin ! — Les radicaux socialistes n'avaient pas encore entendu un pareil langage. Ils n'aiment pas qu'on leur crie : Assez ! Ils protestent quand on leur demande de ne pas aller plus loin! Aussi fallait-il voir leurs figures pendant que M. le président du Conseil parlait : le dogue auquel on arrache un os de la bouche peut en donner une idée. Mais M. Briand, impassible, poursuivait son discours et l'achevait en disant: — Voilà dans quel esprit je me propose de gouverner. Si ce n'est pas le vôtre, votez contre moi. Je ne veux de votre confiance que si elle est pleine et entière : tout ou rien !

Un pareil discours est un acte, et un acte si grave que nous aurions mauvaise grâce à nous arrêter, pour les éplucher et les critiquer, aux détails du programme ministériel. Évidemment, nous ne serons pas d'accord avec le ministère sur tous les points; personne ne le sera, chacun conservera sa liberté de jugement; mais M. Briand la laisse à tout le monde et il a déclaré que, sur aucun des projets de loi qu'il s'apprête à déposer, il ne serait intransigeant. Les principes une fois énoncés et acceptés, on peut concevoir des procédés d'exécution divers

le choix entre eux sera matière à conciliation. Toutefois M. Briand a déclaré tout de suite, aux applaudissemens de la grande majorité de la Chambre, que, dans la loi qui fixerait leur statut, il serait interdit aux fonctionnaires de se syndiquer, de se rattacher à la Confédération générale du Travail et de se mettre en grève. Il a dit, en passant, aux collectivistes qu'il connaît bien, quelques vérités assez dures que M. Jules Guesde a relevées avec amertume. Il a même fait allusion à l'esprit de tyrannie qui règne parmi les socialistes, en dépit de toutes les libertés qu'ils revendiquent ailleurs; à quoi M. Guesde a répondu que le socialisme étant à l'état de guerre contre la société actuelle devait avoir la discipline d'une armée. Nous craignons, s'il l'emportait jamais, qu'il n'imposât cette discipline partout. Après les paroles prononcées de part et d'autre, on ne voit guère de conciliation possible entre les collectivistes et le gouvernement, d'autant plus que ces paroles de M. le président du Conseil ont été applaudies par la Chambre avec un véritable enthousiasme. Là sera le point du conflit prochain avec l'extrême gauche. Avec la droite, il sera dans les questions scolaires. M. Piou, auquel M. Briand a succédé à la tribune, les avait traitées avec éloquence. — Liberté de l'enseignement, soit, a dit M. le président du Conseil; mais nous avons le droit de contrôler l'enseignement libre, ne fût-ce que pour nous assurer qu'il est effectivement donné dans les écoles. — Soit, dirons-nous à notre tour; les lois actuelles, sans qu'on en fasse de nouvelles, autorisent ce contrôle; mais ici, comme ailleurs, la vraie question est une question de mesure; il s'agit de savoir si cette mesure sera seulement remplie, ou si elle sera dépassée. Il en est de même de l'impôt sur le revenu, des monopoles, de tout enfin: c'est à l'œuvre, et non pas aux paroles, qu'on jugera l'ouvrier. Les paroles de M. Briand ont d'ailleurs été, sur les points essentiels, satisfaisantes; sur les autres, elles ont été ce qu'elles pouvaient être en présence d'une majorité encore indéterminée; mais aucune, à l'exception peut-être de celles qui ont été adressées aux unifiés, n'a créé de l'irréparable entre le gouvernement et les groupes. Malgré sa fermeté. M. le président du Conseil n'a pas oublié son habileté.

Les applaudissemens qui sont partis de presque tous les bancs lorsqu'il est descendu de la tribune lui promettent une majorité certaine et sans doute considérable. Le prestige de la parole a visiblement agi sur une assemblée dont plus du tiers n'est pas habitué aux discussions parlementaires et n'avait pas encore entendu M. Briand. Cette impression se maintiendra jusqu'au vote, et plus

longtemps sans doute. Mais M. le président du Conseil obtiendra-t-il cette confiance pleine, entière, sans réserves, sans arrière-pensée, qu'il a demandée en ajoutant qu'il n'en voulait pas d'autre? Il est déjà, lui, un trop vieux routier parlementaire, pour y compter tout à fait. Quelle qu'ait été, sur ce point particulier, la netteté, la fermeté de son langage, les cœurs garderont leur secret; il en est d'ailleurs qui s'ignorent encore; et les mains ne livreront que des bulletins de vote. Les Chambres, surtout lorsqu'elles sont jeunes, votent sur des impressions, qui sont changeantes. Les majorités trop fortes s'égrènent et diminuent. Quoi qu'il en soit, M. Briand a tenu le langage d'un homme de gouvernement; il a rompu avec le combisme en annonçant des procédés nouveaux; il a fixé les yeux sur un idéal politique élevé et il l'a montré à la Chambre; son discours aura du retentissement dans le pays. Il était difficile de lui demander plus au début d'une législature: pour la suite, à chaque jour suffira sa peine.

La question crétoise vient de se poser à nouveau, avec un caractère assez aigu. Nous avons rendu compte, il y a quelques semaines, des incidens qui se sont produits à La Canée et ont manifesté une fois de plus ce qu'il y a dans la situation crétoise d'équivoque, de contradictoire et d'inquiétant. L'Assemblée nationale s'étant réunie, les députés ont prêté serment au roi de Grèce; nous parlons des Chrétiens; comme il était naturel et très légitime de leur part, les députés musulmans ont refusé de prêter un pareil serment, à la suite de quoi ils ont été exclus de l'Assemblée. Celle-ci s'est alors séparée, pour se réunir de nouveau le 28 juin. Il fallait qu'avant cette date les puissances protectrices, c'est-à-dire l'Angleterre, la Russie, l'Italie et la France, se fussent prononcées sur les prétentions crétoises et sur les protestations de la Porte. La Porte a protesté, en effet et non sans cause. Les puissances lui ont promis autrefois de maintenir intégralement sa souveraineté sur l'île : comment nier que l'acte de l'assemblée crétoise portait, ou du moins avait pour objet de porter atteinte à cette souveraineté?

Il convient de préciser, autant que possible, une situation sur laquelle on a, depuis quelque temps, accumulé les nuages. Le gouvernement crétois a remis aux consuls des puissances une note ayant pour objet d'expliquer et de justifier sa conduite. — Nous demandons, dit-il, et nous appliquons le *statu quo*, rien de moins, rien de plus, et nous sommes fondés à croire que nous n'en avons pas dépassé les limites : le *statu quo*, en effet, c'est le gouvernement de l'île par le roi

de Grèce, puisque nous avons proclamé notre annexion à la Grèce et qu'on nous a laissés faire. — Il est exact que les Crétois, après l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie à l'Autriche, ont proclamé la leur à la Grèce; mais la première annexion, après les longues et difficiles négociations que l'on sait, a été reconnue par l'Europe, qui n'a nullement reconnu la seconde, et cela fait une différence. Néanmoins, aussitôt après leur proclamation, les Crétois se sont empressés de rendre la justice, d'administrer, de légiférer au nom du roi de Grèce, de fabriquer des timbres-poste à son effigie, enfin de donner à leur gouvernement et à leur administration toutes les apparences helléniques. On les a laissés faire, cela est vrai; on a eu tort sans doute, puisque cette inertie devait leur donner des illusions dangereuses. On les a laissés faire jusqu'au moment où ils ont hissé à La Canée le drapeau hellénique : alors, les puissances sont intervenues et ont débarqué des soldats qui ont abattu le drapeau. Si elles se sont bornées à cette démonstration, cela ne veut pas dire qu'elles aient approuvé le reste. La vérité est que la Porte n'a pas cessé de protester contre les actes par lesquels la Crète affirmait et s'efforçait de consacrer son annexion à la Grèce, et que les puissances n'ont pas cessé de lui dire que ces actes ne comptaient pas, qu'ils étaient à leurs yeux nuls et non avenus, assurances dont la Porte a dû, pour le moment, se contenter. Les Crétois ont une idée un peu trop simple des formes dans lesquelles leur annexion à la Grèce peut s'opérer; leur volonté n'y suffit pas; il y faut encore d'autres conditions dont nous parlerons un peu plus loin; mais il en est deux qui se présentent comme indispensables aux esprits les moins familiers avec les principes du droit des gens : l'adhésion de la Grèce et le consentement de la Porte. La Grèce a-t-elle adhéré à l'annexion de la Crète ? La Porte y a-t-elle consenti ? En aucune façon. La Grèce n'y a pas adhéré parce qu'elle sait fort bien que, le jour où elle le ferait, l'armée ottomane entrerait en Thessalie; et la Porte n'y a pas donné son consentement parce que, dans l'état des esprits à Constantinople, le gouvernement qui le ferait serait incontinent renversé. Ainsi, de ces deux conditions indispensables, l'une et l'autre manquent également. Il n'y a, nous le répétons, que la volonté de la Crète, et ce n'est pas assez.

L'obligation imposée à leurs députés de prêter serment au roi de Grèce fait partie du système que les Crétois ont inauguré : à ce point de vue elle est logique, mais elle est incorrecte comme tout le système l'est lui-même. Un pareil acte devait amener une nouvelle protestation de la Porte; elle a eu lieu, personne n'en sera surpris. Cette

fois encore, de même que dans l'affaire du drapeau, les puissances ont jugé que c'était trop; que le gouvernement crétois avait dépassé la mesure dans laquelle ses actes pouvaient être considérés comme sans importance; enfin qu'il y avait là une violation directe, formelle, intolérable, de cette souveraineté ottomane qui doit être d'autant plus respectée qu'il en reste aujourd'hui peu de chose, et qu'à la moindre atteinte il n'en resterait rien du tout. Les puissances sont pleines de bienveillance pour la Grèce et pour la Crète, et elles estiment sans doute, dans leur for intérieur, que l'union désirée par l'une et par l'autre se fera un jour; mais elles ont des devoirs envers la Porte, qui a consenti à mettre l'île en dépôt entre leurs mains, et elles y manqueraient de la manière la plus grave si, après avoir pris l'engagement de faire respecter la souveraineté ottomane, elles permettaient à la Crète de la supprimer par un acte unilatéral. Aussi ont-elles notifié à la Crète que les députés musulmans devaient être admis à siéger sans prestation de serment, et cette volonté, qui a été fermement exprimée, sera sans doute obéie. Cependant il faut tout prévoir. Dans l'affaire du drapeau, des marins ont été débarqués pour abattre l'emblème illégal. Comme une obligation du même genre pourrait s'imposer de nouveau, les puissances ont envoyé des navires dans les eaux crétoises; mais nous espérons que les Crétois seront assez prudens pour rendre tout débarquement sans objet. Les puissances n'ont pas voulu pousser plus loin leurs prévisions et leurs précautions. S'il y a lieu de faire plus, on le verra plus tard : les Crétois feront bien de ne pas oublier que la Russie avait proposé d'envoyer tout de suite des troupes de débarquement. Autant nous avons désapprouvé le retrait inopportun des troupes que les quatre puissances avaient dans l'île, autant leur renvoi nous paraîtrait, pour le moment, inutile. Bien qu'ils en aient donné fort peu de preuves dans ces derniers temps, c'est encore à la sagesse des Crétois qu'il convient de se fier.

Dira-t-on que ce n'est pas là une solution? En effet, ce n'en est pas une; mais il serait fort périlleux de vouloir résoudre la question crétoise immédiatement et définitivement. Peut-être aurait-on pu le faire hier; peut-être pourra-t-on le faire demain; aujourd'hui, la tâche serait impossible, et les quatre puissances ne pourraient la remplir ni en fait, car elles se heurteraient à des embarras inextricables, ni en droit si elles ne faisaient pas, ou plutôt si la Porte ne faisait pas appel au concours des autres. Une solution! Un statut définitif à la Crète! C'est là, certes, une perspective séduisante, mais fallacieuse, et dont il faut se garder avec soin. Nous n'en voulons qu'une preuve : cette solution

est également demandée à La Canée et à Constantinople, et elle ne peut l'être, ici et là, que dans des vues très différentes, ou plutôt complètement opposées. Lorsque les Crétois sollicitent un statut définitif, ils entendent par ces mots que le statut doit consacrer leur annexion à la Grèce ; et lorsque le gouvernement ottoman adresse aux puissances une demande analogue, il entend que sa souveraineté doit être proclamée à nouveau, moyennant quoi il consentira à accorder une très large autonomie à la Crète. On voit tout de suite que, de part et d'autre, les puissances auraient affaire à des prétentions inconciliables et que, à chercher à les concilier, elles s'exposeraient à faire sortir de l'opposition actuelle un conflit. C'est le cas de dire que certains droits divergens ne s'entendent jamais mieux que dans le silence.

Au surplus, la Porte ne pourrait pas accorder à la Crète une plus large autonomie que celle dont elle jouit actuellement, car elle est absolue; et la Crète ne pourrait pas obtenir une diminution de la souveraineté ottomane, car elle n'existe plus qu'à l'état figuré. Les choses se prolongeront ainsi sans détriment sérieux pour personne, si les puissances en expriment la volonté ferme à La Canée et à Constantinople. Elles semblent d'ailleurs l'avoir fait. L'entente qui s'est produite entre elles est fort heureuse. Il paraît que notre gouvernement, dans le désir de la rendre plus facile et surtout plus rapide, avait émis l'idée de confier aux ambassadeurs à Londres le soin d'en préparer les termes d'accord avec le *Foreign office*, et on a quelque peu, dans la presse européenne, exagéré le sens de cette suggestion. Il ne s'agissait que d'un moyen. Celui-là ou un autre devait conduire au but, si les quatre puissances avaient une égale bonne volonté de l'atteindre, et elles l'ont eue. On a parlé de divergences entre elles : nous n'en avons trouvé nulle part une trace appréciable. Le très sage discours que sir Édouard Grey a prononcé devant la Chambre des Communes a montré que l'Angleterre était pleinement d'accord avec la France, l'Italie et la Russie pour affirmer la souveraineté ottomane, confirmer l'autonomie de la Crète, et laisser à l'avenir ce qui lui appartient. Le gouvernement anglais a montré une fois de plus l'esprit pratique qui lui est habituel. Les difficultés étaient donc à La Canée et à Constantinople ; il n'y en a pas eu entre les puissances ; il y a eu seulement un échange de vues d'où l'entente finale devait sortir, et on n'a plus eu qu'à fixer les termes qui devaient l'exprimer le plus exactement.

Il fallait, en effet, répondre à la Porte qui, comme nous l'avons

dit, avait demandé qu'on donnât à la Crète un statut définitif. A cela les quatre puissances n'avaient qu'une chose à dire, à savoir qu'elles n'avaient pas qualité pour traiter une pareille question. Si on jugeait opportun de la poser, on devait s'adresser à l'Europe entière, ou du moins aux puissances signataires du traité de Berlin. L'Angleterre, la France, l'Italie comme puissances méditerranéennes, la Russie à cause du grand rôle qu'elle a toujours joué dans les questions orientales et des intérêts politiques qu'elle y conserve, ont pu être chargées, il y a quelques années, de veiller particulièrement au sort de la Crète; mais elles ne l'ont pas été de lui donner un statut définitif, ni de résoudre les multiples questions internationales qui sont soulevées autour d'elle. Leur mandat est plus limité. N'oublions pas que l'Allemagne et l'Autriche se sont autrefois associées à elles pour opérer en commun le blocus de l'île. Un jour le prince de Bülow, usant d'une de ces métaphores spirituelles et familières dans lesquelles il exprimait volontiers sa pensée, a déclaré que, sans renoncer à faire partie du concert européen où d'autres puissances jouaient à ce moment d'instrumens plus sonores, il déposait la flûte allemande, sauf à la reprendre plus tard. L'Allemagne s'est alors retirée du concert, et l'Autriche l'a suivie, mais l'une et l'autre se sont réservé le droit d'y rentrer le jour où il s'agirait de prendre des résolutions définitives. Ce droit, croyons-nous, a été maintenu depuis lors en termes explicites, et nous ne sachions pas que l'Allemagne et l'Autriche soient disposées à y renoncer. Ce n'est donc pas à quatre puissances, mais à six, que la Porte devra s'adresser si elle persiste à penser que le moment est venu de donner un statut définitif à la Crète, ce que nous ne croyons pas pour notre compte. A la réflexion elle jugera peut-être que nous avons raison de ne pas le croire, et que le mieux pour elle est de se contenter de la reconnaissance éclatante de sa souveraineté faite par les puissances protectrices, à la condition, bien entendu, que le gouvernement crétois ne persiste pas dans la prétention d'obliger les députés musulmans à prêter un serment qui serait la négation outrageante de cette souveraineté : c'est bien assez que ce serment soit prêté par les députés chrétiens, et c'est peut-être trop. Que ce ne soit pas là une solution, nous le voulons bien; que ce soit de l'empirisme, nous sommes les premiers à le reconnaître; mais l'empirisme est quelquefois l'expression même du bon sens.

La note des quatre puissances appelle aussi l'attention de la Porte sur une question de fait qui se rattache à l'intérêt, très grand à leurs

yeux, de la pacification de l'Orient. Nous avons dit plus haut qu'un des points faibles, très faibles, de la thèse crétoise est que, si l'île a proclamé son annexion à la Grèce, celle-ci n'y a pas adhéré. Personne n'a le droit de rechercher quels sont les sentimens secrets de la Grèce, aussi longtemps qu'ils restent secrets et qu'aucun acte public ne vient à les manifester. On ne peut pas demander à la Grèce de n'être pas touchée de l'attachement que la Crète lui porte, ni de renoncer, pour un avenir indéterminé, à la réalisation des espérances et des désirs communs aux deux pays. Ce sont là des choses qui restent dans le domaine de la conscience, car les nations en ont une comme les individus. Mais, dans sa conduite extérieure, la Grèce observe en ce moment, à l'égard de la Porte, une attitude strictement correcte, et il serait impossible de relever à sa charge un acte d'où naîtrait une responsabilité gouvernementale, ou même nationale, dont la Porte aurait le droit de tirer un grief légitime. La Grèce a éprouvé de cruelles déceptions; elle s'en est vengée, avec imprudence à notre avis et avec injustice, contre son gouvernement, contre ses institutions, contre la dynastie elle-même; toutefois, au milieu des convulsions les plus violentes, aucune de ses manifestations n'a pu porter ombrage à la Porte. Sachant fort bien que la guerre serait pour elle une épreuve extrêmement redoutable, elle n'a rien fait qui fût de nature à la provoquer. Aussi la Turquie ne la lui a-t-elle pas déclarée; mais à défaut de la grande guerre, elle fait de la petite, comme si elle voulait irriter la Grèce, la provoquer et l'humilier. Il y a à Constantinople et dans toute une partie de la Turquie d'Asie une violente effervescence contre les Grecs, et sinon contre les personnes, au moins contre les marchandises qui sont boycottées avec acharnement. La Turquie a usé naguère du même procédé contre l'Autriche-Hongrie après l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie; mais elle avait à se plaindre de l'Autriche, tandis qu'elle n'a rien à reprocher à la Grèce. L'Autriche s'était annexé deux provinces sur lesquelles la Porte ne conservait qu'une souveraineté nominale, un peu comme celle qu'elle a sur la Crète; la Grèce, au contraire, est restée impassible et muette devant les turbulentes démonstrations crétoises; elle n'a pas dit un mot, elle n'a pas fait un geste pour consacrer l'annexion. Dès lors, elle a mérité que, pour le moins, on la laissât tranquille; mais c'est ce dont le nationalisme ottoman ne s'embarrasse pas. Sentant son impuissance du côté de la Crète, il cherche ailleurs, qu'on nous passe le mot, une échine sur laquelle il puisse exercer sa mauvaise humeur. Cela n'est peut-être pas très digne d'un grand pays

comme la Turquie et d'un gouvernement qui, à d'autres égards, mérite de sincères sympathies comme celui des Jeunes-Turcs.

Il faut espérer que ces observations seront écoutées. Si la Porte pouvait avoir des griefs contre quelqu'un, en dehors de la Crète, ce serait contre les puissances elles-mêmes qui ont pris l'île à charge, et non pas contre la Grèce qui n'en peut mais. Les amis de la paix voient avec peine un état d'agitation qui maintient en Orient une insécurité inquiétante, car si le feu prenait quelque part au milieu de tant de matières combustibles, qui peut dire jusqu'où il s'étendrait?

Un des souverains qui jouent un des rôles les plus importans sur la scène orientale est en ce moment à Paris : nous voulons parler du roi Ferdinand de Bulgarie : il est venu, accompagné de la reine Éléonore, faire visite à la France et à son gouvernement. Qu'ils soient les bienvenus parmi nous. Dans les discours échangés au banquet de l'Élysée, M. le président de la République a fait allusion aux liens qui attachent le roi Ferdinand au passé historique de notre pays : sa mère, en effet, était une princesse française, et ce souvenir est de nature à lui valoir des sympathies, même au milieu d'une nation qui s'est donné des institutions nouvelles et y a attaché ses destinées. Au reste, le roi des Bulgares en mérite, soit pour lui-même, soit pour le peuple qu'il représente et dont tous ceux qui le connaissent ont apprécié le caractère profondément sérieux. Lorsque le prince Ferdinand a accepté, il y a quelque vingt-cinq ans, d'aller à Sofia, les difficultés de sa tâche étaient si grandes qu'il a semblé faire une gageure : il l'a gagnée à force d'esprit politique, d'habileté, de ténacité. Il a également contribué au développement intérieur de la Bulgarie et à son affermissement international. Mais ce n'est pas le moment de juger sa politique, qui a reçu la meilleure des consécrations, celle du succès. Nous voulons seulement dire la satisfaction avec laquelle nous l'avons vu en France, et exprimer le désir qu'il en emporte la même bonne impression qu'il y laissera.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

